



Conservatoire  
du littoral



Institut national  
du patrimoine

## Un littoral, des littoraux Le patrimoine naturel et culturel du littoral



Crédits photographiques : DR

*Dossier de formation permanente réalisé par  
le centre de ressources documentaires du département des conservateurs  
pour le séminaire des 7, 8 et 9 octobre 2015*

FORMATION PERMANENTE DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

Département des conservateurs

2015

## Avertissement

---

Ce dossier de formation permanente a été réalisé par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Inp pour le séminaire *Un littoral, des littoraux : le patrimoine naturel et culturel du littoral* organisé les 7, 8 et 9 octobre 2015, à Rochefort-sur-Mer.

Les textes, supports de formation et éléments bibliographiques ont été élaborés par les intervenants.

L'orientation bibliographique proposée en fin de dossier a été établie par Nathalie Halgand, responsable du centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Inp.

**Tous les documents inclus dans ce dossier sont strictement réservés à l'usage privé du copiste en application du code de la propriété intellectuelle (article L122-5).**

## Sommaire

---

1. **Objectifs du séminaire** p. 5
2. **Programme** p. 7
3. **Textes et documents** p. 10

### **Le contexte de la formation**

- Le Vocabulaire du littoral - un ouvrage entre terre et mer -*  
Virginie Serna, Mireille Guignard et Cécile Niesseron, 2015  
Présentation et présentation powerpoint p. 11
- L'aménagement de la côte Aquitaine, « une action volontariste de l'Etat ». La M.I.A.C.A :  
Mission Ph. St Marc : 1967/1970. Mission E. Biasini : 1970/1988,*  
Michel Marty, 2015  
Présentation et orientation bibliographique p. 50

### **Planter le décor**

- Le Conservatoire du littoral acteur du patrimoine,*  
Marc Duncombe et Marine Musson, 2015  
Présentation et fiche parcours p. 58
- Le patrimoine maritime culturel, proposition pour une définition,*  
Françoise Péron, 2015  
Résumé, orientation bibliographique, et présentation powerpoint p. 65
- Le Littoral entre nature et société, un patrimoine en mutation,*  
Alain Miossec, 2015  
Résumé, orientation bibliographique et présentation powerpoint p. 91

### **Estran et estuaire**

- Les estuaires : définition, approche géomorphologique,*  
Fernand Verger, 2015  
Présentation powerpoint p. 110
- Archéologie et littoral en France : cadre juridique, acteurs et perspectives,*  
Cécile Sauvage, 2015  
Résumé et orientation bibliographique p. 130
- Archéologie et histoire des pêcheries littorales de Basse-Normandie : l'estran vue de la terre,*  
Cyrille Billard, 2015  
Présentation p. 132
- Reconstituer l'histoire du littoral aquitain pour prévoir son évolution : le programme LITAQ,*  
Florence Verdin, 2015  
Résumé, ressources en ligne et présentation powerpoint p. 137

## Sable et sel

- Les dunes du littoral*,  
Jean Favennec, 2015  
Plan, orientation bibliographique et présentation powerpoint p. 147
- Le marais salant, un élément structurant et productif du littoral*,  
Benoît Poitevin, 2015  
Résumé, orientation bibliographique et présentation powerpoint p. 184
- Les marais littoraux de l'estuaire de la Gironde à travers le regard de l'Inventaire  
Général du patrimoine*,  
Yannis Suire, 2015  
Présentation powerpoint p. 237
- Présentation du guide du paysage du Conservatoire du littoral*,  
Tim Boursier-Mougenot, 2015  
Présentation powerpoint p. 256

## Visites de terrain

- Visite du musée national de la Marine de Rochefort*,  
Martine Acerra et Denis Roland, 2015  
Résumé et orientation bibliographique p. 262
- Visite de l'ancienne Ecole de médecine navale*,  
Denis Roland, 2015  
Résumé p. 263
- Navigation sur la Charente : le patrimoine naturel et culturel, de la Corderie Royale à son estuaire*,  
Lionel Mottin, 2015  
Présentation et cartographie p. 264

## 4. Orientation bibliographique

- Nathalie Halgand, responsable du centre de ressources documentaires de l'Inp, 2015 p. 267

## 5. Annexes (A télécharger)

p. 277

\**Les paysages du Conservatoire du littoral : de la reconnaissance au projet* [en ligne], Rochefort, Conservatoire du Littoral, 2013, (coll. Guide méthodologique), 74 p.

<[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=3951&path=0b%2F3951\\_435\\_guide-methodo-version-courte-comp-2.pdf](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=3951&path=0b%2F3951_435_guide-methodo-version-courte-comp-2.pdf)> (consulté le 25 août 2015)

Article en ligne

---

Des marais littoraux aux dégradés de Guyane, de la ganivelle à la Corderie Royale en passant par les dunes fossiles, l'estran et les sentiers des douaniers, le littoral dans ses objets complexes, ses paysages, son espace multiforme, sa gestion et sa gouvernance plurielle interroge aujourd'hui les acteurs et gestionnaires de son patrimoine naturel et culturel.

L'espace littoral entre terre et mer, territoire fragile, riche en biodiversité et en biens culturels, prometteur en ressources et très convoité, est aussi un territoire très vulnérable soumis aux impacts des phénomènes naturels, aux multiples risques littoraux, exacerbés par le changement climatique et aggravé par les actions anthropiques. Ce territoire d'eau douce et d'eau salée est de nature à fédérer enjeux et questionnements, connaissances, réflexions prospectives et engagements patrimoniaux.

Cette formation s'inscrit dans un contexte particulier : celui de la commande par deux ministères (ministère de la culture et de la communication - MCC et ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie - MEDDE) d'un *Vocabulaire du littoral* selon les engagements du Grenelle de la mer, à l'image des onze vocabulaires parus à ce jour dans la collection des publications de l'Inventaire général du patrimoine culturel (*Jardin, Vitrail,...*). Au travers du MEDDE, ce sont les relations terre/mer qui seront particulièrement envisagées en s'appuyant sur la connaissance pour une protection de cet espace.

Conservatoire du littoral, DRAC, collectivités territoriales et leurs services patrimoniaux, universités, services en région en charge de l'Inventaire général, Office national des forêts, musées et écomusées, groupe de travail interministériel, architectes et paysagistes sont invités lors de cette formation de trois jours à faire partager leurs différentes approches patrimoniales sur leur territoire. L'attention sera portée lors de cette première session aux milieux estuariens et écosystèmes littoraux.

La formation insistera sur les pratiques interdisciplinaires, interministérielles, reconnues et expérimentées sur l'espace du littoral permettant une approche renouvelée de ce territoire spécifique.

**COORDONNATRICES**

---

**Mireille Guignard**, adjointe au chef du bureau du littoral et du domaine public maritime naturel, sous-direction du littoral et des milieux marins (LM), Direction Eau et Biodiversité (DEB) à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie

**Virginie Serna**, conservateur en chef du patrimoine, chargée de mission à la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication

**INTERVENANTS**

---

**Martine Acerra**, historienne, professeure des universités, Université de Nantes

**Cyrille Billard**, conservateur en chef du patrimoine, Service régional de l'archéologie, DRAC Basse-Normandie

**Tim Boursier-Mougenot**, paysagiste conseil, direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie

**Florence Dubois**, animatrice de l'architecture et du patrimoine, ville de Rochefort

**Marc Duncombe**, chef du Département de l'action foncière, Conservatoire du littoral

**Jean Favennec**, ancien responsable de la mission littorale à l'Office national des forêts

**Emmanuel de Fontainieu**, directeur, La Corderie Royale – Centre International de la Mer

**Michel Marty**, architecte urbaniste

**Alain Miossec**, géographe, recteur honoraire, professeur émérite des universités, Université de Nantes

**Lionel Mottin**, chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de Charente-Maritime

**Marine Musson**, responsable de la mission « Valorisation du patrimoine », Conservatoire du littoral

**Cécile Niesseron**, éditrice et iconographe free-lance chez Cécile Niesseron-Brenot

**Françoise Péron**, géographe, professeure émérite des universités, Université de Bretagne occidentale

**Benoît Poitevin**, directeur de l'Ecomusée du marais salant, Président de Sel traditionnel, Route de l'Atlantique

**Grégory Quenet**, professeur d'histoire de l'environnement, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, membre de l'Institut Universitaire de France

**Denis Roland**, attaché de conservation du patrimoine, Musée national de la Marine-école de médecine navale, Rochefort

**Cécile Sauvage**, conservateur du patrimoine, responsable littoral Manche et Mer du Nord, Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication

**Yannis Suire**, conservateur en chef du patrimoine, service de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Poitou-Charentes

**Florence Verdin**, chargée de recherche au CNRS - UMR 5607 AUSONIUS, Université Bordeaux 3

**Fernand Verger**, professeur émérite à l'École normale supérieure, conseiller scientifique du Conservatoire du littoral

## PROGRAMMATION

---

**Julia Pons**, chargée d'organisation des formations permanentes, département des conservateurs du patrimoine, Institut national du patrimoine

**David Seguin**, adjoint au directeur des études du département des conservateurs du patrimoine, chargé de la formation permanente, Institut national du patrimoine

- 9h00 - 9h45**      **Accueil des participants, tour de table et présentation des journées**  
*Marine Musson, Mireille Guignard, Virginie Serna, Julia Pons et David Seguin*
- Le contexte de la formation**
- 9h45 - 10h30**      **Le projet de Vocabulaire du littoral - principes d'analyse scientifique**  
*Mireille Guignard, Cécile Niesseron et Virginie Serna*
- 10h30 - 11h15**      **L'Histoire environnementale : un nouveau champ de recherches**  
*Grégory Quenet*
- 11h15 - 12h00**      **L'aménagement de la côte Aquitaine, « une action volontariste de l'État ».**  
**La M.I.A.C.A.**  
*Michel Marty*
- 12h00 - 12h30**      **Échanges et discussion**
- 12h30 - 14h00**      **Déjeuner libre**  
(possibilité de déjeuner au Restaurant Les Longitudes, à deux pas de la Corderie Royale, face à la Charente)
- Planter le décor**
- 14h00 - 14h45**      **Le Conservatoire du littoral : missions, perspectives, stratégies**  
*Marc Duncombe, Marine Musson*
- 14h45 - 15h15**      **Discussion et pause**
- 15h15 - 16h45**      **Le patrimoine maritime culturel, proposition pour une définition**  
*Françoise Péron*  
**Le littoral entre nature et société, un patrimoine en mutation**  
*Alain Miossec*
- 16h45 - 17h15**      **Échanges et discussion**
- 17h15**              **Départ pour le musée national de la Marine de Rochefort**  
(5 mn à pied)
- 17h30 - 18h30**      **Visite**  
*Denis Roland et Martine Acerra*
- 18h30**              **Visite de la Corderie Royale**  
*Emmanuel de Fontainieu*
- Visite possible : Cité internationale de la Mer - Corderie Royale - Point exposition photographique : « Littoral, 40 ans de merveilles préservées en France »**

Dîner libre

### Estran et estuaire

- 9h00 - 9h45**      **Les Estuaires : définition, approche géomorphologique**  
*Fernand Verger*
- 9h45 - 10h30**    **Archéologie et littoral en France : cadre juridique, acteurs et perspectives**  
*Cécile Sauvage*
- 10h30 - 11h00**    **Discussion et pause**
- 11h00 - 11h45**    **L'archéologie des pêcheries littorales en Basse-Normandie : l'estran vu de la terre**  
*Cyrille Billard*
- 11h45 - 12h15**    **Reconstituer l'histoire du littoral aquitain pour prévoir son évolution : le programme LITAG**  
*Florence Verdin*
- 12h15 - 12h30**    **Échanges et discussion**
- 12h30 - 14h00**    **Déjeuner libre**

### Sable et sel

- 14h00 - 14h45**    **Les dunes du littoral**  
*Jean Favennec*
- 14h45 - 15h30**    **Le marais salant, un élément structurant et productif du littoral**  
*Benoit Poitevin*
- 15h30 - 15h45**    **Discussion et pause**
- 15h45 - 16h30**    **Les marais littoraux de l'estuaire de la Gironde à travers le regard de l'Inventaire du patrimoine**  
*Yannis Suire*
- 16h30 - 17h00**    **Présentation du guide du paysage du Conservatoire du littoral**  
*Tim Boursier-Mougenot*
- 16h30**            **Traversée de la ville : Rochefort, ville d'art et d'histoire**  
*Florence Dubois*  
**Visite de l'ancienne École de médecine navale, musée national de la Marine**  
*Denis Roland*

Dîner libre



**Visite de terrain**

**Navigation sur la Charente : le patrimoine naturel et culturel, de la Corderie Royale à son estuaire**

**8h45** RDV à la billetterie de la compagnie maritime « Croisières fourasines » au ponton de la Corderie Royale à Rochefort

**9h00** **Départ en bateau pour l'estuaire de la Charente et la presqu'île de Port-des-Barques** (une heure de navigation)  
*Échanges à bord avec Lionel Mottin, Tim Boursier-Mougenot et Marine Musson*

**10h30** **Escale à Port-des-Barques**  
**Visite de l'écomusée de l'ostréiculture** (20 mn à pied du point de débarquement)

**Bilan de la session de formation**  
**Perspectives d'approfondissement**

**12h30 - 14h00** **Déjeuner libre**  
Possibilité de déjeuner au restaurant Le Lupin (tarif négocié à 15,25€ hors boissons à la charge de chaque participant)

**14h00** **Embarquement pour la Corderie Royale**

**15h30** **Débarquement au ponton de la Corderie Royale**



## **Le Vocabulaire du littoral - un ouvrage entre terre et mer -**

### Présentation

---

*Ce document a été préparé par Virginie Serna, conservateur en chef du patrimoine, chargée de mission à la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication, Mireille Guignard, adjointe au chef du bureau du littoral et du domaine public maritime naturel, sous-direction du littoral et des milieux marins (LM), Direction Eau et Biodiversité (DEB) à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie et Cécile Niesseron, éditrice et iconographe free-lance chez Cécile Niesseron-Brenot.*

Objet : Projet de partenariat entre le ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) pour l'élaboration d'un **Vocabulaire du Littoral** (Engagement du Grenelle de la Mer n° 104.h. : « Réaliser et publier des ouvrages de vocabulaires et glossaires du littoral et de la mer » et engagement n°4-1 thématique 3 du rapport du COMOP n°6).

Les termes des engagements du Grenelle de la Mer, ceux liés au développement durable, les directives Inondations et Loi Cadre sur l'eau, la *stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte*, la directive cadre stratégique des milieux marins, la stratégie nationale de la biodiversité et la stratégie foncière du conservatoire du littoral avec son objectif du « tiers sauvage » à l'horizon 2050, invitent ensemble à une bienveillance interdisciplinaire sur les espaces littoraux dits « naturels et culturels ».

Confortée par le thème des Journées européennes du Patrimoine 2014 « Patrimoine naturel, patrimoine culturel » et par l'expérimentation interministérielle MCC/MEDDE du groupe de travail du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM) « Patrimoine culturel et risques Inondations », **la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel** (P. Vergain) et le bureau du littoral et du domaine maritime public naturel (H. Montelly) souhaitent engager ensemble la mise en œuvre **d'un projet original, de qualité et à fort enjeu sociétal.**

L'espace littoral, entre terre et mer, territoire fragile, riche en biodiversité et en biens culturels, soumis à de fortes pressions anthropiques et aux impacts du changement climatique est de nature à fédérer les deux ministères. **Ni Dictionnaire de la Mer, ni Encyclopédie du patrimoine maritime, le Vocabulaire du littoral – un ouvrage entre terre et mer (titre provisoire) - qui devrait rassembler environ 1300 termes- aura pour charge de dessiner les contours de cet espace hybride et de proposer des termes permettant de décrire le patrimoine du littoral *in situ*.**

**Ce projet d'édition s'inscrit dans la collection des « Principes d'analyse scientifique »** dont la forme des ouvrages est normée, et dont les principes sont définis dans *Les publications de l'Inventaire général du patrimoine culturel* comme « *une encyclopédie méthodique des termes utilisés dans tous les domaines de compétence de la direction de l'Architecture et du Patrimoine, et donc de l'Inventaire général (...). Chaque volume est consacré à un domaine distinct, dont il étudie le vocabulaire descriptif des œuvres et des techniques, analysé d'un point de vue typologique – termes fonctionnels ou structurels – ou technique selon un ordre de présentation méthodique et non alphabétique* ».

**Onze vocabulaires sont parus à ce jour dans la collection** : Céramique, Métal, Sculpture, Vitrail, Jardin, Objets, Mobilier domestique, Architecture, Espace Urbain, Voitures hippomobiles, Peinture et dessin qui, chacun ont fait date dans leur domaine respectif. Le Vocabulaire de l'Ornement est le dernier ouvrage paru (2014).

L'entrée de la thématique « Littoral » dans cette collection ouvre un nouveau type de Vocabulaire, liant environnement et patrimoine culturel dont la sémantique proposée devra être résolument transversale, interdisciplinaire et interministérielle.

Sans renoncer aux principes définis dans les vocabulaires (1. une approche typologique ou technique et 2. - un ordre des termes, méthodique et non alphabétique), le projet éditorial devra rendre compte des compétences développées au sein de chacun des deux ministères.

C'est ainsi que des thématiques nouvelles liées aux domaines des *écosystèmes, risques, patrimoine géomorphologique, paysages, génie végétal...* devront y prendre place et y être développées.

Au sein du Ministère de la Culture et de la communication, **Virginie Serna**, conservateur en chef du patrimoine, chargée de mission à la MIGPC et au sein du MEDDE, **Mireille Guignard**, adjointe au chef du bureau du littoral et du domaine public maritime naturel, sous-direction du littoral et des milieux marins (LM), Direction Eau et Biodiversité (DEB) à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)- assureront la coordination de ce projet.

L'intervention à trois voix (M. Guignard, C. Niesseron, V. Serna) rendra compte de l'avancée du projet, de ses premières définitions (territoire, chronologie, projet de plan, termes collectés ...), et de sa dimension patrimoniale souhaitée. Elle présentera aussi son ancrage au sein des deux ministères, identifiera les relations déjà établies avec les différents partenaires et offrira un premier aperçu de la qualité iconographique revendiquée.

# Le Vocabulaire du littoral

## - Un ouvrage entre terre et mer-

### Principes d'analyse scientifique

### Premières propositions

**Collection : Principes d'analyse scientifique**

**Editeur : Éditions du patrimoine**

**Parution prévue : 2018**

Le Vocabulaire du littoral dans les « Principes, méthodes et conduite de l'Inventaire général »

Les principes qui fondent en France la démarche de l'Inventaire général du patrimoine culturel s'appuient depuis sa création en 1964 sur trois constats : son caractère général, son ancrage topographique et son principe d'exhaustivité, dont l'argumentation se trouve rédigé dans une première édition des *Principes, méthodes et conduite de l'Inventaire* en 2001. En 2007, à l'occasion d'une seconde édition de l'ouvrage, ces principes furent redébattus dans le contexte de la décentralisation. En 2015, ils doivent être interrogés dans le cadre de la mondialisation, de l'entrée dans une nouvelle ère (l'Anthropocène) et d'une nouvelle dimension culturelle, « le grand partage », telle que définie par Philippe Descola.

L'usage d'un vocabulaire et d'une syntaxe communs d'analyse des œuvres constitue un élément pertinent d'un Inventaire national. L'Inventaire général est devenu ainsi au travers de la production de différents vocabulaire scientifiques, un producteur de normes reconnues établies à partir de dépouillements de textes anciens et modernes et de leur confrontation avec la diversité des patrimoines rencontrés sur le terrain. Grâce à cet ensemble normatif, l'Inventaire joue le rôle non seulement d'observatoire du patrimoine et de l'évolution des notions qui lui sont relatives mais de lieu conservatoire de la langue française dans ce domaine.

La conception des Vocabulaires par l'Inventaire général

La conception des *Vocabulaires* publiés dans la collection des *Principes d'analyse scientifique* répond au souci méthodologique de définir avec exactitude les termes utilisés tant dans la désignation et les techniques que dans la description des œuvres. Ces définitions sont accompagnées de figures facilitant la compréhension des définitions, ainsi que d'un important appareil de notes donnant la date d'apparition du terme, son étymologie et son acception dans les ouvrages spécialisés. Les onze volumes parus à ce jour peuvent se ranger en deux grandes catégories (même si certains relèvent, mais dans des proportions très inégales des deux catégories) : Les vocabulaires typologiques (Architecture, Objets civils domestiques, Mobilier domestique, Jardin, Espace urbain, Voitures hippomobiles) définissent formes et fonctions des œuvres et de leurs éléments constitutifs ; les Vocabulaires des techniques (Tapisserie, Sculpture, Vitrail, Art du métal, Céramique) définissent

quant à eux les matériaux et les termes se rapportant à leur mise en forme et à leur décor. Ces vocabulaires sont constitués selon un ordre de présentation méthodique et non alphabétique, les termes étant classés soit par techniques soit par catégories fonctionnelles, les distinctions formelles n'intervenant que comme critère second et éventuel de classification. (PMC, p. 193)

Ils participent par leur exhaustivité à l'élargissement du champ patrimonial en donnant à voir, dans toute sa diversité, l'entendue des patrimoines, parfois modestes, qui, sans notre capacité à les nommer et donc à les reconnaître, n'auraient pas d'existence. Les *Vocabulaires* ont aussi un caractère normatif qui vise à faciliter la connaissance des œuvres et à permettre des comparaisons. Cet effort de normalisation est accompagné par un très important travail lexicographique permettant de prendre en compte les variantes de nature linguistique, historique ou géographique,... Les *Vocabulaires* trouvent une traduction dans les thesaurus des bases de données qui organisent de manière beaucoup plus systématique et hiérarchisés les liens sémantiques entre les termes » (PMC, 2007, p. 61).

### Les atouts de l'approche topographique

L'enquête topographique dans le cadre de l'Inventaire général s'intéresse avant tout à ce qui existe, dans l'état et le lieu où les œuvres se trouvent au moment de l'enquête. Les œuvres étudiées occupent une place fixe dans l'espace, elles ont été créées pour un usage et en lieu précis. Cette place détermine un faisceau de relation entre elles et leur environnement (PMC, 2007, p.19). Le recensement, un des modes d'approche liées à l'Inventaire général, consiste à identifier tous les objets entrant dans le champ d'investigation défini préalablement à chaque enquête et à restituer une information minimale sur tous les objets. Pas de changements de perspective donc depuis 1964, multiplications des échelles déjà assumées, mais en revanche ouverture large vers l'Environnement, au sens de ce qui entoure, enveloppe, protège, se trouve aux abords de.

Ainsi l'approche topographique sur un territoire, principe méthodologique de l'Inventaire général permet par définition, un ancrage total et insécable du site culturel, de l'objet culturel sur son lieu topographique. La définition du *in situ* est ici entièrement justifié et conforté. L'inventaire est un constat et sa méthode est avant tout descriptive (PMC, 2007, p. 51)

## **Définition du littoral**

La notion de littoral est inconsciemment communément admise par tous, mais il n'existe pas de définition unique de ce territoire. L'observatoire national de la mer et du littoral propose plusieurs méthodes pour le délimiter sur terre comme en mer.

Que pouvons nous choisir ?

- l'approche par **les communes littorales** : la prise en compte des communes maritimes et d'estuaires pour appréhender le littoral terrestre présente plusieurs avantages - la liste des communes est définie par la loi n°86-2 du 3 janvier 1986, dite loi littoral. Elle est donc unique et permet l'ensemble des acteurs d'utiliser les mêmes référentiels géographiques. La maille communale est une maille bien identifiée pour l'ensemble des chercheurs. Suivant l'article 2 de la loi du 3 janvier 1986 sont considérées comme commune littorale « les communes de métropole et département d'outre-mer riveraines des mers et océans, des étangs salés, des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1000 ha<sup>1</sup> ; riveraines des estuaires et des deltas lorsqu'elles sont situées en aval de la limite de salure des eaux et participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux ... »<sup>2</sup>. Pour **les communes riveraines des mers et des océans**, la loi détermine directement la notion de commune littorale à partir de la constatation de la riveraineté. Les

---

<sup>1</sup>Nous ne retiendrons pas dans ce vocabulaire ces dernières.

<sup>2</sup>La liste de ces communes est fixée par décret en Conseil d'Etat, après consultation des conseils municipaux intéressés et avis du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

communes sont dites « communes littorales de plein droit ». Pour **les communes riveraines des étangs salés**, la loi implique sans l'organiser, que l'on est bien en présence de plans d'eau salée, comportant une faune et une flore maritimes, ouverts en permanence sur la mer.

- l'approche par **les rivages de faible altitude** : la prise en compte des territoires situés en bord de mer et à basse altitude pour définir le littoral est séduisante mais difficile à mettre en œuvre. Sur les littoraux bas, la courbe de niveau « 5m » peut se situer très loin des côtes, tandis que pour les côtes à falaises ; la courbe de niveau se confond avec le trait de côte.

- un espace géographique définie en fonction de la **distance à la mer** : cela passe par la définition de lignes équidistantes au rivage.

Plusieurs autres définitions sont possibles.

Les géographes considèrent le littoral en tant qu'« espace influencé par les forces marines agissant au contact du continent»<sup>3</sup>, et « jusqu'à une distance qui englobe les activités quotidiennes et immédiates des hommes vivant sur la côte elle-même»

**F. Péron, géographe** « Au cours des temps, des expressions se sont succédées. Après le terme latin d'origine, : *litus, litoris* la rive, on a parlé de *bord* puis de *rivage de la mer* en faisant référence à l'ordonnance de la Marine de 1681. Aujourd'hui, la profondeur de l'interface prise en compte à tendance à s'épaissir avec les expressions de « zones côtières », et de « régions côtières » qui restent floues également. Le besoin créant l'usage, une expression officielle apparaît dans la loi « Littoral » de 1986 fondée sur la reconnaissance du « Littoral » comme unité géographique spécifique. La loi littoral prend en compte les communes littorales (883 communes maritimes et 87 communes d'estuaires), elle introduit aussi la notion d'espaces rétro-littoraux.

Le littoral peut être compris comme un espace linéaire composée de trois éléments qui fonctionnent en étroite dépendance :

- **l'arrière-côte** est la partie terrestre, toujours émergée, qui borde le littoral. Elle est toujours influencée par la proximité de la mer. Il faudra veiller à limiter l'arrière côte à l'ensemble des terres, aux ensembles paysagers construits directement en lien avec le maritime.

- **Le trait de côte** et l'estran

- **l'avant côte** submergée en permanence.

Cette définition ne rend pas compte ou peu des milieux estuariens.

Autres définitions :

- Pour les géomorphologues, le littoral est **l'espace compris entre les plus hautes et les plus basses mers**

- pour les botanistes, c'est la **zone située entre 0 et 200 m d'altitude** ;

- pour les juristes, il s'agit du **champ d'application d'un régime juridique** et non les limites d'une juridiction spatiale.

Choix à faire avec le MEDDE : travail sur l'interface terre mer

Le littoral est le seul mot qui conçoit le contact entre terre et mer comme une zone avec une dynamique à maîtriser.

A noter : Marc Pabois (MCC – patrimoine maritime et fluvial ) se basait sur la définition du littoral

---

<sup>3</sup> « Littoral », dans GEORGE, Pierre, Dictionnaire de la géographie, Paris, PUF, 1970, rééd. 1990, 510 p., voir page 282.

donnée par la loi Littoral pour identifier le cadre géographique de l'Inventaire<sup>4</sup>.

## Constitution du corpus

L'ouvrage devra réunir environ 1300 à 1700 termes répartis en entrées, utiles pour désigner, décrire et analyser les éléments naturels et culturels composant le littoral, visibles de la surface ou sous les eaux. Il s'agit de ne présenter que les termes qui sont spécifiques au littoral, ce qui « fait » littoral.

**Couverture chronologique** : A voir

**L'espace géographique** : le territoire métropolitain (DOM-Rom, POM, COM compris<sup>5</sup>). Seront donc étudiés les littoraux de la France métropolitaine, de Guyane française, Guadeloupe, La Réunion, Martinique, Mayotte (DROM) ainsi que Saint-Pierre-et-Miquelon (COM).

Se poser la question des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf), les TAAF ou Terres Australes et Antarctiques Françaises, qui constituent depuis 1955, un territoire d'outre-mer de la France, composé de trois districts insulaires du sud de l'Océan Indien : Kerguelen, Crozet et Saint-Paul-et-Amsterdam et d'une portion du continent antarctique : la Terre Adélie. La loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ajoute un cinquième district aux Terres australes et antarctiques françaises, celui tropical des îles Éparses (Tromelin, Europa, Bassas da India, Glorieuses, Juan de Nova).

L'ensemble de ces terres procure à la France une Zone Economique Exclusive (ZEE) de plus de 2 300 000 de km<sup>2</sup> riches en ressources marines, qui contribuent à donner à la France la deuxième emprise maritime au monde après les États-Unis.

**Hors corpus** : Ne sont pas retenus les champs suivants : **faune, flore, bateaux, événements climatiques, représentations artistiques du littoral, villégiature** soit en raison de la densité des termes afférents soit en raison de l'existence de travaux déjà réalisés sur ce thème (Villégiature).

## Spécificité du Vocabulaire du Littoral

Le corpus de terme devra permettre de désigner, décrire et analyser le littoral dans toutes ses composantes, des 24 milles nautiques à l'arrière-pays. La transversalité de cet espace sera un des atouts de ce vocabulaire, permettant une approche renouvelée d'un territoire dont de nombreux composants ont déjà été abordés dans les publications de l'Inventaire général du patrimoine culturel (Architecture et Espace urbain en particulier).

**Ce vocabulaire ne présentera pas** les techniques utilisées sur le littoral comme la dépoldérisation ou l'écoplage<sup>6</sup> ni les concepts comme celui de la maritimité mais il contiendra les objets liés à ces techniques et concepts (polder, plage,...).

---

<sup>4</sup>Pabois Marc, « les patrimoines culturels dans l'environnement marin », Le patrimoine culturel et la mer, tome 1, L'harmattan, 2002.

<sup>5</sup>DOM -ROM : département et région d'outre-mer (Guyane française, Guadeloupe, La Réunion, Martinique, Mayotte) ; COM : collectivité d'outre-mer territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Sont donc écartées – a priori les POM pays d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie), la Polynésie française ; La collectivité d'outre-mer de Wallis-et-Futuna et les TOM territoires d'outre-mer (Terres australes et antarctiques françaises), ainsi que les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

<sup>6</sup>L'écoplage est une technique d'origine danoise relevant des techniques de lutte contre l'érosion maritime par drainage gravitaire des estrans.



L'entrée du patrimoine morphologique (ex : le *tombolo* double qui joint la plaine côtière à l'île de Porquerolles, la *grande flèche* du Hourdel, *vallée fossile* de l'île de la Réunion, ...), au travers des thématiques « les formes du littoral », « la mitigation »<sup>7</sup> et les nombreux nouveaux objets liés à la mondialisation de l'espace portuaire en particulier vont avoir pour conséquence l'intégration de termes nouveaux, composites parfois et anglophones (*wharf*, ...).

Ils ont leur place dans un principe d'analyse scientifique s'ils participent à une lecture du paysage in situ. On insistera sur la valeur environnementale des équipements composant le littoral (rôle dans la dynamique sédimentaire,...).

Seront ainsi convoqués au sein de ce vocabulaire les termes permettant de décrire les paléformes conservés dans les paysages du littoral.

### **Les champs :**

De façon provisoire à ce jour, trois grandes parties semblent pouvoir être identifiées

Première partie : **Identités**

Seconde partie : **Usages-Pratiques-Fonctions**

Troisième partie : **Paysages**

Leur déclinaison est en cours.

## **Analyse d'un terme et iconographie**

Chaque terme fait l'objet d'une **illustration de grande qualité**. Les iconothèques du Ministère de la culture, des services de l'Inventaire en région, du Conservatoire du Littoral et des espaces lacustres, du MEDDE, du musée national de la Marine et autres partenaires seront largement sollicitées. Des conventions pourront être mise en place pour l'utilisation de ces images.

On insistera sur l'accompagnement de certains termes par des photographies aériennes, carte, dessin, profil en long ou image satellitaire, bloc-diagramme schématique composite pour illustrer la définition des formes du littoral nécessaire pour la saisie des territoires du littoral. Parce qu'elle délivre immédiatement un grand nombre d'informations, qu'elle enregistre les apparences et autorise les comparaisons stylistiques et formelles, ainsi que l'appréhension des proportions, la photographie reste le binôme indispensable de l'analyse du terme. Elle se fait aussi témoin de l'état d'un objet, d'un site et peut servir de repère pour mesurer l'entendue des modifications.

Pour chaque **terme**, une définition concise est donnée. Si une définition existe déjà au sein des outils de l'Inventaire général (thésaurus, PAS, ...), elle sera reprise et complétée si nécessaire. Les définitions sont hiérarchisées sur trois niveaux

- **une définition d'ordre générale**

qui peut contenir des définitions de termes qui lui sont liés

- un **commentaire**, plus ou moins long, précisant l'étymologie du terme, son apparition (première mention) et son emploi par les usagers (MEDDE et MCC), sa spécificité par rapport à un territoire.

Les **déclinaisons vernaculaires** pourront être développées pour certains termes.

Deux rubriques peuvent, si nécessaires, suivre le commentaire :

***termes proches***

***voir aussi***

le renvoi à sa définition dans un autre *Vocabulaire* sera mentionné.

La traduction des termes en langue anglaise et en langue espagnole, italienne est requise.

---

<sup>7</sup>La mitigation est la mise en œuvre de mesures destinées à réduire les dommages associés à des risques naturels ou générés par les activités humaines.

Aujourd'hui, 768 termes ont déjà été recensés, plusieurs réunions mises en place et des fonds iconographiques déjà sollicités.  
Le travail doit se poursuivre, le séminaire de l'INP en est une étape.

**Un littoral, des littoraux**  
**Le patrimoine naturel et culturel du littoral**  
7 au 9 octobre 2015  
Rochefort

*INP Département des conservateurs, formation permanente*



## Un programme des intervenants

**Martine Acerra**, historienne, professeure des universités, Université de Nantes

**Cyrille Billard**, conservateur en chef du patrimoine, Service régional de l'archéologie, DRAC Basse-Normandie

**Tim Boursier-Mougenot**, Paysagiste Conseil de l'État, Direction de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de l'Ecologie

**Florence Dubois**, animatrice de l'architecture et du patrimoine, ville de Rochefort

**Marc Duncombe**, chef du Département de l'action foncière, Conservatoire du littoral

**Jean Favenc**, ancien responsable de la mission littoral à l'Office national des forêts

**Michel Marty**, architecte urbaniste

**Alain Miossec**, géographe, recteur honoraire, professeur émérite des universités, Université de Nantes

**Lionel Mottin**, chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de Charente-Maritime

**Marine Musson**, responsable de la mission « Valorisation du patrimoine », Conservatoire du littoral

**Cécile Niesseron**, éditrice et iconographe free-lance chez Cécile Niesseron-Brenot

**Françoise Péron**, géographe, professeure émérite des universités, Université de Bretagne occidentale

**Benoît Poitevin**, directeur de l'Ecomusée du marais salant, Président de Sel traditionnel, Route de l'Atlantique

**Grégory Quenet**, professeur d'histoire de l'environnement, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, membre de l'Institut Universitaire de France

**Denis Roland**, Attaché de conservation du patrimoine, Musée national de la Marine-école de médecine navale, Rochefort

**Cécile Sauvage**, conservateur du patrimoine, responsable littoral Manche et Mer du Nord, DRASSM, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication

**Yannis Suire**, conservateur en chef du patrimoine, service de l'inventaire général du patrimoine culturel de la Région Poitou-Charentes

**Florence Verdin**, chargée de recherche au CNRS - UMR 5607 AUSONIUS, Université Bordeaux 3

**Fernand Verger**, géographe, professeur émérite de l'École normale supérieure, membre du conseil scientifique du Conservatoire du littoral

# Le contexte de la formation

du côté Ministère de la culture

## Un parcours scientifique et patrimonial

De l'objet au territoire  
De l'entité au paysage  
De l'épave au site fluvial

De l'archéologie navale à l'archéologie nautique

Du patrimoine maritime au patrimoine littoral

## S'appuyer sur des démarches déjà acquises

- la montée en puissance de l'histoire environnementale
- L'engagement des formations de l'Institut national du patrimoine
- La demande institutionnelle forte d'un **projet d'opération nationale d'Inventaire général du patrimoine culturel littoral** par la direction de l'architecture et du patrimoine (2007).

# PROJET D'OPÉRATION NATIONALE D'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL LITTORAL

## RAPPORT D'ÉTUDE

par

CÉLINE FRÉMAUX  
(mars & juillet 2007)

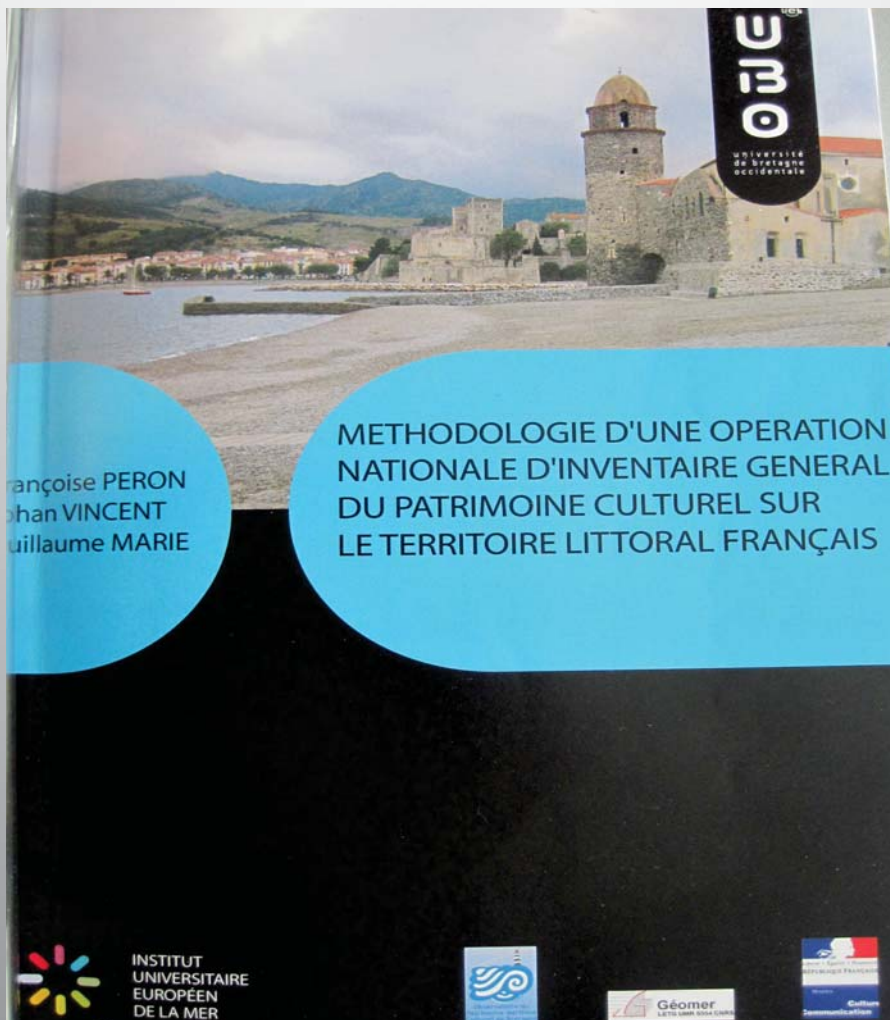
Ce rapport a été rédigé par Mlle Céline Frémaux, docteur en histoire de l'art, titulaire du concours d'attaché de conservation du patrimoine, spécialité inventaire, à la demande de la Direction de l'architecture et du patrimoine (sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information) en collaboration avec l'Observatoire du littoral. Ce travail est une des étapes préalables au lancement d'une opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral.



DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE, DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION

Pilotage et suivi scientifique :

Georges Coste, Bernard Toulhier et Philippe Vergain (SDARCHETIS) ;  
Sébastien Colas (observatoire du littoral).



METHODOLOGIE D'UNE OPERATION NATIONALE  
D'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL  
SUR LE TERRITOIRE LITTORAL FRANÇAIS

Françoise Péron  
Johan Vincent  
Guillaume Marie

Décembre 2009

Ont également collaboré à ce rapport :

Florence Desprez  
Nicolas Bernard

**Observatoire du patrimoine maritime culturel de Bretagne**

Laboratoire Géomer – LETG UMR 6554 CNRS

Université de Bretagne Occidentale

Institut Universitaire Européen de la Mer  
Technopôle Brest-Iroise - Place Nicolas Copernic

29 280 Plouzané

tél. : 02 98 49 86 20

courriels : [francoise.peron@univ-brest.fr](mailto:francoise.peron@univ-brest.fr) ; [johan.vincent@univ-brest.fr](mailto:johan.vincent@univ-brest.fr) ; [guillaume.marie@univ-brest.fr](mailto:guillaume.marie@univ-brest.fr)



1

- Signalisation et surveillance des côtes
  - Défense militaire des côtes
  - Protection contre l'érosion côtière
  - **Transit terre/mer**
  - Production primaire et commercialisation des produits de la mer et de l'agriculture
  - Vie des populations littorales
  - Activité balnéaire de loisirs et de santé
  - Pratique religieuse, mémorielle et expressions légendaires
  - Activités scientifiques et muséales

# Le séminaire INP: une étape dans l'avancement du projet

Objet : Projet de partenariat entre le ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) pour l'élaboration d'un **Vocabulaire du Littoral** (Engagement du Grenelle de la Mer n° 104.h. : « Réaliser et publier des ouvrages de vocabulaires et glossaires du littoral et de la mer »)

*Le Vocabulaire du littoral - Un ouvrage entre terre et mer-*

Un ouvrage qui se situe dans une collection « Vocabulaires » (21,5 x 30, 5 cm) relié sous jaquette, éditée avec le soutien de la direction générale des Patrimoines du ministère de la culture et de la communication.



## Grenelle de la mer

Large consultation et rapport des tables-rondes des 10 et 15 juillet 2009

Objectif :

Mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et de communication à destination du grand public

Engagement n°104 : Favoriser les initiatives et les contacts directs du public avec la mer, ainsi que l'information et la sensibilisation des différents publics aux enjeux marins

**104.h. Réaliser et publier des ouvrages de vocabulaires et glossaires du littoral et de la mer.**



La table ronde n° 1 du Grenelle de la Mer, le 10 juillet 2009, présidée par Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

## Des enjeux

Territoire vaste, divers, riche, fragile et convoité



## Des politiques publiques pour l'aménagement, la protection et la conservation, la gestion du littoral

**1958** la DATAR

1975 le Conservatoire du littoral

1982 convention de Montego Bay

**1986** la Loi littoral

1992 Directive « Habitats-Faune-Flore »

2006 Agence des aires marines protégées

2008 Grenelle de la mer

Directive cadre stratégique pour les milieux marins

2009 Directive « oiseaux »

...Plans d'actions et stratégies ...

dont la Stratégie nationale pour la mer et le littoral (2015)





# ...qui engage des missions, disciplines et compétences spécifiques

- gestion intégrée du **trait de côte**
- gestion du **domaine public maritime**
- préservation de la **biodiversité marine**
- préservation du littoral et **maîtrise de l'urbanisme** sur les côtes
- **planification** des activités et des usages, du développement urbain...
- Schéma de **mise en valeur de la mer**
- **prévention des risques littoraux**
- plan d'actions sur les **zones humides** (mangroves, marais littoraux...)
- plan d'actions contre le **changement climatique**
- transition énergétique et **énergies marines renouvelables**
- **pêche, aquaculture, plaisance, navigation, signalisation...**
- **ports...**

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

**Ségolène Royal**

Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche  
**Alain VIDALIES**

Déléguée interministérielle à la forêt et au bois  
**Sylvie ALEXANDRE**

Déléguée interministérielle au développement durable  
**Laurence MONNOYER-SMITH**

Secrétaire général de la mer  
**Michel AYMERIC**

Conseil général de l'environnement et du développement durable  
**Patrice PARISE**

Inspection générale des affaires maritimes  
**Laurent COURCOL**

Délégation à la mer et au littoral  
**N...**

Administration centrale

Secrétariat général  
Haut fonctionnaire de défense et de sécurité  
**François ROL-TANGUY**

- Direction des affaires européennes et internationales
- Direction des affaires juridiques
- Direction de la communication
- Direction des ressources humaines
- Service du pilotage et de l'évaluation des services
- Service des politiques supports et des systèmes d'information
- Service des affaires financières
- Service de défense, de sécurité et d'intelligence économique
- Délégation ministérielle à l'accessibilité

Commissariat général au développement durable  
**Laurence MONNOYER-SMITH**

- Direction de la recherche et de l'innovation
- Service de l'observation et des statistiques
- Service de l'économie, de l'innovation et de l'intégration du développement durable
- Délégation au développement durable

Direction générale de l'énergie et du climat  
**Laurent MICHEL**

- Direction de l'énergie
- Service climat et efficacité énergétique

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer  
**François POURARD**

- Direction des infrastructures de transport
- Direction des services de transport
- Direction des affaires maritimes
- Service de l'administration générale et de la stratégie

Direction générale de l'aviation civile  
**Patrick CANDIL**

- Direction du transport aérien
- Secrétariat général
- Direction des services de la navigation aérienne
- Direction de la sécurité de l'aviation civile

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture  
**Fédéric QUELJAR DELAHAYE**

- Sous-direction des ressources halieutiques
- Sous-direction de l'aquaculture et de l'économie des pêches

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature  
**Paul DELDUC**

- Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
- Direction de l'eau et de la biodiversité
- Service des affaires générales et de la performance

Direction générale de la prévention des risques  
**Patrick BLANC**

- Service des risques technologiques
- Service de la prévention des nuisances et de la qualité de l'environnement
- Service des risques naturels et hydrauliques

Services territoriaux

Niveau régional, interrégional ou interdépartemental

- Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) en Île-de-France
  - Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DREA)
  - Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRHL)
  - Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE)
- Directions interdépartementales des routes (DIR)
- Directions interrégionales de la mer (DIRM) pour la métropole

Niveau départemental\* interministériel

- Interministériel
  - Directions départementales des territoires (DDT)\* ou directions départementales des territoires et de la mer (DDTM)\*
- Pour certaines missions :
  - Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS)\*
  - Directions départementales de la protection des populations (DDPP)\*
  - Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)\*

En outre-mer

- Directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) Guadeloupe - Guyane - Martinique - Mayotte - La Réunion
- Directions de la mer (DM) Guadeloupe - Guyane - Martinique - Sud océan indien
- Direction des territoires, de l'alimentation et de la mer (DTAM) Saint-Pierre et Miquelon



# Un territoire soumis à des aléas naturels forts et donc des risques littoraux intenses : submersions, cyclones, tsunamis...

2007 Directive Inondation

**2010 Tempête Xynthia**

2011 Plan de submersions rapides



Baie de Wissant  
le front de mer  
© Conservatoire  
du littoral



## Nécessité d'un changement de paradigme : passer d'une « lutte contre la mer »...à une « adaptation aux phénomènes naturels »

Contexte :

Accroissement de la démographie et nouveaux usages, nouveaux enjeux ...

Dynamique côtière et mobilité du trait de côte, mouvements sédimentaires...

Changement climatique, hausse du niveau de la mer ...



Bunkers, Vestiges du mur de l'atlantique  
Marqueur historique du recul du trait de côte



Vias  
Languedoc Roussillon

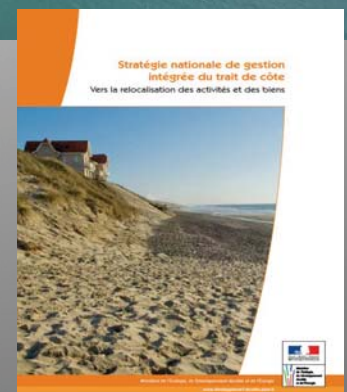
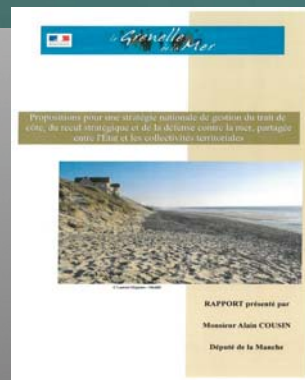
# Changement de pratique

Un enjeu important : la gestion intégrée qui nécessite transversalité et transdisciplinarité sur l'interface terre/mer

Anticiper les urgences de demain et mettre en place des stratégies partagées

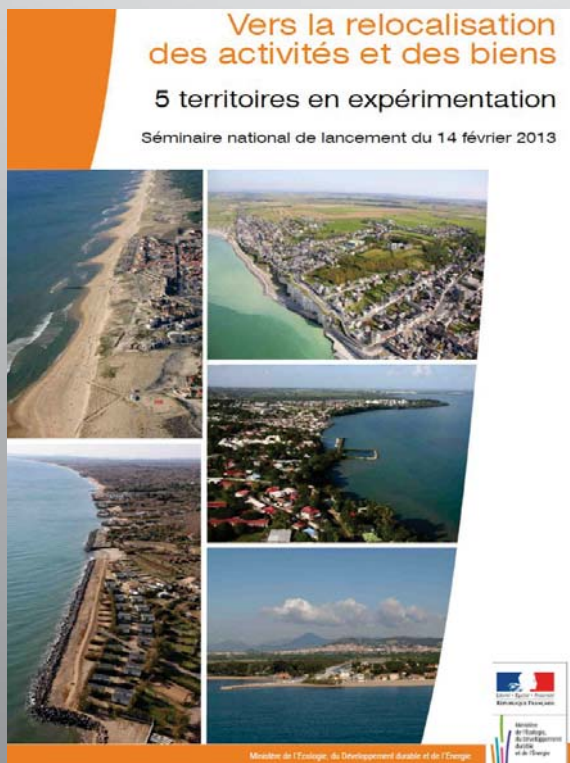
2012 Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte

Stratégie départementale du domaine public maritime

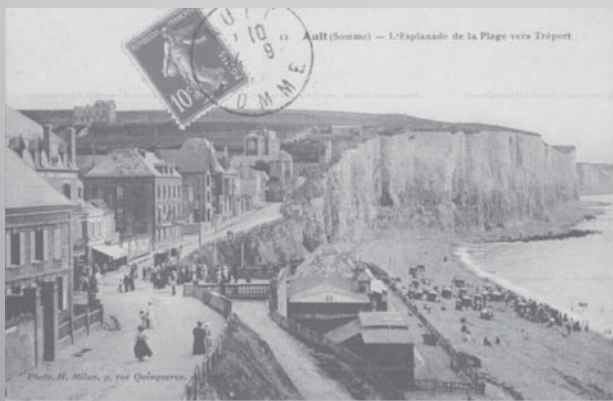
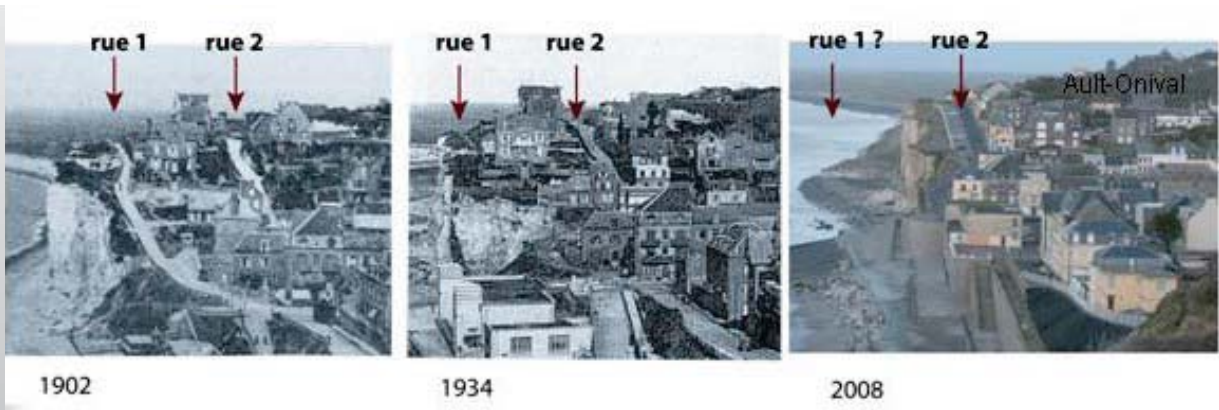


Appel à projets en cours :

la relocalisation ou recomposition spatiale des territoires soumis aux risques littoraux



# Ault (Somme)



La question de la disparition du patrimoine balnéaire, de la transformation du paysage des falaises et du front de mer, de l'invention d'un nouveau mode d'habiter sur des territoires « en recul »

Développer la connaissance, la mémoire et l'observation, pour un appui à une nécessaire sensibilisation et pédagogie

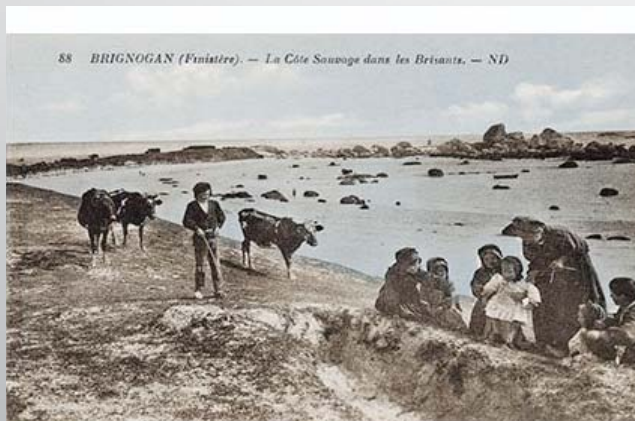
Les observatoires du trait de côte en cours de création et de consolidation

- organisation d'un réseau national des observatoires locaux
- valorisation d'observatoires photographiques
- ...

*-Exemple  
Observatoire du paysage  
de Daniel Quesney*



Villerville



Brignogan



Dieppe

# Le Vocabulaire du littoral : quels enjeux pour le ministère de l'écologie ?

Glossaires déjà existants, suivant les thématiques...

Enjeux à plusieurs niveaux :

- sensibilisation et pédagogie pour le grand public
- transversalité et pluridisciplinarité : partage des concepts
- valorisation et reconnaissance des entités patrimoniales

Expérimentation sur les espaces naturels, paysages...

- clarification de la terminologie sur des champs restés dans « l'ombre scientifique ou technique »

## Principes, méthodes et conduites de l'Inventaire général du patrimoine culturel

- Caractère général
- Ancrage topographique
- Principe d'exhaustivité

- Les Vocabulaires : **un ensemble normatif**

«...très important travail lexicographique permettant de prendre en compte les variantes de nature linguistique, historique ou géographique,... » (PMC, 2007, p. 61).

# Les Vocabulaires



## Le Vocabulaire du Littoral

### Comment inscrire cet ouvrage dans la collection ?

- La définition du territoire : Quel littoral ?
  - Les communes littorales ?
  - Arrière-côte/trait de côte/avant-côte ?
  - ...
- Constitution du corpus : combien de termes ?
- Couverture chronologique ?
- Quel espace géographique ?
  - La France métropolitaine, Guyane française, Guadeloupe, la Réunion, La Martinique, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon ?
  - Et les Terres Australes françaises ?
- Du « hors corpus » ?
  - faune, flore, bateaux, événements atmosphériques, représentations artistiques

### Trois catégories de communes littorales

- les communes littorales de plein droit, c'est-à-dire les communes riveraines des mers et océans, des étangs salés et des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1.000 hectares ;
- les communes potentiellement littorales, c'est-à-dire les communes riveraines des estuaires et des deltas lorsqu'elles sont situées en aval de la limite de salure des eaux et participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux
- les communes qui, ne disposant pas de façade maritime, participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux

17189	<a href="#">Hiers-Brouage</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	
17190	<a href="#">L'Houmeau</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	
17207	<a href="#">Loix</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	<a href="#">Ile de Ré</a>
17219	<a href="#">Marennes</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	
17222	<a href="#">Marsilly</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	
17225	<a href="#">Les Mathes</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	
17230	<a href="#">Meschers-sur-Gironde</a>	Estuaire	Commune du décret Estuaire	Gironde RD
17237	<a href="#">Moëze</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	
17247	<a href="#">Mornac-sur-Seudre</a>	Mer	Commune sur un estuaire en aval de la limite transversale de la mer	<a href="#">Rivière Seudre</a>
17248	<a href="#">Mortagne-sur-Gironde</a>	Estuaire	Commune du décret Estuaire	Gironde RD
17264	<a href="#">Nieul-sur-Mer</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	
17265	<a href="#">Nieulle-sur-Seudre</a>	Mer	Commune sur un estuaire en aval de la limite transversale de la mer	<a href="#">Rivière Seudre</a>
17286	<a href="#">Les Portes-en-Ré</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	<a href="#">Ile de Ré</a>
17297	<a href="#">Rivedoux-Plage</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	<a href="#">Ile de Ré</a>
17299	<a href="#">Rochefort</a>	Estuaire	Commune du décret Estuaire	Fleuve Charente
17300	<a href="#">La Rochelle</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	
17306	<a href="#">Royan</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	
17318	<a href="#">Saint-Clément-des-Baleines</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	<a href="#">Ile de Ré</a>
17323	<a href="#">Saint-Denis-d'Oléron</a>	Mer	Commune riveraine de la mer ou d'un océan	<a href="#">Ile d'Oléron</a>
17325	<a href="#">Saint-Dizant-du-Gua</a>	Estuaire	Commune du décret Estuaire	Gironde RD
17328	<a href="#">Saint-Fort-sur-Gironde</a>	Estuaire	Commune du décret Estuaire	Gironde RD

## Spécificité du Vocabulaire du Littoral

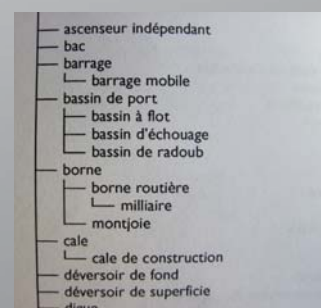
Le corpus de terme devra permettre de désigner, décrire et analyser le littoral dans toutes ses composantes, des 24 milles nautiques à l'arrière-pays.

La transversalité de cet espace sera un des atouts de ce vocabulaire

Entrée du patrimoine morphologique (*tombolo, grande flèche, vallée fossile,...*)



# Des thesaurus déjà existant



## ensemble du génie civil 16.01.

TG génie civil>  
 TS aqueduc  
 canal  
 chaîne d'écluses  
 chemin de halage  
 <équipement urbain>  
 port  
 réseau de navigation  
 rivière aménagée  
 route  
 site d'écluse  
 téléferique  
 voie ferrée  
 voie navigable

DENO, PART, REMA

Ensemble formé d'édifices ou d'ouvrages d'ingénierie civil, de réseaux.

AAT civil engineering + complexes  
 RCHME no equivalent

## aqueduc 16.01.01.

TG ensemble du génie civil  
 TA pont aqueduc  
 DENO, PART

Conduite d'eau. L'aqueduc peut être souterrain ou porté au-dessus du sol par une suite d'arcades.

*Ne pas appeler aqueduc mais pont aqueduc les sections aériennes de la conduite d'eau.*

## canal de navigation 16.01.02.01.

TG canal  
 TS bief  
 chenal

DENO, PART

Canal créé pour la navigation. Le canal de navigation se définit par opposition aux rivières, naturelles ou aménagées.

AAT +/- canals  
 RCHME +/- canal

## bief 16.01.02.01.01.

EP <bief de navigation>  
 TG canal de navigation  
 TS gare d'eau

DENO, PART

Fraction d'un canal de navigation comprise entre deux écluses.

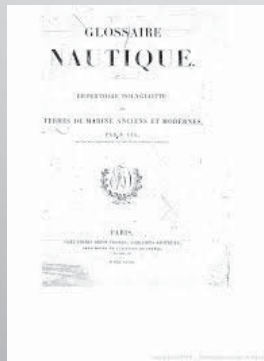
*Ne pas confondre avec le bief de dérivation, amenant l'eau à un moulin.*

indépendant

mobile  
 port  
 à flot  
 d'échouage  
 de radoub

routière  
 milliaire  
 ie

construction  
 e fond  
 e superficie



- Glossaire nautique : répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes ([Reprod.]) / par A. Jal, (1795-1873) - Éditeur : F. Didot frères (Paris) - 1848

1596 GLOSSAIRE NAUTIQUE.

**J.**

**JETER UN MORT A LA MER.**—V. Hechar a la mar.

**JEU PARTY,** fr. anc. s. m. « Est lorsque l'une des personnes ayant part à un vaisseau, demande en jugement que le tout demeure à celui qui fera la condition de l'autre meilleure, et ne voulant plus demeurer en société avec un autre, le met en action » (l'acienne) pour faire Jeu party, c'est à dire : Donnez moy tant de ma part, ou je vous donneray tant de la vôtre, ou bien on fera estimer les parts. » *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. xvii<sup>e</sup> siècle, Arch. de la Mar. — On voit que le Jeu parti était une licitation à fin de rachat des actions d'autrui, ou à fin de vente complète de la part que l'on possédait dans un navire. *Jeu parti* signifiait : Jeu partagé ou Jeu égal, Jeu dont les chances étaient pour l'un comme pour l'autre des associés qui voulaient liciter.

**JIMELGA,** esp. s. f. (Forme de *Jumela*, fait de *Gemelo*, dont l'etymologie est dans le lat. *Geminas*.) Jumelle (V. Ximelga). — *Jumigar*, esp. v. a. Jumeler un mât, une vergue, les bariques de jumelles.

**JOUETTE,** fr. anc. s. f. (Diminut. de *Jouc*.) Jumelle. — Des Jouettes, c'est quand un mast est officieusement on y met des gardes que l'on lie bien fort. » *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. du xvii<sup>e</sup> siècle, Arch. de la Mar.

**L.**

**LIEUTENANT DE VAISSEAU,** fr. s. m. L'Ordonnance du 1<sup>er</sup> janvier 1786 fixe le nombre des officiers de ce grade à 680. — V. Uniforme.

**LOTSNING,** suéd. s. f. (De *Lots*, holl. *Loods*, Pilote.) Pilotage. — *Lotsningar* signifie : Droit de pilotage. (*Penninquir*, Argent, de l'angl.-sax. *Penng*, *Penig*, *Pensing*, Sou.)

**M.**

**MATRE,** fr. anc. s. f. (Du vénit. *Maistra*. [V. p. 655.]) Lisse, Précinte. — Ce terme, qui manque à tous les Dictionnaires de marine que nous avons pu consulter, se lit, p. 44, t. 1<sup>er</sup> des *Voyages du baron de la Hontan*, dans l'Amérique septentrionale, 1683-1689 (2<sup>e</sup> édit., 1728). — Outre cela il régnait à droite et à gauche d'un bout du canon à l'autre, deux Matres ou précintes dans lesquelles sont enclissées les pointes des varangues et où les huit barres qui lient et traversent le canon sont attachées. (*Lette*, vi, sur les volutes du Canada qui sont des caouts d'écorce de bouleau. » *Montreal*, 20 juin 1684.)

**MAJOR DE VAISSEAU.**—V. Uniforme.

**MARANGONE,** ital. s. m. Outre l'acception de ce mot que nous avons donnée ci-dessus, p. 974, *Marangone* en a une autre. Il désigne le Plongeur. Dans ce sens, il semble venir de *Mare*.

**MARE DE BATTER,** bas lat. s. n. Surnom donné à la mer des Antilles. — *Ista insula vocatur insula de Antillis; et dicit Plato, qui fuit magnus et sapiens philosophus, quod hæc insula solebat tam magna facere fere ut Africa, et dicit quod in hoc mari suff. valde magna debatimenta currentum, qui curabant super hæc insulam arenosam, propter quas arenas quasi predicta insula effundavit volumine Dei; et istud mare vocatur Mare de batter.* » Ms. de 1535, Arch. roy. de Turin.

**MÂT,** fr. s. m. A propos du *Henri Grâce à Dieu*, dont la figure gravée se trouve dans l'*Histoire de l'architecture vâle*, par Charneck, M. Francis Steinitz dit, après ce mot (p. 177 de son ouvrage intitulé : *The ship, its or and progress*) : « The masts were fire in number, inclu of the bowsprit, an usage which continued in the f rates without alteration till nearly the end of the reign Charles I, they were with out division, in conformity to those which had been in unimproved use from the car ages, » Charneck et M. Steinitz commentent ici un erreur. Comment oteils pu croire qu'un vaisseau de grandeur était au moins égale à celle d'un de nos mode vaisseau de 80 canons, pouvait avoir des Mâts d'une s pièce, ou, selon l'expression usitée, d'un seul brin ? (V. B *Le Henri Grâce à Dieu*, ainsi que tous les grands navire son temps, avait des Mâts de hune sur ses bas Mâts, et Mâts de perroquet sur ses Mâts de hune. Si M. Fra Steinitz, qui a fait à notre *Archéologie navale* l'honneur la citer bien souvent, s'était arrêté un moment au docu anglais que nous y avons publié (p. 278, t. II), il au trouvé, dans cet inventaire d'une grande barque, fai 6 oct. 1532, la mention suivante qui l'aurait désabli « Item, a top Mast, and a top sayle. » Lorsqu'une bar avait un Mât de hune, comment imaginer qu'un vaisseau haut bord n'en avait pas ? Autre chose, les caravelles Christophe Colomb (1493) avaient au-dessus du Mât de saing, un Mât de hune portant une « vela de gavia » (*nav.*, t. II, p. 231); et les caravelles étaient de bien p navires, comparés aux vaisseaux de la taille du *Henri C à Dieu*.

**MERGULIAR-SE,** port. v. (Du lat. *Mergere*, Enfi dans l'eau.) Plonger. — *Mergulharos*, s. m. Plongeur.

**MODÈLE,** fr. s. m. (V. ci-dessus, p. 1011.) On lit, art d'une *Ordonn.* du 1<sup>er</sup> avril 1786, concernant les élèves genieurs (V. Uniforme) : « La salle de marine établi Louvre, et dans laquelle sont réunis les modèles des di rents bâtimens de mer et machines à l'usage de la mar sera particulièrement attachés à l'École des élèves ingéniur comme un dépôt utile à leur construction. » On voit qu Musée naval, établi au Louvre par une ordonnance du (Charles X), rendue le 19 janvier 1828, n'était pas une titution nouvelle en France. A l'étranger, quelque chose analogue existait depuis longtemps; nous avons vu, en 1 et 1841, ce que les années, l'occupation étrangère et révolutions ont épargné des belles et riches collection: modèles formés dans les arsenaux de Gènes et de Ve pendant le xvii<sup>e</sup> siècle.


**N.**

**NAVIERE,** fr. anc. s. f. et m. Navire. — « Capitai ceste sera pour vous advertir en amy coment monseign de Reuix. » (*Adrien comte de Reux*) « s'est hier soir eu moi dola de vous, disant que les baillifs de Vlissingh (Flessingue) de Ermuyde et de la Verre se sont plaints vous, achavoir celluy de Vlissinghes soubstante que riez gasté sa Navière, a cause de quoy il vous volloit ty en procès, y adjoignant ledit de Vlissinghes que aussit réillement aviez gastée celle de monseigneur de Reuk. Cel de Ermuyde soubstante que lui faiziez tort de dire que cables et cordailles par luy délivravz n'estoient point de soufflement. » (*Gremicet; d'Estouffer*, bas lat. *Stufflare*) « de la Navière de mon dit seigneur n'estoient point bons

Jacques Rossiard

# Dictionnaire du Rhône médiéval

Identités et langages, savoirs et techniques des hommes du fleuve (1300-1550)

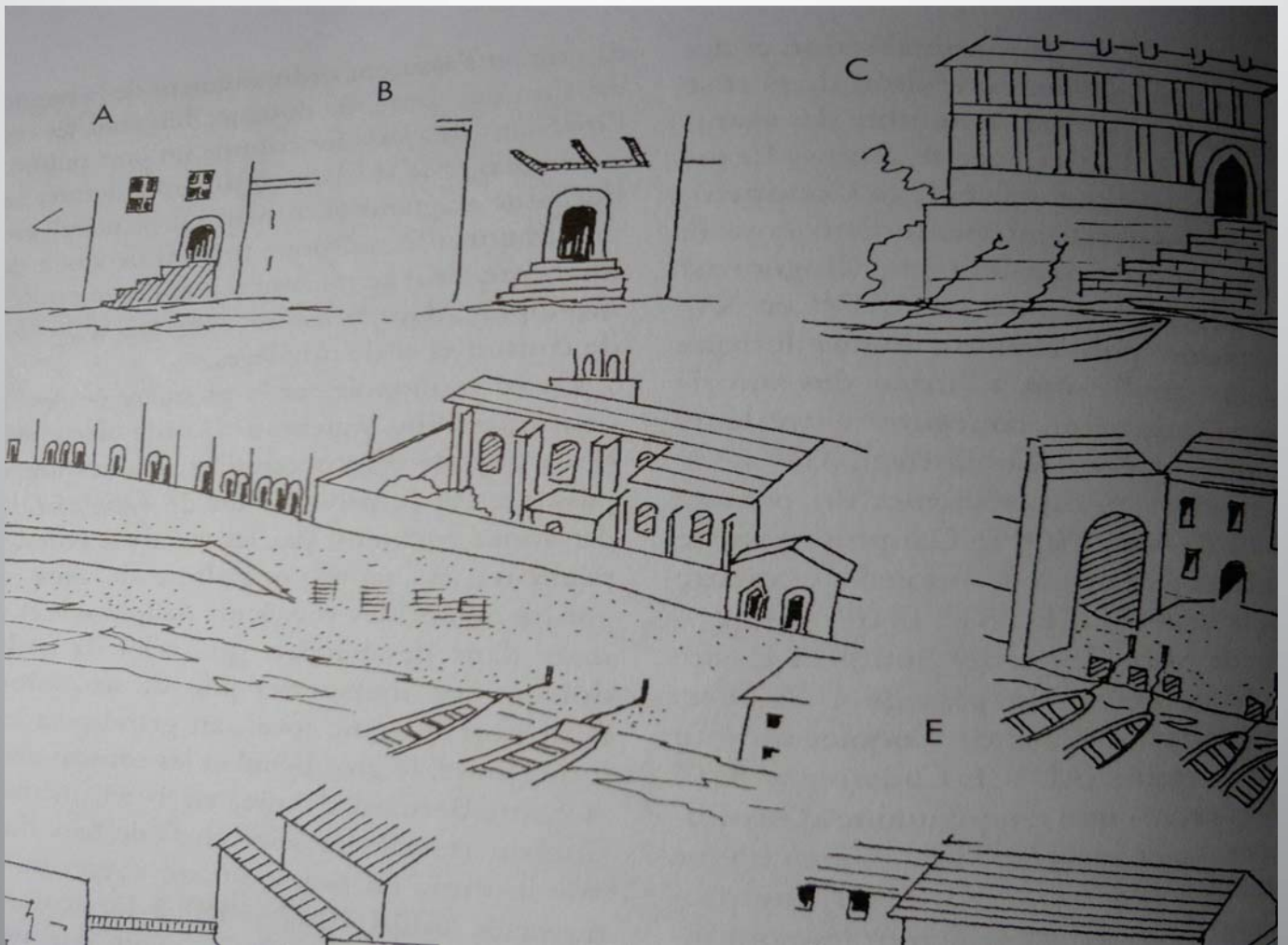


Tome I

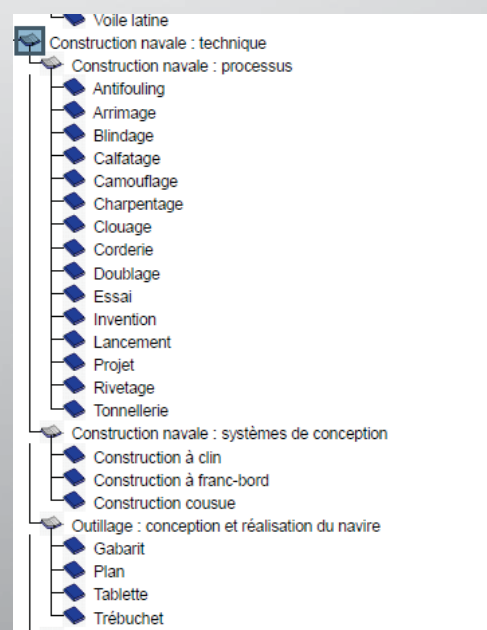
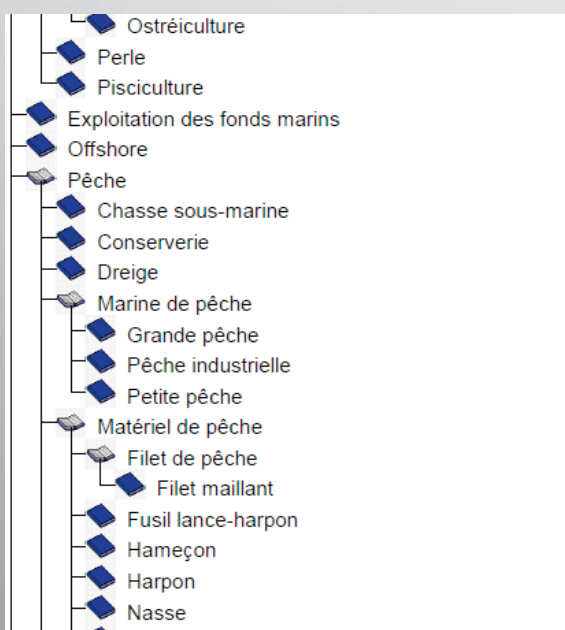
DOCUMENTS D'ETHNOLOGIE RÉGIONALE - Vol. 23

**Prendre port, Prendre terre** (loc. adv.) LYON: que bacteaux n'y puissent prendre port de nuyt, RC t. I p. 96 [1418]. — ROMANS: Pour ce que la rivière de l'Isère est grande et que les bacteaux ne peuvent prendre port sans grant dangier hors de la ville (...) Nul bacteau ne prendra terre en la ville, AMROM BB 5 f. 80 et 83v [1525]. — LERS: (les bateliers) doivent prendre terre et devant partir arraisonner le peage, AN H 2959 [tarif 1536]. — CADEROUSSE: Un des pontons en descendant le second voyage print terre au pré de Rac..., ADV Caderousse E 85 carn. rec.péage 2<sup>e</sup> registre [1521]. — ARLES: Venc del rialme de Napol moussen Diaco de Baras an una galeota e pres terra ad Arle, B. Boyssset [1406].

D'usage ancien et général en Provence (GNLO). Sur le Rhône médiéval, seule expression utilisée pour signifier aborder, débarquer, accoster, au moins par les bateliers qui l'avaient conservée au XIX<sup>e</sup> siècle. Une chanson en faveur chez les mariniers sous la Monarchie de Juillet reproduite par le docteur Francus (*Voyage au Bourg-Saint-Andéol*) contenait ces vers: "Audit Condrieux en prenant terre/Notre gouvernail s'est cassé..."

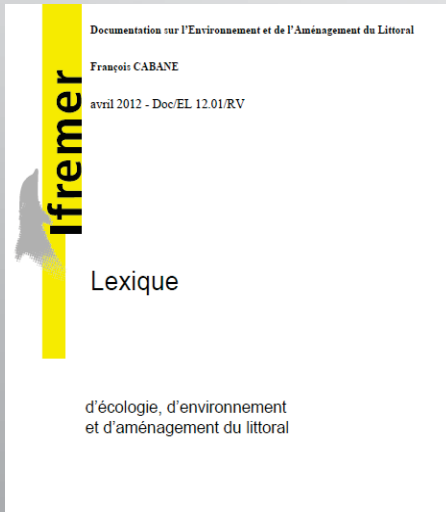


## Thesaurus musée national de la marine



Musée national  
de la Marine

# Lexique, glossaire,...



**Digue** : Construction linéaire le plus souvent parallèle au trait de côte et ayant pour finalité :

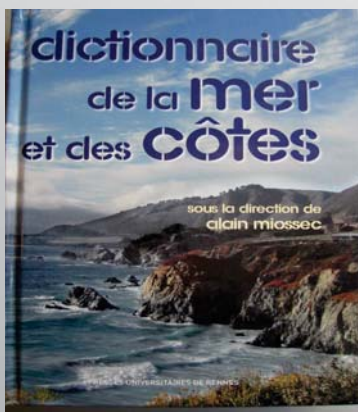
- soit de protéger des terres submersibles. Dans ce cas la digue doit être étanche ;
- soit de protéger un estuaire ou des canaux de navigation : on peut avoir des digues submersibles (baie de Seine, Mont Saint-Michel) ;
- soit de protéger les plages contre l'érosion, la dérive littorale : en ce cas, la digue est perpendiculaire au trait de côte ;
- soit de créer des eaux calmes dans un port ou de protéger indirectement la côte (= brise-lames)

**Etiage** : Période de plus basses eaux des rivières Voir *Période d'étiage* et *Débit d'étiage* d'un cours d'eau. (β)

**Etier** : Chenal tracé sur l'estran et parcouru par les courants de marée. Les étiers sont surtout présents en milieux vaseux notamment dans les marais maritimes. (ρ)

**Etoile de mer** : Echinoderme marin, en forme d'étoile. Il en existe de toutes tailles, et de toutes formes; certains animaux ont 5 bras, mais il en existe qui en ont davantage. Bien que les étoiles de mer soient une catastrophe pour les coquillages commerciaux, il y a pourtant des conditions où l'étoile de mer ne s'aventure pas : c'est le cas en particulier des gisements de crépidules.

## D'autres « Vocabulaires » existent déjà (dictionnaire, glossaire, ...)



LES ENTRÉES DE ABER À ZONOSE .....

### Érosion littorale

L'érosion côtière est une préoccupation majeure des sociétés littorales qui ont pris conscience de son intensité à mesure qu'elles devaient assurer la protection des lieux habités contre l'action des vagues. Son étude ne peut être dissociée de l'action des hommes en bord de mer et cela d'autant que l'activité économique principale, le tourisme, est fortement...

### Pêche ciblée

Pêche qui vise à capturer des espèces, parfois une seule espèce, qui forment les espèces-cibles, et pour laquelle les pêcheurs adaptent les engins de travail. Cette manière de faire correspond à une pêche dirigée, d'où le nom de *directed fishing* que lui donnent les Anglo-Saxons. Par définition, une pêche monospécifique est de ce type. La pêche ciblée conduit le pêcheur à travailler sur les espèces qu'il juge rentables ou pour lesquelles il a le plus d'opportunités commerciales. Le chalutage pélagique vise les sardines, les sardinelles, les anchois, les maquereaux...

### Façade maritime

Souvent utilisée par les géographes et d'une manière plus générale par l'administration, cette notion n'est pas aussi claire qu'il peut apparaître à première vue. L'usage en est à la fois académique et artificiel. Académique parce que, banalement, la façade maritime est largement continentale, est lisible sur une carte, extensible largement (de la façade au fuseau par exemple) et la question est tout à la fois sa délimitation vers le large et son extension à terre. Pourtant, si l'on y réfléchit bien,

### Cimetière de bateaux

La durée de vie d'un bateau de pêche artisanal est courte. Au bout d'une vingtaine d'années, il faut le remplacer. Aussi, au moment de l'essor de la pêche artisanale (seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) et jusqu'à la fin de l'usage de bateaux artisanaux, les pêcheurs avaient l'habitude d'abandonner ces épaves en fond de port (servant souvent à l'époque d'aire de décharge) où ils les laissaient pourrir.

Dans les années 1980, ces bateaux abandonnés reprirent de l'intérêt...

# Organiser le savoir

- Des thésaurus déjà existant

- Des termes à revoir

*s'appuyant sur un ponton ou radeau, il sera soumis aux mouvements de la marée et devra offrir aux voyageurs, à chaque instant du jour, un moyen prompt et facile d'embarquement et de débarquement (p. 58).*

*(Garonne) : dispositif en bois (planches) permettant l'embarquement et débarquement des passagers à bord des bateaux (p. 38).*

(Voir **débarcadère** dans Thésaurus)

**Dégrad** (Guyane) : nom générique utilisé en Guyane depuis le 17<sup>e</sup> siècle et désignant tout type d'embarcadère. Il peut être un simple élément naturel (anse d'un cours d'eau, rochers, plage de sable) ou aménagé et maçonné sur la berge d'un cours d'eau (berge taillée, marches, quai, appontement, ponton, case à bateaux, etc.) (p. 73).

**Duc d'Albe** (voir **accessoire d'amarrage**)

**Échoux** (Seine) : « échoux », terme que l'on peut définir comme un endroit d'une côte où les bateaux peuvent s'échouer (p. 31).



## Les Vocabulaires



# Les éditions du patrimoine

**Vocabulaires**

**Mobilier**  
Vocabulaire technique  
de la Peinture  
Volume 1  
100 pages  
100 illustrations  
1998

**Mobilier**  
Vocabulaire technique  
de la Peinture  
Volume 2  
100 pages  
100 illustrations  
1998

**Objets**  
Vocabulaire technique  
de la Peinture  
100 pages  
100 illustrations  
1998

**Peinture et dessin**  
Vocabulaire technique  
de la Peinture  
100 pages  
100 illustrations  
1998

**Métal**  
Vocabulaire technique  
de la Peinture  
100 pages  
100 illustrations  
1998

**Vitrail**  
Vocabulaire technique  
de la Peinture  
100 pages  
100 illustrations  
1998

**Architecte**  
description  
et vocabulaire  
méthodiques

**Architecture**  
Description et vocabulaire méthodiques  
J.-M. Pérouse de Montclos  
672 pages  
1241 illustrations  
46€

DÉJÀ 10000 EXEMPLAIRES VENDUS

**Télérama**  
« Afin d'harmoniser et d'unifier leur vocabulaire, les architectes ont édité un dictionnaire unique »

# Des directives éditoriales

**Références :**  
Mauclerc (A.), *Dictionnaire technique de la peinture*, 1978, 1979-1980, vol. 1, p. 441. Belpaire (S.), *Science et technique de la restauration des peintures*, Paris, 1990, p. 19.

**FENDILLEMENT** n. m.  
Réseau de nombreuses petites fentes parallèles, très rapprochées et de longueur variable.  
Voir bois [contreplaqué], bois.

Elles résultent de la réaction du matériau, déformé au feuillet par des lags, à recouvrer sa forme originale à peu près cylindrique dès que la structure qui l'appuie s'affaiblit (multiples collages des joints du contreplaqué, collage de l'œuvre sur un fond de carton...).

Le fendillement du contreplaqué intervient d'abord les bords de celui-ci (sur les collages s'effectués par les bords) et il est peu développé en longueur. Le fendillement de l'œuvre traitée se fait à l'usage, à l'usage de la longueur des plaques, l'encollage sur le fond s'affaiblissant sur toute la surface.

en bois à gauche :  
**FENTE.**  
Une fente à l'usage de la sculpture.  
Le rapport de bois et entraine une usure de la laque.  
J. Dumont (1977-1945).  
En Fente (1945), Paris, musée du Quai Branly (MMDQ 1998).

**FENDILLEMENT.**  
Des fendillements sont observés sur les plaques de bois qui dans les éléments du bois éboulés et appliqués (bois éboulés) les plaques faibles de contreplaqué.  
H. Aug (1980-1980).  
Dumont (1945), Paris, musée national d'Art moderne (MNAM 1976-1977).

de droite page suivante :  
**FENTE.**  
Fente au bois éboulés à droite, et éboulés dans le bois normal à gauche. On dirait, sur la droite, la fente en l'air avec une ligne médiane (blanche), blanche, mais du bois blanc (1976-1977).

**DESSIN TECHNIQUE** g. n. m.  
Dessin représentant avec précision tout ou partie d'une usine, d'une machine, d'un véhicule ou d'un outil, qu'il s'agisse d'un relevé, d'une coupe, d'un plan, etc. Le dessin technique est souvent coté.  
Termes voisins :  
Epure. Dessin industriel.  
1. Voir dessin d'architecture.

**Références :**  
Béguin (A.), *Dictionnaire technique et critique du dessin*, Paris, Bruxelles, 1978, p. 167-169 [cotation et cote], 327-333 [industriel], 374 [mise au net], 350-351 [dessin technique], 586-588 [bibliographie de dessin technique].  
DeForge (Y.), *Le graphisme technique. Son histoire et son enseignement*, Seyssel, 1981. *Dessin et sciences, 1900-1950*, Musée du Louvre.  
*Réexposition du Cabinet des dessins*, cat. exp., Paris, 1984. Petrioli Tofani (A.), Proserpio Valenti Rodinò (S.), Sciolla (G. C.), *Le dessin. Formes, techniques, significations*, Turin, 1991, p. 138-149 (Proserpio Valenti Rodinò).

**Références\* :**  
Mauclerc, *Traité des couleurs et vernis. Dissertation du nettoyage des tableaux, de la cause des gersures de la couleur et de la pourriture des toiles*, Paris, 1773; Philippot (P.), « La notion de patine et le nettoyage des peintures », *Bulletin de l'IRPA*, 1966, vol. IX, p. 138-143; Habert (J.), Volle (N.) [dir.], *Les Noces de Cana de Vérone. Une œuvre et sa restauration*, cat. exp., Paris, 1992-1993; Volle (N.), Naffah (C.), Faillant-Dumas (L.), Rioux (J.-P.), « La restauration de huit tableaux de Titien du Louvre », *Revue du Louvre et des musées de France*, 1993, n° 1, p. 58-80; White (R.), Roy (A.), « GC-MS and SEM Studies on the Effects of Solvent Cleaning on Old Master Paintings from the National Gallery, London », *Studies in Conservation*, 1998, vol. 43, n° 3, p. 159-176; Wolbers (R.), *Cleaning Painted Surfaces-Aqueous Methods*, Londres, 2000; Barros García (J. M.), « The Use of the Harris Matrix to Document the Layers Removed during the Cleaning of Painted Surfaces », *Studies in Conservation*, 2004, n° 4, vol. 49, p. 245-258.

\* Voir également référence pour traitement du vernis

# Jardin

## vocabulaire typologique et technique

INVENTAIRE GÉNÉRAL  
DES MONUMENTS  
ET DES RICHESSES ARTISTIQUES  
DE LA FRANCE



### TERRAIN DE JEU DE BOULES g.n.m.

Allée en terre battue, allée sablée ou boulingrin<sup>°</sup> bordé d'un petit fossé appelé noyon, en avant duquel est tracée une ligne que les participants du jeu de boules<sup>1</sup> (jeu des grosses boules<sup>2</sup>) doivent approcher en lançant la boule sans la faire tomber dans le fossé.

Le terrain, qui mesure 27,50 m de longueur et dont la largeur est comprise entre 2,50 m et 4 m<sup>3</sup>, reçoit un traitement spécial (plombage<sup>°</sup>, roulage<sup>°</sup>, ratissage<sup>°</sup>) avant chaque partie.

Le cochonnet<sup>4</sup> est un jeu qui consiste à jeter une boule de bois ou de métal près d'une autre plus petite servant de cible.

La pétanque<sup>5</sup>, jeu de boules originaire du midi de la France, se pratique sur un terrain quelconque.



## 2. L'ARROSAGE ET L'IRRIGATION

**ARROSAGE INTÉGRÉ.**  
Appareil d'arrosage intégré installé sur un terrain.

**ARROSEUR**  
Arroseur dans un jardin maraîcher.  
Calumet-Curie (Rhin).



### ARROSAGE n.m.

Aspersion d'eau sur un végétal ou sur la terre située à son pied pour détrempier le sol et modifier le degré hygrométrique.

La diffusion de l'eau destinée à l'arrosage dépend généralement d'un réseau de distribution allant de la prise d'eau<sup>1</sup> jusqu'à son évacuation grâce à des arroseurs<sup>2</sup> fixes ou mobiles.

Le bassinage<sup>3</sup> (mouillure<sup>4</sup>) est un arrosage léger en pluie fine sur les feuilles sans détrempier le sol.

#### Références :

Le bon jardinier, 1992, p. 31. Le terme « arrosage » est attesté au XVI<sup>e</sup> siècle (Godefroy, F., 1880-1898, art. Arrosage), et employé notamment par Bédou, B. F. de, 1768, p. 42 ; Alphand, J. Ch. A., 1867-1871, p. 54 ; Ernoul, A. A., 1868, p. 310. Le verbe « arroser » est employé dans ce sens par *Le ménageur de Paris*, 1593, p. 41 ; Cressences, P. de, 1486, livr. 4, chap. 2 ; Estienne, Ch., 1536, p. 31 ; Estienne, Ch., 1534, p. 10 ; Palissy, B., éd. 1988 [1564], p. 157 ; Belleforest, Fr. de, 1571, p. 5 ; Taillemon, Cl. de, 1576, p. 50 ; Grodecki, C., 1985, (année 1579), p. 38 ; Bisset, le père E., 1621, p. 252 ; Liger, L., 1704, p. 77 ; Encyclopédie... 1751-1780, art.

Hydrostatique, Hydrodynamique, Hydraulique. Nicot emploie le verbe « entrouser » (éd. 1979 [1606], art. Entrouser) et Huguet mentionne les verbes « arrouser », « emmaiser » et « estrouiser » (Huguet, E., 1945, 1967, art. Arrouser, Entrouser, Emmaiser et Estrouiser). Voir aussi Godefroy, F., 1880-1898, art. Aspersion, Entrouser, Espargier, Estroser, Guaspillonner, Inaspargit, Marescher, Raier, Recrochier, Riguer, Rosellier, Remouiller, Roser.

#### Termes voisins :

**Arrosemment.** Terme attesté au XI<sup>e</sup> siècle (Godefroy, F., 1880-1898, art. Arrosemment) et employé, notamment, par Belleforest, Fr. de, 1571, p. 6 ; Serres, O. de, 1600, p. 754 ; Nicot, J., éd. 1979 [1606], art. Arrousement ; Mollet, Cl., 1624, p. 141 ; Furetière, A., 1690, art. Arrousement ; Liger, L., 1704, t. 2, p. 279 ; Encyclopédie... 1751-1780, art. Hydrostatique, Hydrodynamique, Hydraulique ; Thouin, G., 1820, pl. 2 ; Alphand, J. Ch. A., 1867-1871, p. 154 ; Ernoul, A. A., 1868, p. 295.

<sup>1</sup> Le bon jardinier, 1992, p. 31. Le verbe « bassiner » est employé, notamment, par La Quintinie, J. de, 1756, p. 3536 ; Grand dictionnaire universel... 1865-1890, art. Bassinage.

<sup>2</sup> Terme attesté dans ce sens au XVII<sup>e</sup> siècle d'après Imbs, P., 1971-1992, t. 11, et employé, notamment, par La Quintinie, J. de, 1756, p. 59 ; Selon, A. N., Dictionnaire d'Argenville, il s'applique plus particulièrement à l'arrosage des végétaux en caisse (Dictionnaire d'Argenville, A. N., 1777).

\*\*\*

### ARROSAGE INTÉGRÉ g.n.m.

Installation fixe dont les canalisations sont enterrées. L'ouverture ou la fermeture des vannes peut être manuelle ou automatique (arrosage automatique intégré<sup>1</sup>). Ce dispositif permet de la commande à distance des arroseurs<sup>2</sup> qui émergent du sol sous la pression de l'eau et reprennent leur position initiale après l'arrosage.

#### Références :

Cette technique était déjà employée par les Romains d'après Grimal, P., 1969. Elle est également décrite par Colonna, Fr., 1546, p. 115.

<sup>1</sup> Balança, M., 1990-1991, n° 3, p. 58 ; Le bon jardinier, 1992, p. 619 ; 620, 628. La mise en marche automatique s'effectue grâce à un programmeur à micro-processeurs couplé à une horloge.



### ARROSEUR n.m.

Tout appareil d'arrosage manuel ou automatisé, fixe ou mobile.

#### Référence :

Le bon jardinier, 1992, p. 625.

\*\*\*

### ARROSOIR n.m.

Récipient portatif, en métal ou en plastique, de forme ovale ou ronde, et de contenance variée<sup>1</sup>, muni d'une anse et d'un long col. Une pomme (pomme d'arrosoir), percée de trous, peut être ajustée pour permettre un arrosage en pluie adapté aux semis et plantes délicates.

Le vaporisateur de jardinage<sup>2</sup> est un petit récipient formé d'un réservoir de faible contenance et d'une pompe actionnée à la main pour faire monter l'eau et la projeter en fines gouttelettes.

#### Références :

Le bon jardinier, 1992, p. 625. Terme attesté au XVI<sup>e</sup> siècle (Godefroy, F., 1880-1898, art. Arrosoir) et employé, notamment, par Nicot, J., éd. 1979 [1606], art. Arrosoir ; Furetière, A., 1690, art. Arrosoir ; Liger, L., 1704, p. 45 ; Encyclopédie... 1751-1780, t. 1, art. Jardinage ; Havard, H., 1884, art. Arrosoir.

#### Termes voisins :

Entrouser, espargier, espouin, chanteplore. Termes médiévaux relevés par Godefroy, F., 1880-1898, suppl., art. Chanteplore et par Huguet, E., 1945-1967, art. Chanteplore et Espargier, pour le XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> La capacité varie de 1 à 10 litres.

<sup>2</sup> Le bon jardinier, 1992, p. 625.

\*\*\*

**ARROSAGE.**  
Les jardiniers utilisent, par Calumet-Curie, 1868, un arroseur portatif.



# Jardin

vocabulaire typologique  
et technique

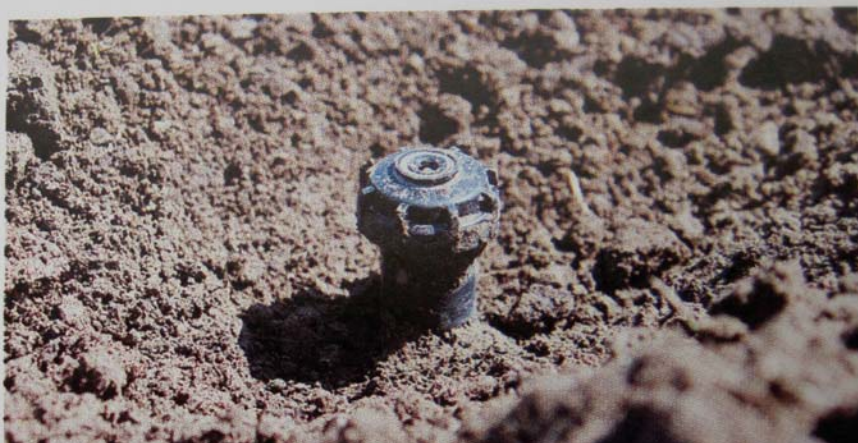
INVENTAIRE GÉNÉRAL  
DES MONUMENTS  
ET DES RICHESSES ARTISTIQUES  
DE LA FRANCE

## ARROSAGE INTÉGRÉ.

Asperseur d'arrosage intégré  
sortant de terre.  
Jardin de l'Hôtel de Vigny, Paris.

## ARROSEUR.





Arroseur dans un jardin  
maraîcher,  
Caluire-et-Cuire (Rhône).



culture.gouv.fr

IMAGES 30 / 1720

Affiner la recherche Autre recherche Commande photo

	<p>Localisation: France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Var ; Hyères</p> <p>Edifice: cité (ensemble résidentiel) Simone-Berriau Plage</p> <p>Objet: cité</p> <p>Sujet de l'illustration: cité</p> <p>Légende: Vue aérienne prise du sud.</p> <p>Notice d'oeuvre: [i]</p> <p>Auteur photo: Heller, Marc</p> <p>Crédit photo: © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général</p> <p>Droits de diffusion: reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation</p>
	<p>Localisation: France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Bouches-du-Rhône ; Marseille 16e arrondissement</p> <p>Edifice: rue de la Plage, actuellement Martial Reynaud</p> <p>Objet: rue</p> <p>Sujet de l'illustration: rue</p> <p>Légende: Vue en enfilade depuis l'angle de la rue de la Rascasse, en direction de l'est. A gauche, l'alignement des façades correspondant au noyau du hameau primitif. A droite, l'îlot construit sur la Plage de l'Estaque entre 1871 et 1912.</p> <p>Notice d'oeuvre: [i]</p> <p>Auteur photo: Heller, Marc</p> <p>Crédit photo: © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général</p> <p>Droits de diffusion: reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation</p>
	<p>Localisation: France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Bouches-du-Rhône ; Marseille 16e arrondissement</p> <p>Edifice: quartier de l'Estaque Plage ou de l'Eglise</p> <p>Objet: secteur urbain</p> <p>Sujet de l'illustration: secteur urbain</p> <p>Légende: Vue aérienne du quartier de l'Estaque-Eglise ou Estaque-Plage (1978 Estaque K ; 1979 Estaque L), prise du sud en direction du nord ; au premier plan le port et la voie littorale dite Plage (RN 568b), à l'arrière-plan la voie ferrée et le viaduc du Mannier. Le quartier est délimité à gauche par la traverse Mistral longeant le jardin de la villa Mistral et à droite par le boulevard Roger-Chieusse.</p> <p>Notice d'oeuvre: [i]</p> <p>Auteur photo: Heller, Marc</p> <p>Crédit photo: © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général</p> <p>Droits de diffusion: reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation</p>
	<p>Localisation: France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Alpes-Maritimes ; Cap-d'Ail</p> <p>Edifice: secteur urbain dit plage de la Mala</p> <p>Objet: secteur urbain</p> <p>Sujet de l'illustration: secteur urbain</p> <p>Légende: Vue d'ensemble de la plage de la Mala, depuis le jardin de l'hôtel Eden, à l'est.</p> <p>Notice d'oeuvre: [i]</p> <p>Auteur photo: Heller, Marc</p> <p>Crédit photo: © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général</p> <p>Droits de diffusion: reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation</p>



Auteur photo: Marx, Jean  
Crédit photo: © Monuments historiques  
Droits diffusion: reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Localisation: France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Alpes-Maritimes ; Nice  
Edifice: digue du Port-Lympia  
Objet:  
Sujet de l'illustration: digue  
Légende: *Vue générale.*  
Notice d'oeuvre:  
Auteur photo: Marx, Jean  
Crédit photo: © Monuments historiques  
Droits diffusion: reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Localisation: France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Alpes-Maritimes ; Nice  
Edifice: digue du Port-Lympia  
Objet:  
Sujet de l'illustration: digue  
Légende: *Vue générale.*  
Notice d'oeuvre:  
Auteur photo: Marx, Jean  
Crédit photo: © Monuments historiques  
Droits diffusion: reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Localisation: France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Alpes-Maritimes ; Nice  
Edifice: digue du Port-Lympia  
Objet:  
Sujet de l'illustration: digue  
Légende: *Vue partielle.*  
Notice d'oeuvre:  
Auteur photo: Marx, Jean  
Crédit photo: © Monuments historiques  
Droits diffusion: reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Localisation: France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Alpes-Maritimes ; Nice  
Edifice: digue du Port-Lympia  
Objet:  
Sujet de l'illustration: digue  
Légende: *Vue partielle.*  
Notice d'oeuvre:  
Auteur photo: Marx, Jean  
Crédit photo: © Monuments historiques  
Droits diffusion: reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Localisation: France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Alpes-Maritimes ; Nice  
Edifice: digue du Port-Lympia  
Objet:



mots recherchés  tous les documents

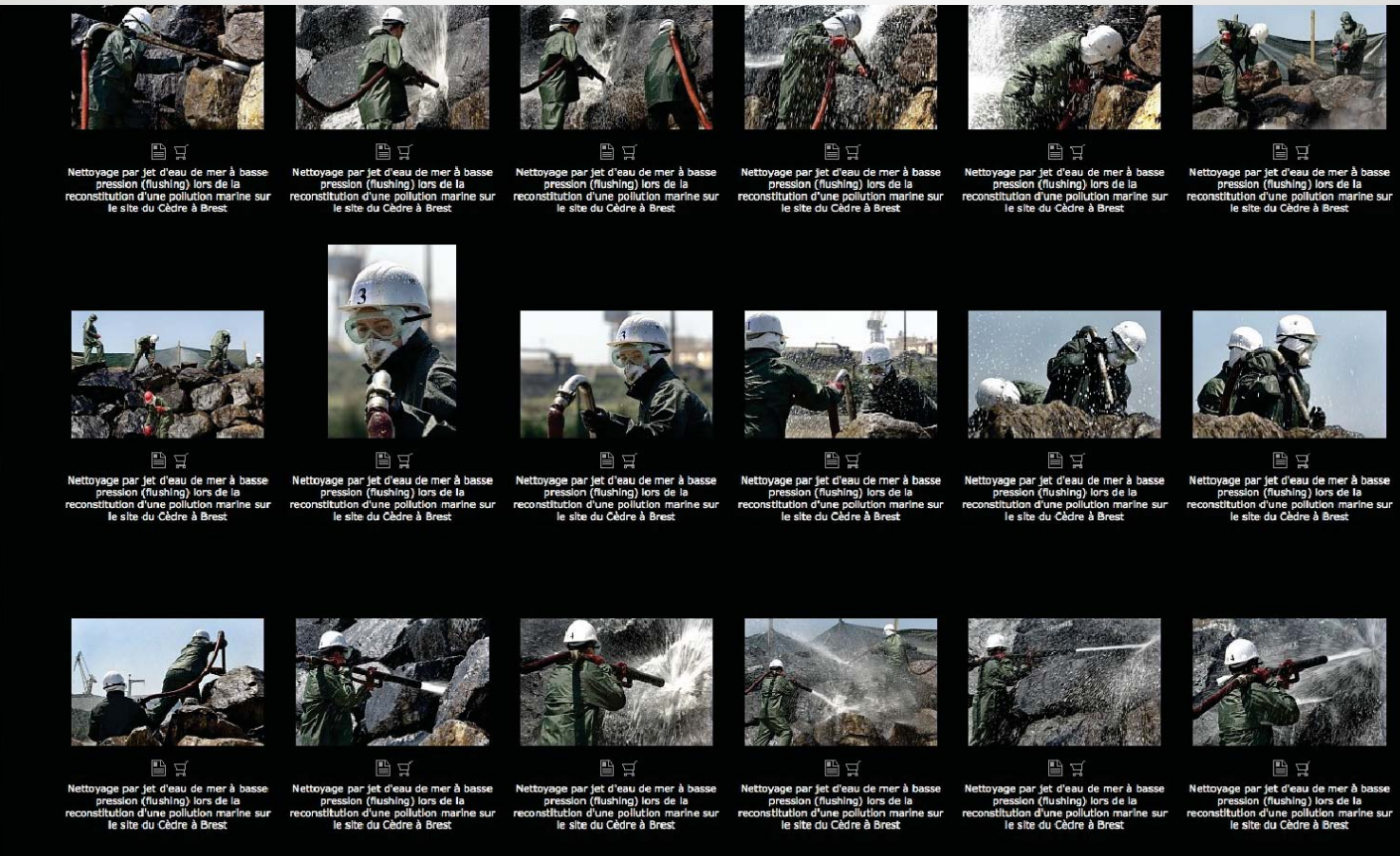
Recherche avancée

### Affiner la recherche

277 documents trouvés

Documents par page : 60

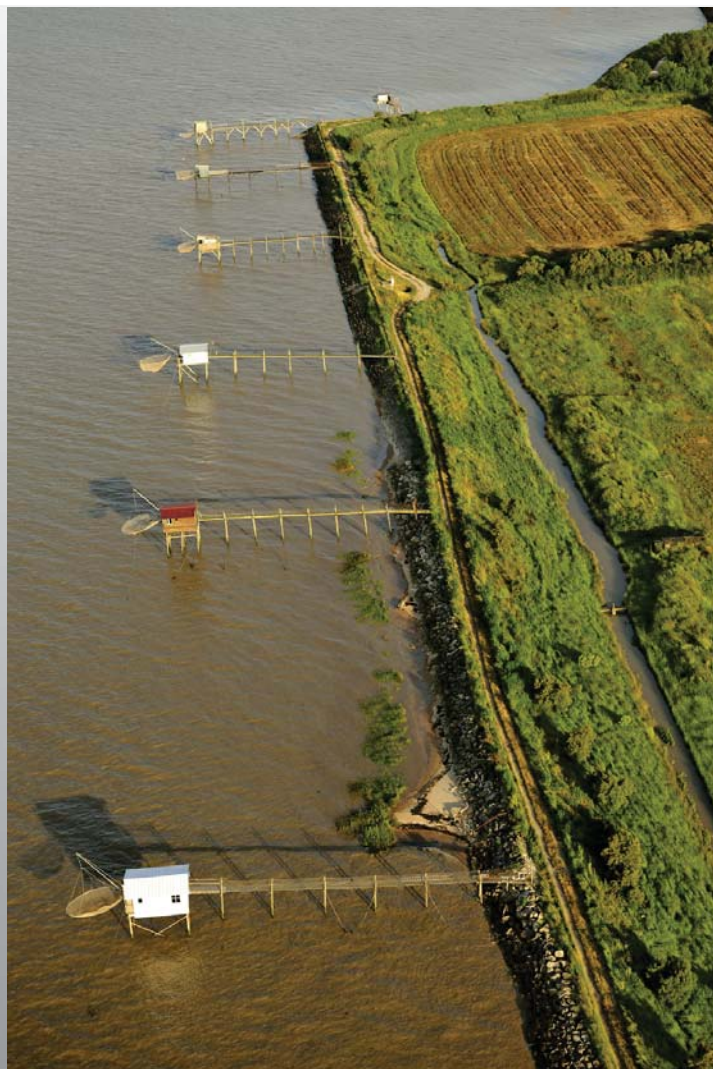
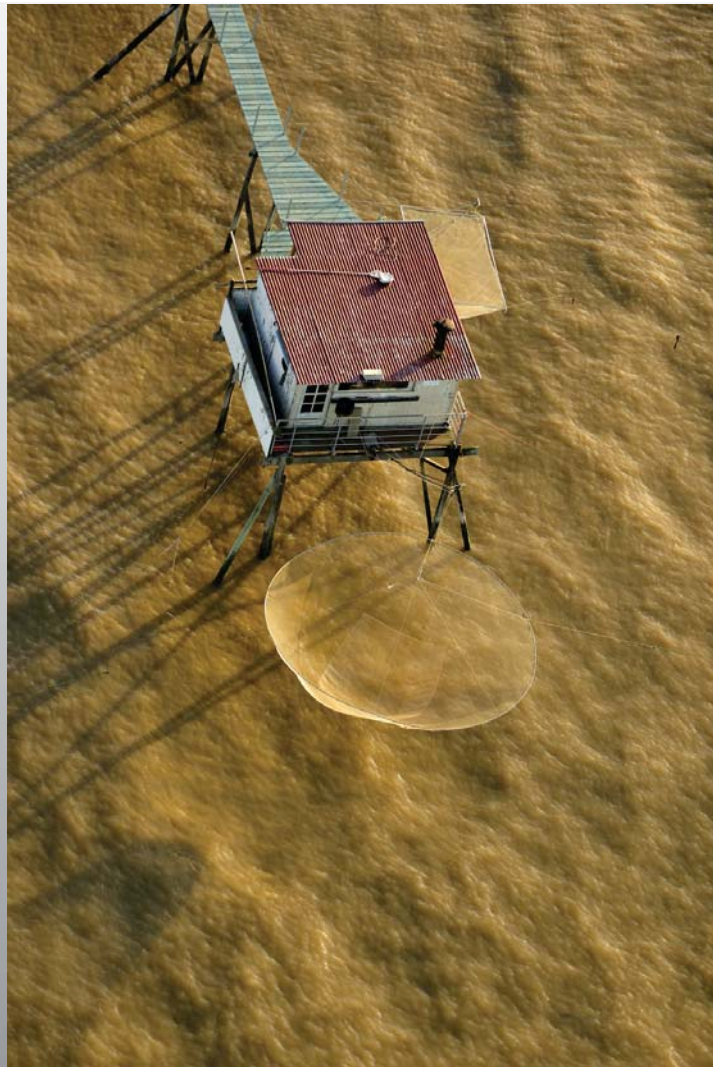
- Thème général**
  - Risque naturel (119)
  - Littoral (98)
  - Paysage (82)
  - Trait de côte (71)
  - Erosion (52)
  - Risques (48)
  - Inondation (44)
  - Affaires maritimes (39)
- Sujet à l'image**
  - Digue (231)
  - Enrochement (92)
  - Mer (86)
  - Paysage littoral (64)
  - Ouvrage hydraulique (45)
  - Jetée (39)
  - Phare (39)
  - Rocher (37)
  - Berge (35)
  - Plage (35)
- Lieu**
  - France (223)
  - Europe (57)
  - Nord-Pas-de-Calais (37)
  - Pas-de-Calais (37)
  - Centre (36)
  - Isère (34)
  - Massif de l'Oisans (34)
  - Rhône-Alpes (34)
  - Aquitaine (32)
  - Charente-Maritime (32)
- Fonds**
  - Illustration (276)
  - Patrimoine (1)





**Conservatoire  
du littoral**



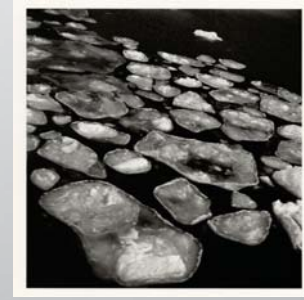




 Conservatoire  
du littoral

Le fonds Serge Lucas, musée national  
de la Marine, Paris





**Entre terre et mer**  
**Vocabulaire du littoral**  
**Principe d'analyse scientifique**

**ÉCOSYSTÈMES LITTORAUX**

---

**TERMES LIÉS À LA GOUVERNANCE**

---

Loi littoral  
 Contrat d'embouchure  
 Conservatoire du Littoral SAGE  
 Riverains  
 Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)  
 Schémas de mise en valeur de la mer (SMVM)

**Le Vocabulaire du littoral**  
 Un ouvrage entre terre et mer

**Première partie : Identités littorales**

**LE SALÉ**

---

**LES FORMES DU LITTORAL**

---

*Estuaire  
 Slikkes  
 Schore  
 Polder  
 Wetland  
 Branche de jusant  
 Branche de flot  
 Terrains trempés  
 Marécages Lagune  
 Delta  
 Zones humides littorales  
 Petites plaines littorales  
 Bocage littoral  
 Tourbières  
 Rentrant  
 Pointe  
 Landes  
 Dunes fossiles*

**Aber\*** (FORMES DU LITORAL)

**Abri** (BALNÉAIRE) (Système fluvio-maritime – LES FORMES DU LITTORAL) (LOISIRS/TOURISME)

**Abri du canot de sauvetage** (NAVIGATION)

**Abri du Marin** (NAVIGATION)

**Abri sous roche\*** (Système fluvio-maritime – LES FORMES DU LITTORAL)

**Abri-observatoire ou banc du douanier**

**Abris pour canots de sauvetage** (Sauvetage – NAVIGATION)

**Accore\*** (Système fluvio-maritime – LES FORMES DU LITTORAL)

**Accrétion**

**Accul**

### Agouille

**Agrosystème maritime**

**Aiguade** (NAVIGATION)

**Aiguille** (SEL-CONDUITE DE L'EAU)

**Aire marine protégée** (DÉCOUPAGE TERRITORIAL) (MESURES – UNITE FONCIERE – UNITE DE GOUVERNANCE)

**Aires marines**

**Allées pour déambulation piétonne (promenade de santé, parade sociale)** (LOISIRS/TOURISME) (Formes urbaines – AMÉNAGEMENT DU LITTORAL)

**Alphabet à barbes** (NAVIGATION)

**Altération d'un milieu aquatique**

## Première partie : Identités littorales

LE SALÉ

LES FORMES DU LITTORAL

## Deuxième partie : les pratiques du littoral ?

Les fonctions du littoral ?

Les usages du littoral ?

Sociétés littorales

### LE LITTORAL ENGLAÇÉ

Lagune glaciaire  
Banquise  
Iceberg  
Ice-Shelf  
Noumatak  
Barrière ou falaise de glace  
Pied de glace

### LE NIVEAU DE LA MER ET DES EAUX

Marée basse  
Marée haute  
Etiage  
Hautes eaux  
Inondations  
Fist

## Troisième partie : Les paysages

### DESCRIPTION DU PAYSAGE – ENTITÉS PAYSAGÈRES ?

**Lumière-  
Couleurs**

**Mouvements de l'eau :**

*Courant de flot*

*Courant de jusant*

*Courant*

*Clapotis – clapot*

*Eteules* ; vagues parfois déferlantes qui suivent le mascaret (F. Verger)

**Paysage dunaire**

**Météo**

### CHANGEMENT – MODIFICATION – VARIATION –

*Altérations\*  
Régressions,*

*Renards,*

*Brèches,*

*Fracturation,*

*Eboulement*

*Piétinements,*

*Ravines,*



## UNITÉS DE MESURES

Brasse

*Mille marin* : unité de mesure égale à une minute de latitude. La valeur du mille oscille, selon les régions, entre 1850 et 1855 m.

*Zone des 50 pas géométriques*

*Bande des 100 m*

PK

*Étage infralittoral*

*Segonal* : espace compris entre le lit mineur d'un fleuve endigué et la digue fluviale, le terme est surtout utilisé pour le Rhône (F. Verger).

*Coefficient de marée*

*Pas du Roi*

## DÉLIMITATIONS - LIMITES

*Délimitations (lignes)*

*Limite des plus hautes eaux*

*Laisse* : ligne matérialisée par les objets flottés abandonnés par le flot lors de la pleine mer.

*Intertidal* : compris dans l'espace affecté par la marée (F. Verger)

*Ligne de rivage*

*Trait de côte*

*Zéro hydrographique*

*Courbe de niveau*

*PHE*

*Front de salinité* : limite d'influence des eaux salées (fixées arbitrairement à 0,50/00) et remontant un estuaire.

## Un littoral, des littoraux Le patrimoine naturel et culturel du littoral

7 au 9 octobre 2015

Rochefort

INP Département des conservateurs, formation permanente



## **L'aménagement de la côte Aquitaine, « une action volontariste de l'Etat ». La M.I.A.C.A : Mission Ph. St Marc : 1967/1970. Mission E. Biasini : 1970/1988.**

Présentation et orientation bibliographique

---

*Ce document a été préparé par Michel Marty, architecte urbaniste*

La Côte Aquitaine vaste étendue de dunes, de forêts et de plans d'eau dans les départements de la Gironde et des Landes interrompue par le Bassin d'Arcachon, côte rocheuse au Pays Basque, est restée à l'écart du tourisme de masse jusque dans les années 60. A cette date, l'Etat face à l'augmentation de la demande et à la concurrence des pays étrangers tels que l'Espagne a décidé d'engager « *Une politique volontariste d'aménagement du territoire* ».

Une réflexion globale d'aménagement des littoraux Français est confiée à la **D.A.T.A.R** (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) créée en 1960.

La Mission Interministérielle pour l'Aménagement du Languedoc Roussillon présidée par Pierre Racine créée en 1963 fonctionnera jusqu'en 1983.

La Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine (**M.I.A.C.A**), créée pour une durée de trois ans par décret du 20 octobre 1967 a succédé au groupe de travail institué le 6 janvier 1966 par le délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

Elle est chargée (Cf. article 4 du décret), en liaison avec la Commission Interministérielle :

De définir le programme général d'aménagement de la Côte Aquitaine .D'en déterminer les moyens d'exécution et d'en suivre la réalisation par l'état, les collectivités publiques, les collectivités locales et par tout organisme public ou privé agissant avec l'aide de l'état et sous son contrôle.

### **Mission Philippe St Marc 1967-1970**

De 1967 à 1970 la première Mission présidé par Philippe St Marc a eu pour ambition de faire de la Côte Aquitaine : « *Un champ d'expérience de la réconciliation entre l'homme et son milieu naturel* ».

#### **Objectifs poursuivis :**

- Conception d'un aménagement global (côte et intérieur).
- Opérations urgentes et exemplaires à réaliser avant établissement d'un plan d'ensemble.
- Schéma de structure des départements de la Gironde et des Landes.
- Evolution de la capacité d'hébergements touristiques de 1968 (180000 lits) a 1975(300000lits).

#### **Propositions de création et principes d'intervention :**

- Trois grands parcs forestiers.
- Zones de protection biologique.
- Parc Naturel Régional de la vallée de la Leyre.
- Six stations touristiques (Carcans-Maubuisson, Hourtin, Montalivet, Biscarosse, Moliets, Seignosse).
- Ports de plaisance (Montalivet, Contis, Mimizan).
- Canal transaquitain.
- Tourisme social (Bases de plein air et de loisirs, gîtes ruraux, villages de vacances...
- Report des constructions au-delà d'une zone de 100 à 500mètres du rivage.
- Refus de routes littorales et aménagements touristiques diffus.

#### **Principales Actions et Réalisations :**

- Mise au point du programme général d'aménagement.
- Inscriptions et classements à l'Inventaire des sites.
- Création du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.
- Création de la Base Départementale de loisirs de Bombannes à Carcans Maubuisson.
- Participation à la Station de Seignosse le Penon dans les Landes.
- Etude du tronçon expérimental du projet de canal trans-aquitain (Cazaux-Biscarosse).
- Actions d'ordre culturel et patrimonial (Abbaye d'Arthous, Fort-Médoc ...).
- Opérations ponctuelles (Ports de plaisance d'Arcachon et de Capbreton, haltes nautiques ...).

## **Mission Emile Biasini 1970-1988**

En 1970, un nouveau président Emile Biasini est nommé à la tête de la M.I.A.C.A.

- La durée d'exercice de la M.I.A.C.A est prolongée pour 5ans de 1967 à 1972.
- Le budget de la Mission est doté d'une ligne budgétaire spécifique.

De 1970 à 1988 l'action de la M.I.A.C.A se déroulera en **trois phases principales** :

### **Phase préparatoire de 1970 à 1974.**

Durant cette phase la Mission, considérant le développement touristique comme : « *Un atout essentiel de l'activité économique régionale* » a poursuivi son action selon cinq objectifs principaux :

- Maîtriser le développement touristique par une politique d'aménagement volontariste.
- Accréditer « *Une image spécifique du Tourisme Aquitain* ».
- Assurer aux Aquitains la maîtrise de leur aménagement.
- Ouvrir l'Aquitaine au plus grand nombre.

Ces orientations définies en C.I.AT se sont concrétisées durant cette période par :

- La mise en œuvre d'un programme d'équipements et de génie sanitaire.
- L'engagement d'une politique foncière de grande envergure. (Pré-Z.A.D de 188 000 hectares).
- L'approbation du Schéma d'Aménagement Gironde-Landes en 1972.
- La création du Comité pour l'Environnement de la Côte Aquitaine en 1973.
- L'approbation du Schéma d'Aménagement du Pays Basque en 1974.

### **Phase opérationnelle de 1975 à 1988.**

Cette phase se décompose en deux périodes :

#### **De 1975 à 1984 :**

Mise en œuvre simultanée des programmes d'aménagement et de protection de l'environnement.

- Les premières Opérations Principales d'Aménagement sont engagées sous forme de Z.A.C.
- La politique de Protection de la Nature et de l'Environnement est mise en œuvre.
- Les documents d'urbanisme opposables aux tiers sont prescrits et approuvés (S.D.A.U, P.O.S).
- L'action foncière est relayée par les départements. (Z.A.D, Périmètres Sensibles).
- La protection et l'aménagement du littoral et des espaces lacustres est engagée.
- Les premières réserves naturelles prévues au schéma d'aménagement sont créées.
- Un programme d'aménagements d'accueil du public au droit des plages (PLAN PLAGES) est lancé.
- Le réseau de pistes cyclables est développé en Forêt Domaniale et sur les anciennes V.F.I.L.

#### **De 1985 à 1988 .Régionalisation de la M.i.a.c.a.**

Régionalisée par décret du 19 avril 1985, la Mission d'aménagement de la côte aquitaine a poursuivi, à la demande du Conseil Régional d'Aquitaine (Cf. Délibération du C.R du 19.12.1983) son action au cours du IXème plan (1985/1988) dans le cadre de l'avenant au Contrat de Plan Etat Région (C.P.E.R) concernant l'aménagement de la Côte Aquitaine avec les objectifs suivants :

- Poursuivre la réalisation des Opérations Principales d'Aménagement engagées.
- Participer à la politique de développement du Tourisme Social.
- Intensifier la politique de protection et d'ouverture au public des espaces naturels.
- Préparer un programme de Valorisation de Stations Littorales Anciennes.

#### **L'après 1988.**

A l'expiration de la M.i.a.c.a en décembre 1988 l'aménagement de la côte aquitaine se poursuivra dans le cadre du contrat de plan Etat-Région pour le Xème plan (1989/1995) selon les mêmes orientations.

## **LES SCHEMAS D'AMENAGEMENT**

### **Schéma d'Aménagement Gironde – Landes .Approuvé par le C.I.A.T du 20 Avril 1972.**

Le Schéma d'aménagement Gironde-Landes synthétise les propositions d'aménagement des 9 Unités principales d'Aménagement (U.P.A) et les prescriptions générales pour l'aménagement des 8 Secteurs d'Equilibre Naturel (S.E.N)présentées par les 9 équipes d'Architectes Urbanistes sous forme d'esquisses d'aménagement .Ces documents d'orientation établis à partir des capacités d'hébergements touristiques reconstituées pour 1970 selon les différents types d'hébergements proposent une capacité maximale à atteindre à l'horizon1980 .Pour pouvoir se concrétiser ,ces propositions doivent être prises en compte dans les documents de planification (S.D.A.U) , les documents d'urbanisme opposables aux tiers(P.O.S) et se traduire enfin sous la forme de Zones d'Aménagement Concertées (Z.A.C) pour la réalisation des Opérations Principales d'Aménagement situées dans les U.P.A .Des zones de protection biologique et des projets de création de réserves naturelles figurent dans ces documents .

### **Stratégie d'aménagement :**

- Alternance des U.P.A et des S.E.N.
- Aménagements « *en profondeur* » mettant en relation l'océan, la forêt et les lacs.
- « *Grefte* » des aménagements nouveaux sur les structures existantes.
- Objectif de croissance des capacités d'hébergement de 7,5% par an (575 000 lits).
- Traduction du schéma dans les documents d'urbanisme (S.D.A.U, P.O.S).

### **Programme de réalisation :**

- Approbation des esquisses d'aménagement des 9 Unités Principales d'Aménagement.
- Prise en compte d'un programme d'équipements publics de 530 MF sur 10 ans.
- Programme d'acquisitions foncières de 6 500 hectares.

### **Dispositif opérationnel :**

- Recherche de regroupements de communes (syndicats intercommunaux) ou de syndicats mixtes (commune-département) pour assurer la maîtrise d'ouvrage des aménagements.

### **Schéma d'aménagement du Pays Basque et de la Basse Vallée de l'Adour C.I.A.T. du 13 mars 1974.**

Approuvé par le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire du 13.03.1974 ce schéma vient compléter le dispositif de planification des opérations d'aménagement à venir. Il prend en compte l'existence des zones urbanisées (B.A.B District Biarritz .Anglet .Bayonne, les agglomérations de Bidart, St Jean de Luz et Hendaye) ainsi que les espaces naturels côtiers situés entre ces agglomérations. Il prévoit des opérations concertées d'aménagements et la réalisation d'équipements sur les communes d'Anglet, de Biarritz, de Bidart, de Ciboure et d'Hendaye.

### **Schéma d'Itinéraires Intérieurs et de découverte touristique. C.I.A.T Mai 1980.**

Elaboré de 1976 à 1980 par la Mission en concertation avec les élus, les administrations, les chambres consulaires et les organismes et associations concernées par le développement touristique le Schéma d'Itinéraires Intérieurs de découverte touristique a été approuvé par le Comité Régional du Tourisme en 1979 et par le C.I.A.T en 1980 .A partir d'un inventaire des ressources de la région, il propose une organisation de l'espace régional fondée sur une liaison entre le littoral et l'arrière-pays .

Cette organisation suppose :

- Une mise en forme d'un réseau de **PARCOURS** reliant les différents points d'intérêt : site, patrimoine culturel, bases de loisirs ou d'accueil etc...
- Une mise en valeur d'**ETAPES** et de **PAYS D'ACCUEIL**.

Les programmes de travaux peuvent concerner :

- Une amélioration des équipements ou des hébergements existants. Ex : Le Cingle de Trémolat etc...
- Le développement de nouvelles structures touristiques. Ex : Gites éclatés de Haute Soule etc...

## **POLITIQUE DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

En 1975 et 1976 La M.I.A.C.A a publié deux « **livres bleus** » :

### **OU EN EST-ON ? en 1975.**

Cette première publication illustre les actions engagées par la M.I.A.C.A de 1970 à 1975 :

- Action foncière.
- Programme de travaux d'équipement.
- Politique d'Environnement et de Protection de la Nature.
- Montage et réalisation des Opérations Principales d'Aménagement.

Le document cartographique daté de Novembre 1974 intitulé :

### **POLITIQUE DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Illustre l'application du schéma d'aménagement Gironde-Landes approuvé en 1972.

### **LA MI-PARCOURS au printemps 1976.**

Cette deuxième publication comporte deux volumes :

**Le premier volume** traite de :

- La politique de d'environnement et de protection de la nature (Documents d'Urbanisme, Réserves Naturelles et sites, Politique Foncière, Aménagement des Espaces Naturels etc...) et des opérations d'Aménagement Touristiques (maîtrise foncière, montage et réalisation des opérations etc...) dans les trois départements côtiers.

**Le deuxième volume** est consacré à des thèmes généraux et a des actions particulières telles que :

- Le PLAN CAMPING Gironde-Landes.
- Le bilan de santé des lacs aquitains.
- La fréquentation des plages aquitaines.
- L'observatoire de la Côte Aquitaine.
- La participation des entreprises et des artisans régionaux à l'aménagement.

Une série de documents graphiques illustrent les différentes études, actions et opérations.

Un document intitulé AMENAGEMENT DE LA COTE BASQUE daté d'avril 1976 illustre le Schéma d'Aménagement du Pays Basque et de la Basse Vallée de l'Adour approuvé en 1974.

Les décisions relatives à la M.I.A.C.A et à l'aménagement de la Côte Aquitaine prises par l'Etat en C.I.A.T ou par décrets sont annexées à ces deux publications.

## **OPERATIONS PRINCIPALES D'AMENAGEMENT**

Indépendamment des actions d'ordre général menées par la M.I.A.C.A (telles que : l'action foncière, le plan de génie sanitaire, le Plan Camping, Les plans Plages etc... au total ; une quinzaine d'Opérations Principales d'Aménagement ont été réalisées en Gironde et dans les Landes dans les Unités Principales d'Aménagement (UPA 2, UPA 3, UPA 4, UPA 9) ainsi que dans le département des Pyrénées Atlantiques en application des schémas d'aménagement approuvés. Ces opérations dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par les collectivités locales concernées (Communes , Départements ,Syndicats mixtes ou intercommunaux) ont été réalisées, pour celles qui concernent les stations touristiques, sous forme de Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C) en régie directe ou par voie de concession à des sociétés d'aménagement.

**Quatre Opérations Principales d'Aménagement ont été réalisées en Gironde :**

- La Z.A.C d'Hourtin Port dans l'U.P.A.2.
- Les Z.A.C de Carcans-Maubuisson à Carcans et de l'Ardilouse à Lacanau dans l'U.P.A.3.
- La Z.A.C de Lège6Claouey Dans la commune de Lège au Cap Ferret dans l'U.P.A.4.

**Six Opérations Principales d'Aménagement ont été réalisées dans les Landes :**

- La Z.A.C de Moliets.U.P.A.9.
- La Z.A.C de Messanges.U.P.A.9.
- Les Z.A.C Notre-Dame et de la Pêcheurie Nord et Sud-Est et Z.A.C Nord à Capbreton.U.P.A.9.

**Cinq Opérations Principales d'Aménagement dans le département des Pyrénées Atlantiques :**

Dont deux opérations sous forme de Z.A.C :

- La Z .A.C de de la vallée de l'Untxin dans les communes de Ciboure et d'Urrugne.
- La Z.A.C de Socoburu dans la Commune d'Hendaye.

Trois opérations d'aménagement :

- L'aménagement de trois plages dans le secteur de Chiberta à Anglet.
- L'aménagement de la zone d'Ilbaritz-Mouriscot sur les communes de Biarritz et de Bidart.
- L'aménagement du bourg de Sare à l'intérieur de la côte.

Plusieurs autres opérations de moindre importance ont également été réalisées en Gironde telles que : l'aménagement du Parc Pereire à Arcachon, ou la Côte des Basques à Biarritz dans le Pyrénées Atlantiques etc...

## OPERATIONS PRINCIPALES D'AMENAGEMENT. GIRONDE.

### Z.A.C d'HOURTIN PORT.U.P.A.2.

Implantée sur la rive Est du lac de Carcans Hourtin la Z.A.C publique d'Hourtin Port dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par le syndicat mixte (Commune d'Hourtin Département de la Gironde) a été conçue à partir du thème de « **la petite enfance** ».D'une superficie de 55 hectares les trois quarts de sa superficie sont consacrés aux équipements publics (parkings publics, place publique, plage lacustre, port de plaisance, centre nautique, maison de la station ,maison de la petite enfance, ile aux enfants, piste de bi-cross, tennis, centre équestre etc...) .D'une capacité d'hébergements touristiques de l'ordre de 5000 lits touristiques les programmes d'hébergements comportent notamment : une résidence para-hôtelière de 800 lits, deux villages de vacances de 1600 lits, un centre de l'U.C.P.A ,des résidences locatives et des lotissements d'habitations individuelles.

### Z .A.C de Carcans Maubuisson.U.P.A.3.

La Z.A.C de Carcans Maubuisson est située en forêt en retrait du la lac de Carcans Maubuisson au Sud de la Base Départementale de Loisirs de Bombannes ; elle vient se « **greffer** » sur le bourg existant de Maubuisson par l'intermédiaire du « **pôle** » de Maubuisson constitué d'un petit ensemble immobilier avec commerces a rez-de- chaussée autour d'un espace public doté d'une halle .Conçue sur le thème de « **la santé et le sport** » ,les principaux équipements publics tels que :la maison de la station, le centre sport-santé, la salle polyvalente sont situés entre le pôle de Maubuisson et les hébergements en forêt.

D'une superficie de 137 hectares cette Z.A.C publique dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le syndicat mixte ( Commune de Carcans, Département de la Gironde)a une capacité d'hébergements touristiques de 6600 lits dont la majeure partie est constituée d'hébergements banalisée(1550 lits en para-hotellerie,2600 lits en villages de vacances et 2550 lits en résidences secondaires.)

### Z.A.C. de l'Ardilouse. Lacanau .U.P.A.3.

La Z .A.C de l'Ardilouse d'une superficie de 433 hectares située à Lacanau Océan comporte une partie littorale (l'Océanide) et une partie intérieure de 400 hectares .Conçue selon le principe d'un « **aménagement en profondeur** », elle met en relation les trois composantes du littoral (l'océan ,la forêt et le lac ).Située en partie sur des terrains initialement domaniaux (Forêt Domaniale domaine privé de l'état) .Sa réalisation a nécessité la mise en œuvre d'une procédure d'échange de terrains forestiers entre la collectivité locale et l'Etat (Ministère de l'Agriculture).D'une capacité d'hébergements touristiques de l'ordre de 22000 lits son aménagement s'organise autour des parcours d'un golf public.

Les équipements sportifs (centre tennistique, club équestre sont situées dans le périmètre de la Z.A.C.

Des équipements publics (mairie annexe, salle polyvalente, parking public, marché etc...) ont été réalisés à proximité des Allées Ortal semi-piétonnisées situées au centre de la station ancienne.

La maîtrise d'ouvrage de la Z .A.C, privée à l' origine, est assurée par le syndicat mixte (Commune de Lacanau Département de la Gironde).

### Z.A.C.de Lége-Claouey.U.P.A.4.

La Z.A.C de Lége-Claouey concerne la réalisation ,dans la presqu'île du Cap-Ferret ,d'un centre d'hébergement de 5000 lits environ associant un camping municipal ,un village de vacances de tourisme social, un ensemble résidentiel et des équipements sportifs sur une surface de 42 hectares. Le village de vacances a fait l'objet de l'implantation de trois types d'habitat léger de loisirs : le « **Tétron** » sorte de mobil-home extensible en volume entre son transport et son implantation sur site, le modèle « **Ombrelle** » constitué de modules techniques (bloc kitchenette et sanitaires) et d'espaces séjour ou nuit sous toile, et le modèle « **D.L.M** » constitué d'une partie en dur et d'extensions sous toile. Réalisée sous la forme d'une Z.A.C publique elle a été concédée par le syndicat mixte (Commune de Lége Département de la Gironde a la S.E.G (Sté d'Equipement de la GIRONDE).

## OPERATIONS PRINCIPALES D'AMENAGEMENT. LANDES.

Les Principales Opérations d'Aménagement du département des Landes sont situées dans l'U.P.A .9.

### Z.A.C. de Moliets et Maa .U.P.A.9.

D'une superficie de 421 hectares et d'une capacité d'hébergements de 12000 lits, le projet d'aménagement de Moliets et Maa a été conçu par l'architecte anglais Ralph Erskine de renommée internationale. La caractéristique principale de cette opération est l'importance des équipements sportifs : (équipement de golf de haut niveau conçu par l'architecte américain de golf Robert Trent Jones, centre de tennis, centre de tir à l'arc, réseau de pistes cyclables etc...). Son aménagement dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le syndicat mixte (Département des Landes, Commune de Moliets et Maa) a été concédé à la S.A.T.E.L (Sté. D'Aménagement Touristique des Landes).

#### **Z.A.C. de Mesanges. U.P.A .9.**

Prévue au schéma d'aménagement, cette opération sous maîtrise d'ouvrage communale est conçue sur des bases modestes : elle couvre une surface de 32 hectares et comporte un programme de 3000 lits.. Située entre les stations de Moliets et Maa et de Port d'Albret, elle vient compléter l'ensemble de l'U.P.A.9 en diversifiant les formules d'hébergement dans ce secteur.

#### **Z.A.C. de Port d'Albret.U.P.A .9.Comunes de Soustons et Vieux Boucau.**

Sous le nom de Port d'Albret, le projet créé sur une ancienne embouchure de l'Adour s'organise autour d'un lac marin de 50 hectares pouvant retenir grâce à un barrage mobile une hauteur d'eau de deux mètres. La réalisation de la première tranche de la Z.AC dont la maîtrise d'ouvrage a été concédée à la S.A.T.EL par le syndicat intercommunal de Soustons et de Vieux Boucau a une capacité d'hébergements touristiques de 6100 lits .L'opération d'aménagement vient se « greffer » sur le bourg existant de Vieux Boucau par l'intermédiaire d'un mail piétonnier qui se développe de part et d'autres du canal de dérivation du courant de Messanges.La rive Nord est bordée par un ensemble d'immeubles collectifs de faible hauteur abritant des commerces sous une galerie a rez-de-chaussée. La rive Sud à dominante végétale est bordée de bâtiments bas. La Z.A.C communale des Tamaris d'une capacité de 600 lits assure la liaison avec l'agglomération existante.

#### **Hossegor- Capbreton.U.P.A.9.Z.A.C.Notre Dame, Pêcherie Sud et Sud-Est, Z.A.C Nord.**

L'existence d'une vallée sous-marine connue sous le nom de «**Gouf de Capbreton** », à proximité de la de la côte a permis la réalisation du port de Capbreton du fait de sa situation unique sur la côte Landaise. Un véritable centre pour l'agglomération d'Hossegor-Capbreton a pu ainsi être créé autour du port. Le programme d'hébergements, réalisé sous forme de plusieurs Z.A.C. sous maîtrise d'ouvrage du S.I.V.O.M (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) porte sur une capacité de 6000 lits. Il comporte la réalisation d'hébergements, de commerces et d'équipements publics avec restructuration de la voirie et du réseau d'assainissement.

## **OPERATIONS PRINCIPALES D'AMENAGEMENT. PYRENEES ATLANTIQUES.**

### **Aménagement du secteur de CHIBERTA. Commune d'Anglet.**

Le secteur de Chiberta représente une longueur de plages de quatre kilomètres entre Bayonne à l'est et Biarritz au Sud. Occupé initialement au Nord par l'ancien hippodrome, un golf et une zone en partie urbanisée au centre. La zone sud est confrontée à d'importants problèmes d'érosion marine .Le projet de Z .A.C. de la Barre envisagé dans le secteur Nord a l'emplacement de l'ancien hippodrome (création d'un pôle de loisirs lié à l'eau) a été annulé en application de la loi sur la protection du littoral. Trois plages (La plage des Cavaliers, La Madrague et la plage des Corsaires) ont fait l'objet d'aménagements paysagers dans la partie centrale .Réalisés par le district (B.A.B), ils portent sur :

- La mise en place d'enrochements et la création d'un bourrelet végétalisé.
- L'aménagement de parkings publics et d'accès piétons aux plages surveillées.
- La réalisation d'aménagements paysagers et d'équipements (sanitaires publics, postes de secours, etc...

### **Aménagement de la zone d'Ilbaritz- Mouriscot. Communes de Biarritz Bidart.**

La zone d'Ilbaritz Mouriscot d'une superficie de 250 hectares associe par une large coulée verte perpendiculaire au littoral le lac de Mouriscot situé sur la commune de Biarritz aux plages de la Milady et d'Ilbaritz. La maîtrise foncière et la maîtrise d'ouvrage assurées par le S.I.A.Z.I.M (syndicat intercommunal Biarritz Bidart) ont permis la réalisation des aménagements et équipements suivants :

- La protection, le reprofilage et la végétalisation de la falaise Sud-ouest.

- La modification du CD et la création d'un parking paysager de 300 places.
- L'aménagement paysager des plages de la Milady et d'Ibaritz.
- La création d'un centre équestre.
- La création d'un centre international d'entraînement au golf d'un club-house et de parcours de golf.

#### **Aménagement de la basse vallée de l'Untxin. Z.A.C. Communes de Ciboure et d'Urrugne.**

L'aménagement de la basse vallée de l'Untxin se développe sur une superficie de 72 hectares dont 36 hectares d'urbanisation peu dense ,26 hectares d'espaces verts et de voirie et un plan d'eau de 10 hectares. La capacité d'hébergements est de 3000 lits dont 2000 lits a vocation touristique (villages de vacances).Des commerces et des équipements d'animation sont répartis autour du plan d'eau aménagé par élargissement du cours d'eau de l'Untxin. La maîtrise d'ouvrage des aménagements est assurée par le syndicat mixte (Communes de Ciboure et d'Urrugne).

#### **Aménagement de la baie de Chingoudy. Z.A.C. de Socoburu. Commune d'Hendaye.**

L'aménagement de la baie de Chingoudy a eu trois objectifs principaux :

- La mise en valeur d'un site a vocation nautique exceptionnel par la réalisation d'infrastructures pour la pêche et la plaisance.
- La protection des richesses naturelles de la baie (vasières, ile reposoir pour les oiseaux etc...)
- L'amélioration du cadre de vie. (Mail piétonnier, assainissement etc...).

L'aménagement de la pointe de Socoburu s'est concrétisée par la réalisation d'une Z.A.C comportant un pôle d'animation, d'équipements et d'hébergements d'une capacité de 2000 lits dont 700 lits de tourisme social .Un centre de thalassothérapie a été réalisé dans le cadre de l'opération .Une promenade piétonne a été aménagée au pourtour de la baie.

#### **Aménagement et extension du bourg de Sare.**

L'aménagement du bourg de Sare intégré au bourg existant comporte ,autour d'un fronton situé au centre du bourg ,la réalisation d'un ensemble d'hébergements associant un village de vacances a des logements H.L.M et a des équipements sportifs (piscine, tennis).Ces aménagements parfaitement intégrés au patrimoine architectural local constituent une réalisation exemplaire.

## **Conclusion**

Ces différentes actions et réalisations menées, à l'initiative de l'Etat, dans le cadre des décisions adoptées par décrets et lors des Comités Interministériels d'aménagement du Territoire (C.I.A.T) successifs ont donné la possibilité aux collectivités locales (Région, Départements, Communes) d'assurer la maîtrise du développement touristique de la Côte Aquitaine ainsi que la protection des espaces naturels.

Le bilan des réalisations effectuées dans le cadre de la première mission présidée par Philippe St Marc de 1967 à 1970 puis de la mission présidée par Emile Biasini de 1970 à 1988 constitue un apport à la réflexion sur le devenir des aménagements réalisés et sur leur l'évolution. Après l'expiration de la M.I.A.C.A en 1988 une mission de réflexion sur le littoral crée en 2002 a donné lieu à la publication d'un « **livre bleu** » véritable état des lieux du littoral Aquitain. Près d'un demi-siècle après les premières réflexions engagées par la D.A.T.A.R dans les années 60 le devenir de la Côte Aquitaine est entre les mains des élus réunis au sein du **G.I.P.** (Groupement d'Intérêt Public) Aquitain constitué le 6 Mars 2006 par le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires (C.I.A.C.T.)et opérationnel depuis 2009 ,qui les conseille et les assiste dans leur démarche de développement durable.



### **Bibliographie :**

- Philippe St Marc. Socialisation de la nature. Ed .Stock .Paris 1971.
- Pierre Racine .Mission impossible ? L'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon. Montpellier 1980.Ed.Midi Libre .Diffusion HACHETTE.
- Emile Biasini .GRANDS TRAVAUX .De l'Afrique au Louvre. Ed. Odile Jacob. Février 1995.
- Mikael Noailles. La construction d'une économie touristique de la Côte Aquitaine des années 1820 aux années 1980 .Ed .Méridiennes .2008 .Université de Toulouse.

### **Documentation M.I.A.C.A :**

- OU EN EST-ON ? Janvier 1975.
- LA MI-PARCOURS Printemps 1976.
- RAPPORT GENERAL D'ACTIVITE 1970-1988.

### **Publications :**

- Revue Urbanisme N°130 .1972.ôte Aménagement de la Côte Aquitaine.
- Revue p.c.m N°6. 1978 .Aménagement de la Côte Aquitaine.
- Revue Technique et Architecture N°333 .Décembre 1980 .L'architecture des loisirs .Une nouvelle relation avec l'environnement.
- Le Moniteur N° 37 .Septembre 1980 .Côte Aquitaine .Ou en est-on ?
- Revue Architecture de l'ordre des architectes N°17 .Août Septembre 1980.Côte Aquitaine .Pourquoi l'aménagement reste en suspens ?
- Revue ESPACE d'architecture en Aquitaine .N° 3. Juillet 1987. N°4.Novembre 1987 .La M.I.A.C.A 20 ans déjà.
- Revue « diagonal » des équipes d'urbanisme N°159 .Janvier. Février 2003 .Missions littoral. Passé, présent, futur...

## Le Conservatoire du littoral acteur du patrimoine

Présentation et fiche parcours

---

*Ce document a été préparé par Marc Duncombe, chef du département de l'action foncière, Conservatoire du littoral et Marine Musson, responsable de la mission « Valorisation du littoral », Conservatoire du littoral.*

### PLANTER LE DECOR

Les départements littoraux comptent déjà quelque 25 millions d'habitants, soit 40 % de la population française ; ces chiffres sont en constante augmentation depuis 40 ans et la population devrait encore s'y accroître de plus de 4 millions d'habitants à l'horizon 2040. La « littoralisation » de la société conduit à une pression croissante sur les espaces naturels et ce d'autant qu'ils sont plus proches du bord de mer...

La permanence de l'action foncière portée depuis 40 ans par le Conservatoire du littoral, en partenariat avec les collectivités locales, permet de préserver non seulement les grands sites qui composent les vitrines de nos rivages, mais aussi, les espaces naturels plus ordinaires et de proximité qui font la richesse de nos paysages et qui forment une composante importante des trames vertes et bleues. Fréquentés chaque année par 40 millions de visiteurs, ces sites sont aménagés et gérés pour rester ouverts au public, préserver leur valeur patrimoniale et permettre à la biodiversité littorale de continuer à prospérer malgré le contexte de pressions et de menaces croissantes (urbanisation, banalisation des paysages, changements climatiques...).

A ce jour environ 730 sites représentant 163.000 ha en métropole et en outre-mer, sont préservés. Dont 93000 ha ont été acquis et 70000 ha affectés au Conservatoire par l'Etat.

Le rythme actuel des acquisitions permet chaque année de protéger 2500 à 3500 ha supplémentaires. Les affectations de terrains de l'Etat et du domaine public maritime ; celles-ci permettant de composer des sites protégés relevant de l'interface terre-mer. Ces rivages représentent 13,5 % du linéaire côtier. En matière de gestion, Le Conservatoire s'appuie sur 280 gestionnaires, essentiellement des collectivités locales, mais aussi des associations et d'autres établissements de l'Etat.

Les gestionnaires emploient les gardes du littoral et les animateurs de sites.

### LA POLITIQUE FONCIERE du Conservatoire du littoral –stratégie 2015-2050

Dans le cadre du 40ème anniversaire de l'établissement, le Conservatoire a finalisé sa stratégie d'intervention à long terme. Elle fut validée par le Conseil d'administration le 9 juillet 2015.

La stratégie est fondée sur une analyse fine des territoires et des acteurs qui a permis d'identifier des modalités différentes d'action foncière, pour atteindre l'objectif de la protection du « **Tiers naturel littoral** ».

Les enjeux et les critères de priorisation des interventions ont été réaffirmés : Ainsi, un périmètre d'intervention peut être créé, dès lors que le site présente un enjeu (écologique, lié à l'eau, paysager, culturel ou social, terre-mer...), et qu'il présente une ou plusieurs des menaces ou pressions suivantes :

- menaces d'urbanisation, le plus souvent par mitage progressif,
- abandon nécessitant l'engagement d'actions de reconquête naturelle ou par les usages,
- fermeture et nécessité d'ouvrir les sites au public, accessibilité aux rivages, rôle social...

Les zones à enjeux ont été identifiées sur l'ensemble des rivages de métropole et d'outre-mer, elles représentent près de deux millions d'hectares. Parmi celles-ci, le Conservatoire a identifié celles qui justifient d'une intervention foncière de l'établissement; les zones d'intervention future couvrent ainsi une surface de 230.000 ha. Dans l'hypothèse d'une poursuite de l'action du Conservatoire à moyens

constants, il serait possible d'en faire l'acquisition de la moitié, soit environ 110000 ha, à l'horizon 2050.

Avec les sites déjà acquis, l'objectif global de protection foncière à atteindre en 2050 est donc de 320000 ha sur un millier de sites.

La stratégie est complémentaire des programmes et objectifs mis en œuvre par d'autres acteurs, qu'il s'agisse d'action foncière (Départements avec les politiques des espaces naturels sensibles, Conservatoires d'espaces naturels, ONF...) ou de protections dites « réglementaires » du type Réserves naturelles, Arrêtés de protection de biotopes, mises en œuvre, en particulier sous le pilotage des DREAL.

Le budget annuel consacré aux acquisitions se situe entre 22 et 25 M€

Enfin, certains programmes européens encouragent également les acquisitions de sites.

*Un programme spécifique a été retenu dans le cadre de la feuille de route issue de la conférence environnementale. Parmi les actions pour la transition écologique, le Conservatoire assurera la protection de 35 000 ha de mangroves, soit le tiers des mangroves de l'outre-mer français.*

## **PARTENARIATS ET GESTION**

Le principe du partenariat entre l'établissement public et les collectivités est acté dans l'article L 322-1 du code de l'environnement. La gestion des sites acquis est en priorité confiée aux collectivités locales. Le conservatoire a déjà signé des conventions de gestion avec 280 gestionnaires qui emploient environ 900 gardes du littoral.

Aux côtés des collectivités de nombreuses associations sont gestionnaires ou co-gestionnaires des sites. Les gestionnaires contribuent à l'animation des territoires et au développement d'activités de découverte de l'environnement sur les sites qui pour certains offrent un réel potentiel d'éducation à l'environnement. (Maisons de la nature, parcours aménagés, accessibilité tous publics...).

Parmi les gestionnaires l'ONF est un acteur régulier pour les massifs boisés, les dunes, et l'outre-mer. Le Parcs Nationaux du littoral ainsi que les Parcs Naturels Régionaux sont également tous engagés dans des actions partagées de protection des rivages sur lesquels ils sont impliqués soit en cœur de parc, soit en zone d'adhésion.

Afin de permettre une valorisation de sites, les aménagements sont souvent nécessaires, soit pour en garantir la restauration écologique et paysagère, soit pour mieux maîtriser les pressions de sur-fréquentation exercées sur les milieux naturels. Le Conservatoire assure généralement la maîtrise d'ouvrage des travaux ; il bénéficie à ce titre de subventions des collectivités, ou de l'Europe, parfois de l'Etat... Le budget consacré chaque année aux travaux d'aménagement des sites se situe entre 12 et 15 M€

L'analyse de l'état du patrimoine naturel et culturel acquis et des mesures à prendre pour le conserver et le valoriser est effectuée dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion de chaque site. .

Certains usages agricoles existants lors de l'acquisition sont compatibles avec les objectifs de protection des milieux naturels. Ils sont encouragés de manière à faire vivre ces territoires. Ainsi 900 agriculteurs bénéficient aujourd'hui de conventions d'usage agricole sur les terrains du Conservatoire ; ils utilisent 14% des surfaces du Conservatoire qui sont essentiellement composées de prairies naturelles.

L'accueil des publics et leur sensibilisation à la beauté et la diversité du littoral constituent également un enjeu majeur pour le conservatoire du littoral ainsi qu'une garantie solide et durable de la conservation dynamique du patrimoine acquis.

## **PRIVILÉGIER UNE APPROCHE PAYSAGÈRE DES SITES**

**Le maintien de la qualité paysagère est un élément déterminant de l'intervention foncière du Conservatoire du littoral. Il participe pleinement à l'ambition poursuivie par l'établissement : la protection du « Tiers naturel littoral ».**

En s'attachant à respecter l'histoire, la qualité et la sensibilité des paysages de nos côtes et des rives de nos grands lacs, le Conservatoire protège des « fenêtres ouvertes » sur les rivages, accessibles à tous les publics.

### **Agir face à la dégradation et la banalisation des paysages littoraux**

Aujourd'hui, la forte attractivité du littoral constitue une menace indéniable pour la qualité des paysages naturels du littoral. Si nous n'y prenons garde, ils seront bientôt dégradés, détruits ou banalisés.

L'étalement des villes côtières au détriment des espaces naturels et agricoles a irrémédiablement dégradé certains paysages ou provoqué, plus insidieusement, leur banalisation par une carence de gestion, une sur-fréquentation mal maîtrisée, la circulation de véhicules au sein des sites, l'affichage ou encore la progression des phénomènes de périurbanisation.

### **Les interventions paysagères du Conservatoire**

Acteur foncier, le Conservatoire peut être amené à intervenir sur des "points noirs" du paysage, des bâtiments dont la valeur historique, esthétique ou utilitaire s'avère sans intérêt ou néfaste pour l'aménagement du site et son ouverture au public. Dans ce cas de figure, l'acquisition foncière est un préalable indispensable pour pouvoir procéder à des démolitions, des déplacements d'équipements mal positionnés ou au contraire maintenir des « trames vertes ou bleues » d'intérêt écologique par exemple.

L'intervention foncière du Conservatoire permet également d'engager de véritables actions de restauration ou de valorisation du patrimoine paysager du littoral. Ces démarches actives entrent en pleine complémentarité avec les outils réglementaires de protection et de gestion des paysages, à l'image de la loi de 1930 sur les monuments et les sites.

Le Conservatoire conçoit alors avec ses partenaires des projets accordant une place centrale à la dimension paysagère, en privilégiant toujours les échelles territoriales les plus pertinentes. Il s'attache à faire reconnaître et à partager des projets d'aménagements qualitatifs, la plupart du temps au cœur de sites connaissant une fréquentation importante, souvent en lien avec des projets labellisés (« Grands sites de France » par exemple).

L'intervention foncière du Conservatoire reste toutefois limitée à des portions de paysage particulièrement menacées ou emblématiques. En collaboration étroite avec ses partenaires locaux (collectivités territoriales pour la majorité), il s'efforce pourtant d'intervenir ou de susciter des interventions coordonnées dans le but de préserver des grands ensembles paysagers cohérents : désert de l'Agriate en Corse (8000 ha), domaines endigués du bassin d'Arcachon (patrimoine historique sur 1000 ha), marais de Brouage (3000 ha) ou encore Fier d'Ars (1500 ha) sur l'île de Ré.

Ces projets collectifs donnent tout son sens à la notion de *paysage culturel*.

## **VALORISER LES BIENS CULTURELS DANS LE RESPECT DE L'ESPRIT DES LIEUX**

**Aujourd'hui, le Conservatoire est devenu responsable d'une part significative du littoral et des biens culturels présents sur les parcelles qu'il acquiert.**

Fondée sur la protection de la « valeur écologique » des espaces naturels du littoral, sa mission originelle ne prévoyait pas explicitement de le rendre responsable de ce patrimoine. Elle puise

pourtant ses racines dans la notion même d'aménagement de l'espace littoral qui intègre une dimension sociale portée, il y a 40 ans déjà, par la DATAR.

Cette responsabilité impose au Conservatoire d'agir pour conserver et valoriser l'ensemble de son patrimoine dans l'optique de le partager avec les générations actuelles en le rendant accessible à tous et de le transmettre aux générations futures.

### **Patrimoine matériel, patrimoine immatériel**

Le littoral a été progressivement exploité, assaini, défendu et habité par l'homme. Les traces laissées par les activités humaines témoignent des fonctions passées ou plus récentes de ces terres au contact de la mer. Le patrimoine foncier du Conservatoire abrite ainsi de nombreux biens culturels, dont la diversité comme la qualité sont exceptionnelles.

Fortifications, ports et arsenaux, phares, sémaphores et amers, maisons et sentiers de douaniers, abris du marin, villas, établissements de pêche, barchois, moulins à marée, corderies, bagnes, lazarets, paillers, chapelles aux marins... L'intérêt de ce patrimoine historique est aujourd'hui reconnu : 54 bâtiments ou vestiges acquis par le Conservatoire du littoral sont classés ou inscrits au titre des Monuments historiques.

Parce qu'il contribue largement à son identité, à la découverte de son histoire ou encore à la lecture du territoire et de ses paysages, ce patrimoine bâti devient très souvent le cœur même d'un projet de valorisation d'un site.

Profondément enraciné dans ces terres littorales dont le Conservatoire devient propriétaire « pour toujours », le patrimoine immatériel, nourri de la culture maritime, des légendes, des chansons, ou des traditions de pêche fait également partie des enjeux à préserver et valoriser.

## **DEVELOPPER DES PROJETS CULTURELS SUR DES SITES NATURELS**

**De quels outils dispose le Conservatoire du littoral pour organiser et développer des projets prenant pleinement en compte des enjeux paysagers, patrimoniaux et sociaux significatifs ?**

### **Les partenariats**

De manière générale, le Conservatoire s'appuie sur les collectivités territoriales ainsi que tous les acteurs œuvrant dans le cadre des dispositifs existants en matière de protection culturelle. Cependant, il s'attache à toujours plus élargir ses partenariats (associations, universités, fondations, mécénat) pour innover dans les démarches de protection et de valorisation qu'il conduit.

Les principes et les modalités d'action qu'il encourage sont ainsi très souvent consolidés par une approche transversale et multi-partenariale des projets. Il s'agit de créer une communauté de travail élargie capable de susciter des réponses collectives aux enjeux et défis qui se posent à un espace littoral riche et tellement fragile.

Il est essentiel pour le Conservatoire de favoriser une approche des sites qui considère et renforce le dialogue entre nature et culture. Classiquement la valorisation du patrimoine bâti permet de prendre en compte les liens étroits qui unissent patrimoine naturel et culturel : muséographie et expositions temporaires, accueil d'artistes ou de scientifiques en résidence mais aussi le maintien et la mise en valeur de ruines utiles pour la faune ou flore sauvage, sites archéologiques, etc.

Au même titre que la gestion du patrimoine naturel, le Conservatoire et ses partenaires doivent choisir des solutions respectueuses de l'histoire des sites. Mais ces solutions doivent aussi intégrer les exigences de développement durable, de transition énergétique et écologique des territoires à travers des solutions économiquement soutenables et innovantes.

En proposant aux différents partenaires des principes de gestion des projets et des chantiers reposant sur le respect des cycles naturels et des savoir-faire traditionnels (voir guide méthodologique « Les

*paysages du Conservatoire du littoral – De la reconnaissance au projet* », 2013), il s'agit de favoriser pour les usagers une appropriation positive et respectueuse de ces sites « protégés ».

Dans cette perspective, le Conservatoire peut imaginer des dispositifs de valorisation (hébergements et gîtes patrimoniaux, projets agricoles, écotourisme...) contribuant à la restauration et à l'entretien permanent des biens. Il s'appuie également sur des acteurs spécialisés et des structures, le plus souvent associatives, capables de *faire vivre* le patrimoine tels par exemple le CPIE littoral basque, l'association des Amis du Vigueirat en Camargue ou encore le fonds de dotation « Cap Moderne » pour le Cap Martin (06).

Les ressources financières mobilisées par le Conservatoire soutiennent la finalisation de ces divers projets de valorisation. Le mécénat et les soutiens tels que celui de la Fondation du Patrimoine par exemple sont donc essentiels car les procédures d'acquisitions foncières demeurent la première priorité du budget de l'établissement et les investissements restent encadrés dans des limites strictes.

### **L'invitation aux rivages pour tous**

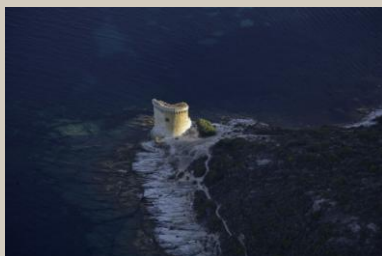
Depuis plus de 30 ans, le Conservatoire a également convié sur ses sites des artistes contemporains, des écrivains, des illustrateurs, des photographes ou cinéastes. Leurs regards et leur créativité favorisent l'éclosion d'une approche sensible des sites qu'il protège.

La publication de collections littéraires (éditions Actes sud) ou de carnets illustrés (« Carnets du littoral » co-édités avec Gallimard) ou encore les missions photographiques initiées en lien avec la DATAR et soutenues par le mécénat sont autant d'occasions de faire ressentir et partager par le grand public la beauté, la diversité et la fragilité du littoral.

## LITTORAL

### Sur les sentiers du Conservatoire

Une exposition au Musée Hèbre de Saint-Clément à Rochefort  
19 septembre 2015 - 24 avril 2016



Le Conservatoire du littoral s'attache à préserver les espaces naturels de nos côtes et de nos grands lacs depuis 40 ans. L'exposition «**Littoral – Sur les sentiers du Conservatoire**» a été conçue à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire pour présenter au grand public ses missions et ses métiers.

### LE PARCOURS

Chacun de nous connaît un coin de littoral. Ce que l'on connaît moins, ce sont les objectifs que poursuit le Conservatoire. Pourquoi achète-t-il des terrains sur le littoral ? Où et comment intervient-il ? Qui fait vivre les sites une fois qu'ils sont acquis ?

Rythmé par les photographies aériennes de Frédéric Larrey, le parcours propose une déambulation au gré de paysages côtiers spectaculaires afin de mieux faire comprendre la raison d'être du Conservatoire et les enjeux liés à l'avenir de notre littoral.

6 espaces thématiques composent le parcours. Chacun d'eux propose :

- une borne audio diffusant des témoignages d'acteurs/partenaires du Conservatoire
- une table thématique apportant un éclairage sur un métier/une compétence spécifique de l'établissement

#### **HISTOIRE : Au commencement était...le béton**

Retour dans les années 1960-1970 pour se rappeler le contexte socio-politique qui a motivé la création d'un conservatoire pour le littoral. Un extrait du film «**Il était une fois le littoral**», réalisé par Allain Bougrain-Dubourg, nous replonge dans les archives à la rencontre des personnalités qui ont imaginé un organisme de protection inédit pour mieux préserver nos littoraux.

#### **ACQUISITION : Un propriétaire pas comme les autres**

Le Conservatoire achète des parcelles littorales dégradées ou menacées pour mieux les protéger, assurer leur mise en valeur et en permettre l'accès à tous. Cette politique, conduite sur le terrain par « les délégués de rivages », demande trois qualités : vigilance, patience et sens de la négociation. Les missions et les modes d'intervention du Conservatoire n'auront plus de secrets pour vous !

## **PAYSAGES : Révéler les paysages du littoral**

Les sites du Conservatoire s'inscrivent au sein de grands ensembles paysagers qui sont préservés dans le respect des lieux, de leur histoire et de leur environnement naturel. Des témoignages de paysagistes sollicités pour aménager des sites remarquables vous éclaireront sur les principes qui guident l'action du Conservatoire.

## **GESTION : Un littoral vivant et partagé**

Les espaces naturels du littoral sont marqués par de nombreux usages : agriculture, sports, baignade, observation des oiseaux, etc. C'est le rôle du Conservatoire et de ses partenaires locaux de mettre en place une gestion capable de faire cohabiter ces différentes pratiques sur le terrain. Photos et témoignages vous feront découvrir les métiers qui font vivre et protègent notre littoral !

## **RISQUES : Protéger le littoral de demain**

Le littoral est un espace vulnérable, soumis à la force des vents, des marées ou des courants, parfois confronté à des tempêtes violentes et demain menacé par les effets du changement climatique. Cet espace vous expliquera pourquoi et comment le Conservatoire, en achetant et en protégeant les espaces naturels de nos côtes, contribue à réduire les risques qui les menacent.

## **TOUS LITTORALISTES : S'engager pour le littoral**

Le soutien de l'opinion publique à la mission de protection menée par le Conservatoire ne s'est jamais essouffé. De 1984 à 2015, de nombreux témoignages de personnalités politiques, artistiques ou scientifiques ont clamé leur amour pour le littoral. Et vous, êtes-vous littoraliste ? Laissez un témoignage pour le prouver !

Un espace en fin de parcours est consacré à l'action menée par le Conservatoire et ses partenaires en Charente-Maritime et dans l'estuaire charentais, à travers 7 sites exceptionnels ouverts au public.



## **LE DISPOSITIF DE PRODUCTION**

**Littoral – Sur les sentiers du Conservatoire** est présentée dans l'espace d'exposition temporaire du Musée Hèbre de Saint-Clément mis à disposition par la Ville de Rochefort, qui accueille le siège national du Conservatoire au sein de la Corderie Royale depuis 1980.

Reconnu pour la qualité de sa médiation sur le patrimoine maritime et littoral, le Centre International de la Mer – La Corderie Royale a conçu le parcours. La scénographie a été imaginée par l'agence In Site.

## **LES PARTENARIATS**

**Littoral – Sur les sentiers du Conservatoire** est proposée par le Conservatoire du littoral avec le soutien du Conseil départemental de la Charente-Maritime, de la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan, de la Ville de Rochefort et de Veolia.



## **Le patrimoine maritime culturel, proposition pour une définition**

Résumé, orientation bibliographique et présentation powerpoint

---

*Ce document a été préparé par Françoise Péron, professeur émérite à l'Université de Bretagne Occidentale, créatrice de l'Observatoire du Patrimoine Maritime de Bretagne, animatrice du réseau de communes littorales « Beau Port, Bon Port ».*

### **Résumé**

On se souvient du flou dans lequel se trouvait la notion de patrimoine maritime culturel dans les années 1980 - 2000. Si l'on savait depuis longtemps ce que recouvrait la notion de « patrimoine naturel des littoraux » grâce aux travaux des naturalistes essentiellement, en revanche ce qui touchait aux spécificités culturelles des territoires côtiers et de leurs habitants était souvent évoqué mais jamais envisagé de façon systématique et rationnellement construite.

Le succès fulgurant, à la fin du siècle dernier, des fêtes des vieux gréements lié à la restauration et à la reconstruction de bateaux de travail alors en voie de disparition sur les côtes de France, a commencé à changer la donne en ouvrant, dans la spontanéité et dans le désordre, un nouveau champ patrimonial : celui du patrimoine maritime navigant ; d'ailleurs fortement critiqué dans ses formes et ses objectifs de réalisation par les historiens de l'époque et les généralistes du patrimoine. Le trouble et la confusion étaient encore aggravés par l'usage nouveau de l'expression de « patrimoine maritime ethnologique » qui s'est alors greffée sur celle d'anthropologie maritime. En revanche, peu de choses étaient dites concernant le bâti lié aux activités humaines développées en lien avec la mer et les modalités particulières d'actions à mettre en place pour le sauvegarder.

Les démarches de Gestion Intégrée des Zones Côtières ignorent généralement les spécificités et les richesses des territoires portuaires ; là où sont pourtant rassemblés les héritages maritimes bâtis de toutes tailles qui structurent les littoraux des façades maritimes françaises dans leurs profondeurs historiques et leur confèrent une identité maritime bien spécifique.

Or, compte tenu du désir de mer des Français, des mutations économiques et sociales qui transforment radicalement les usages des littoraux et de la pression foncière qui en découle, le danger de dénaturation ou de disparition définitive de ce bâti maritime historique, affronté à la mer, souvent modeste et mal répertorié, est bien réel. Les risques qui pèsent sur les littoraux ne sont pas seulement naturels, ils sont aussi civilisationnels.

En ces années 2000 il y avait urgence d'agir, d'autant que les communes, inquiètes devant l'ampleur des changements, ne pouvaient innover en mettant sur pied des projets d'aménagement sur la base de cette richesse existante et indélocalisable parce qu'elles la connaissaient mal et ne savaient comment l'appréhender ; se contentant le plus souvent d'accepter les projets passe-partout présentés par des bureaux d'études, peu au fait des réalités littorales et maritimes.

Pourtant les héritages maritimes bâtis existant encore actuellement sur les littoraux sont d'une grande diversité (quais, cales, fronts portuaires, quartiers de pêcheurs ou d'armateurs, zones artisanales anciennes, chantiers de construction navale, quartiers balnéaires...) et renferment de fortes potentialités pour la restructuration actuelle et futures des identités et des économies littorales.

Face à ce constat, une recherche/action pilote a été initiée en Bretagne depuis 2006 par l' « Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel » (Université de Bretagne Occidentale) en étroite collaboration avec les maires et les différents acteurs institutionnels du littoral. L'objectif principal étant la production de connaissances, associée à la création d'outils d'aide à la décision et d'outils de communication afin de déclencher et soutenir toutes les actions novatrices en matière d'urbanisme portuaire contemporain fondé sur l'intégration la plus large possible du bâti maritime existant actuellement car celui-ci confère originalité et qualité à ces territoires portuaires.

La méthode mise en œuvre a découlé directement des impératifs d'obligation de résultats rapides nécessaires à la sauvegarde et la valorisation de ces héritages maritimes fortement menacés au niveau de leur valeur patrimoniale ou plus radicalement de leur existence. Dans le cadre de cette problématique, ont été considérés comme héritages maritimes bâtis l'ensemble des éléments actuellement présents sur le littoral et qui n'auraient pas existé sans la proximité de la mer.

Un travail de sémantique a d'abord été réalisé pour nommer, décrire et localiser les objets et les espaces entrant dans le corpus « héritage maritime bâti ». La validité de cette « grammaire du littoral » a été ensuite testée à travers des études concrètes menées sur différents secteurs littoraux, enrichies par des rencontres multiples avec les usagers des lieux. De cette façon une délimitation fine des espaces portuaires et de leur cité attenante a pu être discutée et cartographiée sur une dizaine de communes littorales de Bretagne. Les unités spatiales ainsi définies ont également permis de mettre en évidence la nature des enjeux pesant sur chacune d'elle (le site de la région Bretagne : patrimoine maritime culturel de l'inventaire à l'action (2008) expose les détails de cette méthode).

A partir de 2011, date de création de l'association « Port d'intérêt Patrimonial », les pré-expertises de territoire demandées à l'Observatoire par les communes littorales soucieuses d'intégrer de façon harmonieuse leurs héritages maritimes bâtis dans leur PLU, SCot, documents d'AVAP... a fourni un échantillonnage plus large et diversifié de zonages d'espaces à valeur patrimoniale maritime qui permet désormais d'appréhender ces territoires au moyen d'une « grille de lecture patrimoine maritime », qu'il s'agira ensuite d'adapter à chaque cas particulier en notant les points communs et les différences par rapport à un modèle général, forcément abstrait. Ainsi s'ébauche maintenant une réflexion de modélisation spatiale des espaces littoraux dont les paysages sont encore fortement marqués par leur histoire maritime.

A ce jour la méthode mise au point est utilisée par une trentaine de communes de Bretagne du réseau « Port d'intérêt Patrimonial », appuyée par un ensemble large de partenaires territoriaux. La co-production d'une charte spécifique aux ports historiques, signée par les communes adhérentes ainsi que la création en 2011 du Label PiP confortent cette dynamique patrimoniale innovante et tournée vers le futur.

La partie n'est pourtant pas gagnée. A l'instigation de tout ce qui concerne le littoral, des intérêts financiers, fonciers, commerciaux, culturels... sont à la fois présents sur chaque site et suffisamment puissants pour contrecarrer la mise en place d'une véritable politique de protection/valorisation du patrimoine bâti de ces territoires. Sans un véritable soutien national, cet effort de prise en charge horizontale et courageuse par les maires de leurs héritages maritimes bâtis risque fort de n'être efficace qu'à la marge.

## **Orientation bibliographique**

Le patrimoine maritime sur les façades de l'Union européenne, Construire, transmettre, symboliser les héritages maritimes européens, (sous dir. F. Péron) Presses Universitaires de Rennes, 2002. Et plus particulièrement : Pour un programme d'identification, de mise en valeur et de développement du patrimoine maritime des régions littorales européennes, p. 523-529.

Au-delà du fonctionnel, le culturel et l'idéal (F.Péron) in Les Français, la terre et la mer (A. Cabantous, A. Lespagnol, F. Péron), Fayard, 2005, p. 726-789.

Le patrimoine maritime culturel comme élément indispensable à la valorisation des territoires côtiers (G Marie, F. Péron) in Bretagne, un autre littoral, Editions Apogée, 2009, p. 43-64.

Atlas du patrimoine maritime du Finistère (F. Péron, G. Marie), éditions du Télégramme, 2010. Prix de la Société de Géographie.

Dictionnaire de la mer et des côtes, (sous dir. A Miossec), Presses Universitaires de Rennes, 2012. Plus particulièrement les articles F. Péron : Bateaux du patrimoine à l'échelle européenne, p. 73-76, Patrimoine maritime culturel, p.358-362, Paysage littoral et maritime, p. 364-365.

## **Rapport**

Méthodologie d'une opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel sur le territoire littoral français (F. Péron, J. Vincent, G. Marie), Rapport du contrat d'étude DAPA-UBO, 2009, 302 p., dont la conclusion co-écrite avec Philippe Vergain : 10 propositions pour un Inventaire Général du Patrimoine Culturel du Littoral, p. 189-196.

## **Recensements du patrimoine maritime culturel**

Réalisés par l'observatoire du patrimoine maritime culturel de l'UBO, Sous la responsabilité scientifique de Françoise Péron, avec la collaboration des services du patrimoine en région Bretagne, entre 2006 et 2009.

Communes : Camaret, Clohars Carnoët, Crozon, Larmor-Plage, Roscanvel, Séné.



## Le patrimoine maritime culturel Proposition pour une définition

Session de formation : un littoral, des littoraux  
Françoise Péron

Observatoire du Patrimoine Maritime



lundi 5 octobre 2015

## Patrimoine maritime bâti du littoral

Pourquoi définir

**un nouveau patrimoine ?**

2

lundi 5 octobre 2015

## L'émergence d'un nouveau patrimoine le contexte

Années 70

Le patrimoine maritime naturel, [respecter la biodiversité](#)

1980-90

Le patrimoine maritime flottant, [sauvegarder le patrimoine maritime naviguant.](#)

Le patrimoine maritime ethnologique, [recueillir les savoirs faire et les outils](#)

2000-2006

*Mais jusque dans les années 2000,*

Seulement quelques rares initiatives concernant le bâti du littoral construit par les hommes dans le cadre de leurs activités séculaires développées en relation avec la mer

2006 création de l'OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE MARITIME CULTUREL (U.B.O.)

lundi 5 octobre 2015

## Les caractéristiques des héritages maritimes bâtis



- > fragiles
- > hétérogènes
- > essentiellement modestes
- > concentrés dans les ports et leurs cités attenantes

Un point commun

- > des héritages ignorés dans leurs spécificités

Preuves

- > pas d'inventaire spécifique
- > absents des documents d'urbanisme classiques
- > pas de protection particulières

lundi 5 octobre 2015

## Des héritages menacés de disparition dans le cadre de la reconversion générale des économies littorales

Disparition des usages hérités des périodes antérieures

> un grand nombre de bâtiments en déshérence

Désir de mer généralisé

> développement de la plaisance et du tourisme

> pression foncière et immobilière

> destructions

Risque de disparition de ce bâti

lundi 5 octobre 2015

### Ces héritages altérés ou détruits... un risque de banalisation, une identité écrasée.



Gain: accroître la capacité hôtelière et résidentielle de sa commune.  
Pertes: les repères forts de l'identité portuaire (ici bretonne)  
l'attractivité de la commune à moyen terme.



lundi 5 octobre 2015

## Face aux risques naturels: les risques « civilisationnels »

Ancienne conserverie « Larzul » dont les bâtiments d'envergure marquent l'entrée du port de Doëlan...



**Une mémoire et un paysage maritime  
disparus irrémédiablement.**

... a été démolie en 2012 par son nouveau propriétaire « Intermarché » augmentant ainsi la valeur du terrain à bâtir.



lundi 5 octobre 2015

## Les héritages historiques spécifiques aux littoraux qualités actuelles

Les ports et petits ports historiques de Bretagne



> porteurs de la mémoire des lieux,  
et des générations qui y vécurent

> détenteurs de richesses indélocalisables  
tourisme  
industries culturelles  
productions locales identitaires

> réservoirs de savoirs faire  
à ne pas oublier

Ils structurent les territoires littoraux sur la base de leurs identités maritimes

lundi 5 octobre 2015

## Les élus, de plus en plus conscients de l'intérêt de ces héritages, s'interrogent



- > sur cette nouvelle ressource à potentialité patrimoniale qu'ils connaissent mal
- > tout en s'en méfiant
- > leurs craintes sont
  - financières
  - idéologiques
  - esthétiques
  - sécuritaires...

lundi 5 octobre 2015

## Pour répondre à ces interrogations et contrer les risques

### Objectifs

Créer une méthode de connaissance  
Proposer une démarche collective

- > définir précisément ce nouveau patrimoine
- > créer un langage commun
- > réaliser des outils scientifiques d'aide à la décision
- > alerter
- > convaincre
- > accompagner la valorisation territoriale de ce patrimoine

Dans le cadre d'un laboratoire scientifique : l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel de l'UBO

lundi 5 octobre 2015

## Avant d'agir

### les fondements de la méthodologie

- > Connaître et définir
- > Recenser et organiser
- > Spatialiser
  
- > Modéliser
- > Comparer
- > Replacer dans des ensembles géographiques plus larges

Dans le cadre d'un laboratoire scientifique : l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel de l'UBO

lundi 5 octobre 2015

## La grammaire du littoral

Des mots

Des temporalités

Des espaces

Des territoires

12

lundi 5 octobre 2015



# DÉFINIR pour mieux PROTÉGER

## TYPLOGIE DES HERITAGES DEFINIS PAR CHAMPS



1. Distinction entre héritage et patrimoine

2. Définition:

Est considéré comme héritage maritime bâti tout élément présent sur le littoral aujourd'hui et qui n'aurait jamais existé sans la proximité de la mer.

Ces éléments sont:

- classés selon leur fonction d'origine
- distingués pour leur intérêt dans une optique

Contraintes d'application et d'efficacité

- des limites dans le temps
- découpage arbitraire : la commune littorale

lundi 5 octobre 2015



Signalisation et surveillance des côtes



lundi 5 octobre 2015



Défense militaire des côtes



lundi 5 octobre 2015



Protection du littoral contre l'érosion de la mer



lundi 5 octobre 2015



Transit terre/mer



lundi 5 octobre 2015



Activités de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la mer



lundi 5 octobre 2015



Activités maritimes liées à la construction, la navigation et l'avitaillement des bateaux



lundi 5 octobre 2015



Vie des populations littorales



lundi 5 octobre 2015



Activité balnéaire, de loisirs et de santé



lundi 5 octobre 2015



Pratique religieuse, légendaire et mémorielle



lundi 5 octobre 2015



Activités scientifiques et muséales



lundi 5 octobre 2015

## Les différents espaces constitutifs d'un port

Les unités géographiques de base

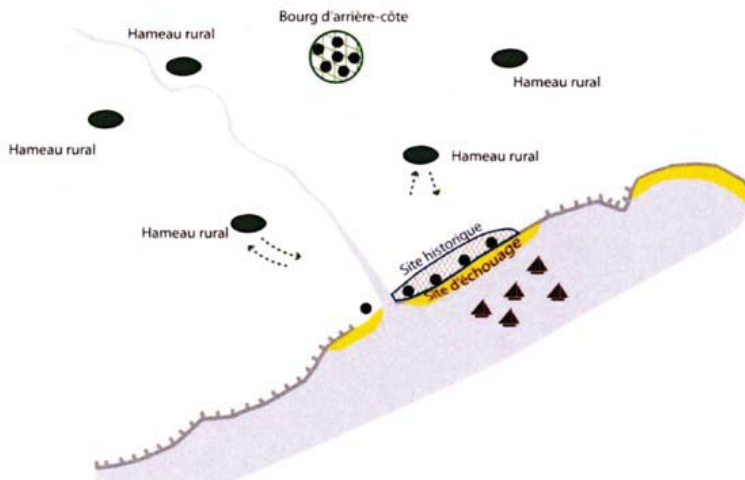
A partir de leur genèse

A partir de leur paysage spécifique

Dans le cadre d'un laboratoire scientifique : l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel de l'UBO

lundi 5 octobre 2015

## Comment définir les quartiers et zones d'intérêt patrimonial en partant de la genèse d'un site portuaire ?



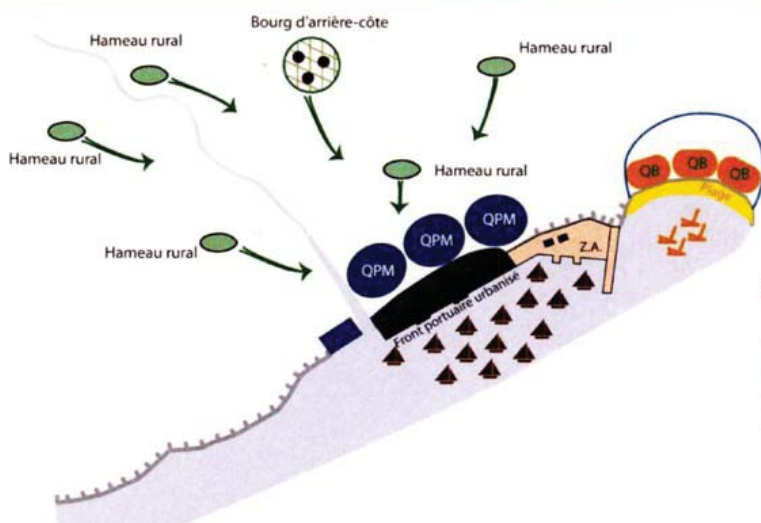
Origine du site, du XVIème siècle aux années 1840 :

- Bourg d'arrière-côte
- Hameaux/villages rétro-littoraux
- Site d'échouage et noyau urbanisé d'origine

25

lundi 5 octobre 2015

## rupture 1840-1860

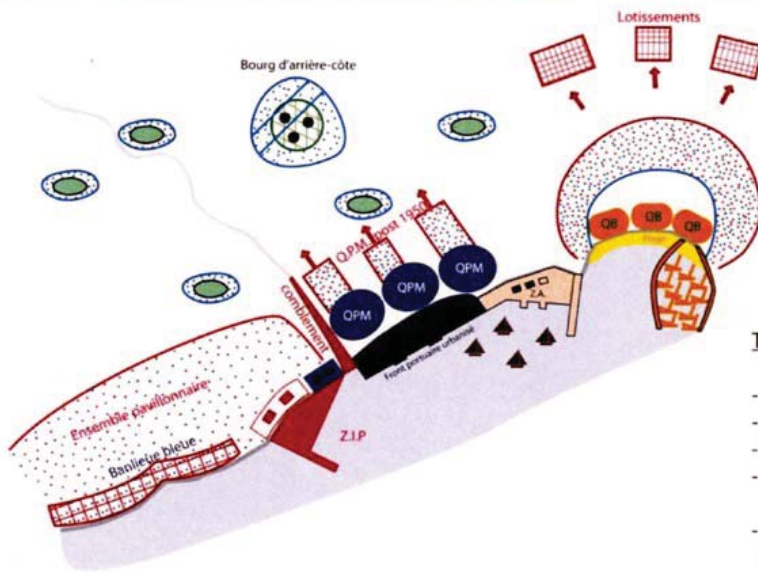


Extension et reconfiguration 1850 -1930 :

- Zone artisanale (Z.A.)
- Front portuaire urbanisé
- Quartier de populations maritimes (QPM)
- Quartier balnéaire (QB)

26

lundi 5 octobre 2015



Transformations 1950-2010 :

- Terre-plein d'activités portuaires
- Quartier de populations maritimes radiants
- Quartier pavillonnaire «banlieue bleue»
- Mitage de l'espace sous forme de parcelles individuelles en partant de l'urbanisation existante
- Lotissement et opérations immobilières déconnectées de l'urbanisation antérieure

## Les différents espaces constitutifs d'un port

Les unités géographiques de base

A partir de leur genèse

A partir de leur paysage spécifique

Dans le cadre d'un laboratoire scientifique : l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel de l'UBO



## Les espaces constitutifs d'un port



Noyau urbanisé du  
XVIIIème siècle



lundi 5 octobre 2015

## Les espaces constitutifs d'un port



Front portuaire et zone  
artisanale



lundi 5 octobre 2015

## Les espaces constitutifs d'un port



Quartiers d'habitats  
spécifiques

XIXème, début XXème siècles



lundi 5 octobre 2015

## Les espaces constitutifs d'un port



Terre-pleins d'activités portuaires,  
quartiers des capitaines de  
bateaux à moteur

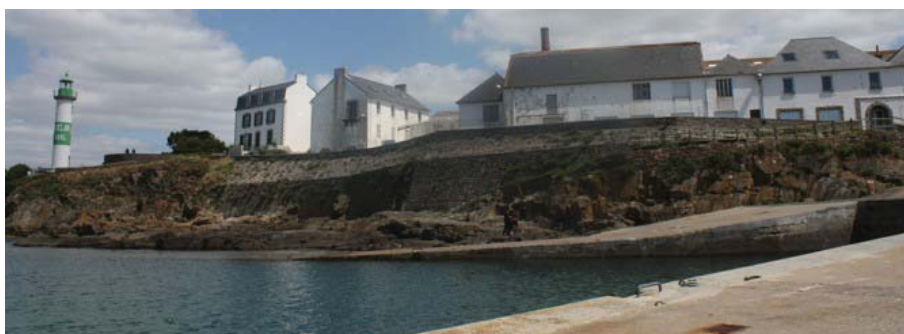


lundi 5 octobre 2015

## Les héritages maritimes bâtis créateurs de paysage

Dans le cadre d'un laboratoire scientifique : l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel de l'UBO

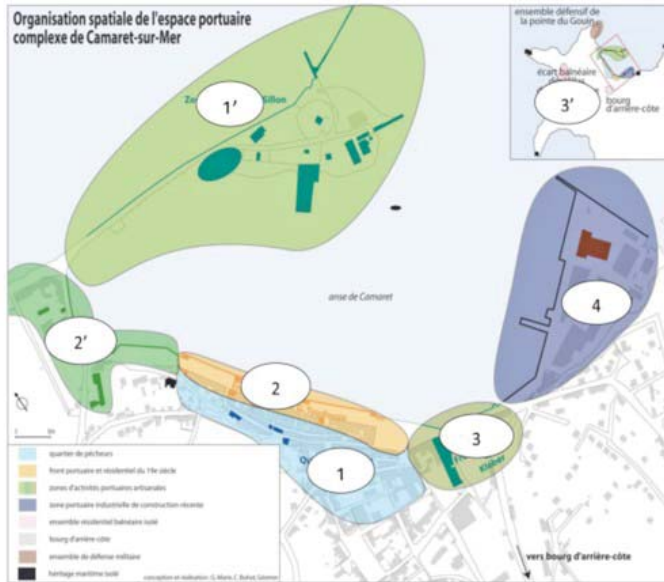
lundi 5 octobre 2015



lundi 5 octobre 2015

## Le système spatial de la cité portuaire

Une association des différents espaces constitutif d'un port



Bourg d'arrière-côte

- 1 Noyau ancien
- 1' Zone artisanale de construction navale
- 2 Front portuaire urbanisé
- 2' Zone artisanale de construction navale
- 3 Zone des conserveries (transformation des produits de la mer)
- 3' Quartier balnéaire
- 4 Remblais de création d'une zone portuaire industrielle

35

lundi 5 octobre 2015

## Les variantes du modèle « port et cité portuaire »

Larmor-plage

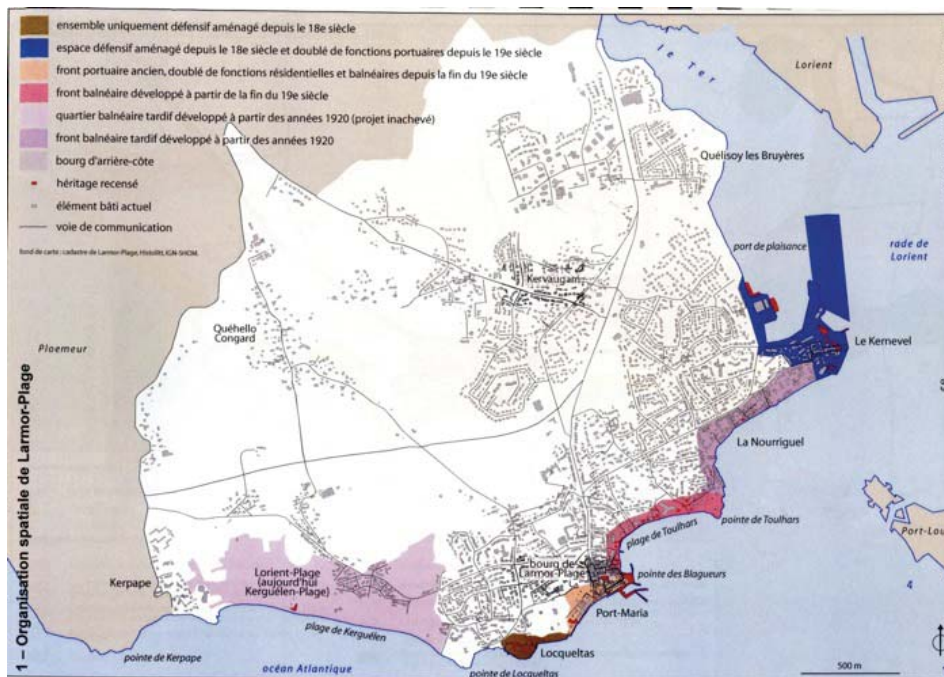
le Conquet

Le Guilvinec-Léchiagat

Dans le cadre d'un laboratoire scientifique : l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel de l'UBO

lundi 5 octobre 2015

## Les variantes du modèle « port et cité portuaire »

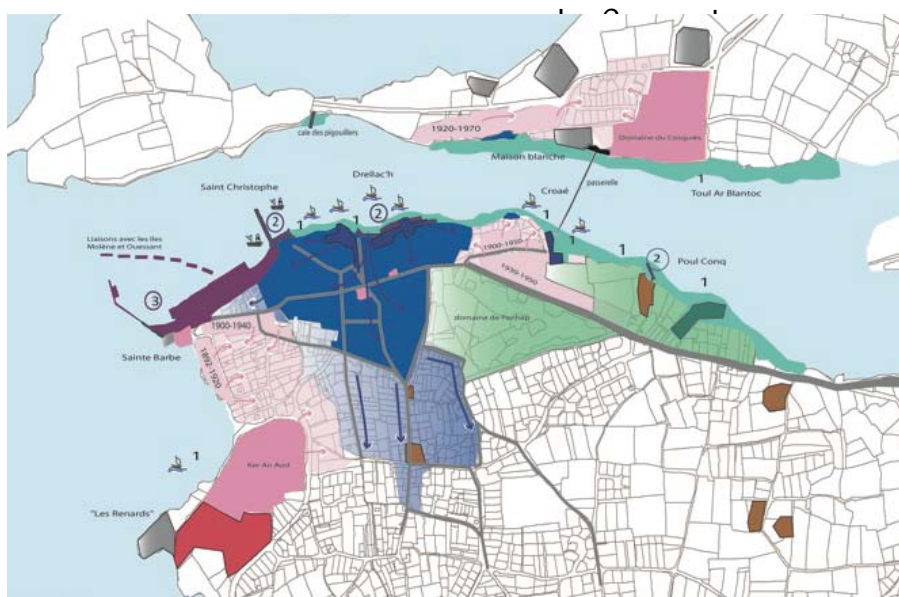


Modèle Balnéaire  
associé à  
fonction militaire

Larmor-Plage

lundi 5 octobre 2015

## Les variantes du modèle « port et cité portuaire »



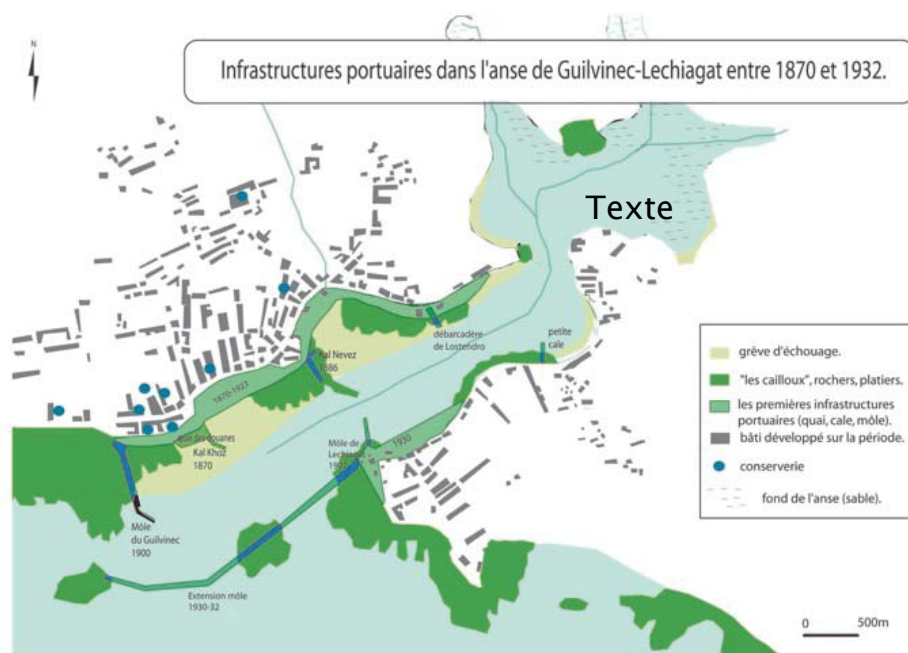
Modèle :  
noyau portuaire ancien  
et sa cité attenante  
  
associé à  
la pêche aux poissons nobles et  
aux crustacés  
  
ainsi qu'au cabotage

Le Conquet

document pour AVAP

lundi 5 octobre 2015

## Les variantes du modèle « port et cité portuaire »



lundi 5 octobre 2015

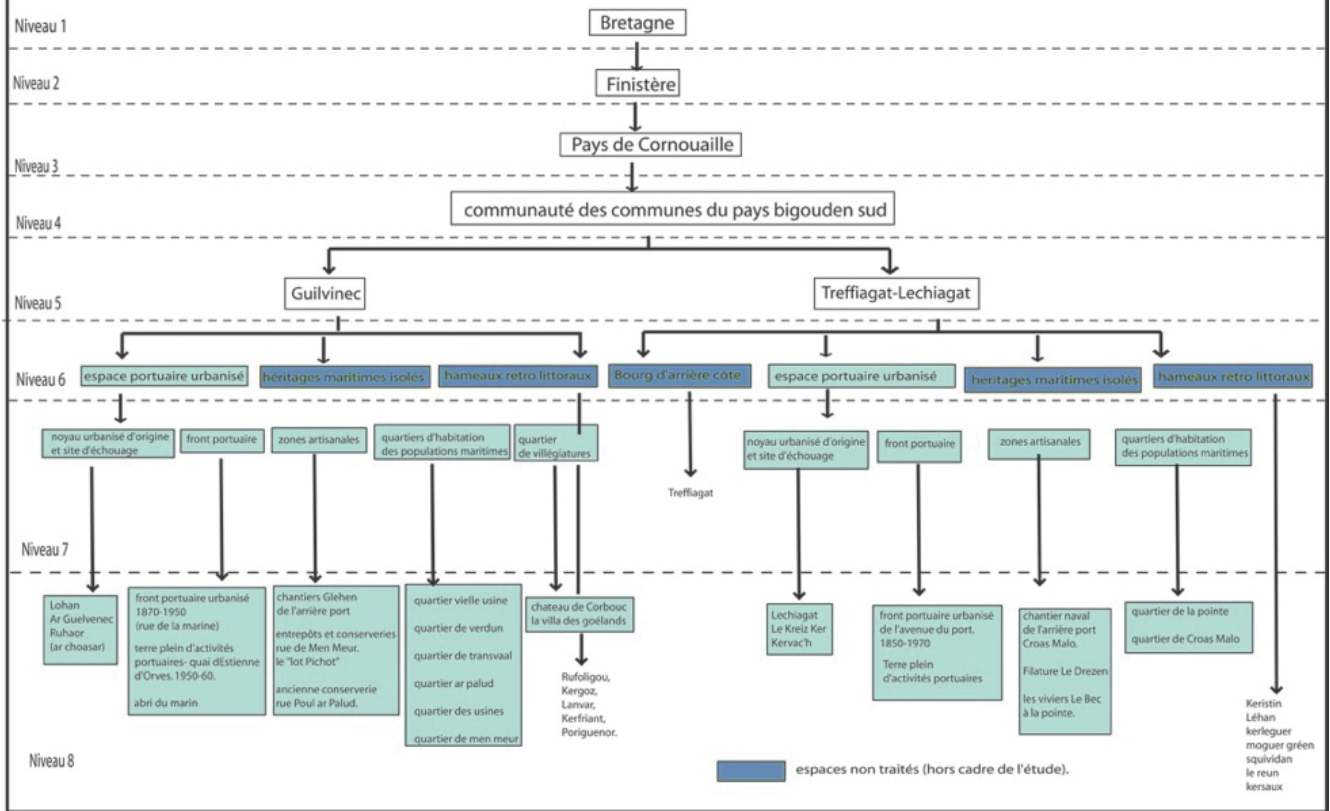
## Retour sur le terrain

Des grilles de lectures  
pour  
protéger et valoriser

Dans le cadre d'un laboratoire scientifique : l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel de l'UBO

lundi 5 octobre 2015

## Schéma de classement et arborescence du patrimoine maritime bâti des communes de Guilvinec et Treffiagat-Lechiagat



lundi 5 octobre 2015

## ... pour faciliter leur intégration dans les documents d'urbanisme

**Zonages et règlements adaptés au port à forte valeur patrimoniale**

**Site 1:**  
Conserver l'homogénéité du front portuaire de la fin du XIXème  
Maintenir en l'état le front portuaire du XVIIIème  
Valoriser l'habitat des années 1930-50.

**Site 2:**  
Éviter d'éparpiller le bâti ou de miter l'espace en arrière du port.  
Privilégier au besoin la forme urbaine des anciens hameaux.  
Ne pas construire de maisons venant écraser de leur hauteur le bâti du port.  
Instaurer une zone portuaire et classer au titre de l'article L123-1-5 du C.U. les éléments bâtis relevant du patrimoine local.

Port de pêche du XIXème et quartier balnéaire associé.

**Zonages**

- Um' Front portuaire ancien
- Um'' Quartier d'habitation des populations maritimes
- Um''' Quartier balnéaire
- Um'''' Hameau retro littoral
- Ub Quartier d'habitation de l'agglomération
- UPp Espace portuaire d'Intérêt patrimonial

**Périmètres à enjeu**

- Ensemble à forte valeur patrimoniale
- Ensemble à valeur patrimoniale
- patrimoine maritime reconnu et classé au titre de l'art.L123-1-7 du C.U.

Les recommandations doivent être clairement énoncées pour les secteurs présentant un intérêt patrimonial maritime.

Pour garantir la conservation, la protection ou la valorisation de ces sites portuaires dans le long terme, il faut inscrire leurs zonages et règlements spécifiques dans les documents d'urbanisme (SCot-PLUi-carte communale...).


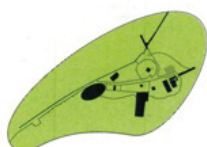
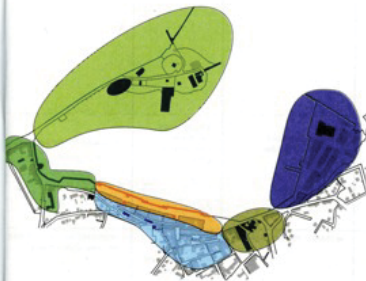
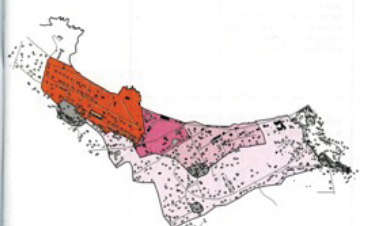
lundi 5 octobre 2015

# Proposition d'élargissement de la réflexion

## Vocabulaire du littoral et jeux d'échelles géographiques

Dans le cadre d'un laboratoire scientifique : l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel de l'UBO

lundi 5 octobre 2015

SCHEMA	LANGAGE SPATIAL	LANGAGE PAYSAGER	LANGAGE STRUCTURAL
<p><b>envergure spatiale : quelques mètres</b></p> 	l'objet	le bâtiment ou le monument	unité de base chaque élément considéré isolément
<p><b>envergure spatiale : quelques centaines de mètres</b></p> 	le sous-ensemble spatial  exemples : - une zone artisanale - un quartier de pêcheurs - un quartier balnéaire ...	l'unité paysagère	unité territoriale territoire caractérisé par un ensemble d'éléments bâtis à aspect et fonction homogène
<p><b>envergure spatiale : 1 ou 2 km</b></p> 	l'ensemble spatial  type 1 : l'espace portuaire complexe (exemple de Camaret-sur-Mer)	le type de paysage  le paysage portuaire	unité systémique en contiguïté spatiale  association de sous-ensembles fonctionnant en système spatial  le système spatial portuaire
	type 2 : la station balnéaire (exemple de Morgat)	le paysage balnéaire	le système spatial balnéaire

Les schémas de base

des unités spatiales

ou paysagères

et

les emboitements d'échelles

*De l'objet à l'ensemble*

*portuaire et à sa cité attenante*

lundi 5 octobre 2015



SCHEMA	LANGAGE SPATIAL	LANGAGE PAYSAGER	LANGAGE STRUCTURAL
<p><b>envergure spatiale : 50 à 100 km</b></p>	<p>le réseau spatial infra-régional</p> <p>type 1 : le réseau défensif (exemple de la rade de Brest)</p>	<p>différents paysages</p> <p>les paysages de défense militaire d'un secteur côtier</p>	<p>unité systémique en discontinuité spatiale</p> <p>association en réseaux hiérarchisés d'unités systémiques de base</p> <p>le réseau spatial militaire</p>
	<p>type 2 : le réseau portuaire (exemple du golfe du Morbihan)</p>	<p>les paysages portuaires d'un secteur côtier</p>	<p>le réseau spatial portuaire</p>
	<p>type 3 : le réseau bahéaire (exemple de la côte d'Emeraude)</p>	<p>les paysages bahéaires d'un secteur côtier</p>	<p>le réseau spatial bahéaire</p>
<p><b>envergure spatiale : 200 à 300 km</b></p>	<p>le réseau spatial régional</p> <p>type 1 : l'organisation hiérarchisée sur un secteur côtier de ports (exemple des ports de la Méditerranée Est)</p> <p>type 2 : le réseau estuarien</p>	<p>il n'y a plus de "paysage", mais succession de paysages côtiers.</p>	<p>organisation hiérarchisée des secteurs côtiers</p>

Les schémas de base

des unités spatiales

ou paysagères

et

les emboitements d'échelles

*Du réseau infra régional*

*au réseau régional*

lundi 5 octobre 2015

## Patrimoine maritime bâti du littoral

La dynamique

port d'intérêt patrimonial

- > Une association 2011
- > Une Charte PiP associée à des recommandations
- > Un LABEL 2013
- > Brest 2016, «Beau Port, Bon Port»



46

lundi 5 octobre 2015

Institut national du patrimoine

89

# Patrimoine maritime bâti du littoral

La dynamique

## port d'intérêt patrimonial

- > Mais la partie n'est pas gagnée...
- > Sans un véritable soutien national...
  - ... cet effort risque de n'être efficace qu'à la marge

47

## **Le Littoral entre nature et société, un patrimoine en mutation**

Résumé, orientation bibliographique et présentation powerpoint

---

*Ce document a été préparé par Alain Miossec, géographe, recteur honoraire, professeur émérite des universités, Université de Nantes*

De manière institutionnelle, la notion de patrimoine géomorphologique littoral émerge doucement, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. A la différence des Sciences de la Vie, qui ont su assez tôt, mais dans un contexte de montée des préoccupations environnementales (ou de simple respect de la nature), populariser qui les plantes et qui les oiseaux, pour les protéger et les mettre en valeur, les sciences de la Terre et singulièrement la géomorphologie, partie en France de la géographie, ont toujours eu plus de difficultés à faire connaître les beautés des reliefs. Ce n'est point que ces derniers n'aient pas fait l'objet de protection et de mise en valeur, même en France mais le retard est en partie imputable à une culture et à des enseignements restés trop enfermés dans des cénacles savants et peu soucieux de s'ouvrir à d'autres qu'à des scientifiques. Qu'est-ce que le patrimoine géomorphologique littoral ? Un patrimoine susceptible d'être préservé, transféré de génération en génération et, partant, mis en valeur. Ce patrimoine renvoie à un élément du paysage qu'est le relief dont on sait les dimensions multiscalaires, depuis la chaîne de montagne jusqu'aux formes de détail d'une mare sur une plate-forme d'abrasion marine. Cependant, tous les reliefs côtiers ne sauraient être rangés dans le patrimoine naturel, seuls les plus remarquables, les plus « beaux », les plus « pittoresques » (donc « dignes d'être peints ») relèvent du patrimoine et, en cela, ils s'inscrivent aussi dans le patrimoine culturel puisque l'objectif est d'éduquer le regard et la mémoire des hommes. Quand on consulte la liste des sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, on est frappé par le petit nombre des éléments de relief qui sont retenus. Généralement, ce sont de grands ensembles, des parcs, des réserves, des îles (les îles éoliennes en Italie)... Un récif tel que la Grande Barrière de Corail en Australie qui s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres est d'abord un remarquable écosystème : la forme corallienne n'y est pas l'élément déterminant du système mais en quelque sorte, la conséquence de la vie dans les conditions particulières des mers chaudes. A l'inverse, les fjords norvégiens classés relèvent du patrimoine géomorphologique du fait de la sculpture de ces vallées par les glaciers et de leur envahissement récent par la mer dans le contexte de la dernière grande transgression marine. Si l'on change d'échelle, on observera que les anglais ont mis en valeur certains de leurs paysages littoraux les plus remarquables, regroupés au sein d'Heritage Coast (32 sites en Angleterre). Il s'agit en général de portions de côtes, à falaise le plus souvent, comme dans le Sussex ou encore à Glamorgan au Pays de Galles. Heritage Coast est une déclinaison du National Trust, vieille dame de plus d'un siècle. Il a fallu attendre cependant les années soixante du XX<sup>e</sup> siècle pour qu'émerge le patrimoine côtier. Un excellent exemple est celui de la Chaussée des Géants en Irlande du nord (Giant's Causeway) avec ses falaises taillées dans les basaltes et surtout sa très originale plate-forme d'où émergent les orgues taillées par la mer, de manière d'ailleurs inégale mais dont l'action souligne dans le détail la nature de la roche et les déformations qu'elle a subies. L'entrée dans le patrimoine suppose une mise en valeur, une mise en scène (scenic quality), donc une pédagogie et un équipement du site. Ainsi émerge le géomorphosite défini comme une forme du relief dont les attributs géomorphologiques particuliers et significatifs en font une composante du patrimoine culturel au sens large d'un territoire donné. Relève ainsi du géomorphosite littoral en France la côte de granite rose du Trégor, mise en scène dans le contexte du premier développement du tourisme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mais médiocrement expliquée puisque la plupart de ceux qui la visitent trouvent les explications morphologiques insuffisantes. Autre exemple, la côte à falaise du Pays de Caux qui n'est pas uniquement dans la mémoire des hommes par le biais d'Arsène Lupin et de l'Aiguille creuse mais qui exige au contraire que l'on enrichisse la littérature de son contexte naturel. Ou encore la falaise de la Mine d'Or à Pénestin, classée dans les années 1980 au titre de sa valeur patrimoniale unique en France. D'autres exemples encore, tel le sillon de Talbert, la presqu'île de Giens mais sans doute pas au même titre la baie du Mont Saint Michel. Sauf à s'inspirer des Hollandais et des Allemands qui ont inscrit la mer des Wadden au patrimoine mondial de l'UNESCO ! Si les géomorphosites doivent se multiplier, c'est aussi parce que les géomorphologues, qui sont des scientifiques, font l'effort de vulgariser leur science et, sur le terrain, avec associations et collectivités, illustrent par des panneaux ou des animations la dynamique des formes. Le patrimoine géomorphologique littoral suppose, pour être compris et apprécié, une pédagogie. Ce que l'exposé va chercher à définir.

### Quelques références :

GRANDGIRARD V., « Géomorphologie et gestion du patrimoine naturel : la mémoire de la Terre est notre mémoire », *Geographica Helvetica, revue suisse de géographie*, 1997, n° 2, p. 47-56.

GUISTI Christian (dir.), *Géomorphosites 2009 : imagerie, inventaire, mise en valeur et vulgarisation du patrimoine géomorphologique*, Paris, Sorbonne Université, 2012.

PORTAL Claire, « Trajectoires culturelles des géomorphosites ou comment rendre visible le « relief-géogramme », *Réflexions méthodologiques pour une géomorphologie culturelle des sites géomorphologiques, Géocarrefour*, vol. 87, 3-4, *Les sites géomorphologiques, un patrimoine invisible ?*, p. 187-198.

PORTAL Claire, *Reliefs et patrimoine géomorphologique. Applications aux parcs naturels de la façade atlantique européenne*. Thèse Université de Nantes, 446, p. 2010

REYNARD Emmanuel, PANIZZA Mario, « Géomorphosites : définition, évaluation et cartographie » *Géomorphologie : relief, processus, environnement* [En ligne], 2005, n° 3.  
<<http://geomorphologie.revues.org/336>> (consulté le 7 septembre 2015)

SELLIER D. (dir.), « Le patrimoine géomorphologique » (coordination D. Sellier), *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, mars 2009, n° 1, p. 67-135.  
(5 articles dont celui de Lageat Y et Nicolazo J – L'invention de la Côte de Granite Rose, valorisation d'un géomorphosite qui concerne le littoral)

SELLIER D. « Un moyen de vulgarisation de la géomorphologie, le triptyque explicatif des géomorphosites (application au Pays de Guérande, Loire Atlantique) », *Cahiers Nantais*, 2010, n°1 et 2, p. 119-126.

**Les nouveaux patrimoines en Pays de la Loire** (direction Morice J.R, Saupin G et Vivier N) Presses Universitaires de Rennes 2013 (partie 2, chapitre 2 le relief comme patrimoine)

Consulter également :

MIOSSEC Alain, « Le littoral entre nature et société, un patrimoine en mutation (chapitre 6) », In MONACO André, PROUZET Patrick (dir.), *Risques côtiers et adaptations de sociétés*, Londres, Iste éditions, 2014, p. 197-240.



Le patrimoine côtier, entre nature et culture pour une meilleure protection

Le Point  
CRIQUES, PLAGES ET FALAISES FRANÇAISES  
**Les plus beaux sites du littoral**  
21 lieux exceptionnels à découvrir  
NOTRE GUIDE

Terre Sauvage  
LITTORAL  
40 ANS DE MERVEILLES PRESERVÉES  
Corse - Grand Lac - Outre-mer - Méditerranée - Atlantique - Bretagne

21 sites d'exception  
Les Agriates en Corse...

## De quoi veut-on parler...Quelques éléments de calage... qui ne valent pas nécessairement définition

Le patrimoine géomorphologique : *un ensemble de formes de reliefs, sols et dépôts corrélatifs qui, par leurs caractéristiques génétiques et de conservation, par leur rareté et/ou l'originalité, par leur degré de vulnérabilité ou encore, par la façon dont elles se combinent spatialement (la géométrie des formes de relief) mettent en évidence une valeur scientifique, tout en méritant d'être conservés.*

(Ramos Pereira, 2005)

... les documents relatifs à la vocation des zones ou à l'occupation et à l'utilisation des sols préservent les espaces naturels terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral et les milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques (liste suit mais le texte est curieusement muet sur les formes de relief!)

Loi littoral, article L 146-6

Les sites d'intérêt géomorphologique – ou « géomorposites »; concept aujourd'hui reconnu au plan international– correspondent à des reliefs « ayant acquis une valeur scientifique, culturelle et historique, esthétique et/ou socio-économique, en raison de leur perception ou de leur exploitation par l'Homme » (Reynard et Panizza, 2005)

## Pour cadrer la démarche...

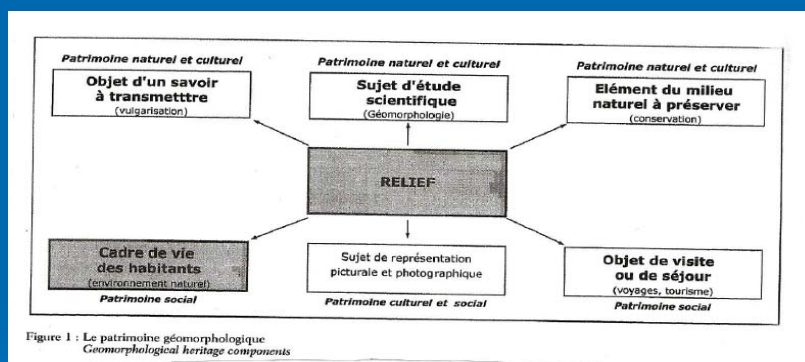
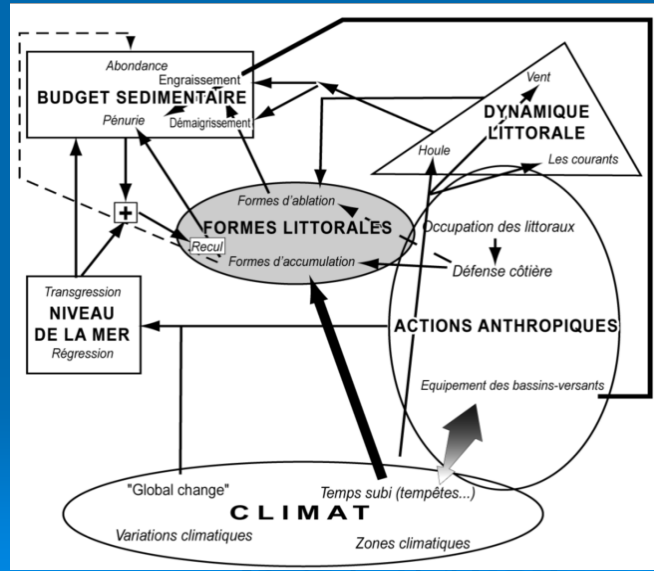


Figure 1 : Le patrimoine géomorphologique  
Geomorphological heritage components

tiré de Sellier, Norois n° 229, 2013/4 p 54

Géomorphologie = formes de relief, lithologie (nature des roches), tectonique (déformation des roches), érosion (destruction des roches)

# Le système morphogénique littoral



© Miossec (plusieurs sources)

## Une forme : falaise et plate-forme d'abrasion marine: Glamorgan au Pays de Galles



© Yannick Lageat



© Alain Miossec

## Falaises cachoises



© Miossec

Ault, village menacé...

La Manneporte à Etretat



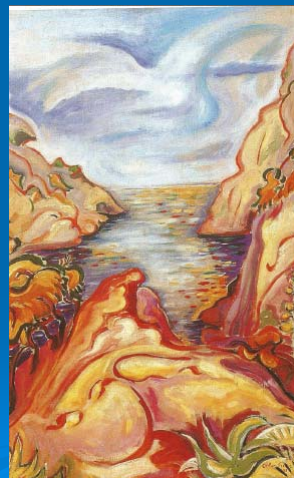
## Des formes d'échelle moyenne, les calanques, de la nature à leur interprétation par les peintres



pris sur internet, entrée calanque

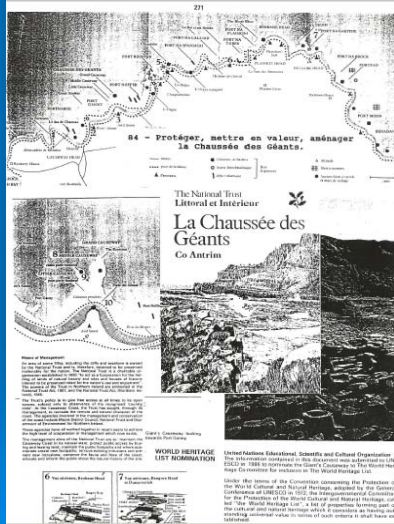
Calanque d'en Vau

Othon Freicz, paysage de la Ciotat 1907





## Des formes d'échelle moyenne : la Chaussée des Géants Irlande du nord



© Miossec thèse 1993 (montage)



Photos © Miossec



## Formes mouvantes...le prisme sédimentaire de l'estuaire du Veillon



L'estuaire du Veillon, Vendée

© Humbert-Miossec (vol commun)

Des formes sédimentaires...  
formes d'accumulation (plages et dunes...)



Des formes mouvantes... formes  
d'accumulation (plages et dunes...)



## Le banc du bûcheron à la sortie du Fier d'Ars (île de Ré)



© Miossec

## Des formes exceptionnelles... et fragiles



Le sillon de Talbert (Côte d'Armor)

*Un cordon de galets sans cesse remanié par les houles...*

Conservatoire du littoral

### La pointe d'Arçay (Vendée)

*Une flèche sableuse nourrie par un transit littoral abondamment alimenté*



Miossec

## Des « massifs dunaires »



© Conservatoire du littoral

### La dune du Pyla, un vrai patrimoine

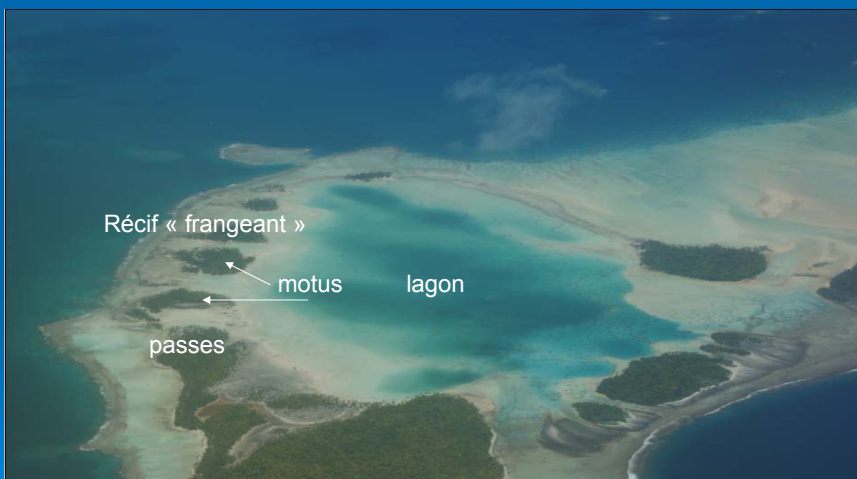
Du sable, du vent (déflation éolienne...)



Front dunaire taillé en falaise  
(témoin du recul) bancs de tourbe  
sur la plage...

© Miossec

## Des formes « construites », biodétritiques



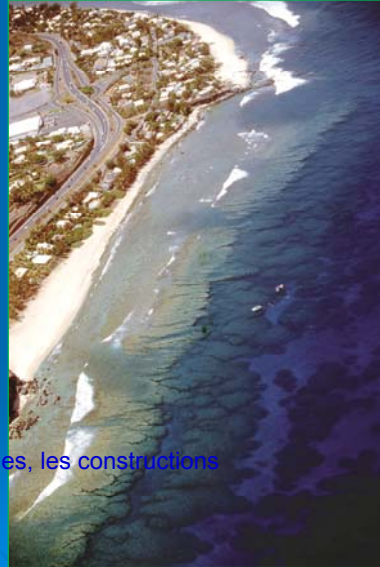
© Mathieu Miossec

Quelque part dans l'archipel des Tuamotus

## Un récif frangeant : la côte occidentale de l'île de la Réunion



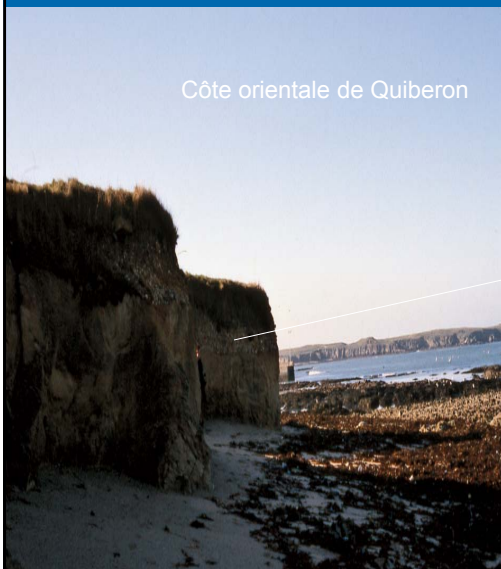
Des formes construites, biodétritiques, les constructions coralliennes



© Miossec

## Les « héritages », témoins de plus hauts niveaux marins

Côte orientale de Quiberon

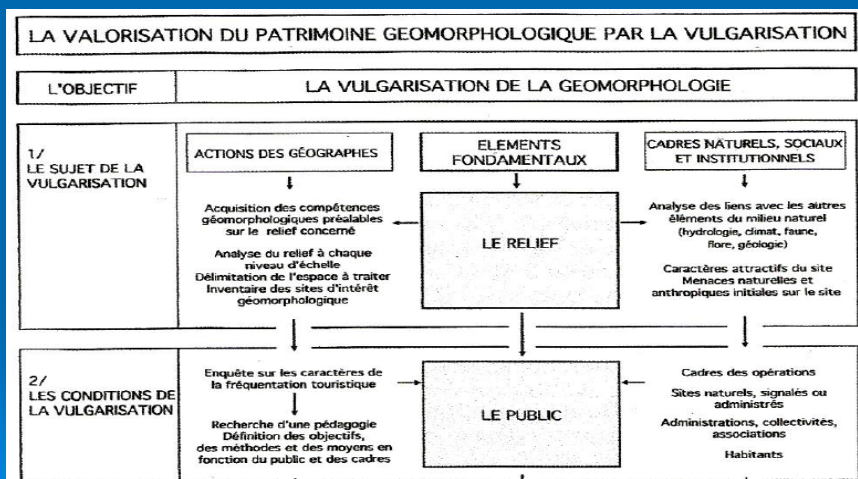


© Miossec

# Les héritages très récents...

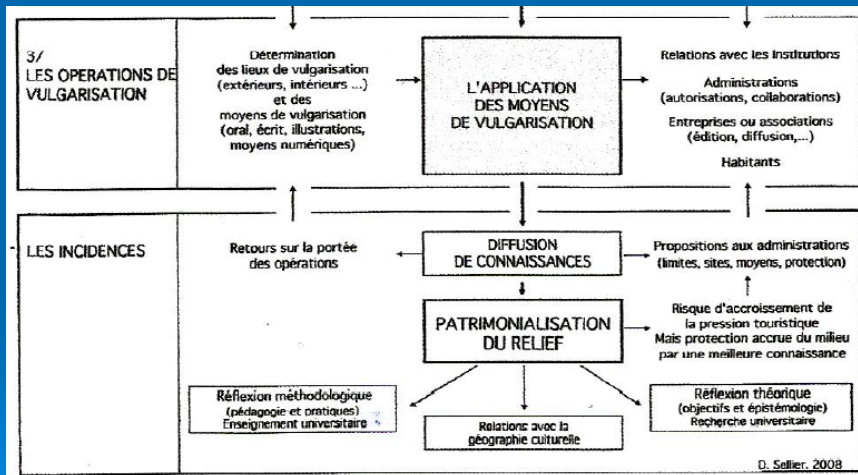


# Valoriser = vulgariser



tiré de Sellier, Bulletin Association de Géographes français, 2009, p.72

# Valoriser = vulgariser



tiré de Sellier, *Bulletin Association de Géographes Français*, 2009, p.72

## Pédagogie des falaises, Glamorgan

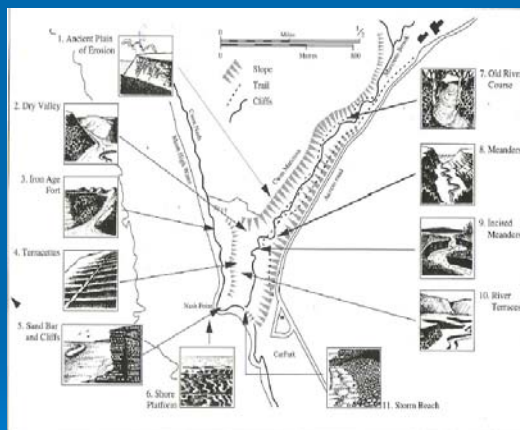
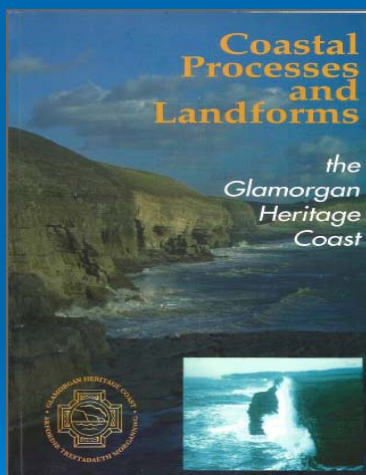


Fig. 37 The Landforms of Nash Point and Cwm Marcross.

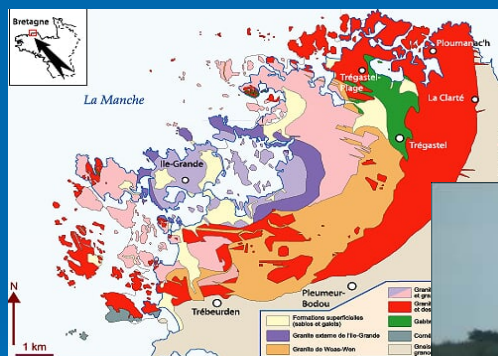
## Un « vieux » site patrimonial, la côte de « granite rose »

© Lageat



© Miossec

## Des granites altérés dont ne subsistent que les boules très résistantes



© Miossec





## Des explications savantes

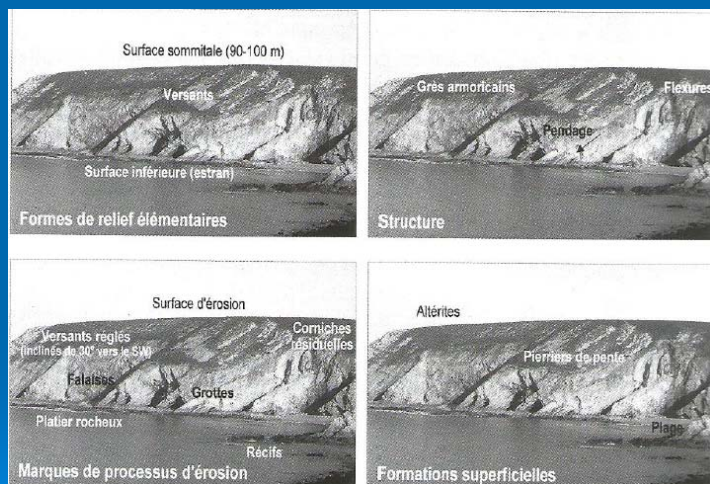


Figure 3 - L'analyse élémentaire du relief (application au cap de la Chèvre en presqu'île de Crozon, Finistère)

Sellier, Bulletin Association de Géographes français, 2009, p.73

## Des explications savantes

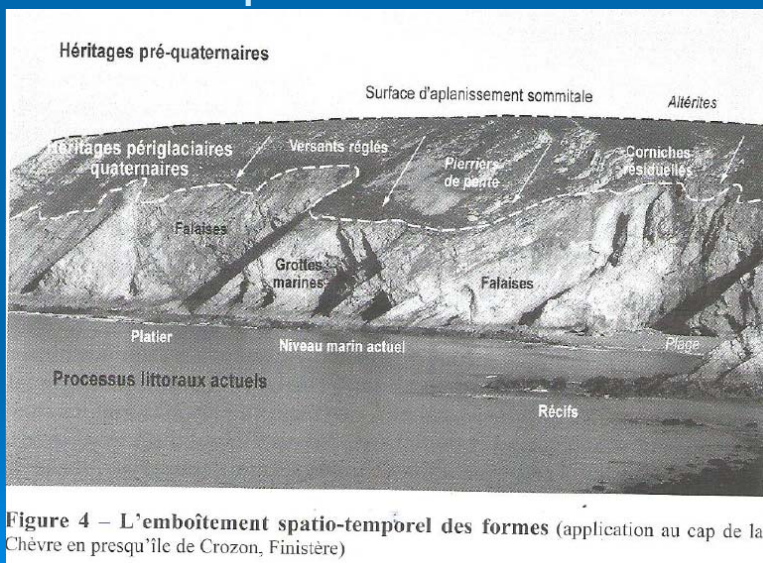
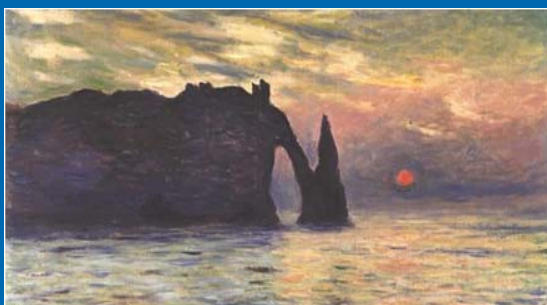


Figure 4 - L'emboîtement spatio-temporel des formes (application au cap de la Chèvre en presqu'île de Crozon, Finistère)

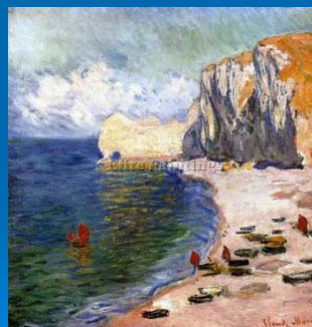
Sellier, Bulletin Association de Géographes français, 2009, p.73

## Falaises cachoises des peintres



Internet

La Manneporte, Claude Monet



Le patrimoine naturel, c'est une affaire de culture...

*... et en vous remerciant  
de votre attention*



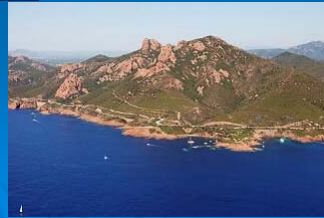
Internet

## L' échelle patrimoniale essentielle et incertaine



© André Humbert

Vu de la mer, le massif de l'Esterel



## Les falaises du nord-est de la Grande Terre en Guadeloupe



Pourquoi les patrimonialiser?

© Miossec

## Patrimonialiser des sites en Guadeloupe



© Miossec



## Nature et culture : les carrières de la côte sauvage entre le Pouliguen et le Croisic



© Miossec

## Nature et culture : les carrières de la côte sauvage entre le Pouliguen et le Croisic



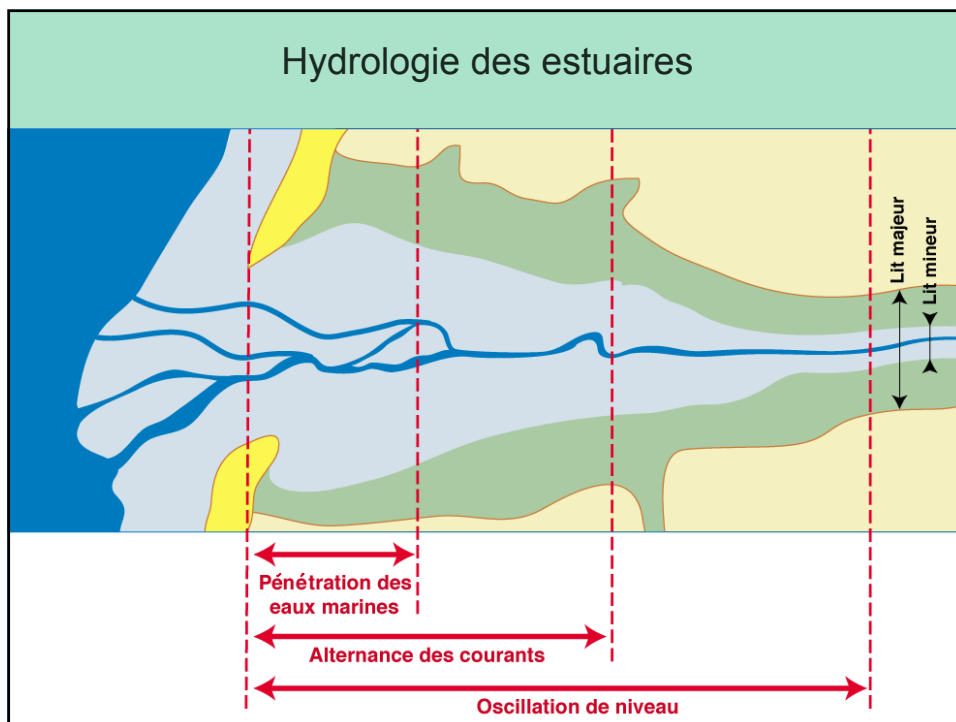
© Miossec

## **Les estuaires : définition, approche géomorphologique**

Présentation Powerpoint

---

*Ce document a été préparé par Fernand Verger, professeur émérite à l'Ecole normale supérieure, conseiller scientifique du Conservatoire du littoral*

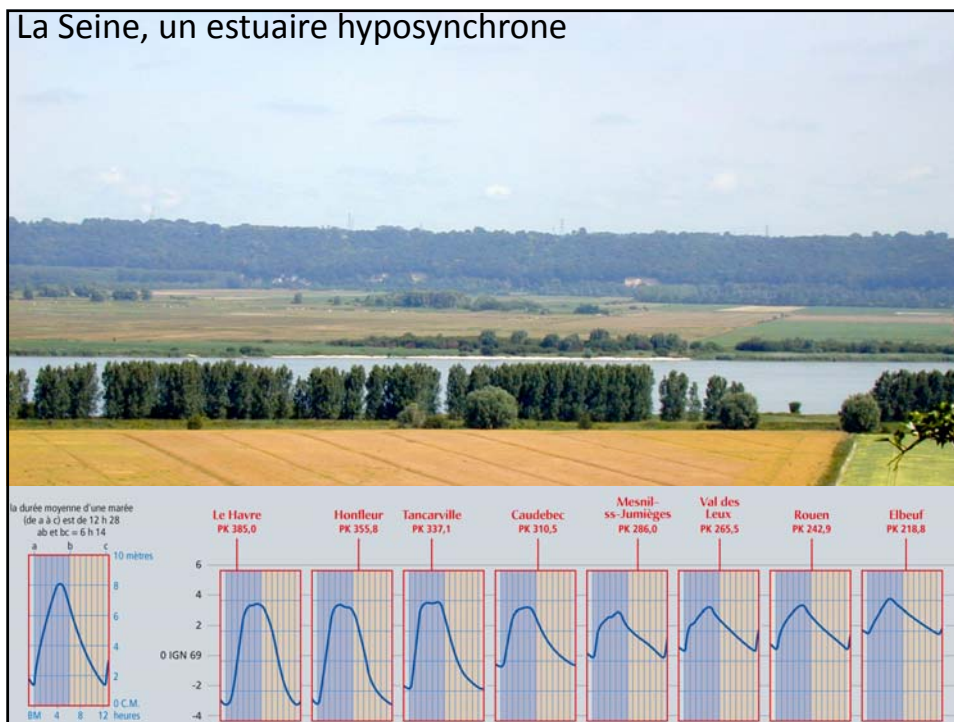


## Les estuaires sont des embouchures fluviales soumises à la marée

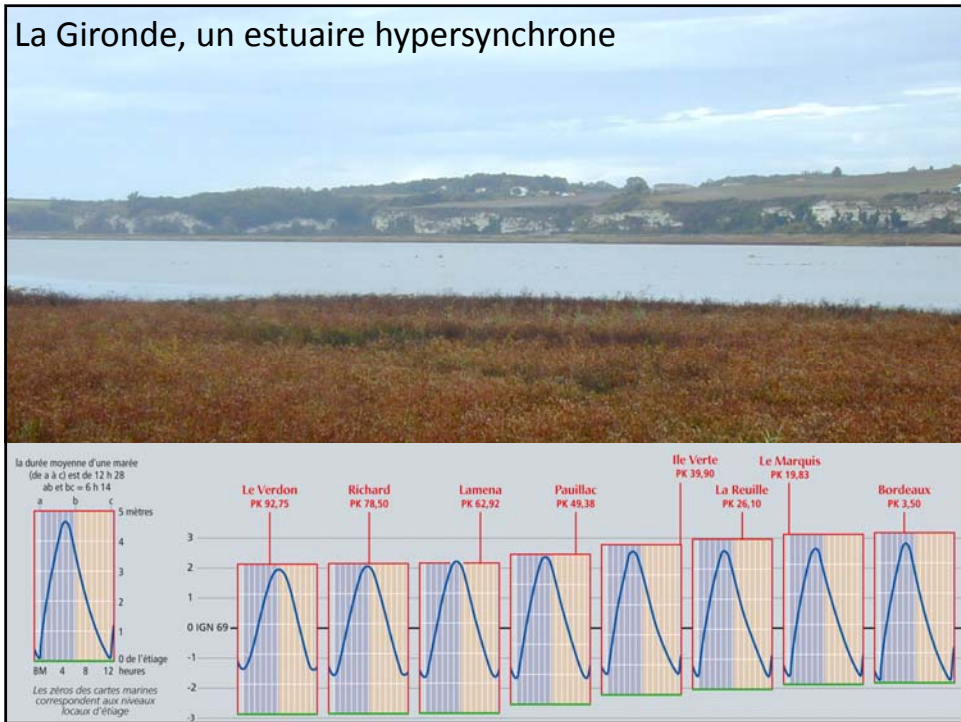
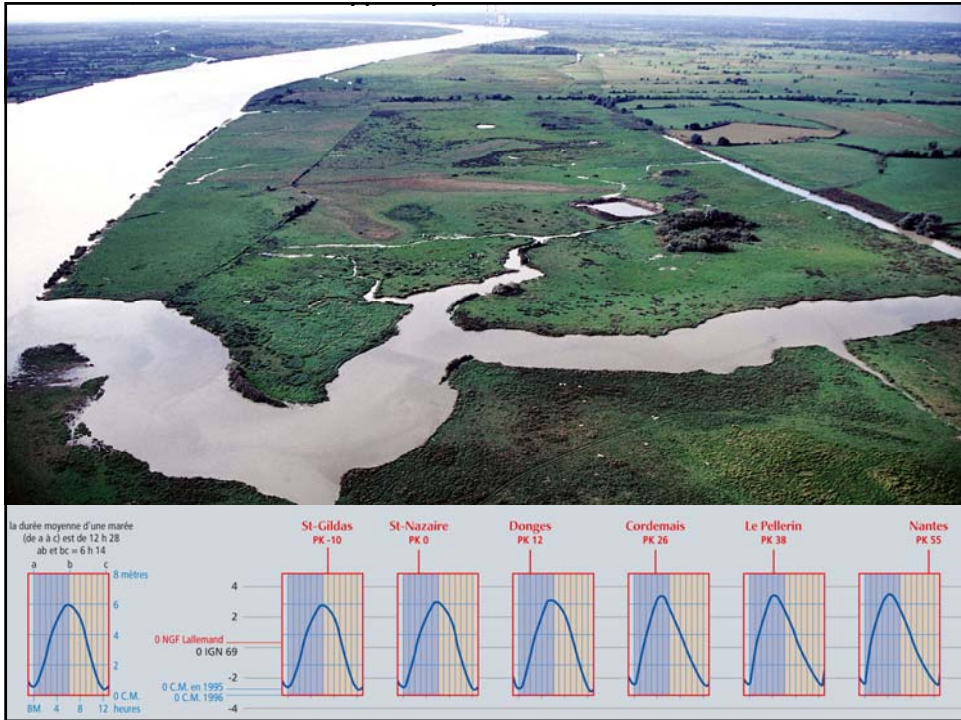
La propagation de la marée permet de distinguer deux types d'estuaires :

- Les estuaires hyposynchrones où la diminution du marnage due au frottement l'emporte sur l'accroissement provoqué par le rétrécissement
- Les estuaires hypersynchrones où l'accroissement du marnage provoqué par le rétrécissement l'emporte sur la diminution du marnage due au frottement

### La Seine, un estuaire hyposynchrone

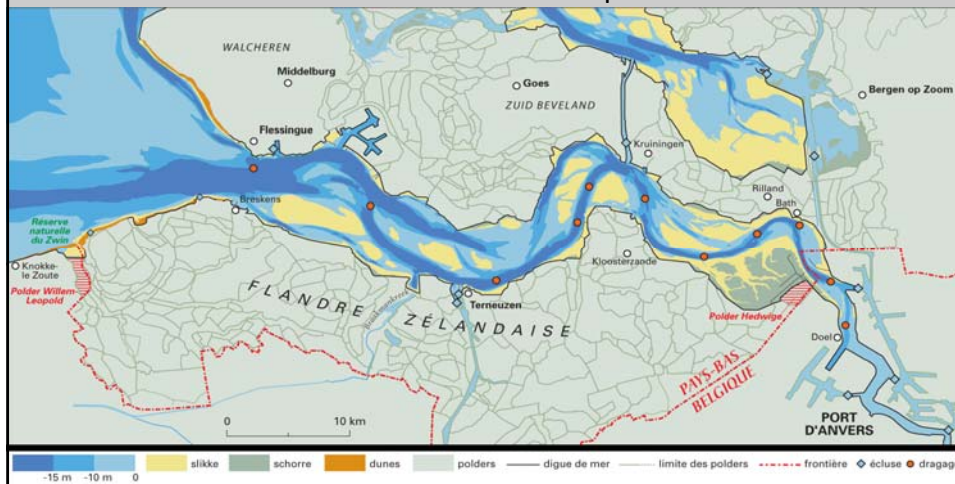






Les grands estuaires français sont macrotidaux, le marnage moyen y est supérieur à 4 mètres.

C'est d'ailleurs aussi le cas des estuaires de la Rance ou de la Charente et de grands estuaires comme celui de la Tamise ou celui de l'Escaut occidental ici représenté



## Les trois estuaires macrotidaux français

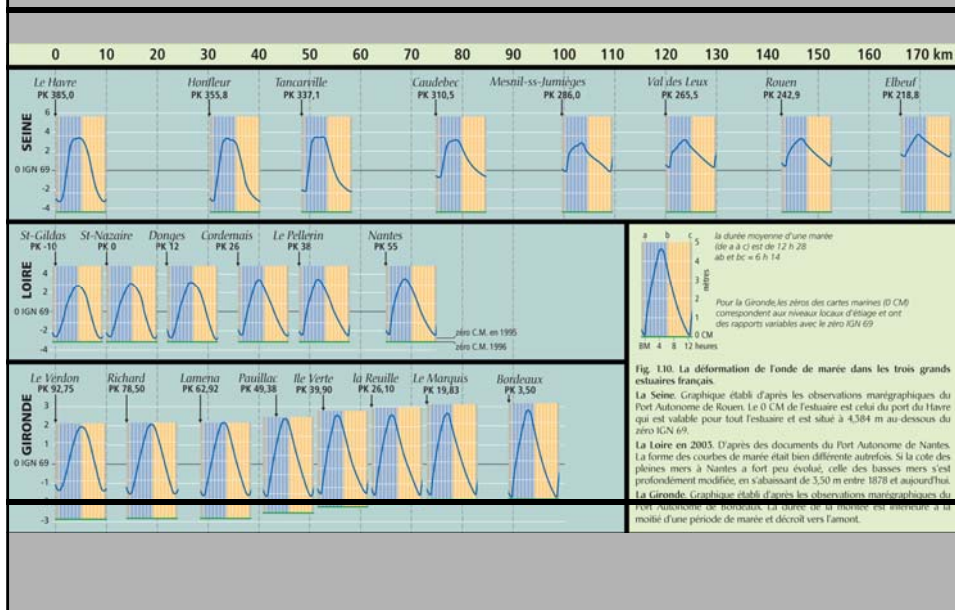


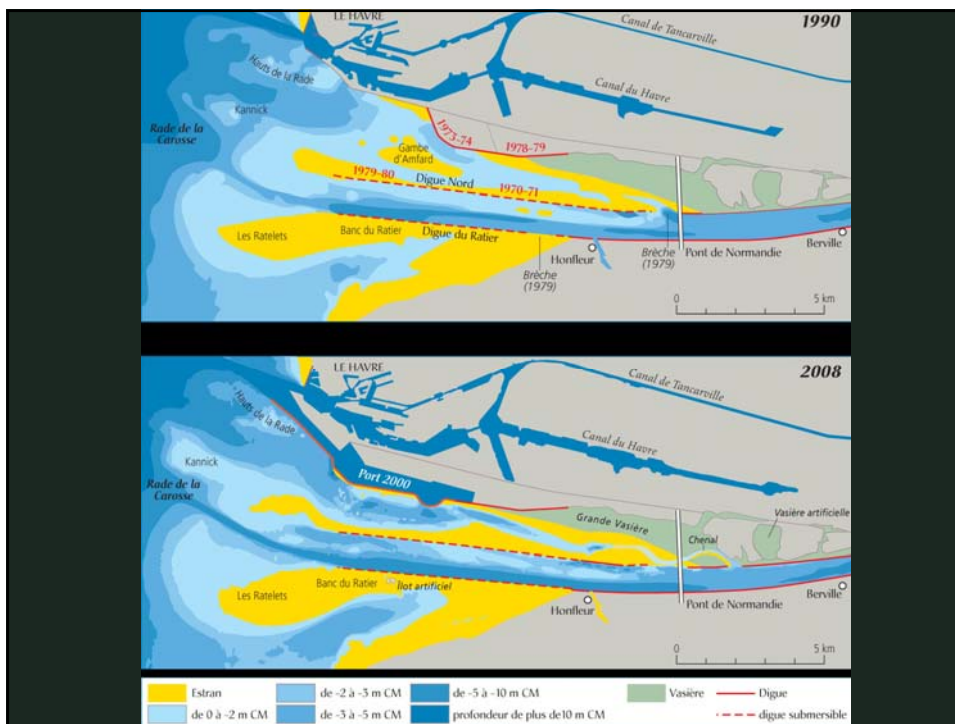
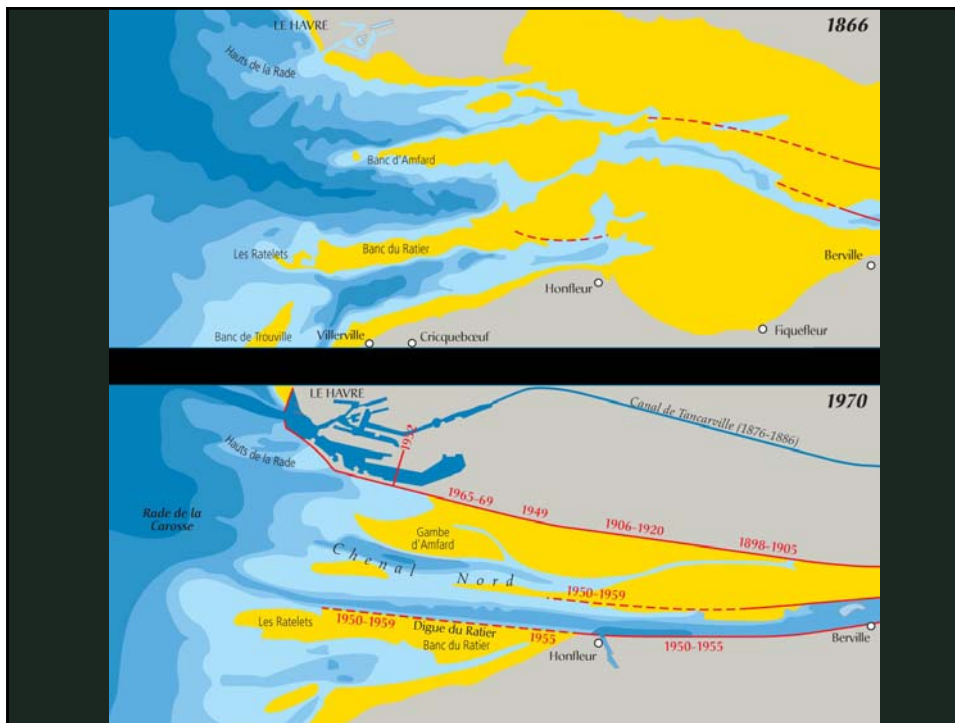
Fig. 110. La déformation de l'onde de marée dans les trois grands estuaires français. La Seine. Graphique établi d'après les observations marégraphiques du Port Autonome de Rouen. Le 0 CM de l'estuaire est celui du port du Havre qui est valable pour tout l'estuaire et est situé à 4,584 m au-dessous du zéro IGN 69. La Loire en 2003. D'après des documents du Port Autonome de Nantes. La forme des courbes de marée était bien différente autrefois. Si la cote des pleines mers à Nantes a fort peu évolué, celle des basses mers s'est profondément modifiée, en s'abaissant de 3,50 m entre 1870 et aujourd'hui. La Gironde. Graphique établi d'après les observations marégraphiques du Port Autonome de Bordeaux. La durée de la marée est liée à la moitié d'une période de marée et décroît vers l'amont.

L'estuaire de la Seine a été profondément modifié au cours des 200 dernières années



L'estuaire de la Seine s'étend de Poses à la mer





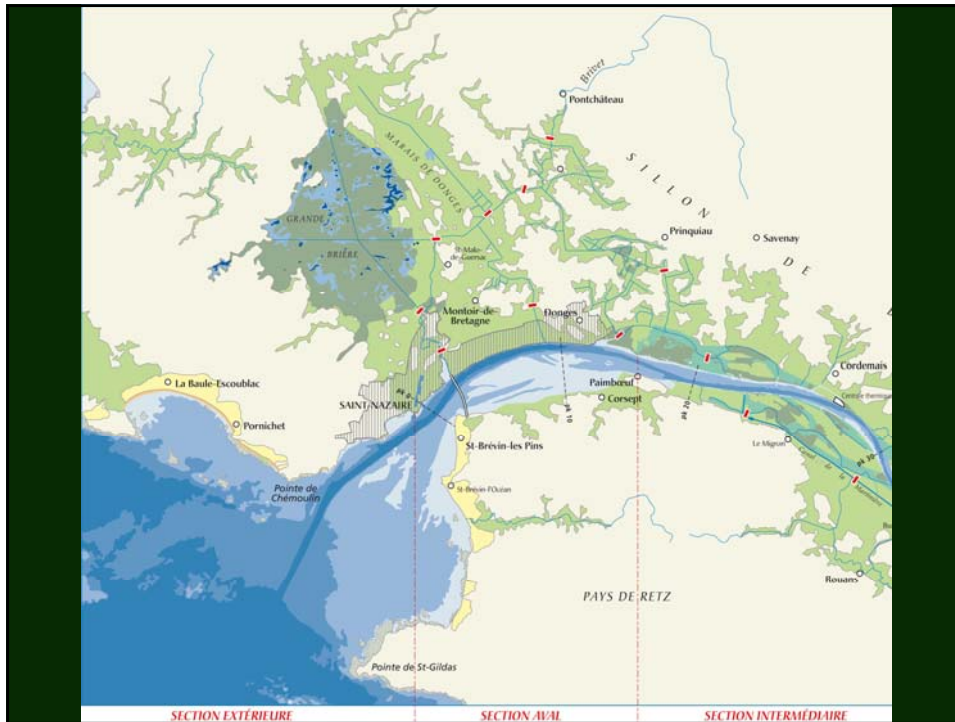
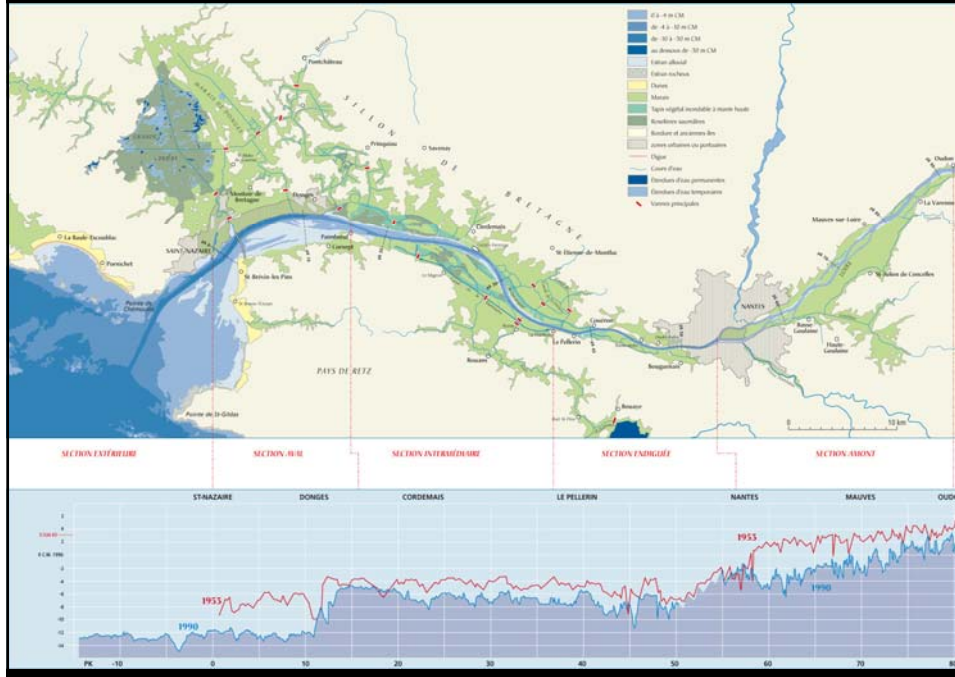
L'aménagement contemporain de l'estuaire de la Seine a su reconstituer des zones humides



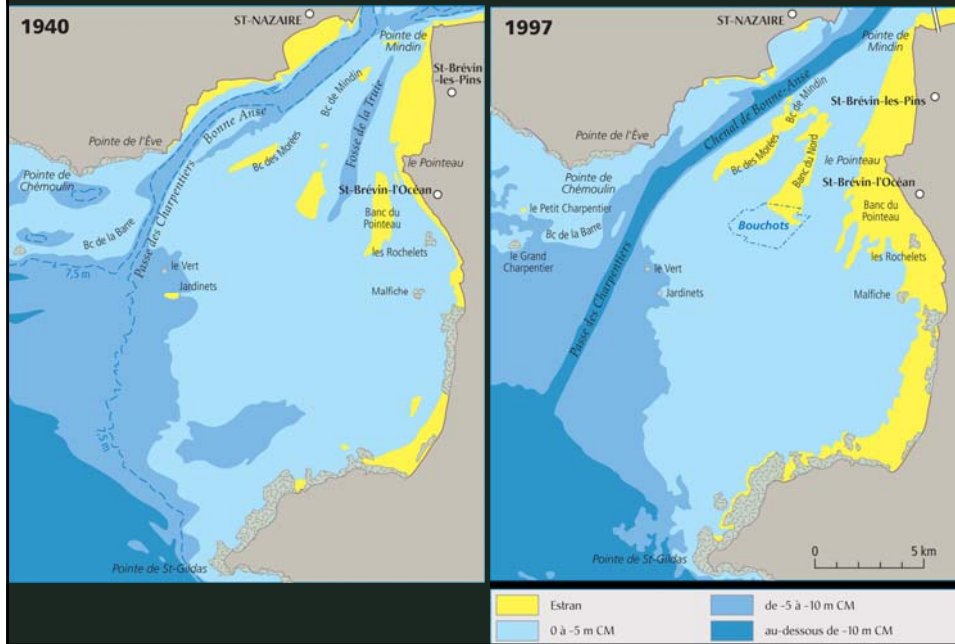
L'estuaire de la Loire a conservé de vastes zones humides



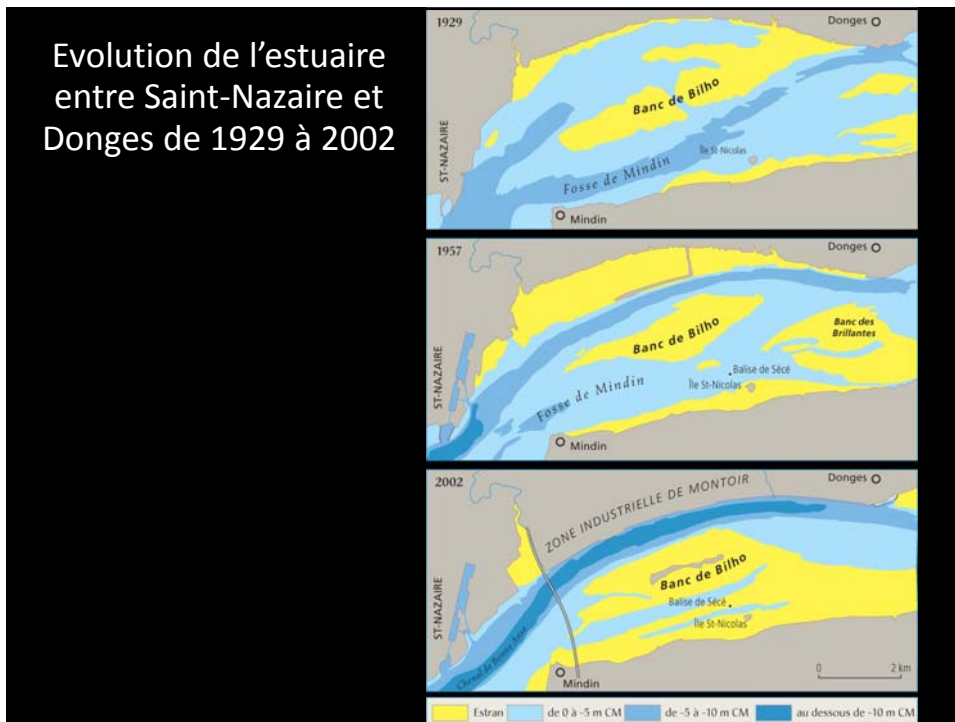
## Carte et profil longitudinal de l'estuaire de la Loire

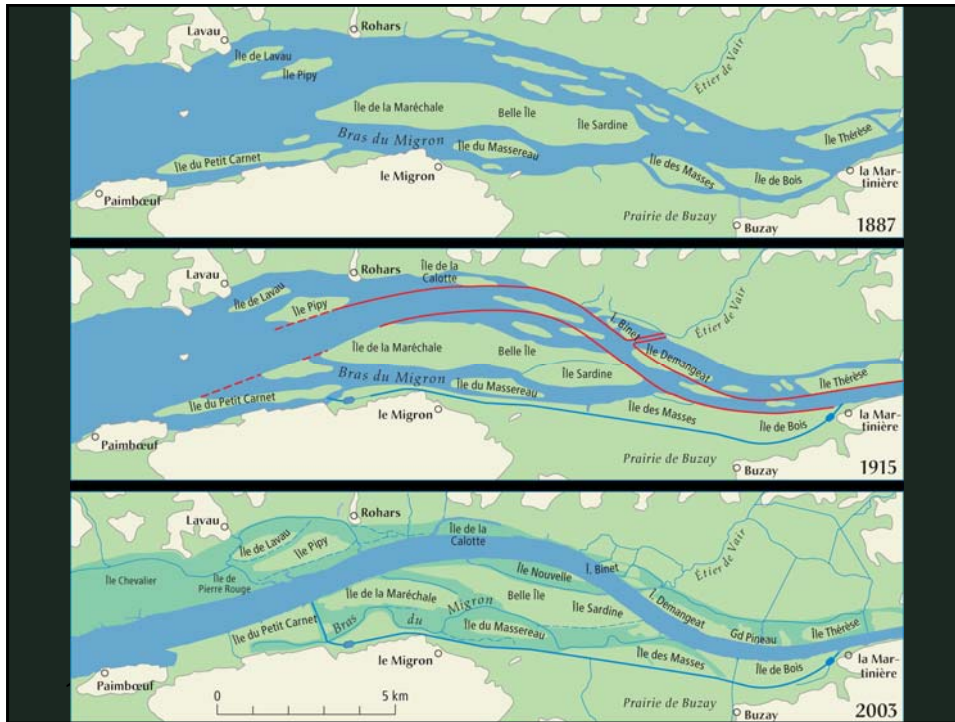


## ÉVOLUTION DE LA PASSE DE SAINT-NAZAIRE



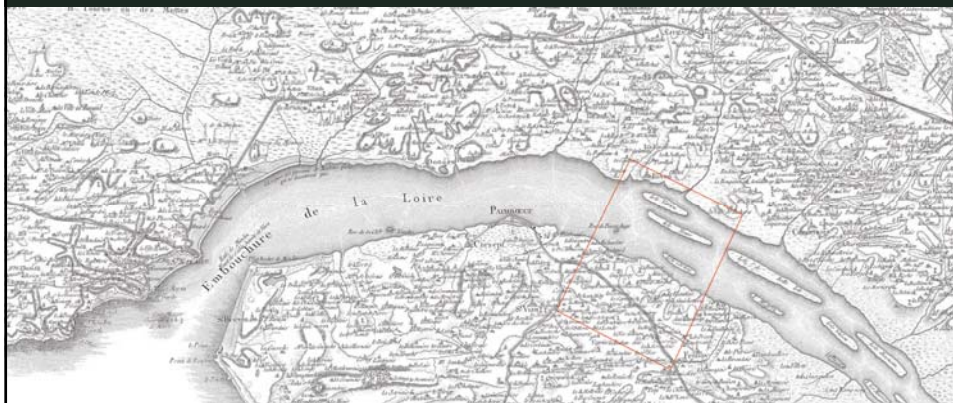
## Evolution de l'estuaire entre Saint-Nazaire et Donges de 1929 à 2002



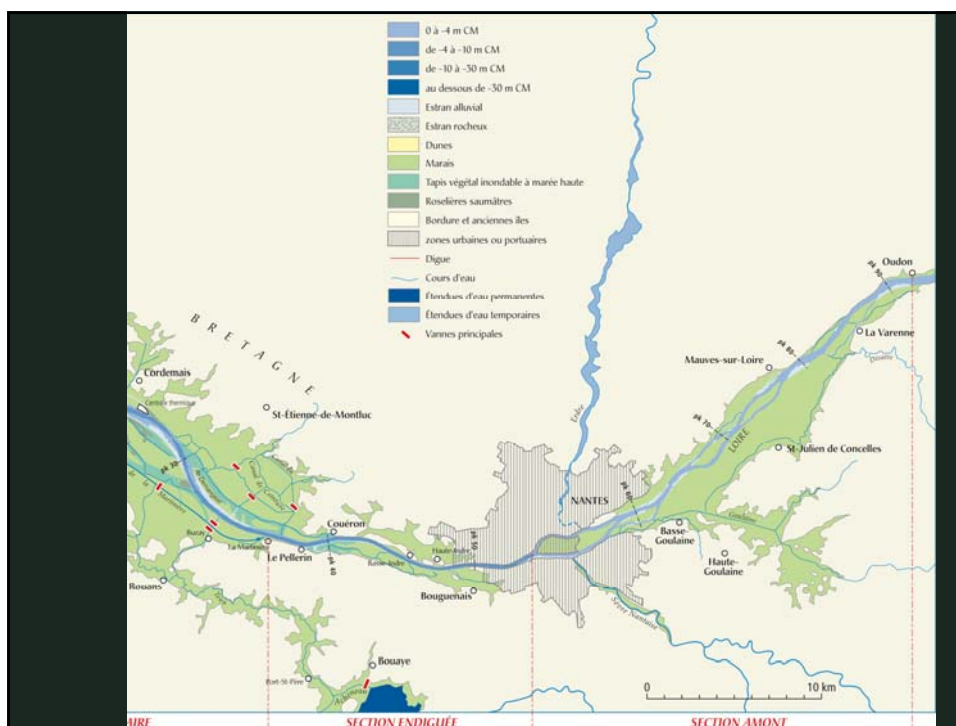


CARTE DE CASSINI (fin du XVIIIème siècle)

Le cadre rouge indique la couverture de la photo aérienne suivante







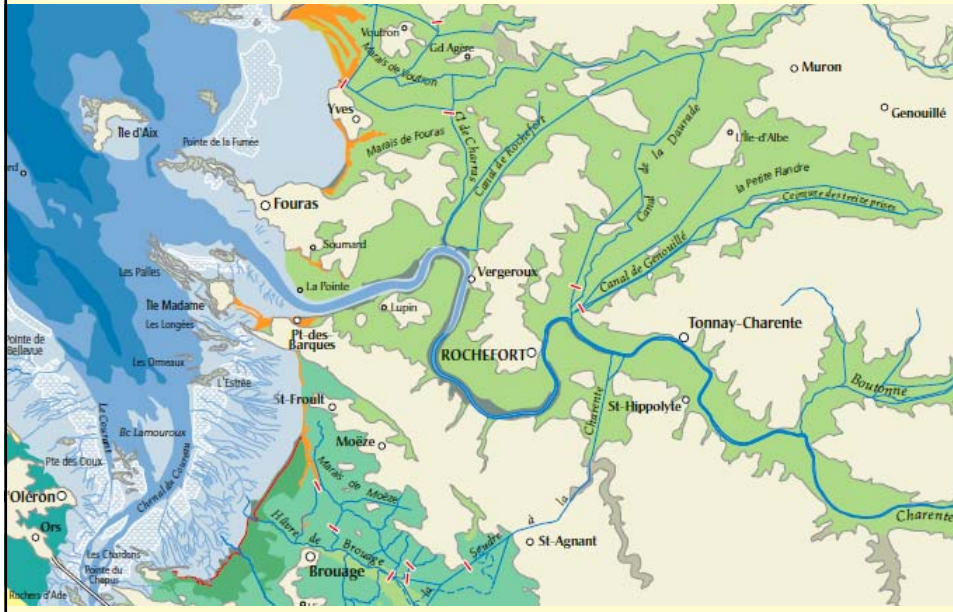


L'estuaire de la Charente a été peu modifié



même si il a pu connaître un trafic important

## L'estuaire hyposynchrone de la Charente



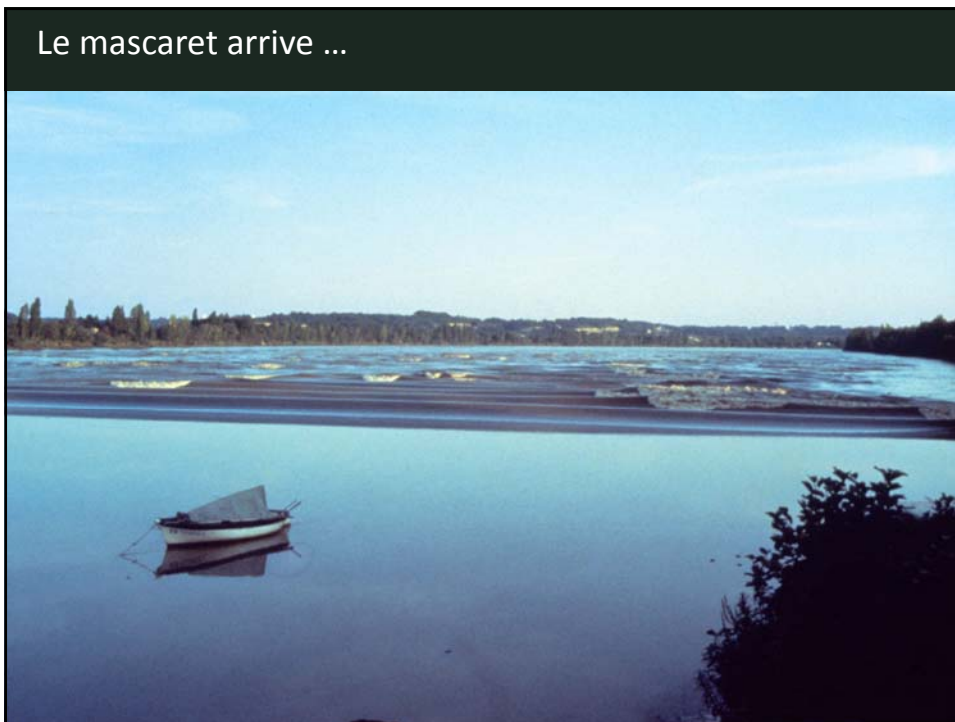
## Zones humides de la rive droite de la Gironde



## Carte de la Gironde



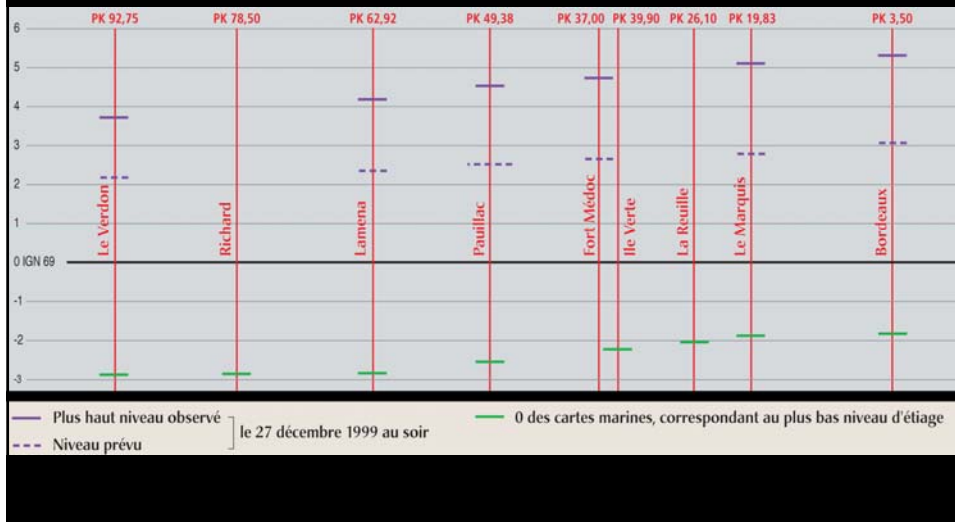
## Le mascaret arrive ...



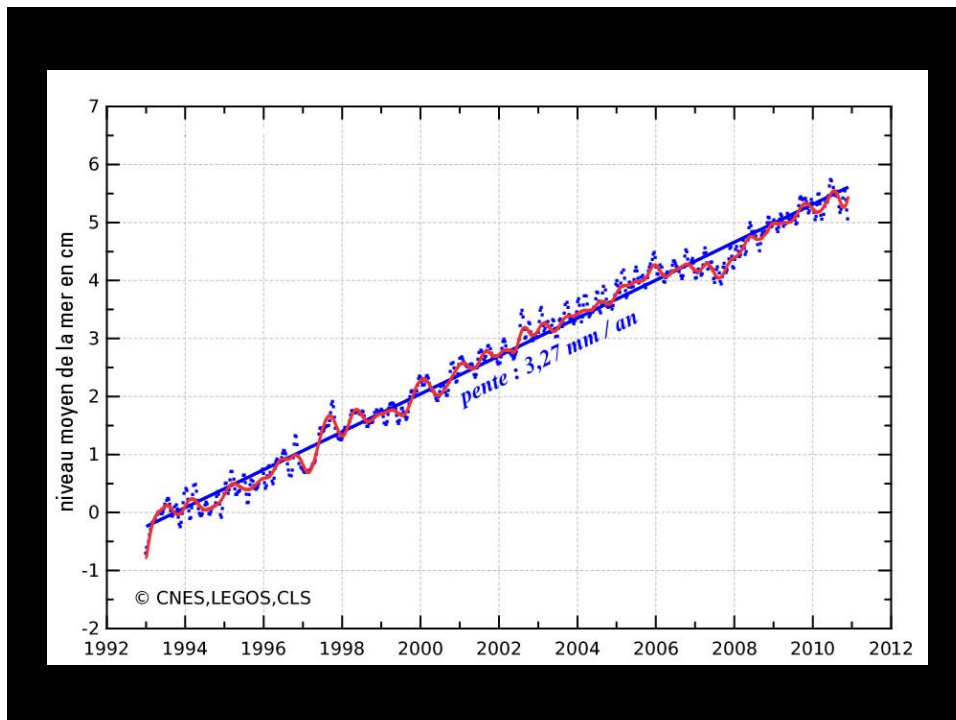
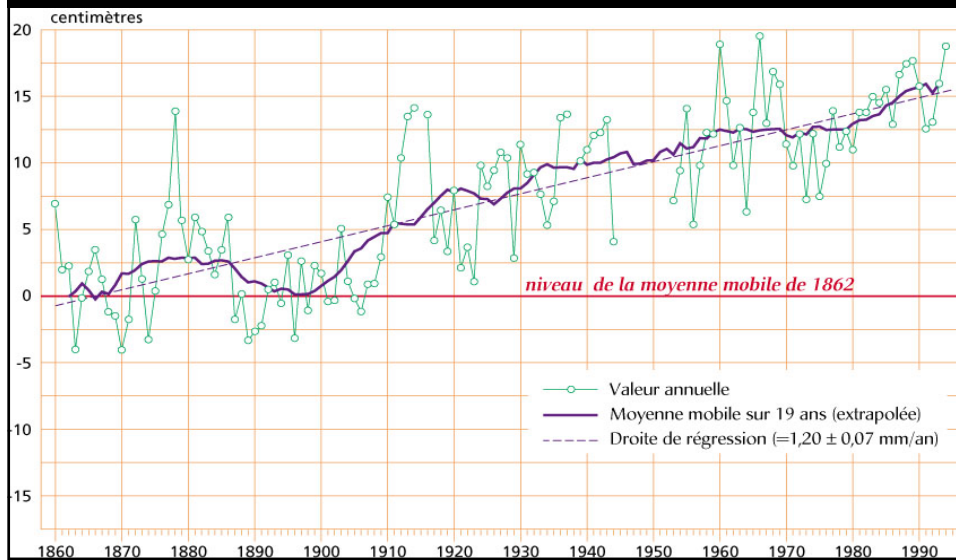
... et atteint la barque



### Une tempête dans un estuaire hypersynchrone le 27 décembre 1999

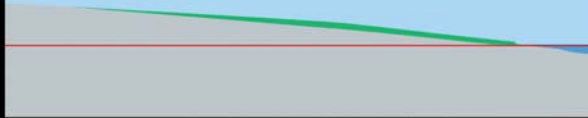


Quelles peuvent être les conséquences sur l'évolution des estuaires de la montée du niveau de la mer ?



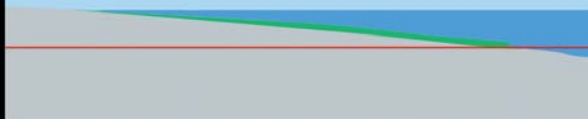
## HYDROLOGIE DES ESTUAIRES

1 Niveau actuel



*L'élévation du niveau de la mer provoque une attaque plus haute des rives de l'estuaire*

2 Niveau plus élevé



## HYDROLOGIE DES ESTUAIRES

1 Niveau actuel



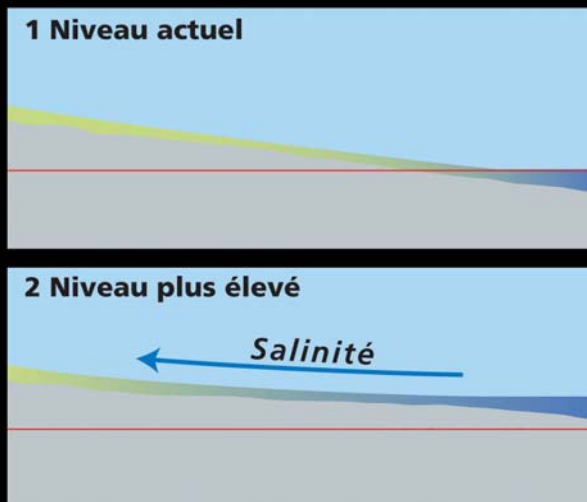
*L'élévation du niveau de la mer provoque une agitation plus forte des eaux estuariennes*

2 Niveau plus élevé



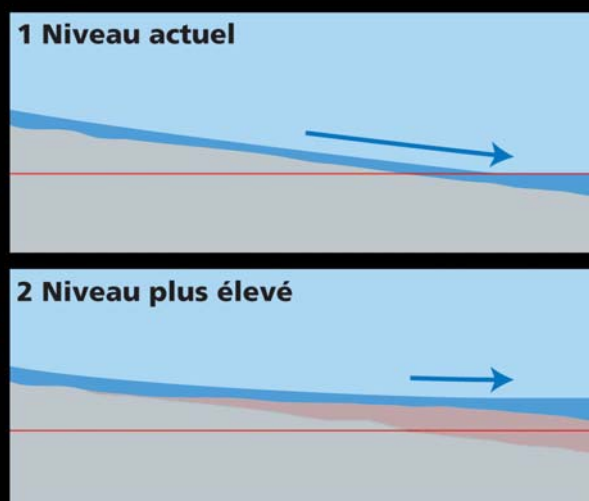
## HYDROLOGIE DES ESTUAIRES

*L'élévation du niveau de la mer provoque un accroissement de la pénétration des eaux salées*

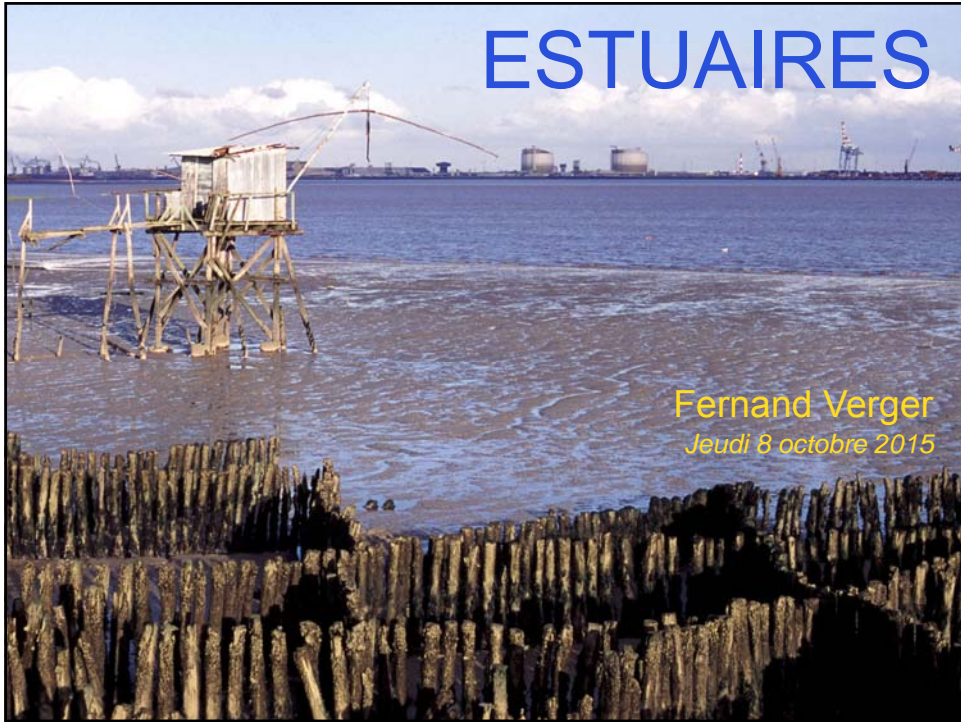


## HYDROLOGIE DES ESTUAIRES

*L'élévation du niveau de la mer provoque une diminution des pentes hydrauliques*







## Archéologie et littoral en France : cadre juridique, acteurs et perspectives

Résumé et orientation bibliographique

---

*Ce document a été préparé par Cécile Sauvage, conservateur du patrimoine, responsable littoral Manche et Mer du Nord, Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication*

### Résumé

Zone de contact entre les sphères maritime et terrestre, le littoral, est par essence un espace partagé. Il est l'objet d'attentions multiples, comme le reflètent bien les découpages administratifs complexes dont il témoigne et qui impliquent, de facto, l'intervention d'acteurs nombreux.

En archéologie, ces découpages suivent la ligne de partage fixée par les limites du domaine public maritime, et qui définit les compétences respectives des Services régionaux de l'archéologie (SRA) et du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM). Si ces deux institutions veillent à l'application d'un même Code du patrimoine, la loi n°89-874 du 1<sup>er</sup> décembre 1989 donne aux vestiges situés dans le domaine public maritime (estran inclus) et dans la zone contigüe un statut particulier, notamment en termes de propriété.

Au-delà de ce cadre administratif, le littoral a été investi par des scientifiques divers. Des approches distinctes ont d'abord été développées par les archéologues terrestres d'une part (études des peuplements et de l'habitat, etc.), et les archéologues sous-marins d'autre part (architecture navale, étude du commerce maritime). Les concepts d'archéologie maritime, de « paysages culturels maritimes », ont quant à eux eu pour but d'appréhender de manière globale le rapport homme / mer. Les études menées sur les milieux lagunaires et portuaires ont montré l'intérêt de bénéficier de points de vue complémentaires sur des sites implantés à la limite des espaces terrestres et maritimes. Les notions d'archéologie côtière ou littorale, y compris pour la période contemporaine, montrent tout l'intérêt d'études d'ensemble des activités humaines sur les littoraux.

Face aux menaces diverses qui entourent ce patrimoine archéologique, des projets de recensement des sites littoraux en péril émergent et la création d'un fond dédié à la sauvegarde des sites littoraux, et notamment des sites d'estran, est souhaitée. Des méthodes d'enregistrement plus rapides sont également à l'essai sur des chantiers-écoles afin d'assurer la sauvegarde par l'étude de certains d'entre eux. Cette sauvegarde peut prendre la forme de chantiers de fouilles programmées mais aussi être prise en compte dans le cadre de l'archéologie préventive.

### Orientation bibliographique :

*Bilan scientifique*, Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, Marseille, 1992 à 2010

BILLARD Cyrille, LEROY Frédéric, « Préhistoire récente en immersion (2) : ... de l'eau salée », In *Méthodologie des recherches de terrain sur la Préhistoire récente en France, Nouveaux acquis, nouveaux outils, 1987-2012*, Actes des premières Rencontres Nord/Sud de Préhistoire récente, Marseille 23-25 mai 2012, Toulouse, Editions Archives d'Ecologie Préhistorique, p. 103-111.

CATSAMBIS Alexis, FORD Ben, HAMILTON Donny L., *The Oxford Handbook of Maritime Archaeology*, Oxford University Press, 2011, 1203 p.

CERINO Christophe, L'HOUE Michel, RIETH Eric (dir.), *Archéologie sous-marine : pratiques, patrimoine, médiation*, Presses Universitaires de Rennes, Archéologie & Culture, 2013, 310 p.

DELESTRE Xavier, MARCHESI Henri (dir.), *Archéologie des rivages méditerranéens, 50 ans de recherche*, Actes du colloque d'Arles (Bouches-du-Rhône), 28-29-30 octobre 2009, Paris, Editions Errance, 2010, 532 p.

DELGADO James P., *Encyclopedia of Underwater and Maritime Archaeology*, New Haven and London, Yale University Press, 1997, 493 p

FORD Ben (ed.), *When the Land Meets the Sea : The Archaeology of Maritime Landscapes*, An ACUA and SHA Series, Springer Science + Business Media, LLC, 2011, 352 p.

« Homme et littoral », *Archéopages*, juillet 2010, n° 30, 92 p.

L'HOURL Michel, VEYRAT Elisabeth (dir.), *La Mer pour Mémoire, Archéologie sous-marine des épaves atlantiques*, Paris, Somogy éditions d'art ; Association Buhez, mai 2005, 367 p.

L'HOURL Michel, *De l'Archéonaute à l'André Malraux : Portraits intimes et histoires secrètes de l'archéologie des mondes engloutis*, Arles, Actes Sud, 2012, 285 p.

MENOTTI Francesco, O'SULLIVAN Aidan (ed.), *The Oxford Handbook of Wetland Archaeology*, Oxford University Press, 2013, 943 p.

### **Consulter également :**

Données du projet Arch-Manche, accessibles sur [www.archmanche-geoportal.eu](http://www.archmanche-geoportal.eu), et notamment : *Gestion côtière : guide pour utiliser les ressources archéologiques, paléoenvironnementales, historiques et artistiques*, Projet Arch-Manche, Archaeology and Coastal Heritage, 58 p.

Ressources sur l'archéologie sous-marine en France :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Archeologie/Archeologie-sous-les-eaux/Documentation-scientifique>

# Archéologie et histoire des pêcheries littorales de Basse-Normandie : l'estran vu de la terre

Présentation

---

*Ce document a été préparé par Cyrille Billard, conservateur en chef du patrimoine, Service régional de l'archéologie, DRAC Basse-Normandie*

## Les données ethnographiques et historiques

Les barrages fixes correspondent à une étape primordiale de la pêche permettant une exploitation des eaux peu profondes, milieux hautement productifs en poissons, mais où les embarcations sont bien souvent inutiles. Le principe de tels barrages est de contraindre le poisson à emprunter un passage étroit dans lequel il sera pêché au moyen d'un instrument mobile de type filet emmanché ou à se diriger vers un piège d'où il ne pourra s'échapper. Ils constituent une technique d'acquisition alimentaire universelle : observées sur l'ensemble de la planète, ils touchent toutes les zones climatiques, des hautes latitudes aux régions subdésertiques. Bien que très documentées par les témoignages ethnographiques et historiques, les pêcheries fixes n'ont donné lieu en France qu'à peu de travaux d'ordre archéologique.

Les conditions difficiles d'intervention ont souvent limité les observations archéologiques. Pendant les dernières décennies, l'intérêt pour une véritable archéologie des pêcheries fixes a pourtant connu un essor sans précédent à travers le monde. L'essentiel des références pour ce sujet provient de l'Europe septentrionale et surtout d'une documentation en langue anglaise.

En Normandie, les mentions écrites de pêcheries font leur apparition à partir du Moyen Âge : les seigneurs, dont les grands domaines ecclésiastiques, disposent alors librement de l'estran. La période la mieux représentée est celle de la refondation des grandes abbayes richement dotées par les seigneurs normands au cours des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> s. et jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> s, mais les actes antérieurs au XIII<sup>e</sup> s. sont à la fois très généraux et imprécis sur le plan technique. Quelques informations ponctuelles renseignent toutefois sur la nature des espèces capturées. Surtout, il est très difficile de relier une source écrite avec une installation de pêche. A partir du XVI<sup>e</sup> s., le Roi cherche à se substituer au seigneur par la mise en place du Domaine de la Couronne. En mars 1584, une nouvelle ordonnance du Roi de France Henri III interdit bon nombre de pêcheries sur l'estran. Seules pouvaient être maintenues les pêcheries dont l'exploitant pouvait justifier de titres de propriétés antérieures à 1544.

Au début du XVIII<sup>e</sup> s., l'administration intensifie la vérification des titres de propriété. La plus importante de ces missions d'inspection et d'inventaire des techniques de pêche fut certainement l'enquête de François Le Masson du Parc, réalisée entre 1722 et 1734. L'inventaire des pêcheries littorales établi à partir de ces sources met en évidence leur large implantation géographique. Leur diversité transparaît alors au travers du vocabulaire employé : pêcheries fixes de mer sans spécialisation des espèces capturées, captage des anguilles en rivières au niveau de retenues d'eau souvent associées à des moulins ou dans la zone externe de petits estuaires très abrités, captage des saumons en fond d'estuaire, dispositifs de filets coniques plus ou moins légers dans les estuaires.

L'ouest du Cotentin est densément exploité par les grands établissements religieux sous la forme de pêcheries fixes en pierres ou en bois, tandis que la partie orientale n'offre que des installations de filets tendus sur des pieux, plus mobiles. Cette répartition géographique pourrait être un héritage de la situation médiévale et s'expliquer, à titre d'hypothèse, par l'intervention du pouvoir ducal dans le contrôle de cette activité.

Le corpus des noms de pêcheries au Moyen âge et à la période moderne permet de proposer un classement typologique : désignation d'après le patronyme du propriétaire, le type de pêcherie, la topographie, la nature des prises. Les noms d'origine scandinave, notamment ceux en gard ou gart, constituent une particularité du corpus normand.

Bien que cette activité soit sur le déclin, le golfe normand-breton, depuis Cancale (35) jusqu'au Havre de Lessay (50), montre encore actuellement une diversité d'installations de pêche fixes inégalée sur le littoral français : parcs de clayonnages à nasse terminale dans la Baie de Cancale, tésures de la baie du Mont-Saint-Michel, pêcheries en pierre de la région de Granville, parcs de clayonnages en bois de l'Ouest du Cotentin, tentes et guideaux autour des estuaires. La zone littorale et les embouchures sont des frayères et des nourriceries pour nombre d'espèces de poissons. Les pêcheries littorales des côtes à marée exploitent cette richesse et la diversité de leurs captures en est le caractère commun.

## Les données archéologiques

Pour la première fois, de 2002 à 2010, un programme de recherche a porté sur les vestiges archéologiques encore présents sur les estrans bas-normands. Le corpus des sites étudiés se répartit en deux grandes périodes chronologiques : la Préhistoire récente d'une part, et la période médiévale et moderne d'autre part.

### Les pêcheries préhistoriques de la zone nord-orientale de la Baie du Mont-Saint-Michel

Cette zone constitue un secteur privilégié pour l'observation des anciennes pêcheries. Il se caractérise par un milieu estuarien au sens strict, milieu particulièrement abrité, dont les conditions ont permis la conservation d'un ensemble de barrages datés de la transition Néolithique-âge du Bronze : Saint-Jean-le-Thomas « plage de Pignochet » et « plage Saint-Michel » et Champeaux « digue 14 ».

L'organisation des formations superficielles du secteur de Saint-Jean-le-Thomas permet de fixer les conditions générales du milieu et leur évolution : la construction des pêcheries intervient dans un contexte d'accroissement rapide de l'influence marine et de recul de la barrière littorale. L'érosion ponctuelle des formations d'arrière-cordon à cet emplacement va de pair avec un déplacement exceptionnel d'un chenal de marée au contact de la barrière littorale. Après 2000 cal. BC, on assiste probablement à une progression de la flèche sableuse et à un retour à des conditions de schorre. Les tidalites observées sont symptomatiques du domaine supérieur de la slikke, ce qui tend à démontrer que le site n'était pas recouvert en période de morte-eau.

S'étendant sur près de 4 hectares, les aménagements de la plage de Pignochet sont d'une complexité importante et ne laissent pas entrevoir facilement un fonctionnement simple quant aux dispositifs de capture. Les techniques employées dans les haies de barrage ou pour les renforcer montrent une grande diversité. L'utilisation de matériaux ligneux, telles que des branches de fougères ou des liens souples en noisetier, fait partie intégrante de ce système technique. Des dispositifs de panneaux mobiles tressés ont été employés. En dehors de probables campagnes de réfection nécessaires au début de la saison de pêche, les vestiges montrent un entretien constant. Les aménagements situés au sud du site ont très probablement joué un rôle dans le contrôle de l'écoulement de ces chenaux. De même, le changement de direction opéré par le chenal de marée, d'est-ouest à nord-sud, pourrait être une conséquence directe de la construction des barrages à poissons.

Le mobilier habituellement présent sur les sites terrestres est assez peu abondant, mais les traces d'activité y sont nombreuses et les bovins y ont eu une place de choix.

L'étude des bois éclaire ici plusieurs aspects majeurs du fonctionnement de la pêcherie et de l'économie de la ressource ligneuse. Sur le site de la plage de Pignochet, les dates d'abattage semblent se limiter à une période 29 années, ce qui implique une forte mobilité de ces installations au gré des transformations du milieu. Avec une prédominance de bois tendres, les matériaux utilisés correspondent à une ressource locale abondante, principalement issue des marais d'arrière-cordon, et sont fortement standardisés grâce à la pratique du recépage.

Les vestiges de la plage de Saint-Michel forment un ensemble cohérent dans un environnement caractéristique de chenal de marée peu encaissé et orienté sud-est – nord-ouest. Quasiment contemporaine du site de la plage de Pignochet, la pêcherie de la plage Saint-Michel témoigne d'un dispositif de panneaux mobiles de clayonnage finement tressés et qui semblent avoir été régulièrement remplacés. L'extension de ces panneaux pourrait avoir couvert une partie des deux bras de la pêcherie. Les liens torsadés semblent ici impliqués dans la fixation des panneaux mobiles sur les pieux.

Le barrage a connu une utilisation de courte durée (9 années) et semble avoir été entretenu tout au long de son fonctionnement, comme en témoigne le remplacement de pieux. De plus, l'observation de plusieurs structures de clayonnage successives permet d'appréhender l'existence de plusieurs phases d'entretien ou de réfection de la paroi clayonnée, mais également la grande souplesse technique qui a prévalu (passage d'un clayonnage tressé sur des pieux à un panneau mobile préfabriqué). Le système de capture pose à nouveau des problèmes d'interprétation, mais pourrait correspondre à un espace temporairement fermé par un panneau tressé, probablement plus robuste que celui fixé sur les deux bras.

Isolé au pied du massif de Carolles, le site de Champeaux « digue 14 » montre que l'emprise des installations de pêche couvre une surface considérable et que ce système de pièges multiples connaît une forte mobilité au gré des variations du milieu.

D'autres structures trouvées à proximité pourraient attester d'une production de sel, de l'approvisionnement en sel des troupeaux, ou de techniques de pêche originales dans la zone de schorre.

Les deux sites de Saint-Jean-le-Thomas ont offert l'opportunité d'analyser des vestiges de poissons dans un contexte de pêche littorale. L'examen d'un lot d'ossements provenant de la zone d'arrière-barrière a également permis d'éclairer la place de l'animal dans ce contexte.

Pour la construction de ces barrages à poissons, des milieux naturels assez nettement différenciés ont été mis à contribution (aulnaie en zone humide, corylaie, landes sur massif granitique), parfois pour leur proximité, parfois pour répondre à des besoins spécifiques. Dans cette mosaïque de paysages et de formations forestières sous étroite surveillance, qui fournissent à la fois les matériaux du quotidien et ceux plus exceptionnels, il est difficile de percevoir les ouvertures du milieu forestier. Il conviendra donc de s'interroger sur la pertinence d'une approche palynologique unilatérale sur des questions de déprise/reprise agricole, de pression/déclin démographique.

L'étude palynologique réalisée sur la séquence des sédiments d'arrière-cordon ne permet pas de déceler un impact direct de l'activité des pêcheries sur l'environnement végétal des pêcheries. La zone pollinique supposée contemporaine de l'installation des barrages a toutefois enregistré une phase de défrichement de la chênaie corrélée à un essor des activités pastorales pratiquées à proximité.

L'étude des trois sites préhistoriques fournit des informations techniques importantes aussi bien sur la construction des pêcheries que sur les stratégies de pêche : transport des matériaux, enfoncement, arrachage et remploi des pieux, production des liens, construction des barrages et dispositifs de capture. Les pêcheries ont constitué une activité à large échelle, avec l'exploitation simultanée d'un ensemble de barrages, et supposant une forme de contrôle de l'environnement littoral. Constituant le prolongement maritime des cours d'eau se jetant dans la baie, les paléochenaux de marée ont joué un rôle majeur dans le choix d'implantation des barrages, dans la forme des installations et dans leur évolution.

Enfin l'évaluation de l'activité de pêche ne doit pas se limiter aux seuls grands barrages intertidaux. Ces derniers doivent donc être perçus comme un élément d'un système technique plus complexe auquel appartiennent d'autres techniques attestées ici : notamment, les petits barrages des « criches » du marais d'arrière-cordon et l'utilisation de filets type éperviers, comme en témoigne la découverte d'un poids en terre cuite.

Cette économie de pêche semble étroitement liée à des pratiques agricoles : une gestion maîtrisée de la ressource en bois fait partie de la stratégie de pêche autant que la place accordée à l'animal domestique. En témoignent des empreintes animales, mais aussi des restes de faune domestique découverts sur le site lui-même ou dans le marais proche.

### **Les pêcheries médiévales**

La deuxième partie du corpus archéologique repose sur un ensemble conséquent de pêcheries d'origine médiévale et couvrant le littoral occidental du département de la Manche, sur les communes de Champeaux, Saint-Pair-sur-Mer et Saint-Lô-d'Ourville.

Le secteur de Champeaux :

Au sud du massif de Carolles, à la limite septentrional de la baie du Mont-Saint-Michel, s'étendent plusieurs vastes ensembles de digues de pierres couvrant au total près d'une centaine d'hectares. Le site des Falaises est exceptionnel par sa superficie qui dépasse une quinzaine d'hectares. Un total de 13 digues de pierres formant chacune tout ou partie d'une même installation a été dénombré.

Cette première approche des pêcheries de Champeaux confirme le potentiel important de sites ayant connu une histoire longue et ayant parfois fonctionné jusqu'à une date récente. L'étude globale des sites des Falaises et de Sol-Roc et leurs datations permettent de réunir les différentes installations au sein d'une même entité qui a évolué sur le plan technique et s'est déplacée progressivement vers l'ouest entre le VI<sup>e</sup> s. et le XII<sup>e</sup> s.

Saint-Lô-d'Ourville :

Les vestiges d'une pêcherie médiévale reposent dans une dépression d'au minimum 100 m de large, encaissée dans des formations estuariennes et colmatée par du sable dunaire. L'installation est constituée de plusieurs poutres de chêne mesurant en moyenne 12 mètres de longueur chacune, disposées à l'horizontale et barrant l'ancien chenal. Ces poutres mises bout à bout étaient calées tous les 3 mètres par des pieux verticaux en chêne et des blocs de pierre : elles servaient à supporter une haie de clayonnage fixée directement sur les poutres. La base de l'installation est formée par un merlon que l'on suit sur un axe rectiligne d'environ 45 m et constitué de blocs de pierre, de tanguie et de nombreux éléments végétaux qui semblent correspondre à un panneau de clayonnage grossièrement tressé.

Les éléments réunis convergent actuellement vers l'hypothèse d'un barrage de fond d'estuaire, barrant la rivière mais pouvant aussi être utilisé pendant les moyennes à fortes marées. La charte de fondation de l'abbaye de Lessay constitue une source exceptionnelle à partir de laquelle un lien peut être établi avec ce

site. A l'époque du fonctionnement de cette pêcherie (X<sup>e</sup> s.), l'influence de la marée est tout aussi marquée qu'actuellement, mais la mer se fait moins ressentir du fait d'une configuration différente du paysage littoral.

Le secteur de Saint-Pair-sur-Mer :

Le secteur littoral de Granville offre, avec les îles charentaises, l'une des deux plus importantes concentrations de pêcheries en pierres de la façade littorale atlantique, certaines perdurant encore aujourd'hui, en ayant conservé un statut exceptionnel de propriété privée sur le Domaine Public Maritime, cela depuis au moins le XVI<sup>e</sup> s.

-La pêcherie Boullemer

La pêcherie Boullemer offre la chance d'établir une lecture chronologique sur une installation entretenue de manière continue depuis le Moyen Âge. Sa fouille a abouti à la reconnaissance intégrale d'un aménagement en bois doté d'une probable nasse terminale et datant du XII<sup>e</sup> s. Ce barrage a fonctionné entre 50 et 80 ans. Il constitue à ce jour un cas unique pour les espaces littoraux français et offre de nombreuses comparaisons avec le corpus des Îles britanniques. Cette découverte est à mettre en relation avec une mention de pêcherie sur ce littoral dans la deuxième charte de fondation de l'abbaye de la Lucerne datée de 1162.

Par la suite, la pêcherie est reconstruite en bois et pierres au XVI<sup>e</sup> s. Puis elle est dotée d'un mur remployant de nombreux projectiles en granite fabriqués lors de la Guerre de Cent Ans.

-La pêcherie Bourges

Trois barrages successifs constituent la pêcherie Bourges. Le premier état (Bourges 3), mal conservé, est daté du XIII-XIV<sup>e</sup> s. La pêcherie « Bourges 2 », datée du XV<sup>e</sup> s., offre au minimum deux phases successives. D'un barrage simplement fermé par une claie fixe (ou doté d'une nasse en bois ?), il semble que l'on passe à un barrage principalement en pierres, doté d'un système de porte supportant une claie mobile, et permettant peut-être déjà la vidange au moyen d'un filet conique.

La pêcherie Bourges 2 permet d'aborder la question des mutations techniques ayant affecté les pêcheries au XV<sup>e</sup> s., avant l'application de l'ordonnance de la Marine de 1681.

Les acquis en matière de chronologie absolue sont donc précieux grâce à la dendrochronologie qui offre des calages précis. Le corpus de datations obtenues dans le cadre de ce programme de recherche montre une intense exploitation des littoraux au travers des pêcheries à partir du VI<sup>e</sup> s. Ces données sont convergentes avec celles obtenues pour l'ensemble des Îles britanniques. Elles montrent, pour ce qui concerne la Normandie, un ancrage chronologique antérieur à la période de refondation des abbayes aux XII-XIII<sup>e</sup> s. Certains types d'installations de pêche documentés par les sources n'ont pas encore livré de témoignage archéologique, comme c'est le cas pour les tésures de guideaux, qui semblent mentionner dès la fin du XI<sup>e</sup> s. ou celui de *Fisigardum*, terme scandinave qui apparaît au début du XI<sup>e</sup> s. et qui pourrait correspondre à des installations de pêche proches des « hauts parcs ».

L'un des phénomènes les plus surprenants réside dans l'omniprésence du bois dans les pêcheries antérieures au XVI<sup>e</sup> s., même si ce matériau est souvent associé à la pierre dès le VI<sup>e</sup> s. à Champeaux « Les Falaises ». L'exploitation d'estrans rocheux ou riches en galets a même nécessité la mise en œuvre de techniques spécifiques, telles que celle des pieux mortaisés.

Vallons, falaises, landes, forêts alluviales et aulnaies-frênaies marécageuses sont probablement quelques-uns des milieux exploités sur la frange littorale pour cette activité qui nécessitait d'année en année de grandes quantités de branches et de perches. L'étude permet de percevoir avec plus d'acuité l'étendue des besoins en bois pour concevoir, mais aussi entretenir l'ossature de barrages à poissons constituée de pieux, de piquets ou d'éléments de plus fort calibre comme des madriers ou des sablières. Chacun des sites étudiés devaient receler des ressources ligneuses de ce type, assez variées en raison d'une topographie contrastée, de la présence de zones humides d'arrière-cordon et de petits cours d'eau. Si les pêcheries préhistoriques de la baie du Mont-Saint-Michel avaient déjà érigé le taillis comme modèle de production du bois œuvre, il faut bien reconnaître qu'à de rares exceptions, la période médiévale suit cette même voie.

Au total, les premières hypothèses quant à l'évolution morphologique des pêcheries littorales médiévales peuvent être établies grâce aux comparaisons avec les nombreuses données livrées par les sites des Îles britanniques.

Avant le XV<sup>e</sup> s., les pêcheries apparaissent comme relativement mobiles et se déplacent au gré des changements du milieu. En découlent des durées de fonctionnement courtes, jusqu'à la reprise en main des affaires du littoral par l'Etat au XVI<sup>e</sup> s. qui engendre une stabilisation des installations.

A elles seules, les sources archéologiques ne suffisent pas à répondre à toutes les problématiques, ni à couvrir tous les types d'installations. Le département de la Manche dispose de plusieurs sites remarquablement documentés par les sources médiévales et modernes, qui permettent de combler une

partie de ces lacunes. Conservés par ses propriétaires, la totalité des archives de la pêcherie Grignard, à Donville-les-Bains, dont les plus anciens remontent au XV<sup>e</sup> s., nous sont parvenus et témoignent d'une riche histoire socio-économique et juridique. Les sources sur les pêcheries de Montchaton/Orval et des Claies de Vire apportent un éclairage sur deux barrages de fonds d'estuaire, principalement spécialisés dans la pêche du saumon. Le marais de Carentan, autrefois profondément soumis aux influences maritimes, a constitué une zone majeure pour la pêche des anguilles. Enfin, les sources historiques du château d'Hambye apporte un témoignage majeur sur sur l'approvisionnement en poissons à l'arrière de la bande côtière, au début du XV<sup>e</sup> s. et sur les relations pouvant être établies avec l'exploitation des pêcheries.

D'une manière diachronique, les sources archéologiques et ethnographiques nous conduisent aujourd'hui à regarder l'estran comme un paysage aménagé et constituant le prolongement des espaces ruraux de la bande côtière. La question de l'approvisionnement en bois et celle du transport animal semblent y jouer un rôle primordial dans le système technique.

L'archéologie permet de mesurer l'impact des pêcheries à différents titres. Lors des premières prospections menées sur le littoral occidental du département de la Manche, près de 400 vestiges ou témoins de la présence de pêcheries ont déjà été identifiés. La documentation réunie met en évidence l'utilisation prépondérante de l'animal dans l'exploitation des pêcheries, notamment pour l'approvisionnement en bois et le transport du produit de la pêche. D'une manière générale, cette activité génère des modes de vie et des savoir-faire étroitement liés aux sociétés agricoles de la bande côtière.

Les barrages à poissons ont représenté une puissance de pêche importante et doivent s'inscrire dans un mouvement historique qui commence avec les pêches traditionnelles (à pied ou en eaux peu profondes) et qui voit successivement l'épuisement des ressources en eau douce, puis celles du littoral. L'évolution de la ressource depuis le début du Moyen Âge est en effet une donnée à prendre en compte pour expliquer les évolutions techniques qui amèneront au développement de la pêche hauturière.

*Par C. Billard et V. Bernard*



Légende de la photo jointe : Vue panoramique des pêcheries de Donville-les-Bains, Manche (photo F. Levalet).



## **Reconstituer l'histoire du littoral aquitain pour prévoir son évolution : le programme LITAQ**

Résumé, ressources en ligne et présentation powerpoint

---

*Ce document a été préparé par Florence Verdin, chargée de recherche au CNRS - UMR 5607 Ausonius, Université Bordeaux 3, Pessac*

### **Résumé :**

Depuis 2014, le littoral aquitain entre Soulac-sur-Mer et Grayan-et-L'Hôpital (Gironde) fait l'objet de prospections et de sondages dans le cadre d'un programme de recherche interdisciplinaire, le projet LITAQ « Du Pléistocène à l'Anthropocène : connaître les mécanismes passés d'évolution des populations (végétales, animales, humaines) et des milieux pour prédire les réponses futures. L'exemple du littoral aquitain ». L'objectif est de mieux comprendre les interactions Homme-Milieu sur le temps long (de -15 000 à nos jours), en se focalisant sur un objet d'étude commun : la côte sableuse aquitaine.

La présentation s'articulera autour de plusieurs points :

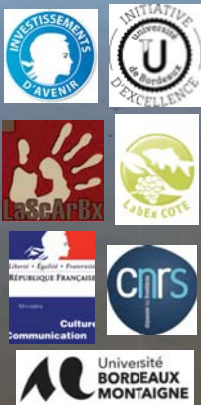
- 1) Le contexte dans lequel s'est mis en place le programme LITAQ
- 2) Présentation des caractéristiques du milieu (côte sableuse, dune du Pilat), un des secteurs qui connaît la plus forte érosion littorale en France et en Europe
- 3) Les apports d'un programme interdisciplinaire aux questions des interactions homme-milieu, les méthodes mises en œuvre
- 4) Richesse du patrimoine archéologique, risques particuliers liés au milieu et complexité administrative à travers quelques exemples
- 5) Les enjeux patrimoniaux, les outils de mutualisation des données, quelques pistes pour une réflexion prospective...

### **Ressources en ligne :**

<http://www.u-bordeaux.fr/Actualites/De-la-recherche/Litaq-un-projet-entre-archeologie-et-environnement-explique-en-video>

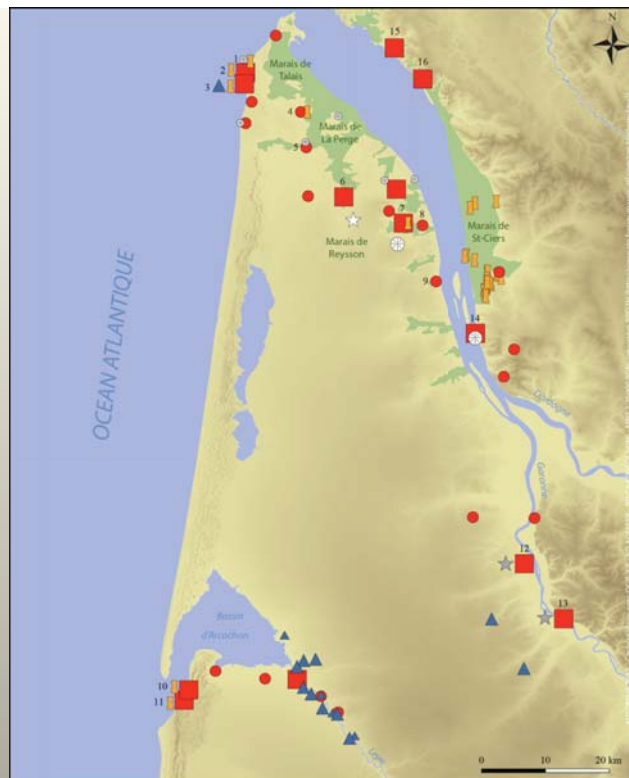
# Reconstituer l'histoire du littoral aquitain pour prévoir son évolution :

## Le programme LITAQ



Florence Verdin, CNRS, Institut Ausonius  
...et toute l'équipe LITAQ

Le nord de  
la Gironde  
à l'âge du Fer  
VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.



<span style="color: red;">■</span> Habitat	<span style="color: blue;">▲</span> Nécropole	<span style="color: orange;">▭</span> Site à sel	<span style="color: grey;">⊗</span> Dépôt monétaire	<span style="color: green;">■</span> Zones humides
<span style="color: red;">●</span> Site non caractérisé	<span style="color: blue;">▲</span> Sépulture isolée	<span style="color: grey;">★/☆</span> Dépôt / Dépôt ?	<span style="color: grey;">⊗</span> Monnaie(s) isolée(s)	

1 : Soulac, La Glaneuse ; 2 : Soulac, l'Amélie ; 3 : Grayan-et-l'Hôpital, La Lède du Gurg ; 4 : Saint-Vivien-de-Médoc, Grand-Casse ; 5 : Vensac, Merlzac ; 6 : Gaillan-en-Médoc, Château du Mur ; 7 : Saint-Germain d'Esteuil, Brion ; 8 : Saint-Seurin-de-Cadourne ; 9 : Pauillac ; 10 : La Teste-du-Buch, Pr 1,2 ; 11 : La Teste-du-Buch, Pr 4,7 ; 12 : Bordeaux ; 13 : L'Isle-Saint-Georges ; 14 : Blaye ; 15 : Barzan ; 16 : Vil Mortagne.

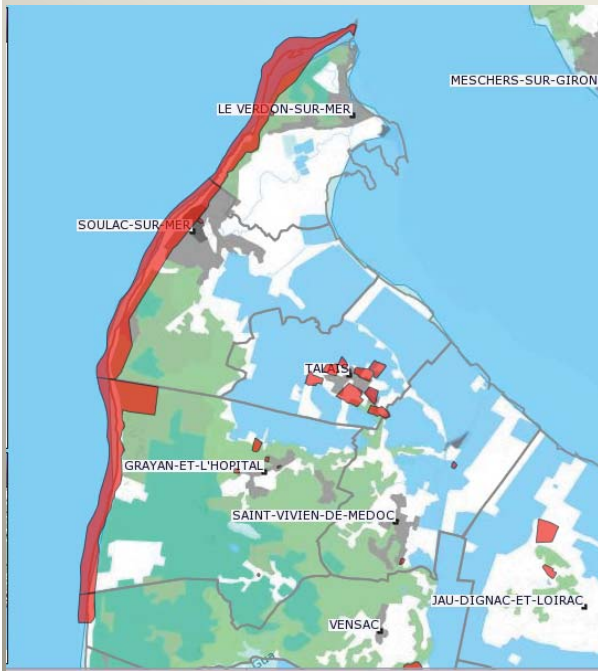


Fig. 2 : Zones de saïnes sur le littoral des communes de Soulac-sur-Mer et Grayan-et-l'Hôpital.  
Source : <http://www.ausonius-sra.fr/>



©Bibracte, cl. Antoine Maillier



©Mairie de Bordeaux, cl. Frédéric Deval

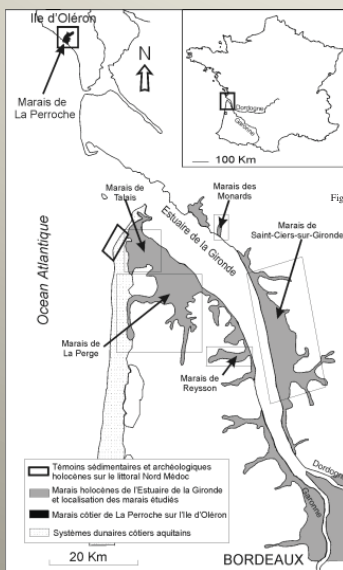


Figure 12 : Carte générale de localisation des sites-ateliers.  
D'après Clavé 2001

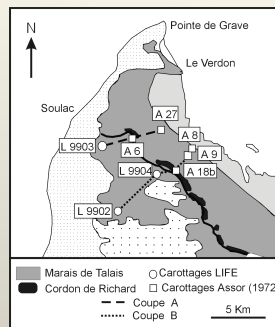


Figure 27 : Localisation, dans le marais de Talais, des carottages réalisés dans le cadre de notre étude (carottage LIFE) ainsi que des prélèvements antérieurs d'Assor en 1972.

Holocene deposits are comprised of two distinct units (Figure 36 and Figure 37):

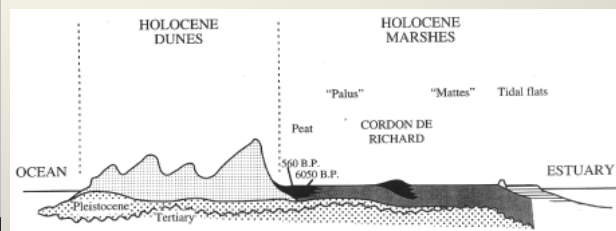
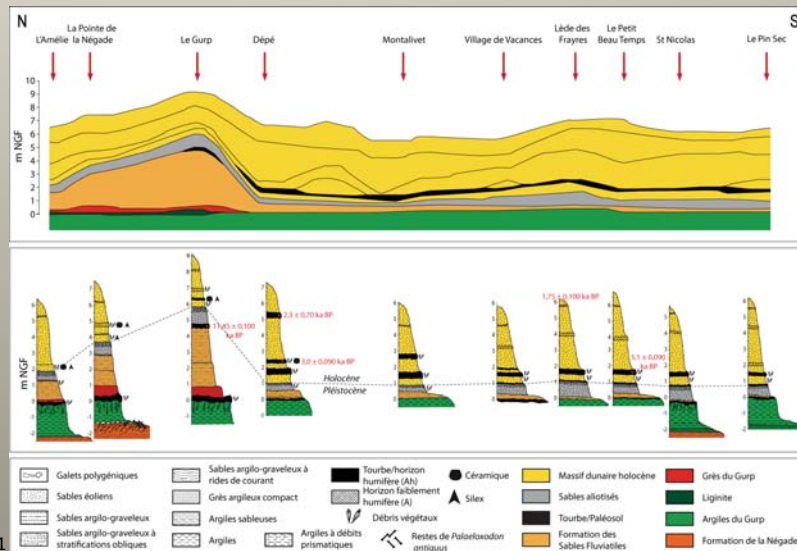


Figure 37 : Schematic geological west-east cross section through the Medoc peninsula (approximate location on Figure 36). The horizontal and vertical scales are not respected. Modified after Pontec *et al.*, 1998.



Bosq 2014, d'après Dubreuil 1971

## Des sols anciens bien conservés



## Une érosion galopante...



La Lède du Gurp (Grayan-et-l'Hôpital)

# Le projet de recherche LITAQ :

## Du Pléistocène à l'Anthropocène :

connaître les mécanismes passés d'évolution des populations (végétales, animales, humaines) et des milieux pour prédire les réponses futures :

dir. Florence Verdin (Ausonius), Frédérique Eynaud (EPOC)

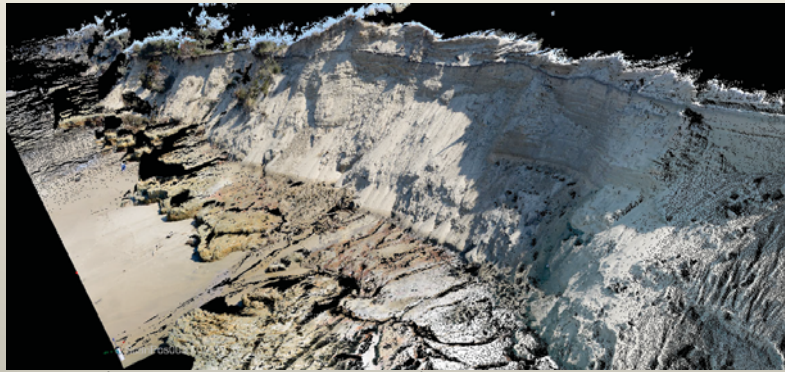
- Un objet d'étude commun : **le littoral aquitain**
- Une problématique commune : **les relations société/environnement**
- Un travail sur **le temps long**
- Une **équipe interdisciplinaire**

LabEx	Nom des participants au projet	Grade	Nom de l'équipe	Disciplines
LaScArBx	<b>Florence Verdin</b>	CR1	Ausonius UMR 5607	Archéologie Géomatique Sédimentologie Datations
	Anne Colin	MCF		
	Alexis Gorgues	MCF		
	Philippe Jacques	BEN		
	Catherine Petit-Aupert	MCF		
	Clément Coutelier	IE		
	Nathalie Prévôt	IE		
	Pierre Régaldo-Saint-Blancard	IE CULT		
	Pascal Bertran	IR Inrap		
	Mathieu Langlais	CR2		
COTE	Véronique Laroulandie	CR1	Pacea UMR 5080	Géomorphologie Géologie Sédimentologie Micropaléontologie Palynologie Paléoclimatologie Paléobiogénétique
	Julia Roussot-Larroque	DRE		
	Norbert Mercier	DR	IRAMAT-CRP2A UMR 5060	
	<b>Frédérique Eynaud</b>	MCF	EPOC UMR 5805	
	Laurent Massé	MCF		
	Bruno Malaizé	MCF		
	Maria-Fernanda Sanchez Goni	Dir. Et. EPHE		
Arnaud Caillo	IE	Biogeco UMR 2012		
Stéphane Bujan	IE			
Antoine Kremer	DR			
Arndt Hampe	DR			
Erwan Guichoux	PostDoc			
MER	Serge Suanez	PR	LETG UMR 6554 (Brest, Caen)	Géomorphologie Géomatique Télé-détection
	Pierre Stéphan	CR		
	Stéphane Costa	PR		
	Bernadette Tessier	DR		
Dynamite	Gilles Arnaud-Fassetta	PR	PRODIG UMR 8586 (Paris)	Géomorphologie Sédimentologie
	Frédéric Bertrand	PR		

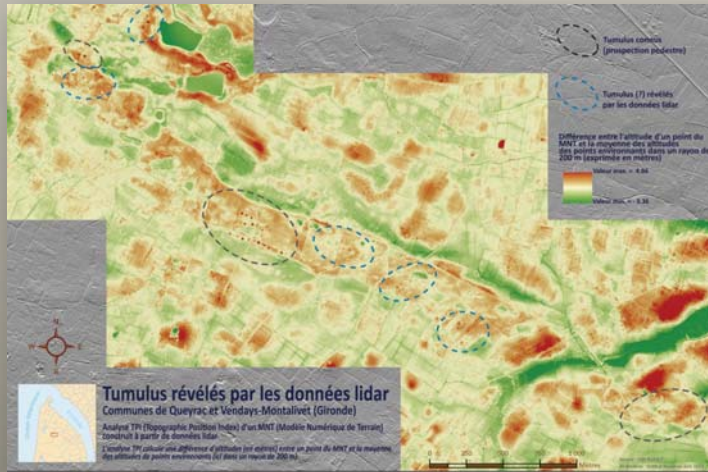
## LITAQ : méthodes



# LITAQ : méthodes



TLS (Terrestrial Laser Scanning). P. Stéphan, S. Suanez, LETG Brest



## Une destruction accélérée...



Les fouilles de J. Roussot-Larroque (vers 1993)

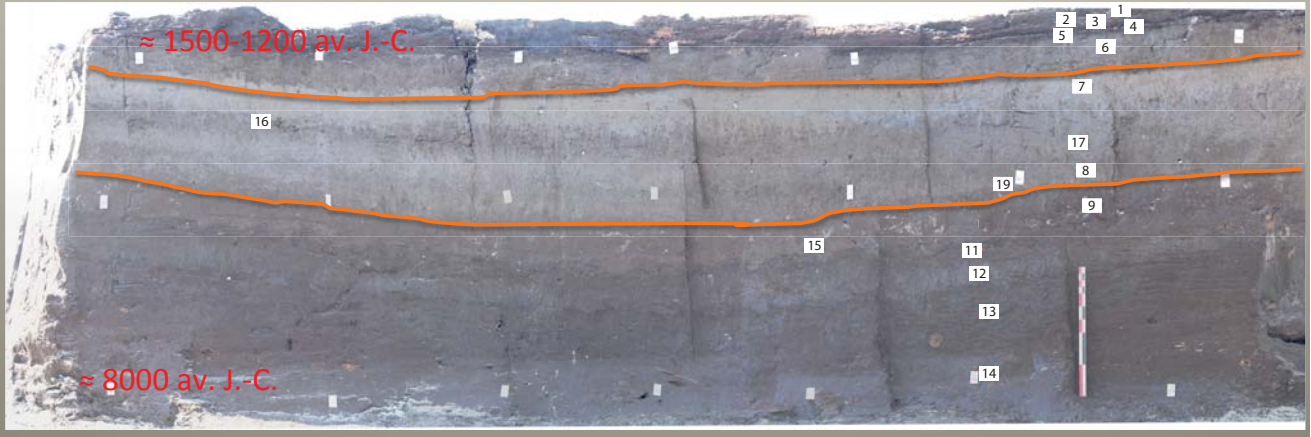


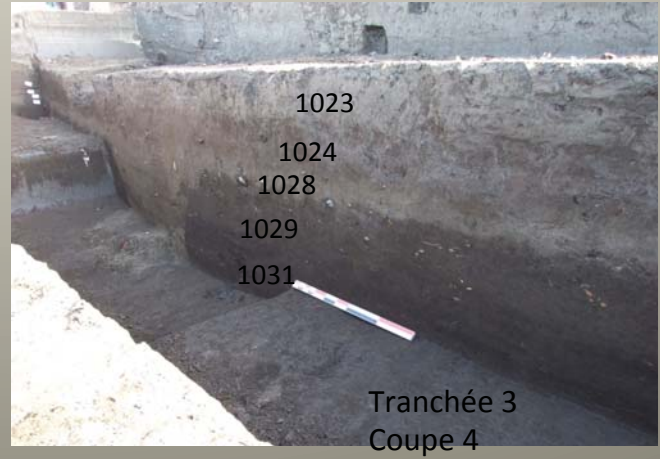
Vers 2010



En 2014

(photos M. Seutin)









08/05/15

D. Brocheriou



16/07/15

F. Verdin



23/07/15





Montalivet, 20/01/2014

Source : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/aquitaine/gironde/pres-de-80-mines-et-obus-decouverts-sur-la-plage-de-montalivet-en-gironde-398753.html>



## Un patrimoine en sursis...

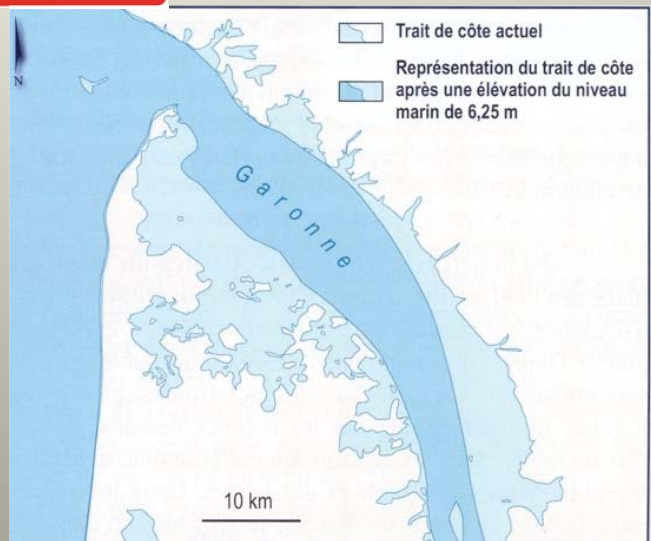
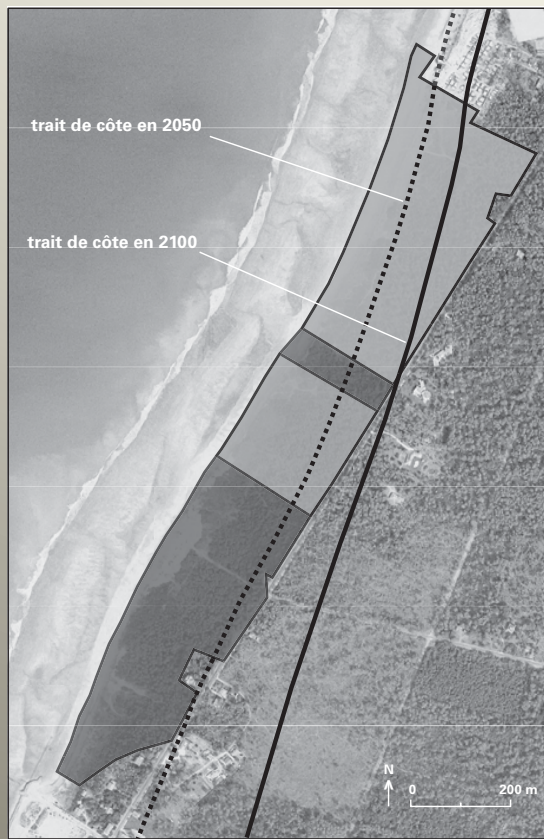


Figure 7 : Estuaire de la Gironde, prévisions de l'élévation du niveau de la mer en 2100. Les zones en bleu, d'altitude inférieure à 6,25 m, sont susceptibles de se trouver en dessous du niveau statique des eaux de l'estuaire dans des conditions de tempête extrême.

# Les dunes du littoral

Plan, orientation bibliographique et présentation powerpoint

---

*Ce document a été préparé par Jean Favennec, ancien responsable de la mission littoral à l'Office national des forêts*

## Introduction

Les dunes sont des accumulations de sable provoquées par le vent... Partout dans le monde on peut rencontrer des dunes, sous de multiples formes, on distingue dunes continentales et dunes littorales... La présentation sera centrée sur les dunes littorales, elles sont étroitement interdépendantes des plages qu'elles bordent...

En France des dunes sur toutes les façades maritimes...

Les dunes littorales sont des paysages naturels (mer, vent, sable, végétaux...)

Ce sont aussi des paysages fortement marqués par l'action anthropique...

Comme la plupart des « milieux » naturels ou anthropiques, les dunes littorales revêtent une certaine valeur patrimoniale, que les sites soient labellisés ou non... (les dunes sont des paysages d'intérêt communautaire de la Directive européenne « habitats »)... Pour identifier des éléments de vocabulaire de ce patrimoine, nous examinerons les différents paysages qui caractérisent les dunes littorales, les processus majeur qui commandent leur dynamique, puis les modes de gestion...

### 1. Paysages des dunes littorales

Les dunes comprennent un enchaînement de paysages élémentaires (habitats) interdépendants, depuis la plage jusqu'aux dunes internes durablement fixées par le couvert végétal (le plus souvent des forêts)... Chaque paysage élémentaire est caractérisé par des formes, un type de végétation, et des processus dynamiques particuliers...

Seront présentés successivement le haut de plage, les avant-dunes, les dunes blanches, les dunes de transition, les dunes grises, la lisière forestière, et les dunes boisées...

### 2. Les processus dynamiques

Trois éléments majeur agissent sur le matériau sable : la mer, le vent, la végétation...

La mer modèle, trie et apporte le sédiment sur la plage...

Le vent reprend ces sables et les déplace, le plus souvent vers la terre...

Des végétaux, adaptés à ces rudes conditions, tendent à freiner la mobilité des dunes...

Rôle clé du budget sédimentaire, en phase de bilan négatif la côte recule (situation la plus fréquente), en phase de bilan positif la côte est stable ou prograde...

Presque partout en Europe, l'homme a tenté de « domestiquer » ces processus avec des motivations diverses selon les périodes historiques... (on peut considérer que l'homme est aussi un facteur naturel...)

### 3. Les actions anthropiques, gestion des dunes

Quelques éléments d'histoire : la « fixation » des dunes littorales sur la côte atlantique, principalement au cours du 19<sup>ème</sup> siècle...

Evolution des modes de gestion :

- période historique au cours de laquelle les dunes étaient considérées comme une menace...
- prise de conscience progressive des divers rôles des dunes et de leur intérêt paysager propre...
- développement d'un « contrôle souple » visant à concilier au mieux diverses fonctions : protection contre les ensablements, accueil touristique, conservation d'un écosystème en bon état de vitalité...
- période actuelle marquée par le souci dominant des impacts du « changement climatique », avec mise en exergue des rôles de la dune en matière de prévention des risques de submersion...

## Quelques éléments de conclusion et de discussion

Nécessité de préserver un « espace de liberté » (ou espace d'accommodation) pour permettre l'expression optimale des processus et pour assurer au mieux les diverses fonctions de système plage/dunes littorales. Ce qui pose la question de la nature patrimoniale des grands processus (des « attributs vitaux »), le vent, la houle, la vitalité des populations animales et végétales... Ce qui est certain c'est que sans eux ce patrimoine écosystémique ne pourrait exister...

Rôle central du stock sédimentaire qui doit impérativement être considéré comme un bien collectif majeur, donc éminemment patrimonial...

Dans le cas dunes littorales (et des milieux dits naturels en général) gestion patrimoniale ne doit pas signifier maintien en l'état, mais conservation des processus qui induisent des états jugés satisfaisants...

Il n'existe pas un seul bon état, cette question du « bon état » fait débat, le même état est différemment apprécié selon la période historique et la culture des sociétés concernées... Une dune protectrice remodelée à cette fin et une dune laissée en dynamique libre sont-elles également éligibles au titre de leur valeur patrimoniale ?

## Choix bibliographique, articles de J. Favennec

Favennec J., coordinateur Barrère P., direction scientifique (1997). Biodiversité et protection dunaire ; Actes du séminaire de Bordeaux ; Lavoisier Tec et Doc ; 311 pages.

Favennec J. (1999). Gestion des dunes littorales non boisées ; Le littoral ; Editions BRGM (Manuels et méthodes) ; p. 117 -135.

Favennec J., direction-cordination (2002). Connaissance et gestion durable des dunes de la côte atlantique. Ouvrage collectif sur les enseignements du projet Life-Environnement 1996-2001, dans la collection « les dossiers forestiers » de l'ONF, 394 pages.

Favennec J. (2007). Principes et évolutions de la gestion des dunes. Rendez-vous techniques ONF n° 17 (été 2007), p. 22-30.

Favennec J. et coll. (2012). Guide de la flore des dunes littorales non boisées. Editions Sud-Ouest (3ème édition), 189 pages.

Favennec J. (2012). Diversité paysagère et fonctionnelle des dunes littorales de la côte atlantique. Dynamiques environnementales n° 30 (L'homme et la dynamique littorale), LGPA, Université de Bordeaux 3, p.117-131.

Favennec J. (2014). Quelques pistes pour une gestion raisonnable des dunes littorales. Dynamiques environnementales n° 33 (Coastal dunes management), LGPA, Université de Bordeaux 3, p. 109-114.

## Choix bibliographique, autres auteurs

Barrère P. et coll. (1989). Memento technique des dunes du littoral aquitain. Document Office national des forêts et Université de géographie de Bordeaux 3, 10 livrets.

Barrère P. (1999). Variété des systèmes dunaires des côtes françaises de l'Atlantique et de la Manche. Le littoral, éditions BRGM (Manuels et méthodes), p. 93-117.

Battiau-Queney Y. (2007). La réserve biologique de la côte d'Opale : une exceptionnelle diversité de formes dunaires. Rendez-vous techniques ONF n° 17 (été 2007), p. 35-39.

Gouguet L., Roche A. (2014). Evolution de la gestion des dunes domaniales : les nouvelles stratégies. Dynamiques environnementales n° 33 (Coastal dunes management), LGPA, Université de Bordeaux 3, p. 117-122.

Guilcher A. (1954). Morphologie littorale et sous-marine. PUF, 216 pages.

Heurtefeux H., Grosset S., Valentin P.Y. (2007). Une approche alternative de la gestion des risques côtiers, l'exemple de la Petite Camargue. Territoires en mouvement, p. 3-13.

Paskoff R. (1998). Les littoraux, impact des aménagements sur leur évolution. Armand Colin, 260 pages.

Paskoff R. (2005). Les plages vont-elles disparaître ? Le Pommier, 59 pages.

Pinot J.P. (1998). La gestion du littoral, tome I - Littoraux tempérés, côtes rocheuses et sableuses. Institut océanographique, 399 pages.

Prat M.C. (2014). The French atlantic coastal dunes : a remarkable geodiversity. Dynamiques environnementales n° 33 (Coastal dunes management), LGPA, Université de Bordeaux 3, p. 17-50.

Prat M.C., Lageat Y., Auly T. (2014). Le littoral, paysages et dynamique naturelle, éditions Confluences (petit vocabulaire de la géographie), 119 pages.

# Les dunes littorales, un important patrimoine naturel et culturel

Jean FAVENNEC

EUCC-France, réseau européen des littoraux  
(ex responsable Littoral de l'ONF, de 1993 à 2011)

Session de de formation de Rochefort, 7 au 9 octobre 2015  
Ministère de la culture et Ministère de l'écologie

Les dunes sont des accumulations de sable provoquées par le vent. Partout dans le monde on peut rencontrer des dunes, sous de multiples formes...

On distingue **dunes continentales** et **dunes littorales**...

Mongolie intérieure



Mauritanie



Cette présentation concernera uniquement les **dunes littorales**, elles sont étroitement interdépendantes des plages qu'elles bordent...

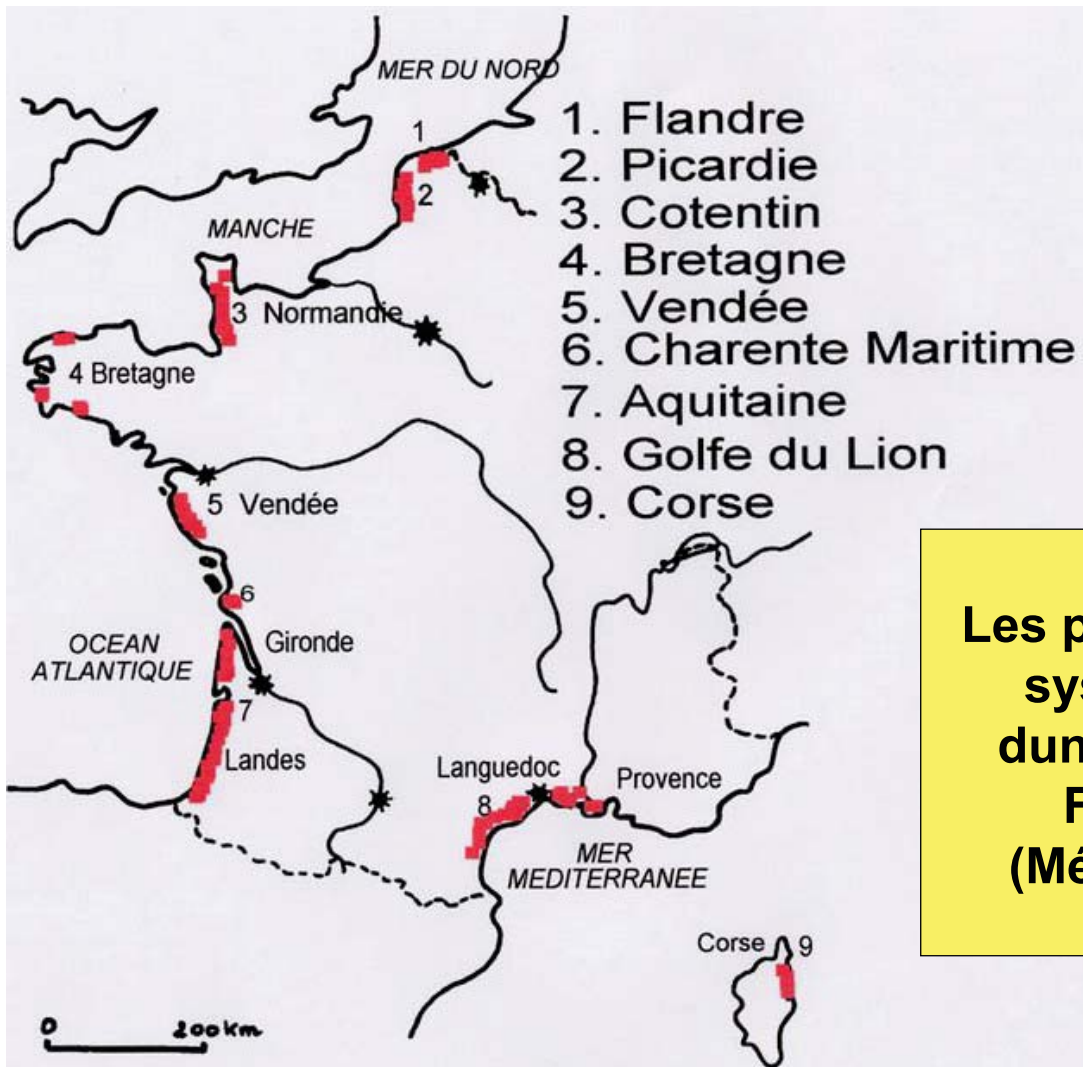
Les dunes littorales sont des écosystèmes à forte « naturalité » (mer, vent, sable, végétaux...)... Ce sont aussi des paysages fortement marqués par des usages et des interventions anthropiques...

Comme la plupart des milieux naturels plus ou moins anthropisés, les dunes littorales revêtent une certaine valeur patrimoniale, que les sites soient ou non dotés de statuts d'espaces protégés...

**La valeur patrimoniale des dunes est considéré comme très forte (les dunes sont des paysages d'intérêt communautaire de la Directive européenne *habitats*)...**

**Pour aider à identifier des éléments de vocabulaire de ce patrimoine, nous examinerons d'abord les processus naturels et anthropiques qui ces génèrent ces habitats, puis nous décrirons les différentes unités paysagères qui caractérisent les dunes littorales...**

# **1. Une grande diversité de systèmes de dunes littorales, en France et en Europe**



**Les principaux systèmes dunaires de France (Métropole)**

**En France, sur la côte Atlantique/Manche, une grande diversité de formes...**



**Flèche à pointe libre, Arçay**



**Dune perchée sur sous-bassement rocheux, Vendée**



**Des formes calibrées en Aquitaine**



**Des formes libres**





**Sur la côte sableuse de Méditerranée** (Golfe du Lion, entre la Camargue et les Pyrénées), les dunes sont plus étroites et plus basses... Ce sont souvent des lidos entre mer et lagunes... Et les vents dominants sont de terre (Mistral et Tramontane)...



**Un exceptionnel champ de barkhanes...**  
sur une plage en accrétion animée par vent de nord-ouest (Pointe de l'Espiguette en petite Camargue)

Portugal, Amorosa, au nord de Porto



## Dunes en Europe

Danemark



Pays bas

## 2. Une puissante dynamique naturelle

## Une puissante dynamique naturelle anime les formes dunaires...

La **mer** apporte et reprend des sédiments...

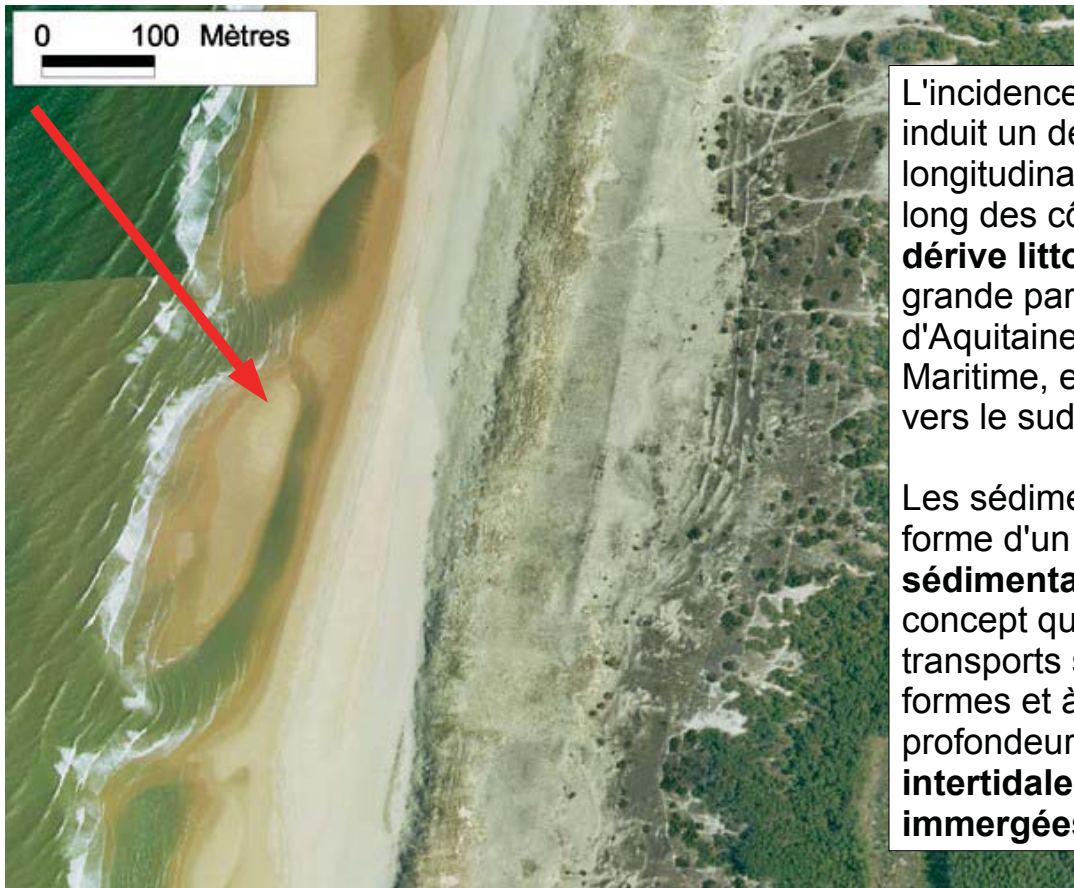
Le **vent** mobilise le sable : érosion, transport, accumulation...

La **végétation** réduit la mobilité du sable, elle est source de forme particulières, qui à leur tour influencent les flux éoliens...

### 2.1. La mer apporte et reprend des sédiments

- dérive littorale et système barre-baïne
- alternance entre phases d'érosion et de répit

# Dérive littorale et système barre-baïne



L'incidence oblique des **houles** induit un déplacement longitudinal des sédiments le long des côtes... C'est la **dérive littorale** qui, sur une grande partie de la côte d'Aquitaine et de Charente-Maritime, est orientée du nord vers le sud...

Les sédiments cheminent sous forme d'un « **train sédimentaire** » complexe, concept qui associe des transports sous diverses formes et à diverses profondeurs... (**berme, barres intertidales, barres immergées...**).

Sur la plage émergée, une série de **corps sédimentaires** : **barres intertidales** séparée par des sillons (**baïnes**), **bermes** qui marquent la limite du déferlement, et sur la haute plage un **coin sableux** qui n'est atteint par la mer que lors des marées de vives eaux, et des tempêtes... C'est principalement sur la partie haute de la plage que le vent se charge de sédiment...

Plage à système barre-baïne



Chenal de baïne



berme



Coin sableux de haut de plage



## Le système plage/dune connaît une alternance entre phase d'érosion (recul vers la terre) et phase de répit et/ou d'accumulation (stabilité, voire accrétion)

A diverses échelles d'espace et de temps, les plages et les parties frontales des dunes perdent ou gagnent des sédiments, ces changements sont constants, parfois très rapides...

A l'échelle d'une marée de fortes variations de niveau, mais peu perceptibles

A l'échelle saisonnière, alternance entre plages estivales et hivernales

De façon aléatoire, des tempêtes (parfois de fortes houles sans tempête) peuvent éroder fortement de vastes secteurs côtiers... Alors une partie des sédiments peut être dispersée dans les grands fonds et perdue pour le système côtier...

Par tempête ou forte houle, lorsque la plage est pauvre en sédiment et ne peut amortir l'énergie de la mer, les vagues viennent saper le pied des dunes, et y découpent des falaises...

Ainsi, le sable -provisoirement stocké dans la dune- vient ré-alimenter la plage déficitaire...



Soulac juin 2008



Carcans, mars 2008

La Coubre, pointe espagnole



Landes, novembre 2011



L'érosion de la berme est en cours, cet escarpement ne doit pas être confondu avec une falaise d'érosion marine en pied de dune...

Les plages connaissent des changements saisonniers de morphologie :

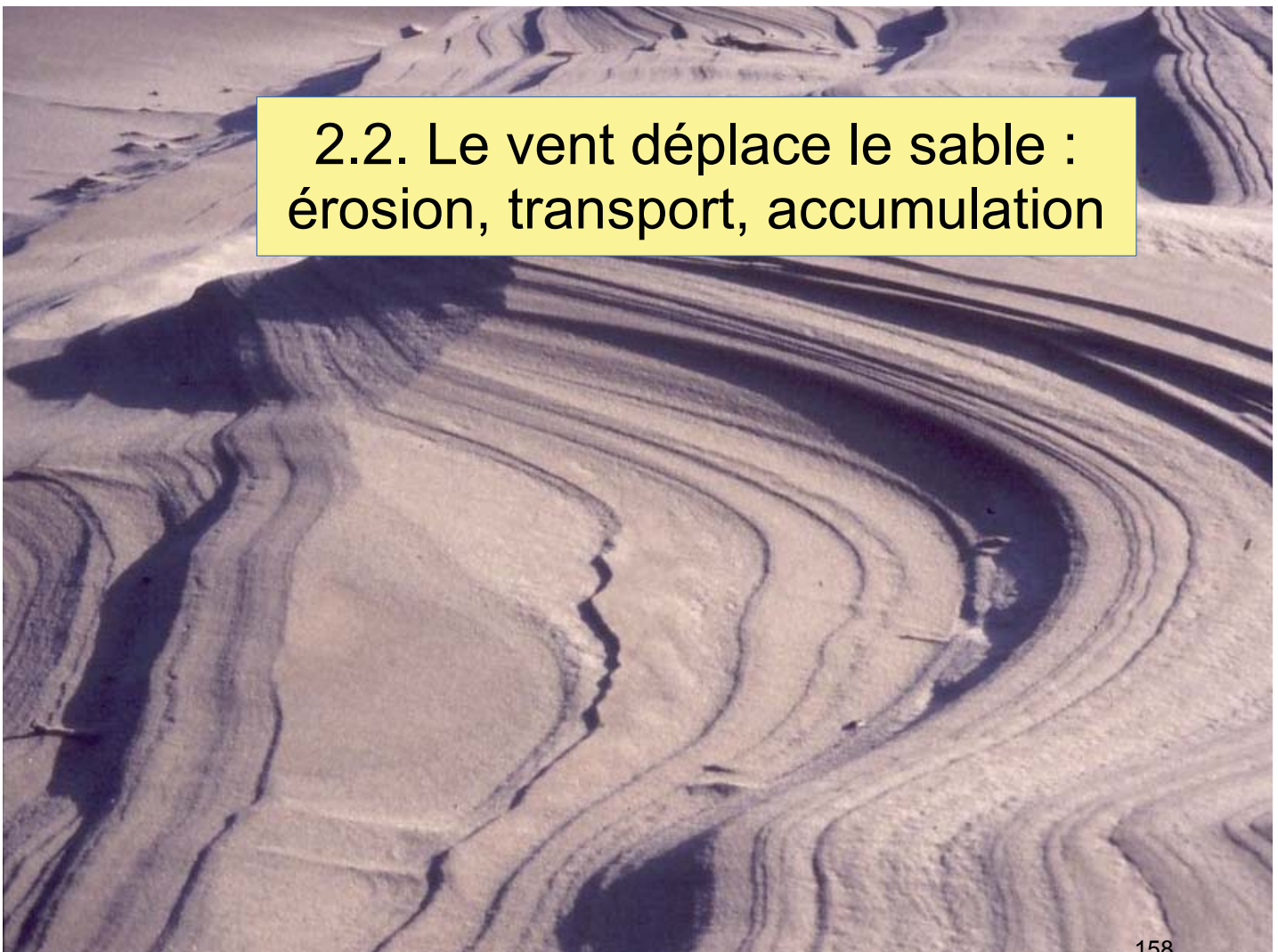
- en **période estivale**, la moyenne et la haute plage se rechargent en sable (présence de bermes et de coins sableux)
- en **période hivernale** (forte énergie des houles), la plage maigrit, les sédiments accumulés à la bonne saison sont repris, et pour partie stockés dans des corps sédimentaires immergés dans les petits fonds (barres pré-littorales)...

Carcans, février 2002

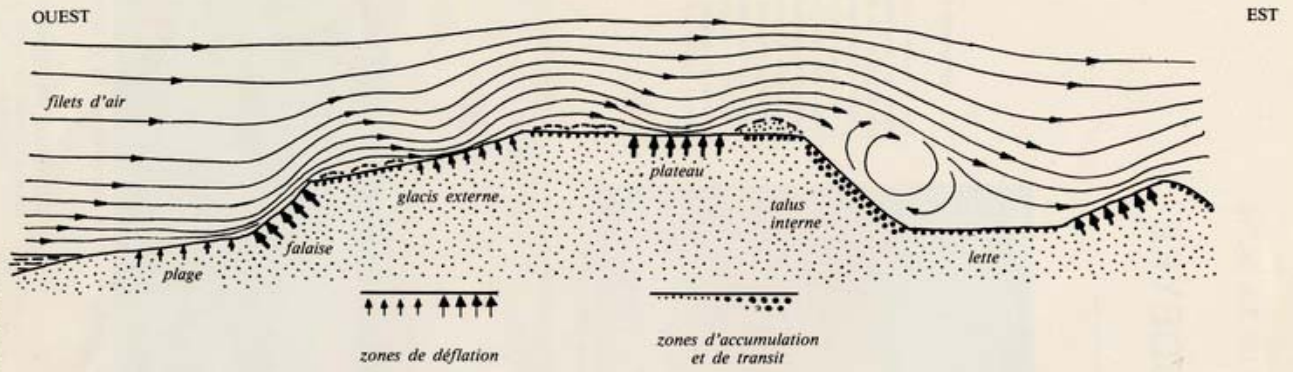


Émergence occasionnelle de sols fossiles

## 2.2. Le vent déplace le sable : érosion, transport, accumulation



① DYNAMIQUE ÉOLIENNE LIÉE AU PROFIL DUNAIRE



② TYPOLOGIE ET LOCALISATION DES CAUDEYRES

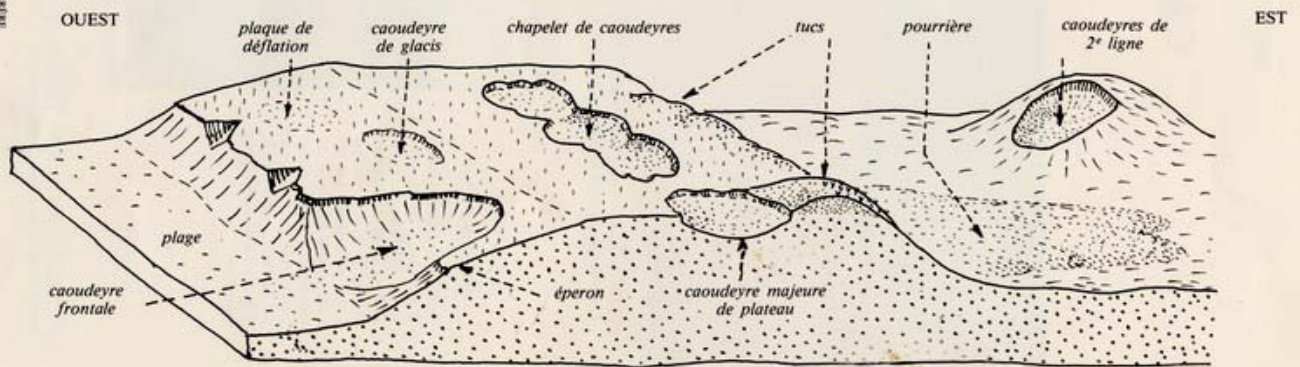


Schéma de Pierre Barrère

## Formes d'érosion éolienne



Les érosions frontales (**sifflevent**, **caoudeyre**) sont facilitées par l'érosion marine, les filets d'air sont accélérés au contact de l'escarpement des falaises...

Le sable prélevé dans la zone frontale est déposé à l'arrière sous forme de **pourrière**...



Caoudeyre sommitale à plusieurs lobes...



Caoudeyres de deuxième ligne...



Les inflexions successives de l'onde éolienne découpent une série d'excavations plus ou moins circulaires (caoudeyres)...

Ces formes d'érosion sont souvent considérées comme des dégradations... Ce sont aussi des source de géodiversité/biodiversité.

## Faciès de transit et d'accumulation



Une grande diversité de langues de sable (**pourrières**) se rencontre, ce sont des formes d'accumulation éolienne dans les secteurs sous le vent, elles sont subordonnées à des zones « amont » en érosion...







Vieux Boucau, sud des Landes



Sud de Oléron

Les **talus d'envahissement** résultent d'une très forte accumulation de sable, sédiment provenant de cordons sableux très peu -ou pas du tout- végétalisés...  
Quand le flux sableux diminue, le talus devient sinueux, le sable accumulé s'étale sous forme de pourrières...

## 2.3. La végétation réduit la mobilité du sable, elle est source de formes particulières, qui à leur tour influencent les flux éoliens...



Il se joue une lutte entre l'énergie érosive du vent et la capacité des peuplements végétaux à coloniser ces milieux difficiles et mouvants... Cette **mobilité** est un caractère majeur des dunes, c'est un critère essentiel pour évaluer leur **degré de naturalité**...

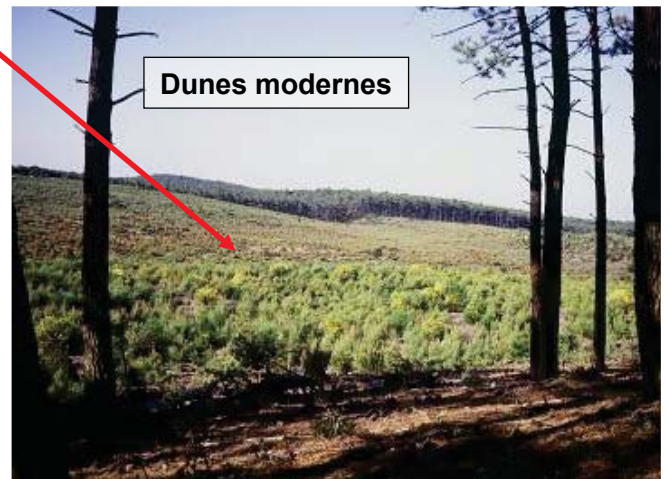
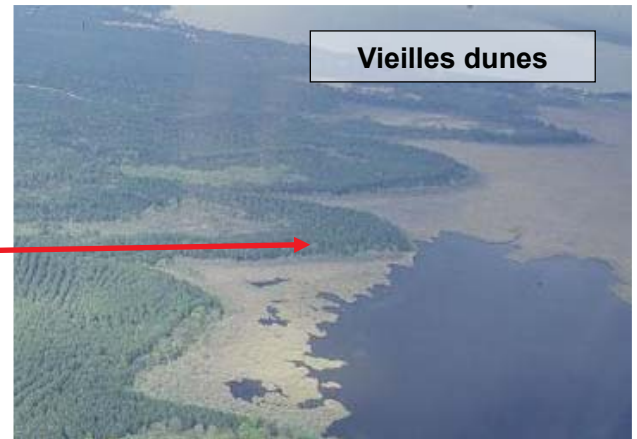
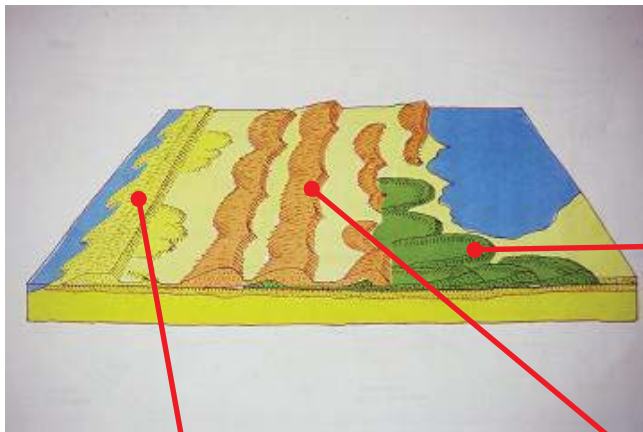
# 3. Influence des actions anthropiques

## Influence des actions anthropiques

Au cours de l'histoire récente, plusieurs phases remarquables d'intervention sur les dunes littorales :

- les pièges à sable associés au boisement des dunes modernes, au 19ème siècle...
- la construction du « mur de l'atlantique » dans les années 1942-1944...
- les reprofilages mécaniques des années 1960-1980, en Aquitaine, après une longue période de manque d'entretien liée aux guerres
- à partir des années 1980, un « contrôle souple » des dunes domaniales gérées par l'ONF, visant à concilier conservation des paysages et activités humaines...

La dune littorale, un « piège à sable » associé au boisement des dunes modernes, en Aquitaine dans les années 1800-1860...



La construction du « mur de l'atlantique », sous l'occupation, dans les années 1942-1944...



Les reprofilages mécaniques des années 1960-1980, après une longue période de manque d'entretien liée aux guerres



Cette technique visant un « profil idéal » standardisé a été mise en œuvre sur une grande partie des dunes d'Aquitaine.

Elle fut interrompue dans les années 80 après un regard critique mené par l'ONF en collaboration avec l'université de Géographie de Bordeaux, sous la direction de Pierre Barrère.

A partir des années 1980, un « contrôle souple » des dunes domaniales visant à concilier conservation des paysages et activités humaines...

Une grande partie de l'art de la gestion des dunes littorales consiste à doser le degré de liberté laissé au développement des processus éoliens...

En Aquitaine, et sur une grande partie des dunes du centre-ouest de France, c'est l'Office national des forêts qui exerce ce « contrôle souple » dans le cadre de ses missions de service public pour le compte de l'Etat...

Ce contrôle consiste à réduire l'énergie du vent (rideaux brise-vent, couvertures de branchages...) pour favoriser le développement de formations végétales adaptées qui assurent naturellement une modération du mouvement des dunes...

Dune domaniale du Flamand, Gironde, rideaux brise-vent en fibre de coco...



Profitant d'une phase de répit de l'érosion marine, cette action permet de retenir une partie du sable au plus près de sa source, et aide à la formation des avant-dunes qui joueront un rôle d'amortissement de l'érosion marine.

Le Porge, Gironde, couverture de branchages de genêt...



# Une nouvelle attente sociale : quel rôle des dunes dans les stratégies de gestion des risques de submersion ?

Suite à la forte sensibilisation des différents acteurs littoraux face au changement climatique, et aux dégâts de tempêtes (notamment Xynthia en 2010), un nouveau regard est porté sur les dunes qui jouent un rôle d'amortisseur de l'énergie des houles et de protection des zones basses submersibles....

Les directives de l'Etat en matière de gestion des risques d'inondation et de submersion (risques qui peuvent se conjuguer) prennent en compte cette fonction particulière des dunes...  
Les PSR (Plans de submersion rapide) et les PAPI (Plans d'action de prévention des inondations) considèrent certaines dunes comme des « ouvrages naturels susceptibles de jouer un rôle de défense »...

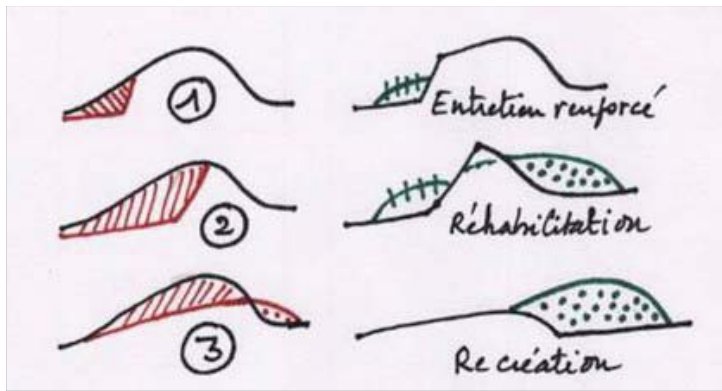
## Exemple de Noirmoutier, île de la côte atlantique...



Etat critique : noir  
Etat d'alerte : rouge  
A surveiller : orange

En s'appuyant sur divers indicateurs (hauteur, largeur, contact entre plage et dune, dynamique, enjeux...) une typologie et une cartographie des dunes de protection par rapport aux risques d'inondation ont été établies...

- Type 1 : Dunes équilibrées, jouent pleinement leur rôle...
- Type 2 : cordon bordier haut, mais étroit, avec enjeux proches...
- Type 3 : cordons sensibles, bas et étroits...

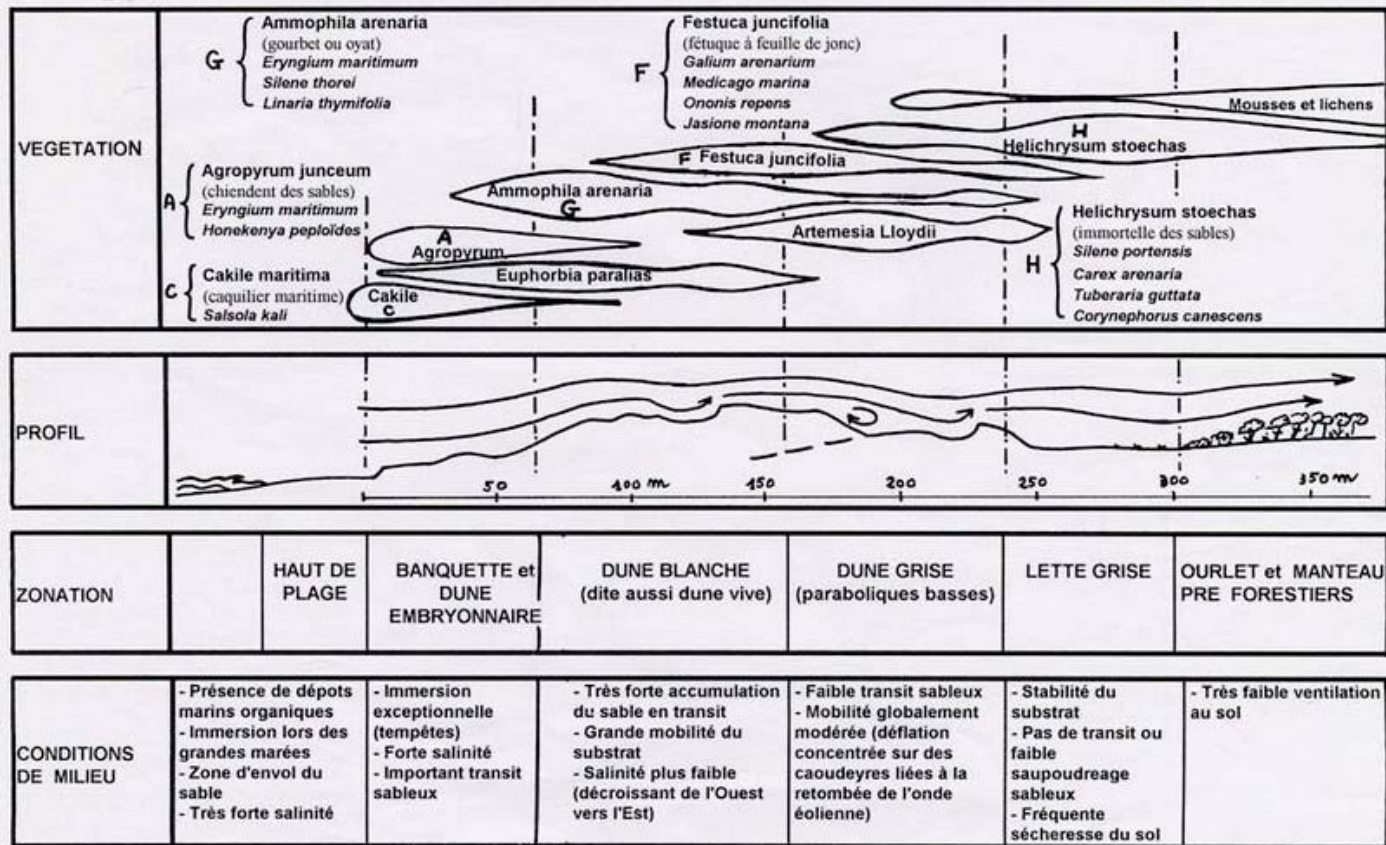


Les choix d'action sont adaptés au rôle prioritaire de ce type de dunes... Plusieurs types de situation se présentent : voir schéma ci contre...

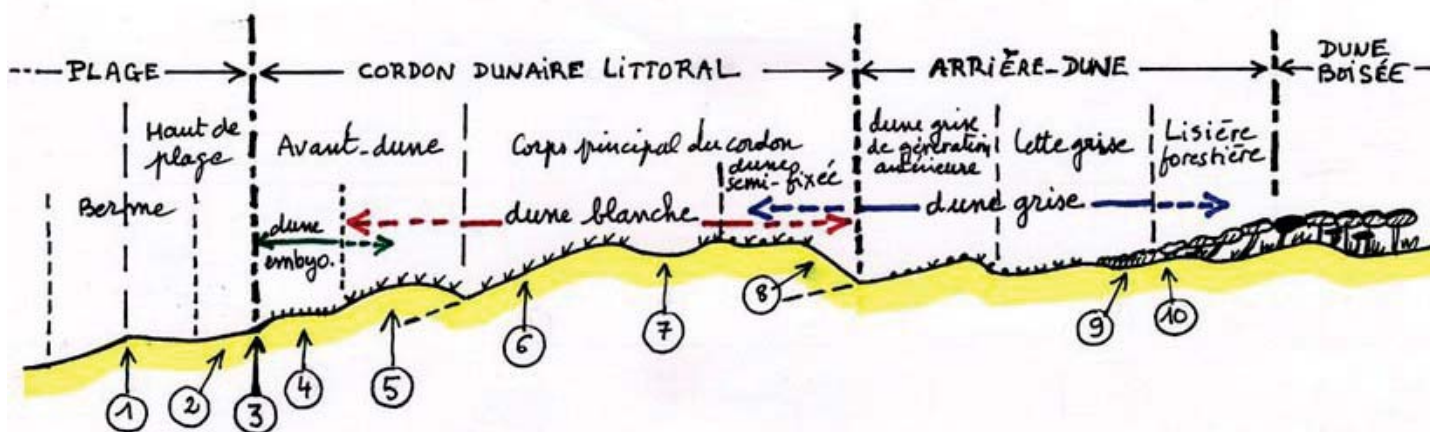


**4. Les flux qui s'exercent sur le stock sédimentaire induisent un enchaînement de paysages élémentaires caractérisés par des formes, une végétation et des processus dynamiques...**

**SCHEMA DES RELATIONS FORMES-VEGETATION  
DANS LES DUNES LITTORALES NON BOISEES DU CENTRE AQUITAIN**



**Une succession de paysages élémentaires interdépendants marqués par une salinité et une ventilation décroissant de la mer vers l'intérieur des terres...**

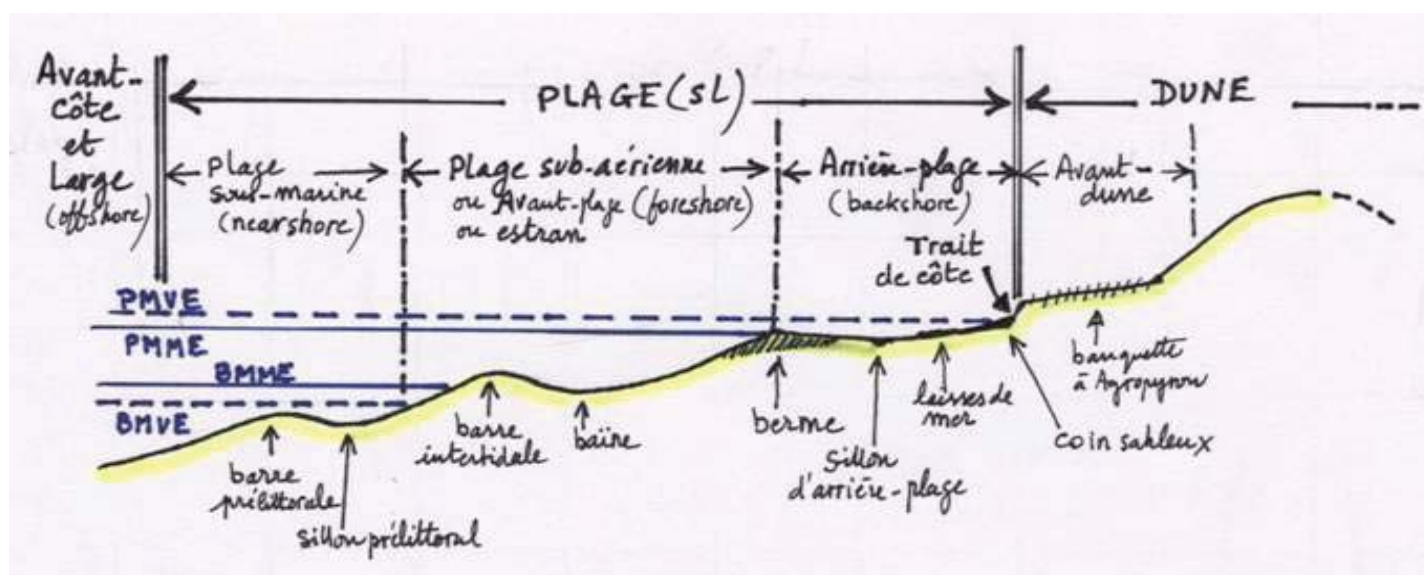


**Une succession d'habitats en constantes transformations et interactions : les formes de relief et la composition des communautés s'ajustent aux flux...**

**On peut rencontrer des successions partielles ou complètes selon le contexte...**



# Le haut de plage



Sur le haut de plage, des conditions de vie très difficiles : forte salinité, mitraillage, immersion occasionnelle... Seules quelques espèces végétales **annuelles** peuvent coloniser cette zone, ce sont principalement des plantes **halo-nitrophiles** qui bénéficient des apports organiques des **laisses de mer**...

Végétation pionnière du haut de plage : *Salsola kali*, *Atriplex laciniata*, *Cakile maritima* et *Elymus farctus*...  
*Beta maritima*, vivace, tente sa chance...

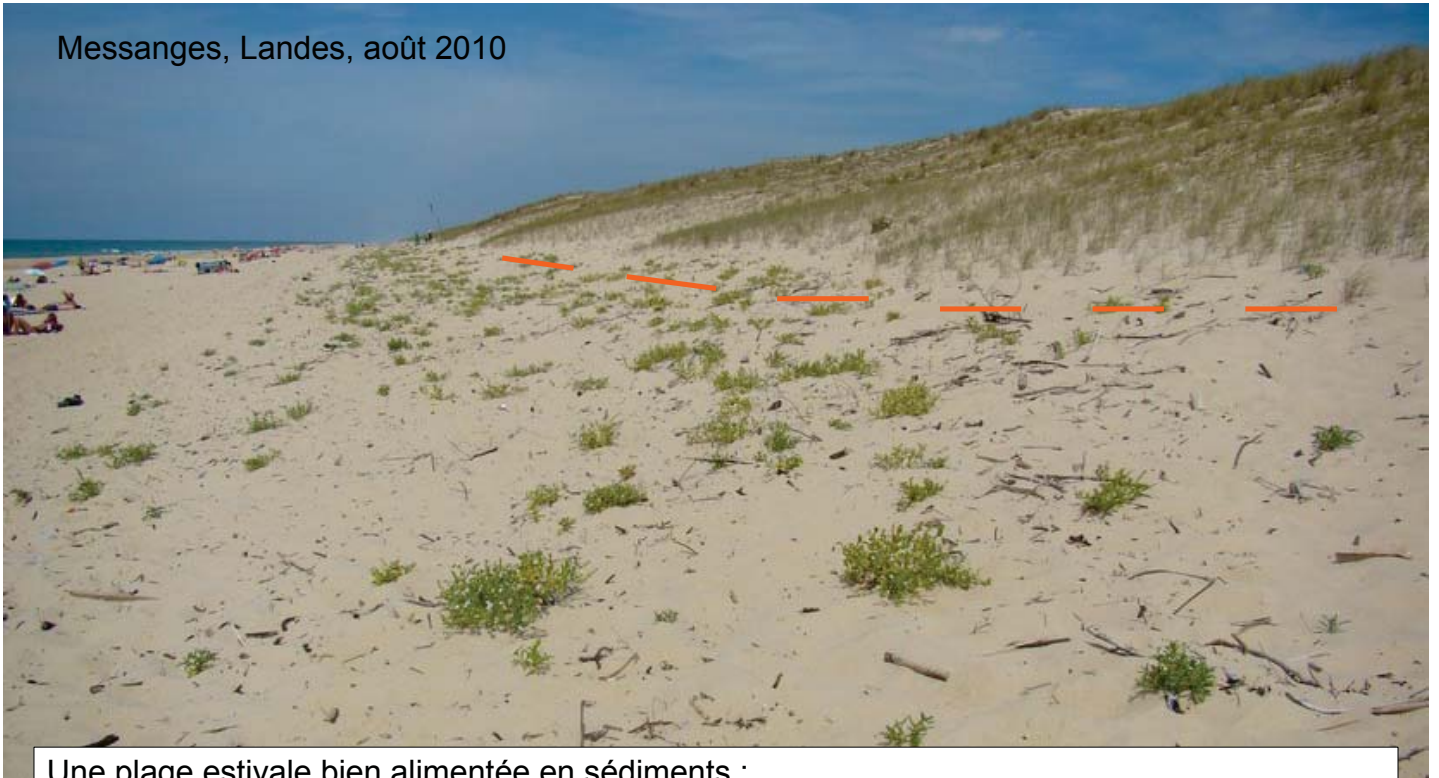


*Salsola kali*



*Cakile maritima* occupe une place importante en haut de plage et avant-dunes...

Ici, dans le Médoc, ce peuplement très dense bénéficie des affleurements de la nappe phréatique...



Une plage estivale bien alimentée en sédiments :

- volumineux coin sableux colonisé par un peuplement clair de *Cakile maritima*
- contact doux et progressif entre plage et dune

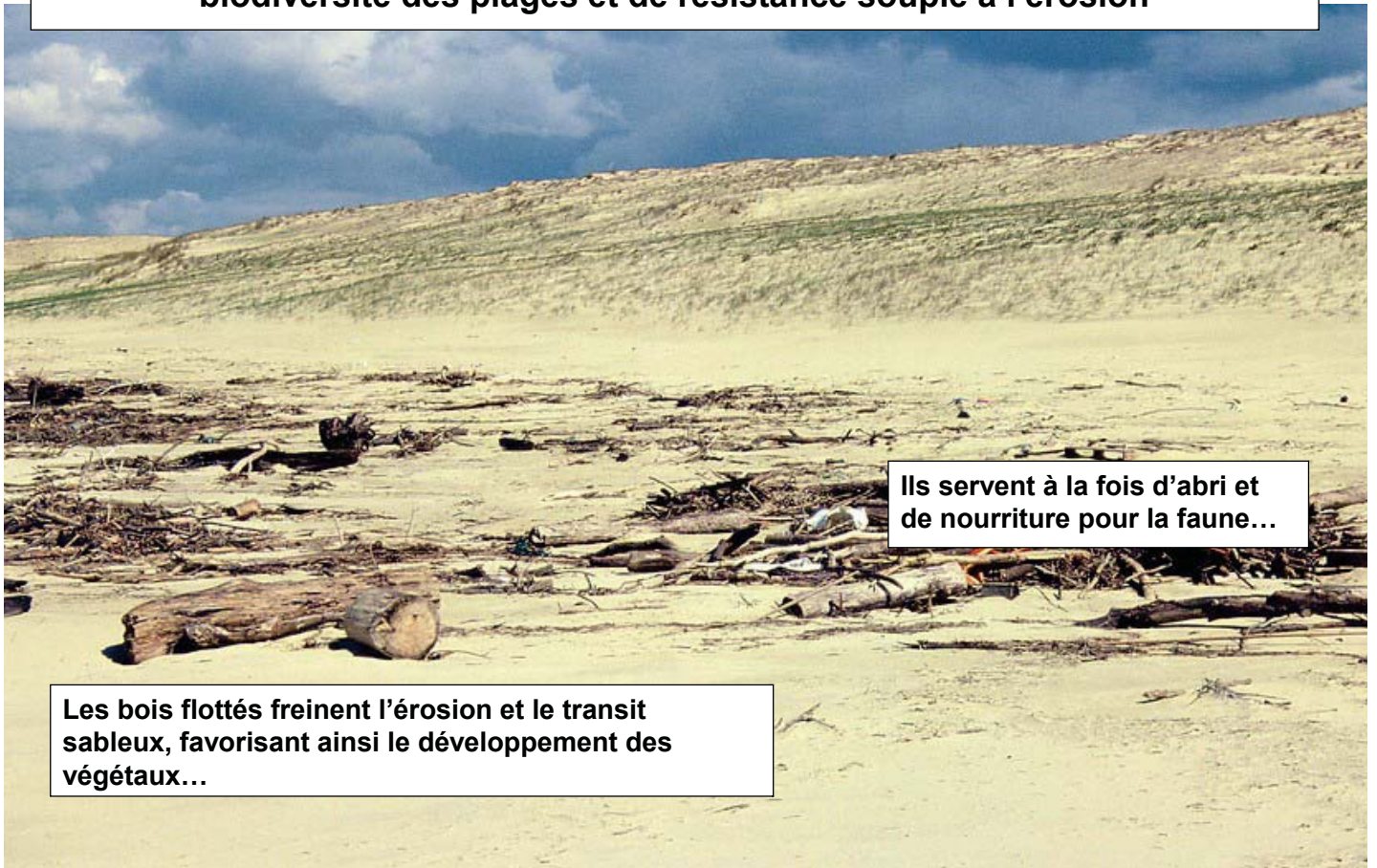
Sur cette image on perçoit bien la difficulté à placer le « **trait de côte** » concept souvent utilisé pour indiquer la limite entre domaines terrestre et marin, dans ce type de situation on considère que la transition correspond à la limite entre végétation annuelle et végétation vivace...



C'est sur le haut de plage, et parfois en pied de dune, que l'on peut rencontrer la très rare ***Euphorbia peplis***...

Quasi disparue de la côte atlantique dans les années 1980 (2 stations : Tarnos dans le sud des Landes, et Olonne en Vendée), elle a recolonisé quelques secteurs, grâce notamment à un nettoyage raisonné des hauts de plage, et à des mesures de protection contre le piétinement...

**Les bois flottés jouent un rôle important en matière de conservation de la biodiversité des plages et de résistance souple à l'érosion**



**Ils servent à la fois d'abri et de nourriture pour la faune...**

**Les bois flottés freinent l'érosion et le transit sableux, favorisant ainsi le développement des végétaux...**

## Les avant-dunes

Les avant-dunes sont les premières formations terrestres

Elles présentent plusieurs stades de développement

Ce sont de bons indicateurs du bilan sédimentaire, donc de la tendance évolutive...

Leur recouvrement végétal est marqué par la présence d'espèces vivaces, et tout particulièrement le Chiendent des sables - *Elymus farctus* (synonyme *Elytrigia juncea*, ou *Agropyron junceum*)

Pont d'Yeu, Vendée, mars 2008



**NB : Toutes les dunes au contact de la plage ne sont pas des avant-dunes....  
Par exemple ici dans un secteur à forte érosion marine, le cordon « bordier » résulte de formations antérieures rattrapées par le recul de la côte...**



Amorce de banquette à Chiendent des sables, c'est clairement une dune embryonnaire...

La banquette est bien développée, la plage devient dune...



Différents stades de développement des avant-dunes

La banquette s'épaissit, le sable est moins salé, la végétation de dune blanche à Gourbet se développe

Les stades jeune des avant-dunes se rattachent à l'habitat Natura 2000 (N2000) des « Dunes mobiles embryonnaires » (code 2110)...



Sous climat cantabro-atlantique, elles sont caractérisées par une association végétale à *Euphorbia paralias* et *Elymus farctus*...



Sous climat nord-atlantique, une association à *Honkenia peploides* se développe sur les plages à sables grossiers ou galet...

## Le stade mature des avant-dunes se rattache à l'habitat N2000 des « Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches) » (code 2120)

La salinité diminuant, le Chiendent des sables laisse place à l'Oyat (*Ammophila arenaria*) et son cortège quasi systématique : *Calystegia soldanella*, *Euphorbia paralias* et *Eryngium maritimum*...



Au strict regard de la couverture végétale, la partie frontale de ce cordon dunaire se rattache à l'habitat dune blanche...

Mais il est plus intéressant de porter un regard « écodynamique » et d'analyser cette partie du paysage comme une **avant-dune établie**, dénomination qui intègre des données de dynamique sédimentaire...

## Falaises dunaires

Les falaises dunaires ne sont pas un type de dunes, mais un faciès particulier... Elles ne sont pas répertoriées comme « habitat élémentaire » de la Directive européenne... Cependant ce « faciès » est très fréquent, et signifiant, dans le paysage des dunes littorales. Il mérite une attention particulière.

On peut distinguer plusieurs stades évolutifs des falaises sableuses...



Falaise vive



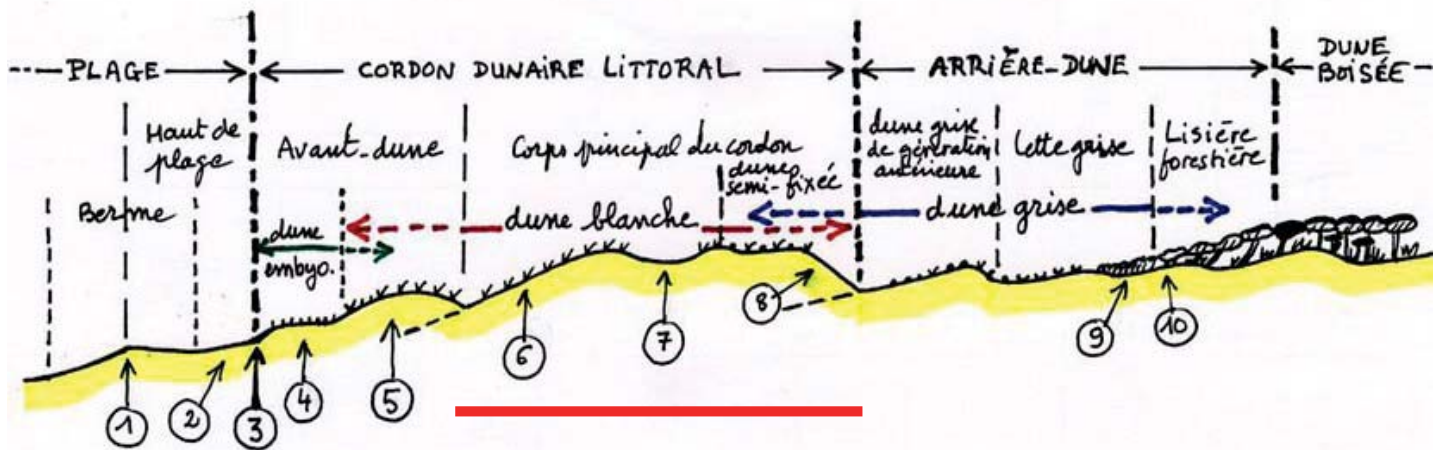
Falaise  
régularisée



Falaise éolisée

# Corps principal du cordon dunaire littoral

## La « dune blanche »



La dune mobile, ou « dune blanche » constitue (avec son stade moins mobile) une grande partie du « cordon dunaire littoral » (le bombement dunaire bordier, dans sa globalité).

Dans les secteurs où domine l'érosion marine, la distinction entre le corps principal du cordon littoral et les avant-dunes n'est pas toujours facile, souvent le cordon (au sens large) inclut les deux unités....

Une couverture végétale différenciée selon le degré de mobilité et la largeur du cordon dunaire

Pour sa partie la plus mobile, le cordon dunaire d'aquitaine se rattache à une association endémique, le *Sileno thorei-Ammophiletum arenariae* composée de 4 psammophiles omniprésentes (Gourbet, Panicaut, Euphorbe et Liseron), et de quelques endémiques (Silène de Thore, Linaire à feuilles de thym, Armoise...)



Silène de Thore



Linaire à Feuille de thym

Dans la partie plus abritée du cordon se développe une communauté végétale composée d'un mélange d'espèces de la dune blanche et d'espèces de la dune grise : c'est la dune de transition , ou dune semi-fixée...

Les communautés végétales de cette dune de transition se rattachent à **deux associations** de la sous alliance dominée par une Fétuque (*Festuca juncifolia*) et un gaillet endémique (*Galium arenarium*) :

- Le *Festuco dumetorum-Galietum arenarii*
- Le *Galio arenarii-Hieracietum eriophori*, association endémique d'Aquitaine, au sud du Bassin d'Arcachon

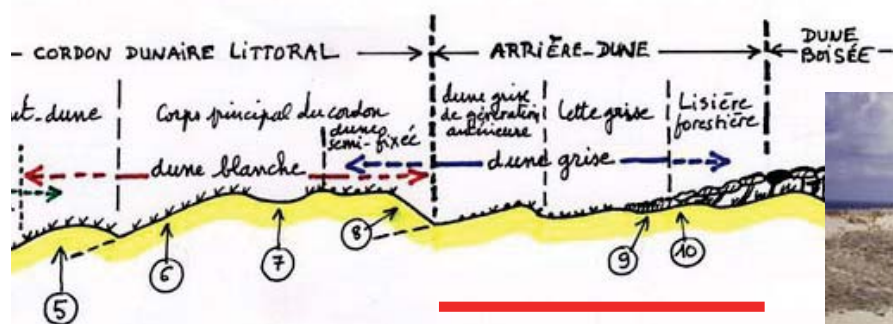


Galium arenarium



Epervière laineuse,  
*Hieracium eriophorum*

## Dunes grises/Arrière-dune



Dunes grise, Le Porge, 33

Le concept de dune grise est un peu flou, il concerne à la fois une situation géomorphologique, et un type de couverture végétale... Il correspond au paysage dit d'arrière-dune, entre le cordon et la dune boisée. Ses limites sont fluctuantes selon la dynamique du cordon, et celle de la lisière forestière.

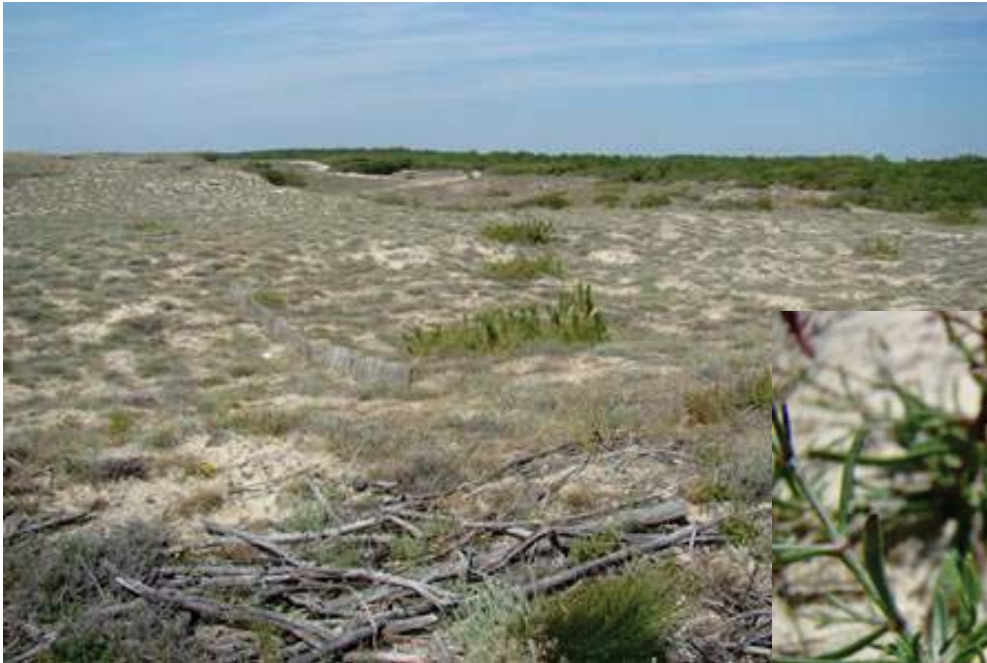
Morphologiquement, on peut distinguer en aquitaine deux grands types de dunes grises :

- Les dunes grises à forme de type parabolique
- Les « lettes grises » sub-horizontales...



Lette grise, Seignosse, 40

**En Aquitaine, la végétation des dunes grises est dominée par une association à Immortelles et Canche blanchâtre... avec Carex des sables, Silène de Porto... Mousses et lichens...**



**Silène de Porto**



**Avec l'atténuation des conditions marines (sel, vent, sable...) qui commandaient la nature de la couverture végétale des zones exposées, la végétation des dunes grise est différenciée selon les conditions locales de climat et de sol...**



Dans la zone centre atlantique, les sables dunaires sont plus ou moins calcaires... On y rencontre des communautés différentes de celles de l'Aquitaine, notamment l'association à Raisin de mer (*Ephedra distachya*)...



Les dunes du sud aquitain ont aussi des caractères particuliers, tels que la présence de lisières à Chêne liège et Fétuque basque...



# Dunes boisées

Les dunes boisées sont aussi des habitats dunaires d'intérêt communautaires, en Aquitaine et dans la zone centre atlantique sont principalement représentés :

- Les dunes boisées littorales thermo-atlantique à Chêne vert ( de la Vendée au Bassin d'Arcachon)
- Les dunes boisées littorales thermo-atlantique à Chêne liège (au sud du Bassin d'Arcachon)
- Les arrière-dunes boisées à Chêne pédonculé (faciès frais des dunes internes)
- Les Aulnaies, Saulaies, Bétulaies, et chênaies pédonculées arrière-dunaires (dans les dépressions humides)

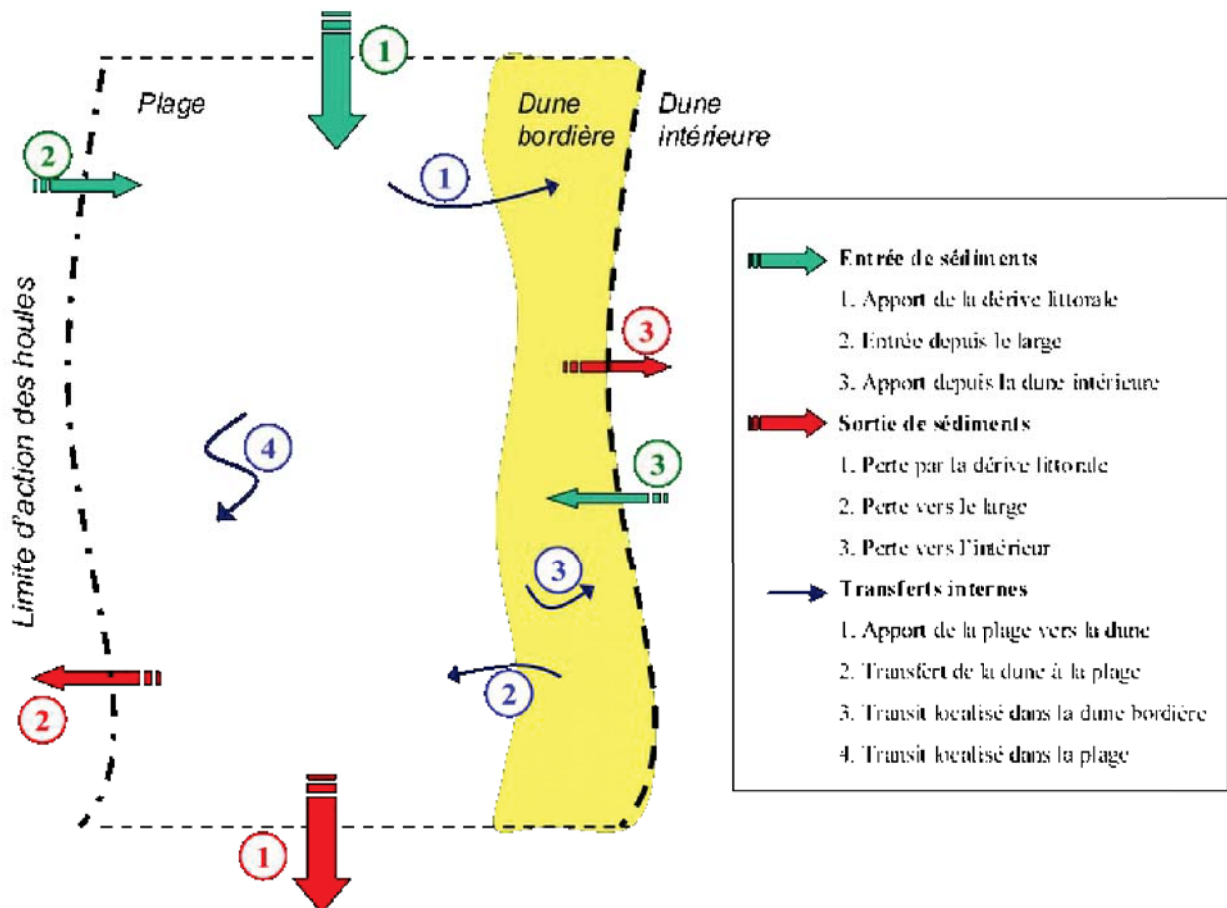


## 5. Le bilan sédimentaire, une question cruciale

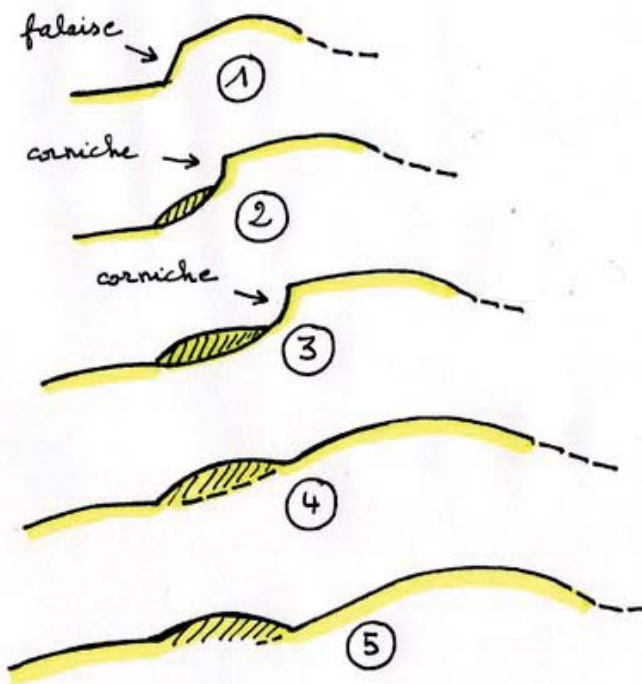
# Le bilan sédimentaire une question cruciale sur tous les littoraux

- le concept de bilan sédimentaire
- les faciès écodynamiques des contacts entre plages et dunes sont de bons indicateurs du bilan sédimentaire
- un recul dominant en raison du déficit sédimentaire structurel, aggravé par certaines actions humaines, et par l'élévation du niveau marin

Budget sédimentaire d'un tronçon plage / dune



**Les faciès aérodynamiques des contacts entre plage et dunes sont de bons indicateurs du bilan sédimentaire**



Dans chaque secteur géographique, l'analyse des types d'avant-dune permet de distinguer différents contextes fonctionnels, notamment en terme de budget sédimentaire du système plage/dune.

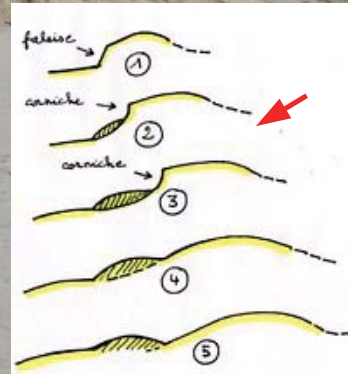
En secteur d'érosion marine chronique (1) pas d'avant-dunes

- ailleurs présence occasionnelle **précaire** (2)
- ou présence constante dans des positions variées par rapport au corps principal du cordon dunaire, **comblant des entailles** (3), **superposée** (4), ou **juxtaposée** (5).

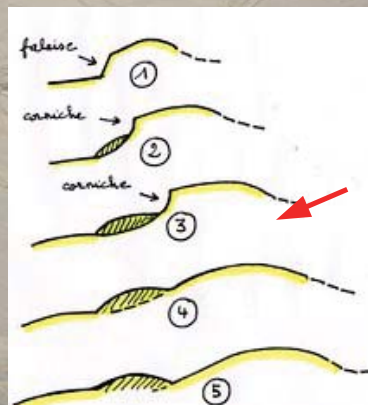
Hourtin, Gironde



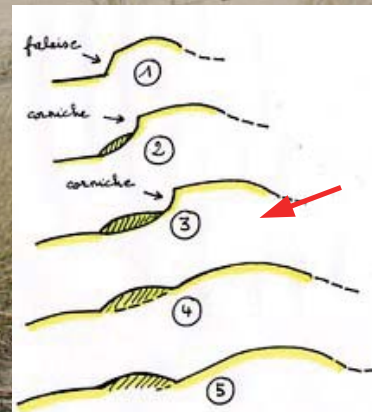
Carcans , Gironde



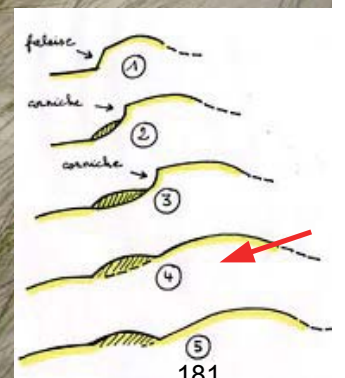
Lacanau, Gironde



Le Porge, Gironde



Landes





**Les dunes littorales, système qui associe plages et dunes, présentent une très grande originalité de forme, de végétation, et de processus vitaux... C'est un espace changeant, et par nature mobile...**

**Si l'on veut conserver ce patrimoine paysager et écologique, et si l'on veut continuer à bénéficier de son rôle protecteur, il faut lui laisser un « espace de liberté » suffisant, un espace sans urbanisation dans lequel la côte sableuse peut conserver toutes ses potentialités...**

**Le vocabulaire concernant les dunes littorales emprunte à de nombreux domaines :**

- la géologie
- La géographie
- la géomorphologie
- La dynamique des fluides
- la botanique
- la phytosociologie
- l'écologie végétale et animale, l'écologie du paysage
- l'aménagement du territoire...

**Comment choisir un extrait de termes particulièrement significatifs, au plus près du sujet ? On peut imaginer de distinguer des séries de termes par groupes thématiques :**

- processus (déflation, transit, accumulation, dérive littorale...)
- formes et faciès (barkhanes, paraboles... caoudeyre, siffle-vent, pourrières...)
- habitats naturels (dune blanche, dune grise...)
- faune et flore caractéristiques (Oyat, Panicaut, Liseron soldanelle... Hanneton foulon...)
- analyse, cartographie (carte écodynamique...)
- évaluation patrimoniale (flore endémique, espèces rares et menacées...)
- gestion, travaux (brise-vent, profilage...)
- analyse de risques (dunes au sein des systèmes de protection...)

Merci de votre attention



## Le marais salant, un élément structurant et productif du littoral

Résumé, orientation bibliographique et présentation powerpoint

---

*Ce document a été préparé par Benoit Poitevin, directeur de l'écomusée du marais salant, Président de Sel Traditionnel, Route de l'Atlantique*

De Carnac à Cadix, la morphologie des marais salant diffère mais ils ont des caractéristiques communes et répondent tous au même schéma de fonctionnement. Depuis le Moyen Age, ces espaces anthropisés entre terre et mer ont permis la sédentarisation des populations et la création d'échanges commerciaux permettant le développement de ces territoires littoraux. Si aujourd'hui le sel produit dans ces marais ne représente plus qu'une petite part de l'économie de ces régions où le tourisme généralement domine, le maintien en production de ces salines permet non seulement de conserver un savoir faire et de créer des emplois pérennes mais aussi d'assurer une protection du littoral et de maintenir une biodiversité spécifique.

### Schéma de l'intervention

Le marais salant, un élément structurant et productif du littoral

1. De Carnac à Cadix, des marais à géométrie variable
2. Le marais salant atlantique, un système hydraulique simple et durable
3. Un vocabulaire riche mais localisé
4. L'apport du patrimoine dans l'économie salicole: les écomusées et le réseau Sel Traditionnel, Route de l'Atlantique

### Bibliographie

- BURON Gildas, *Bretagne des marais salants - Deux mille ans d'histoire*, Morlaix, Skol Vreizh, 2001
- BURON Gildas, *Bretagne des marais salants, Hommes du sel*, Morlaix, Skol Vreizh, 2001
- HOCQUET Jean Claude, *Hommes et paysages du sel, une aventure millénaire*, Arles, Actes Sud, 2001
- HOCQUET Jean Claude, SARRAZIN Jean-Luc, *Le sel de la baie : histoire, archéologie, ethnologie des sels atlantiques*, Rennes, Editions Presses Universitaires de Rennes, 2006
- LASZLO Pierre, *Chemins et savoirs du sel*, Paris, Hachette Littératures, 2001
- LEMONNIER Pierre, *Les salines de l'Ouest : logique technique et logique sociale*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme / PUL, 1980
- MAGE DE FIEFMELIN André *Le Saulnier ou De la façon des marais salants et du sel marin des îles de Saintonge*, La Rochelle, Rumeur des âges, 2005
- REAULT-MILLE Sarah, *Le marais charentais. Géohistoire des paysages du sel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003
- TARDY Pierre, *Sel et sauniers : d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte Marie de Ré, GER, 1987
- ANRAS Loïc, BLACHIER Philippe, HUSSENOT Jérôme, LAGARDERE Jean-Paul, LAPOUYADE Patrick, MASSE Jacques Massé, POITEVIN Benoît, RIGAUD Christian, *Les marais salés atlantiques, mieux connaître pour mieux gérer*, Rochefort, Forum des Marais Atlantiques, 2004

Sites web

[www.marais-salant.com](http://www.marais-salant.com)

[www.stra-asso.org](http://www.stra-asso.org)





# Le marais salant

*un élément structurant et productif du littoral*

De Carnac à Cadix, des marais à géométrie variable

Le marais salant atlantique, un système hydraulique simple et durable

Benoit POITVIN

COMMISSION DU MARAIS SALANT

Un littoral, des littoraux  
Le patrimoine naturel et culturel du littoral



Institut national du patrimoine

# Le marais salant

*un élément structurant et productif du littoral*

De Carnac à Cadix, des marais à géométrie variable

Le marais salant atlantique, un système hydraulique simple et durable

Un vocabulaire riche mais localisé

Benoit POITVIN

COMMISSION DU MARAIS SALANT

Un littoral, des littoraux  
Le patrimoine naturel et culturel du littoral



Institut national du patrimoine

# Le marais salant

## *un élément structurant et productif du littoral*

De Carnac à Cadix, des marais à géométrie variable

Le marais salant atlantique, un système hydraulique simple et durable

Un vocabulaire riche mais localisé

L'apport du patrimoine dans l'économie salicole: les écomusées et le réseau Sel Traditionnel, Route de l'Atlantique

Benoit POITVIN

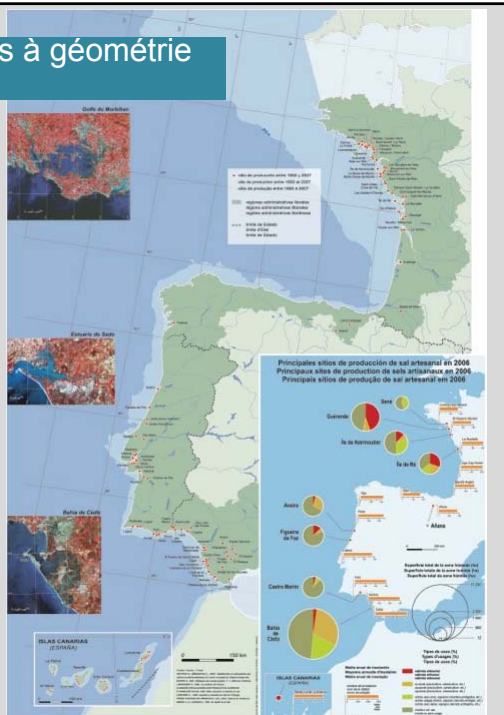
ÉCOMUSÉES DU MARAIS SALANT

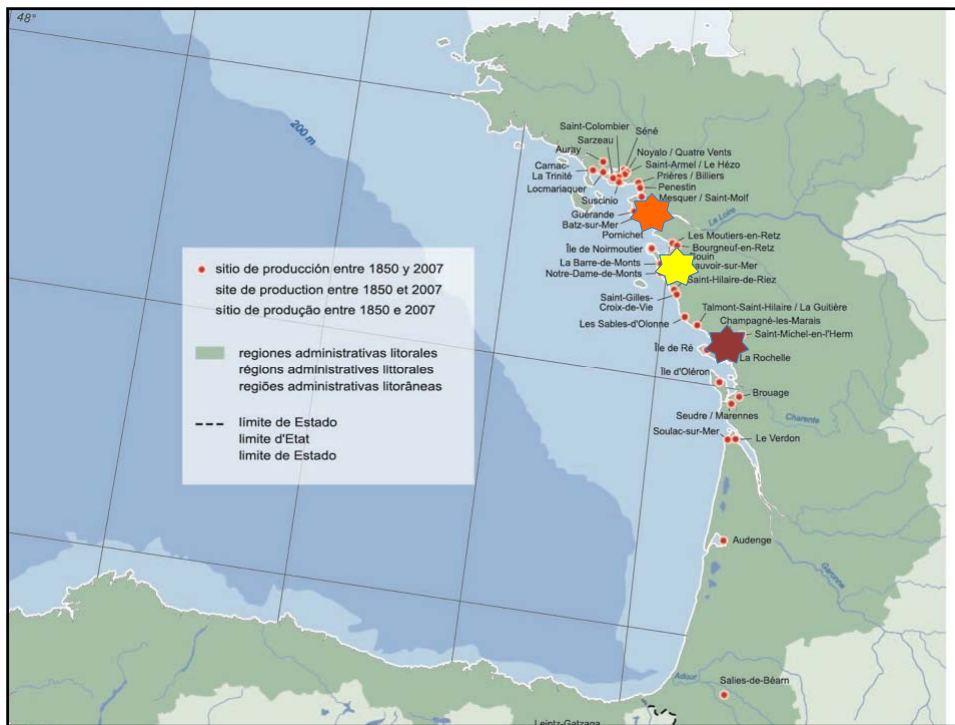
Un littoral, des littoraux  
Le patrimoine naturel et culturel du littoral

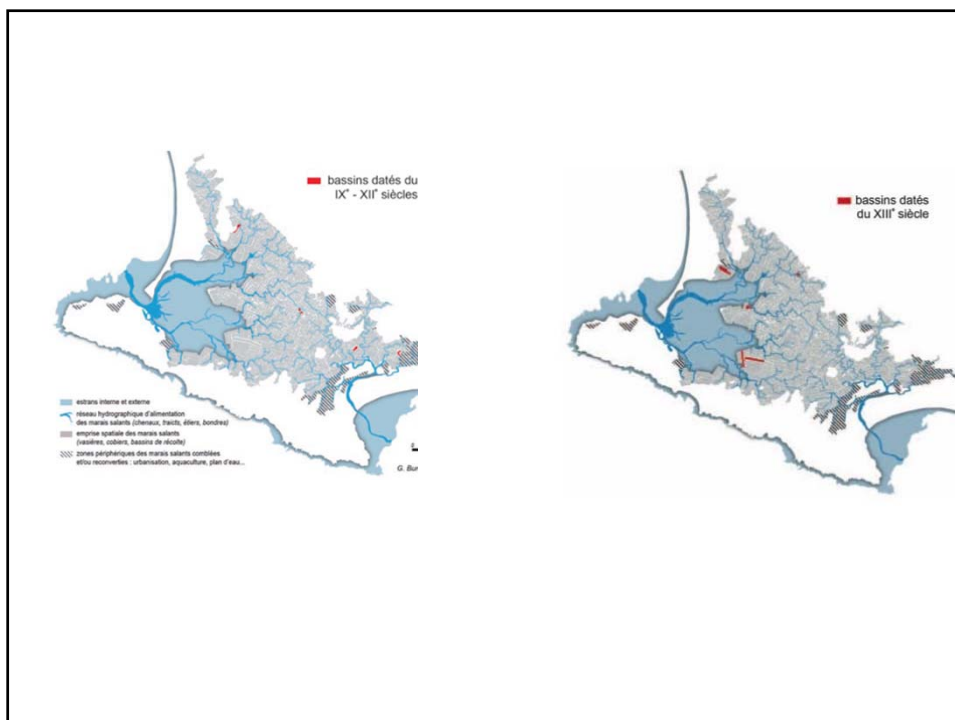
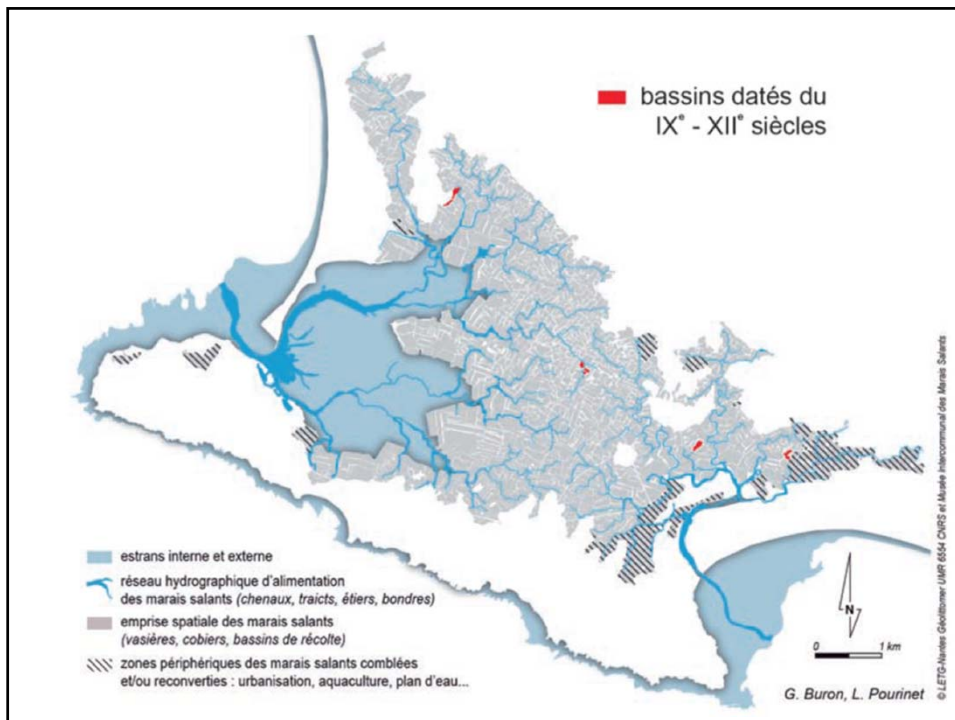


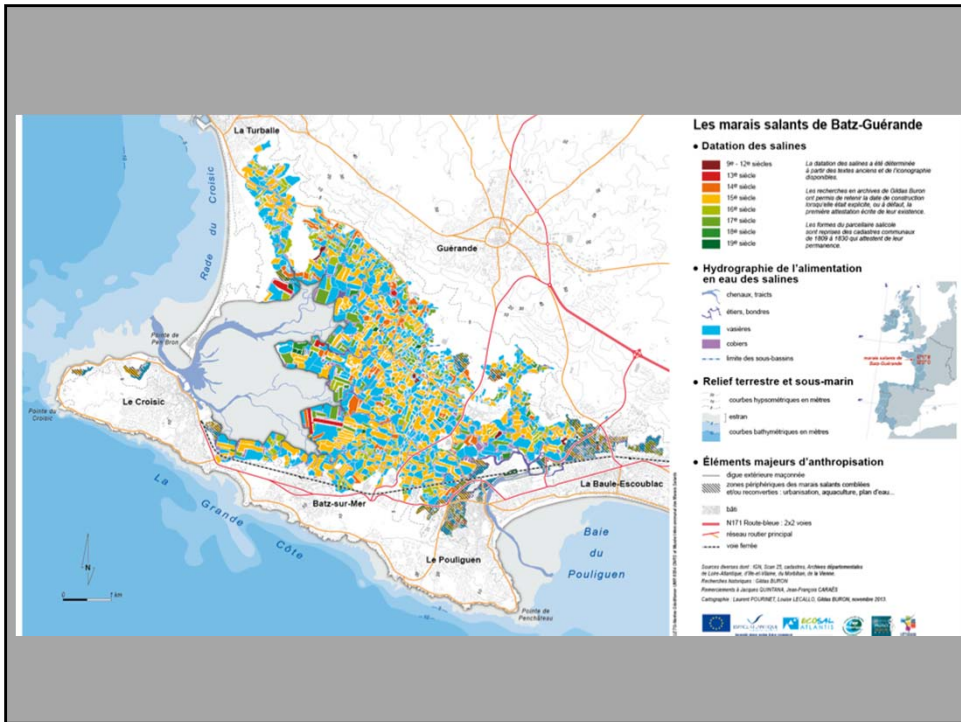
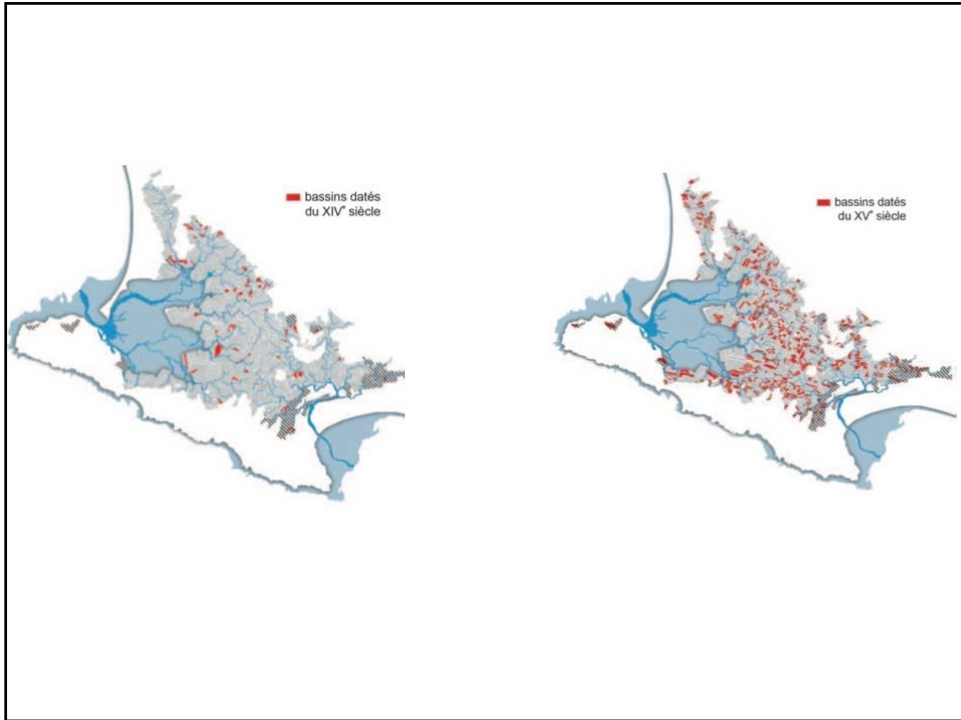
Institut national du patrimoine

## De Carnac à Cadix, des marais à géométrie variable





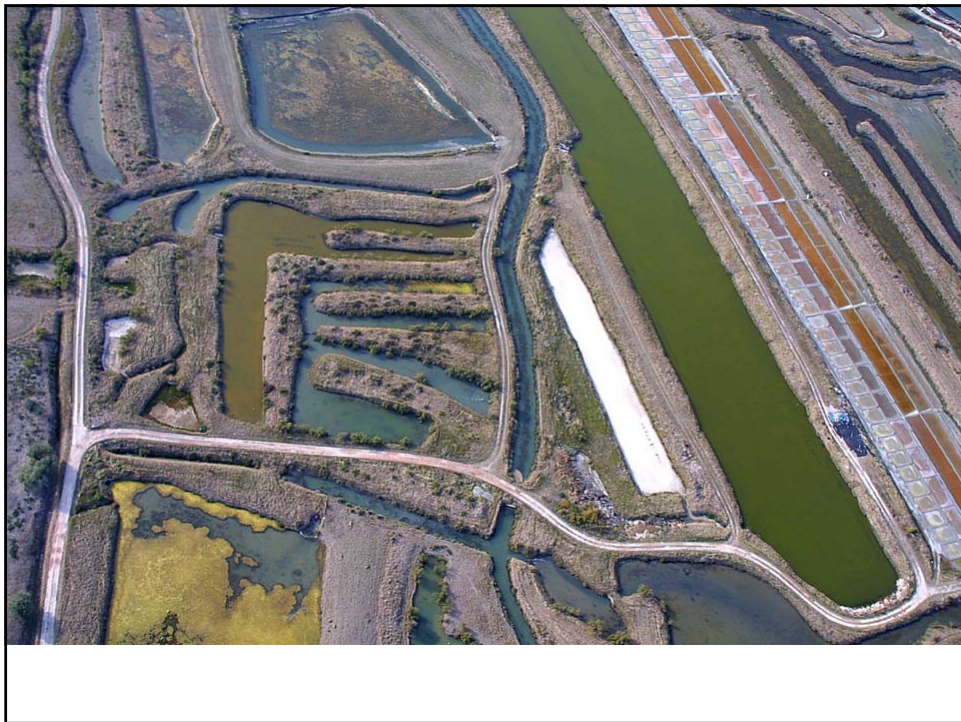


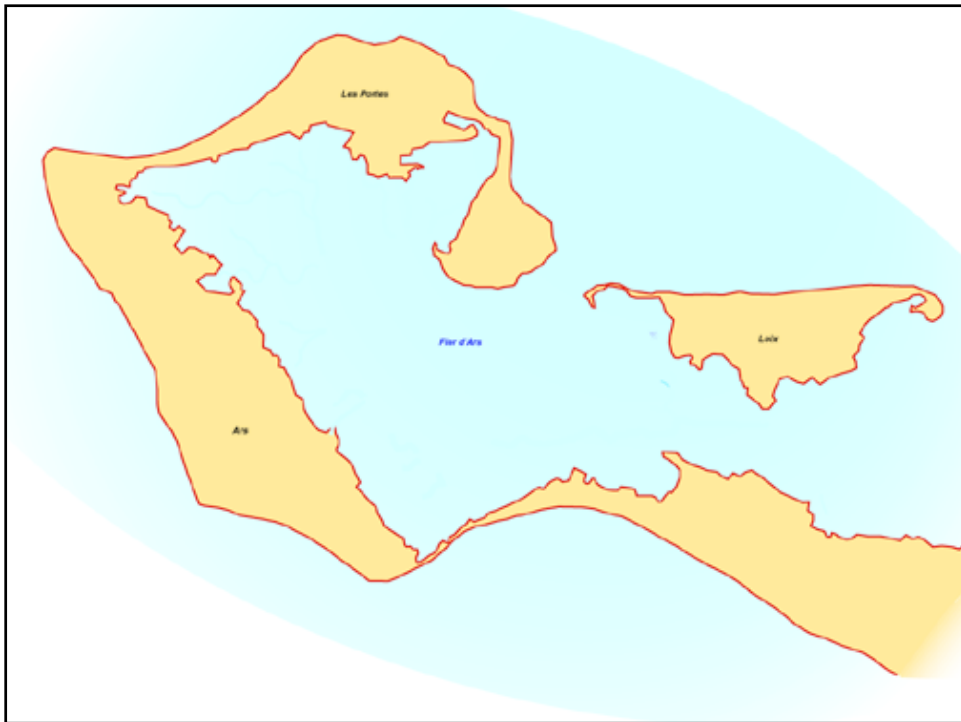
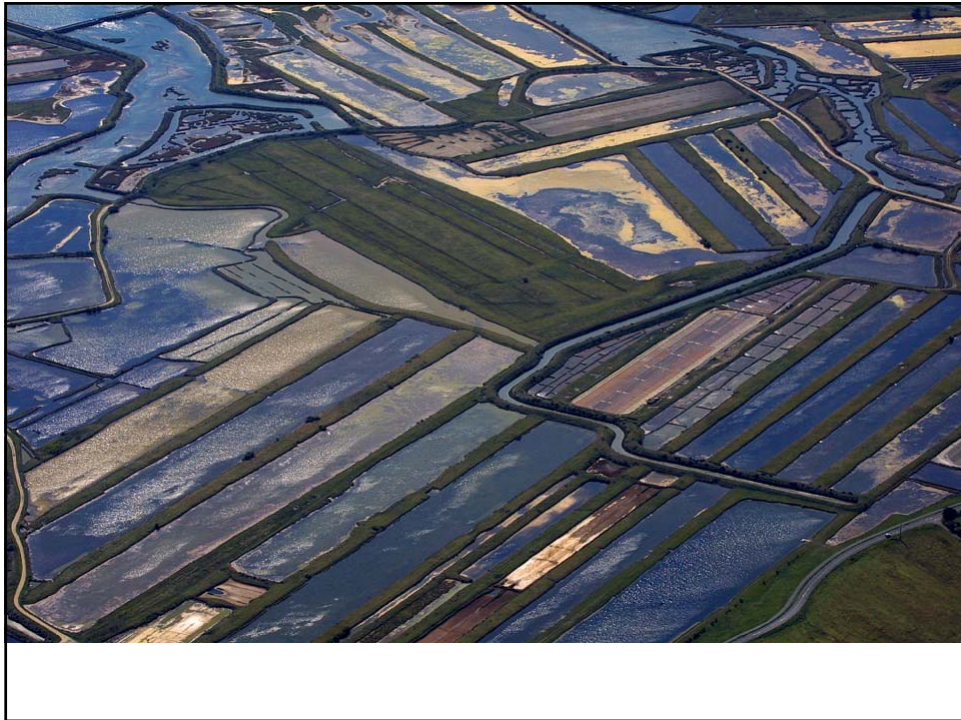


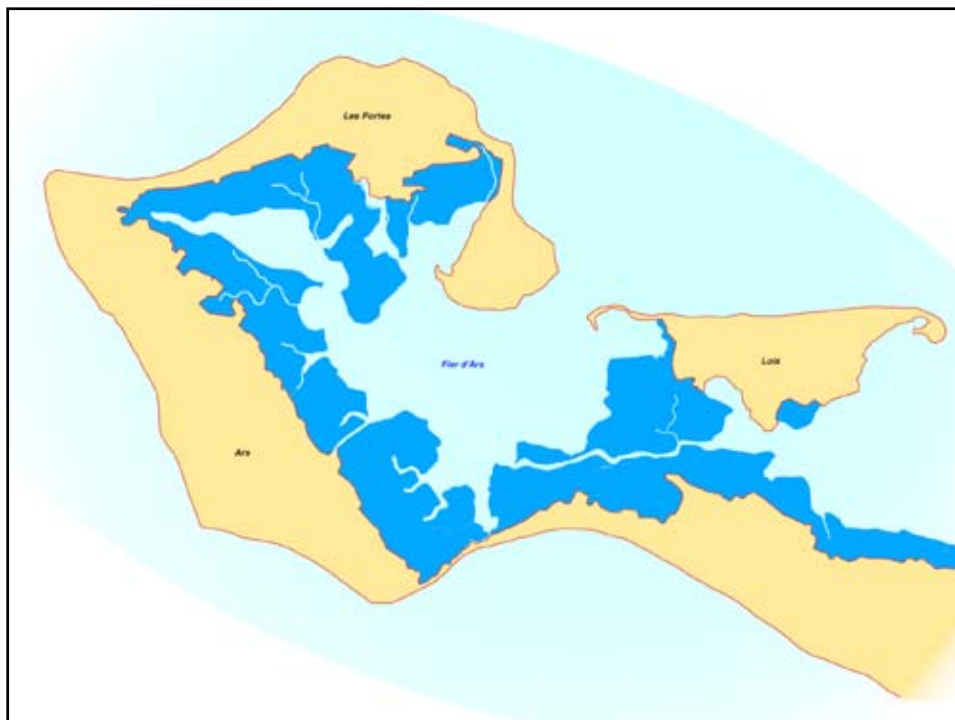
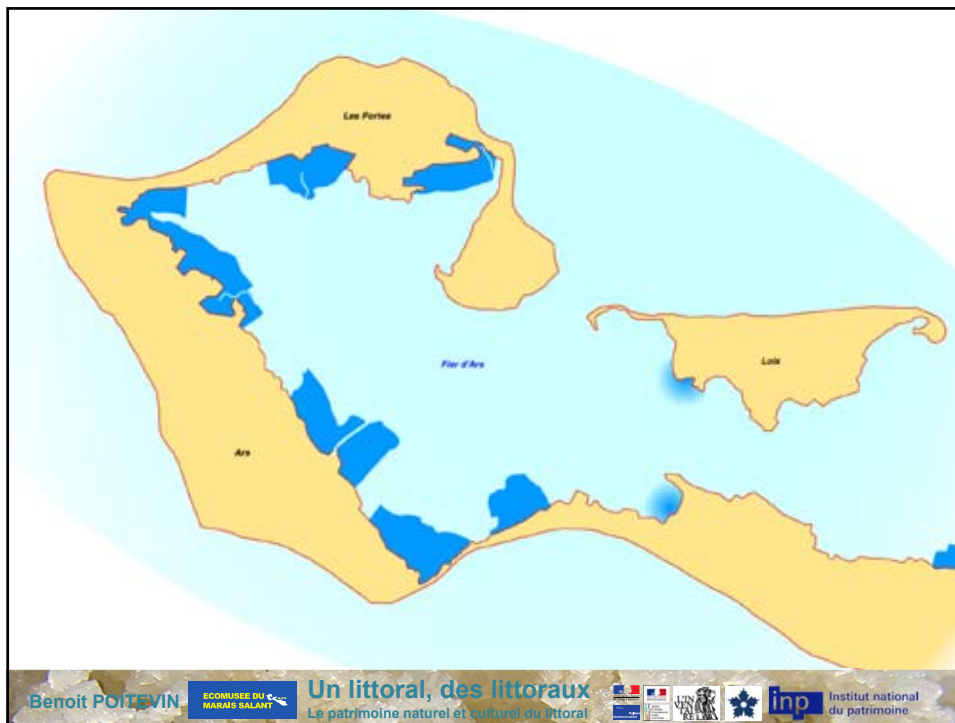


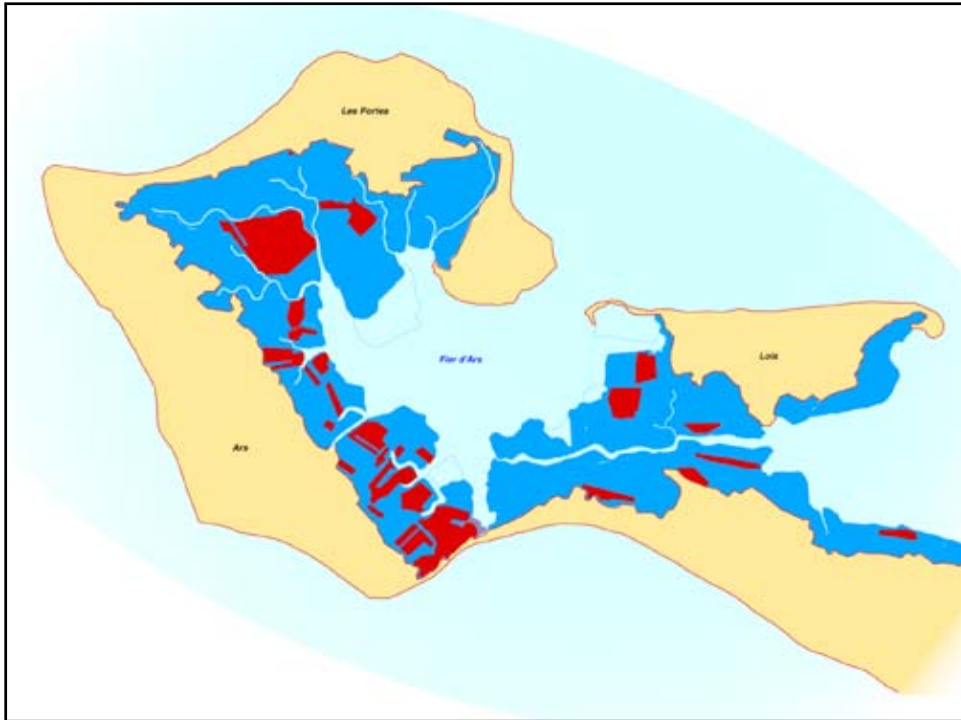
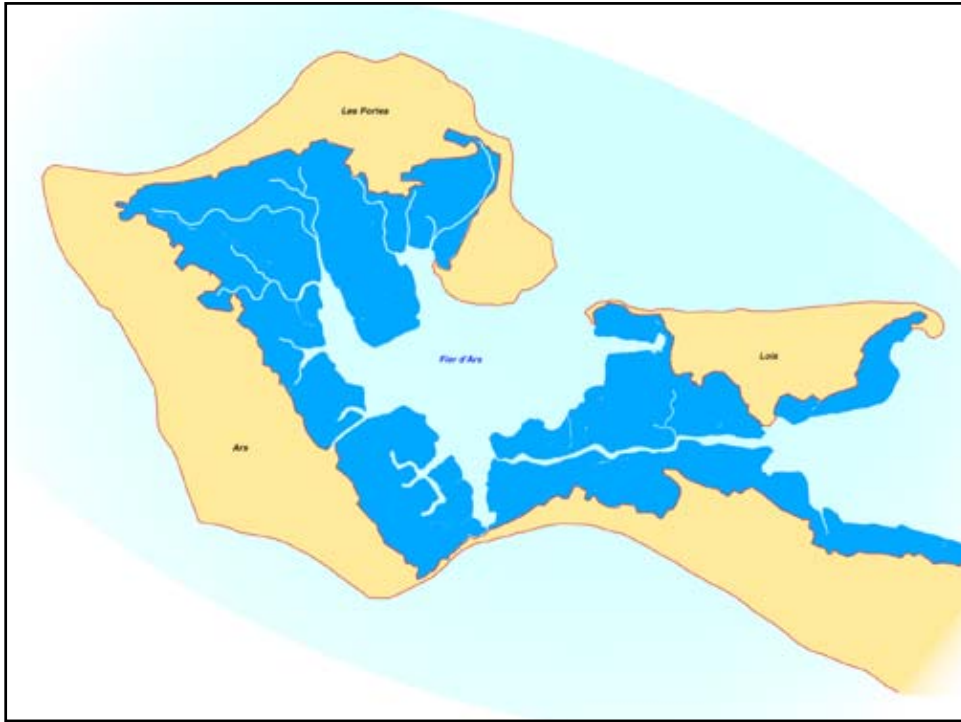


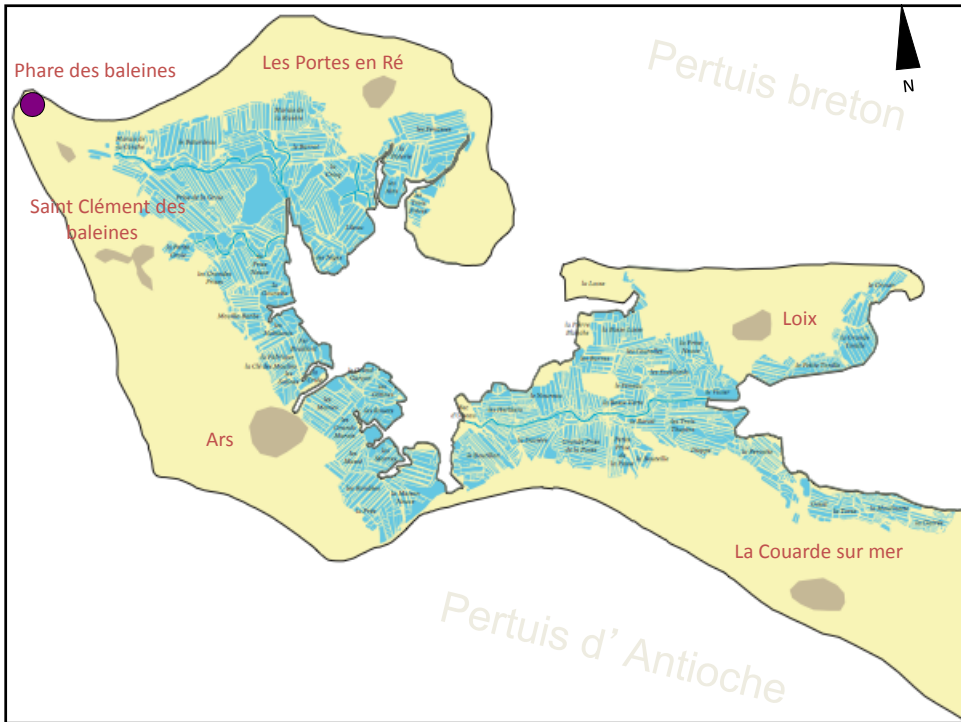
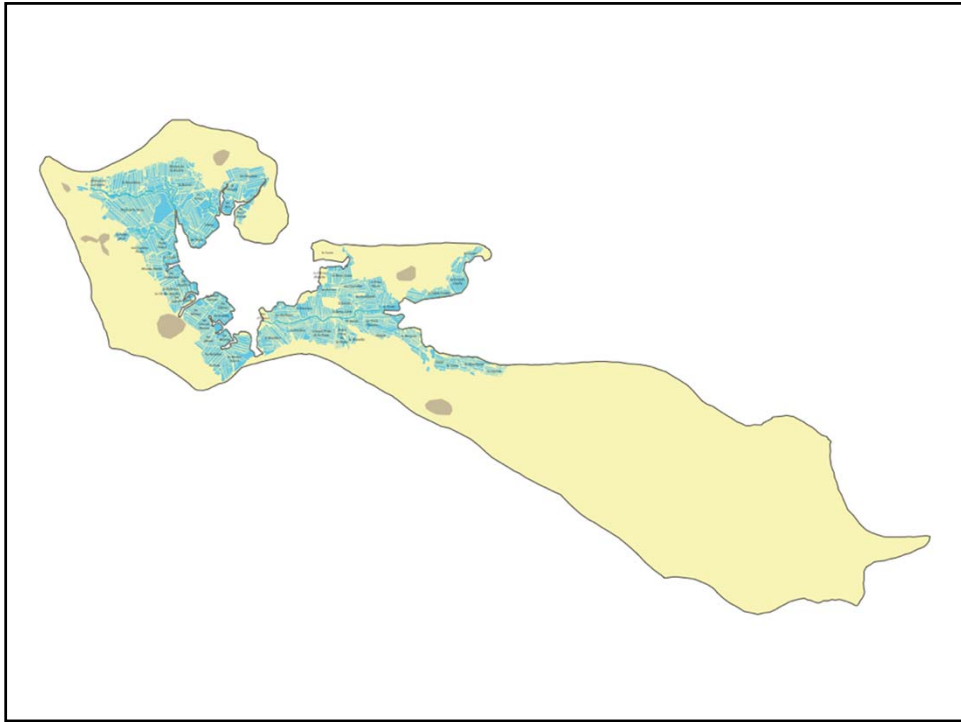


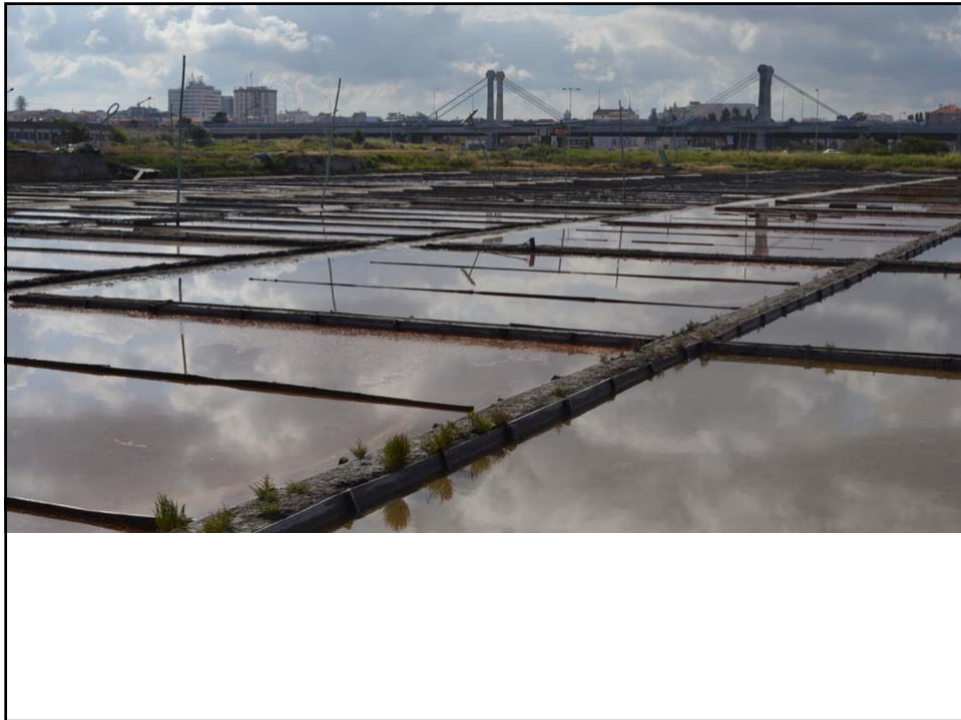












## Le marais salant atlantique, un système hydraulique simple et durable



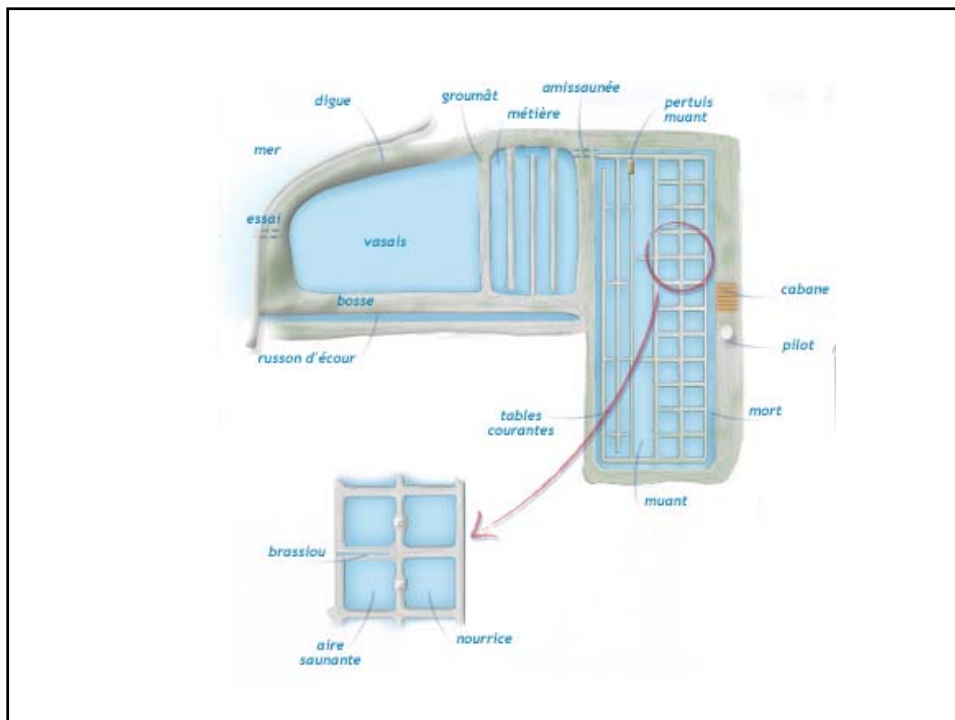
Benoit POITEVIN

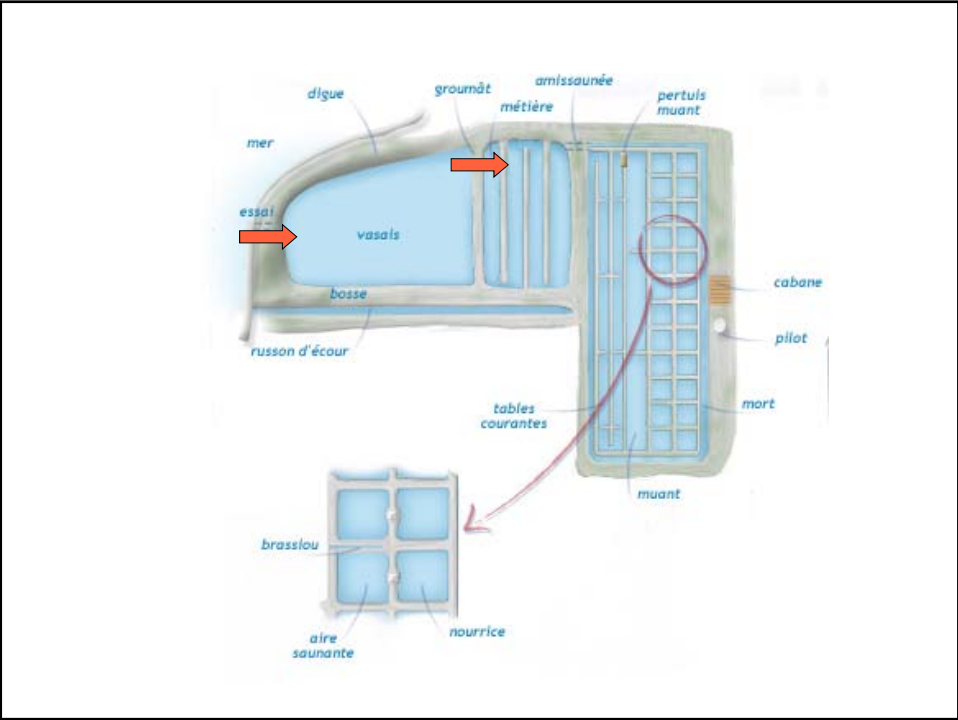
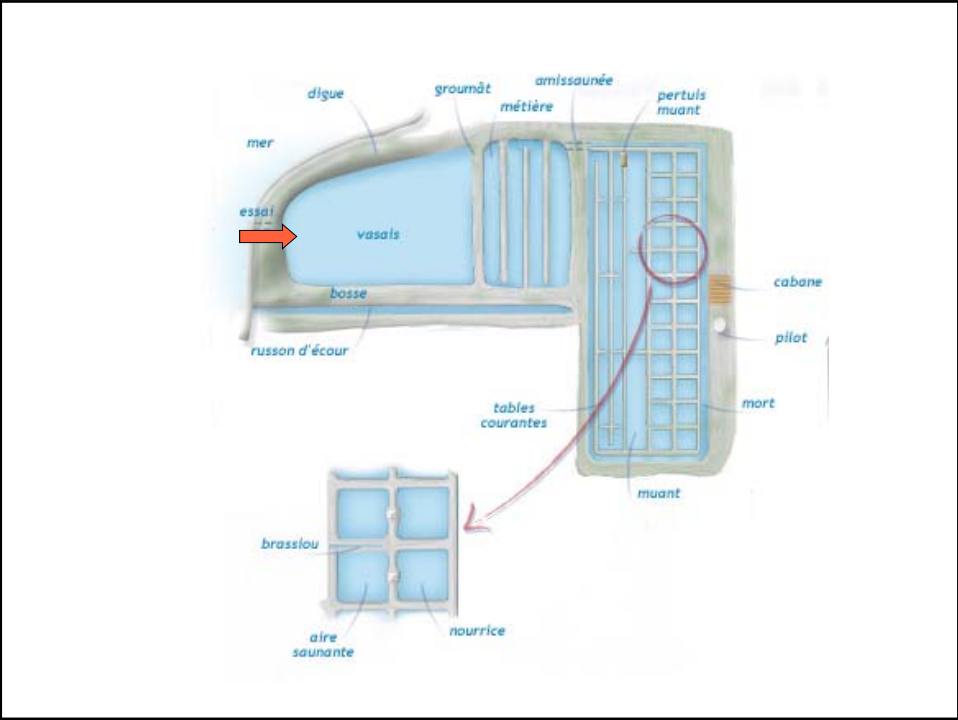
ÉCOMUSEE DU MARAIS SALANT

Un littoral, des littoraux  
Le patrimoine naturel et culturel du littoral

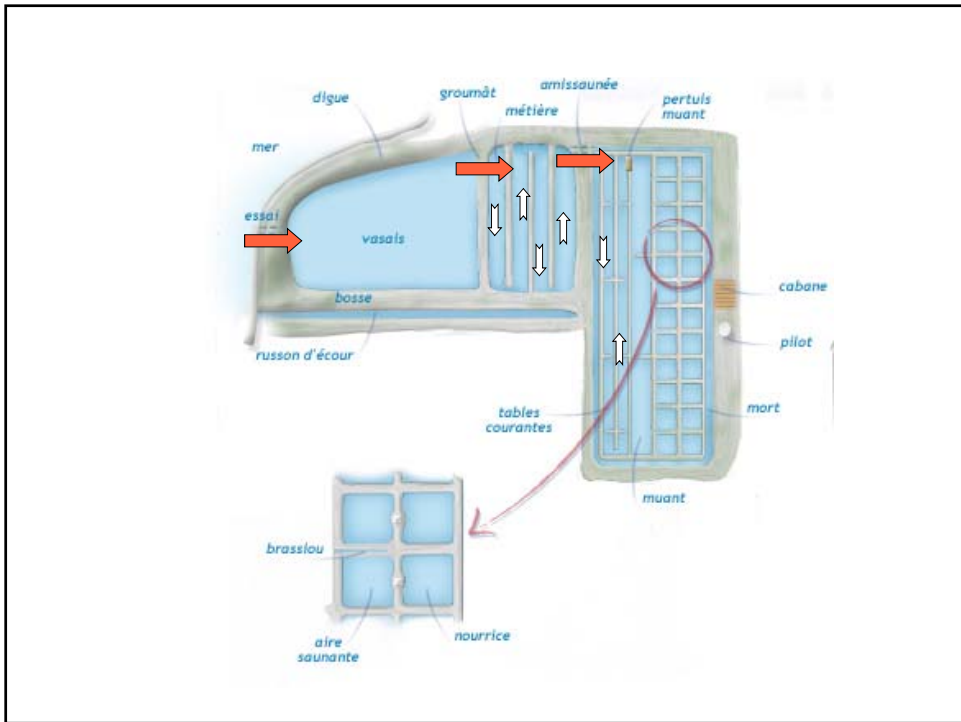
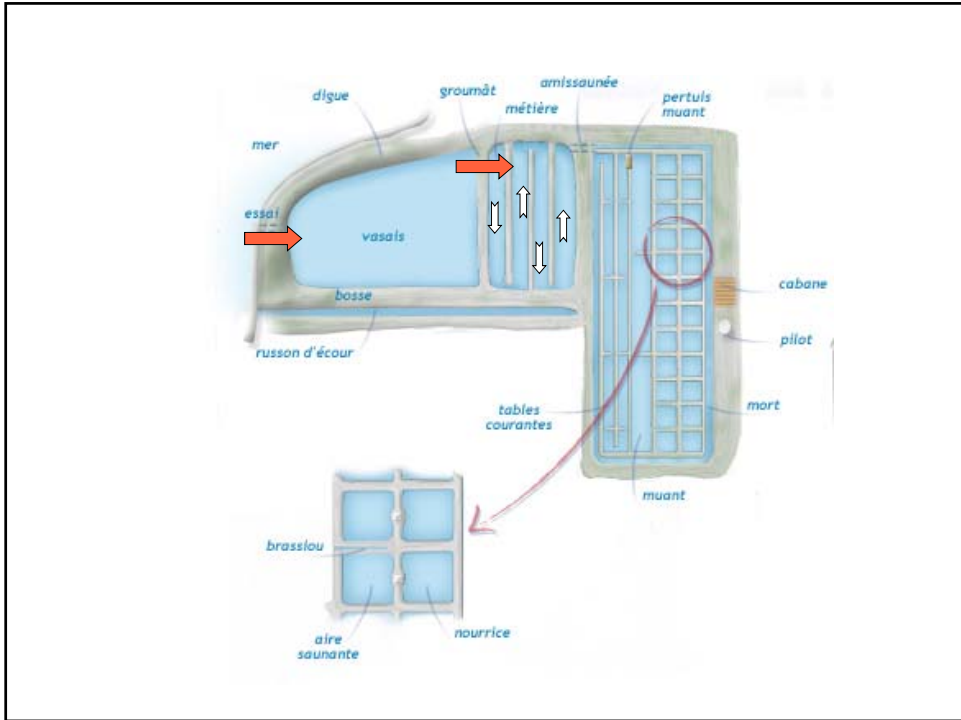


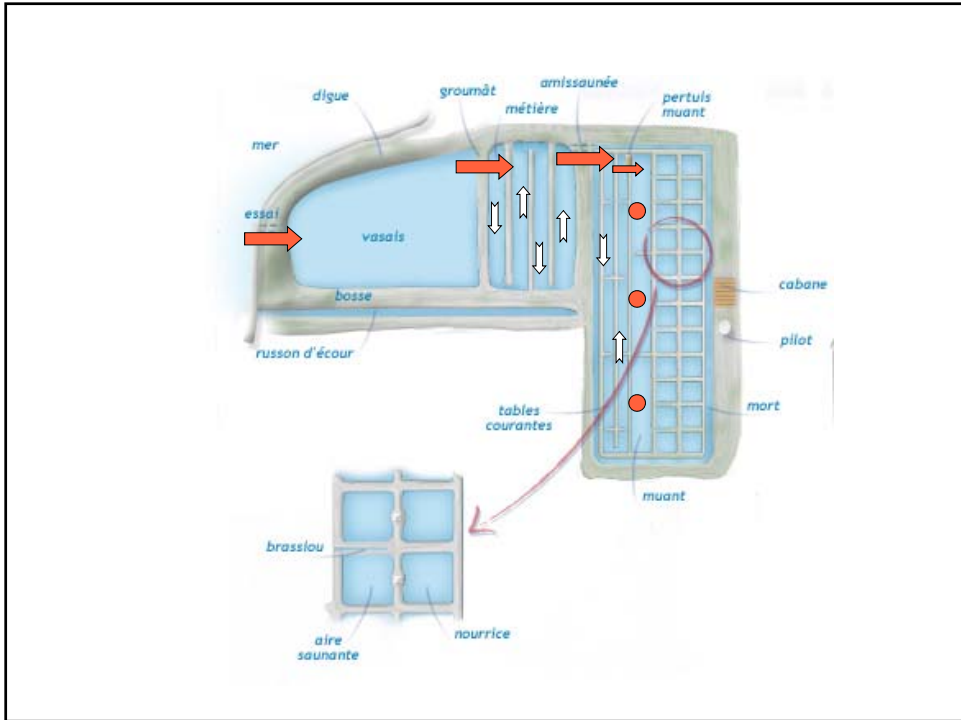
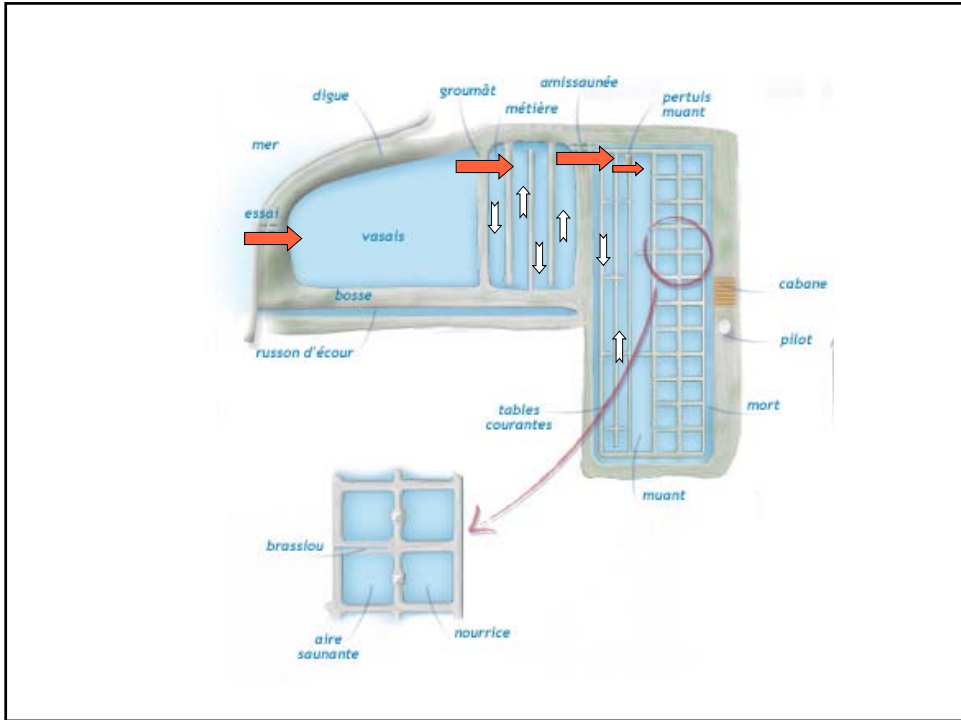
inp Institut national du patrimoine

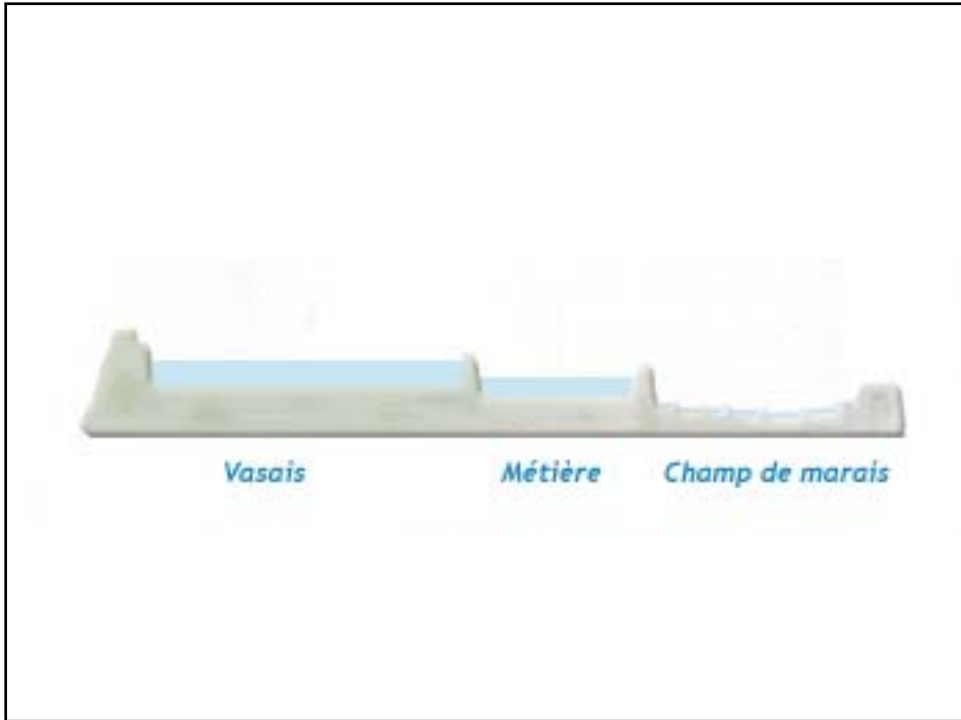
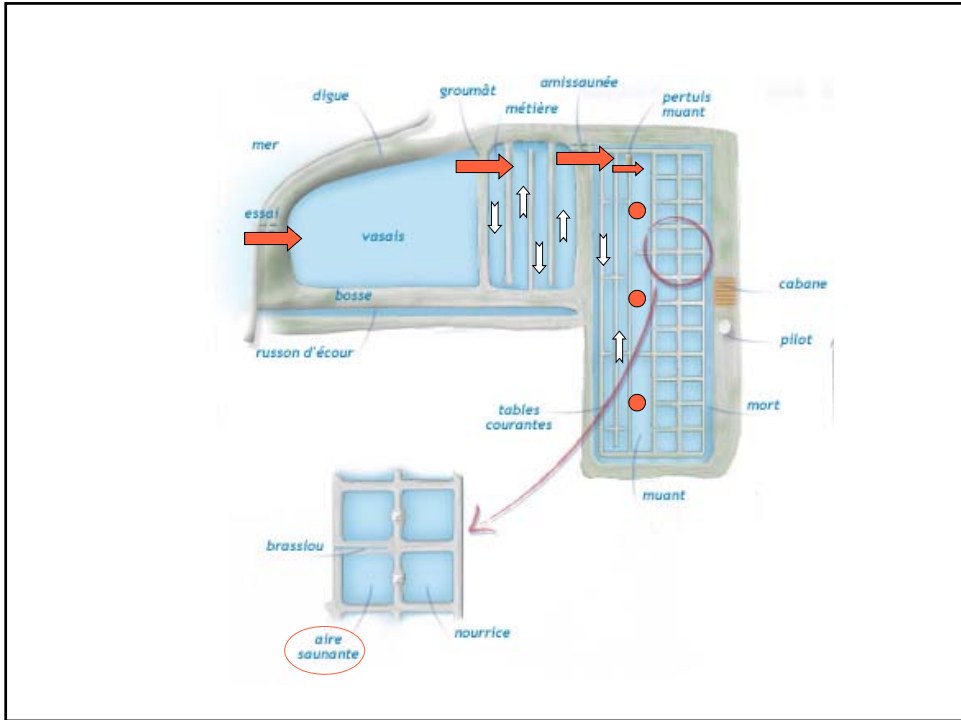
























Un vocabulaire riche mais localisé



ABCDEFGHIJKLMN  
 OPQR**S**TUVWXYZ**A**  
 BCDEFGHIJKLMNO  
 PQRST**U**VWXYZ**A**B  
 CDEFGHIJKLM**N**OP  
 QRSTUVWXYZABC  
 DEFGH**I**JKLMNO**P**Q  
 RSTUVWXYZAB**C**D  
**E**FGHIJKLMNO**P**Q**R**  
 DEFGJKMNOPQRS



Benoit POITEVIN

COMMISSION DU  
MARAIS SALANT

Un littoral, des littoraux  
Le patrimoine naturel et culturel du littoral



Institut national  
du patrimoine

Un vocabulaire riche mais localisé



ABCDEFGHIJKLMN  
 O**P**QR**S**TUVWXYZ**A**  
 BCDEFGHIJKLMNO  
 PQRST**U**VWXYZ**A**B  
 CDEFGHIJK**L**M**N**OP  
 QRST**U**VWXYZABC  
**D**EF**G**H**I**JKLMNO**P**Q  
 RSTUVWXYZAB**C**D  
**E**FG**H**IJKLMNO**P**Q**R**  
**D**EF**G**H**I**J**M**NO**P**Q**R**



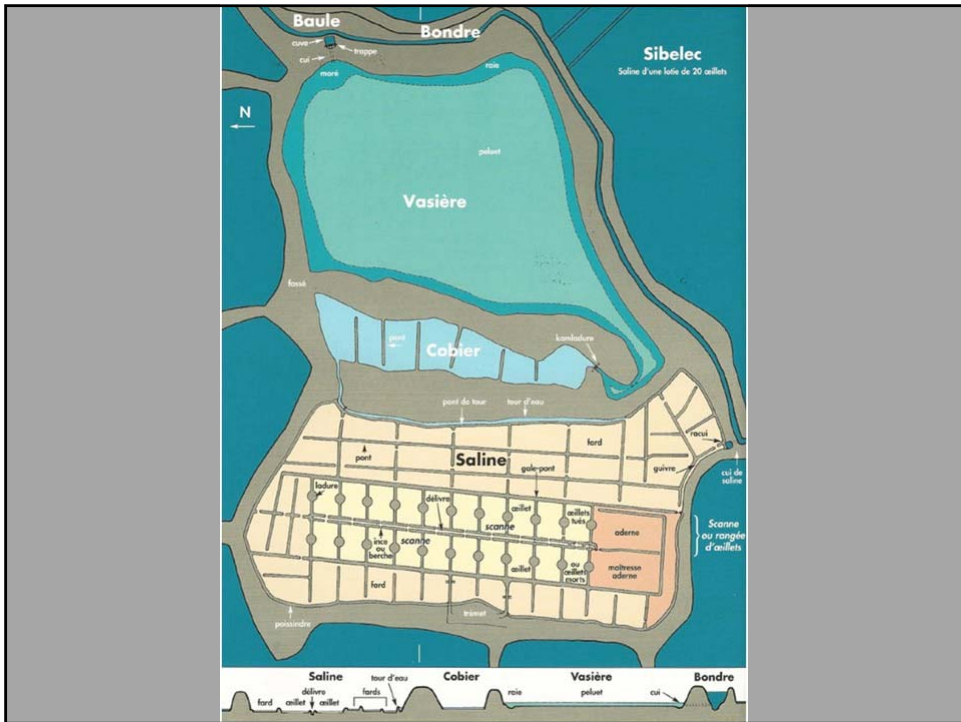
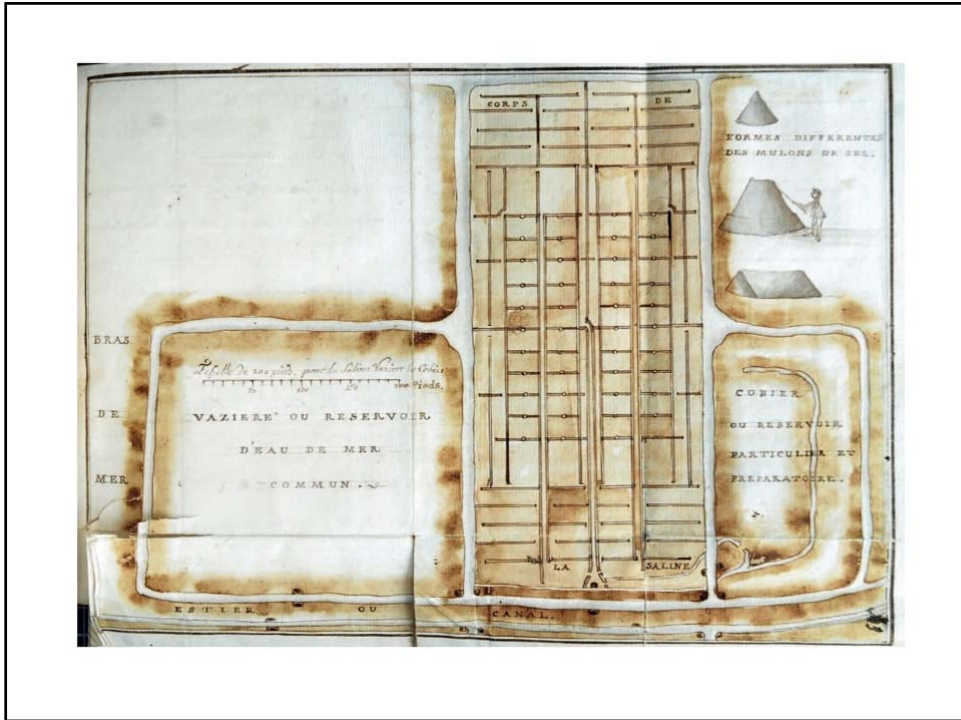
Benoit POITEVIN

COMMISSION DU  
MARAIS SALANT

Un littoral, des littoraux  
Le patrimoine naturel et culturel du littoral



Institut national  
du patrimoine





#### 4. Lexique technique marais salants de l'île de Ré

##### 4.1. Termes relatifs à l'agencement de l'outil productif

1	<i>Aire saunante, carreau</i>	Bassins de cristallisation du sel où celui-ci est récolté. De forme carrée ou proche du carré, et de taille identique, les <i>aires saunantes</i> sont organisées en une ou deux rangées, parallèlement à la longueur du <i>champ de marais</i> (ou saline). La taille d'une unité productive salicole s'évalue au nombre d' <i>aires saunantes</i> ou <i>carreaux</i> qu'elle comporte. Ils sont en général alimentés individuellement en eau de mer concentrée par leurs <i>nourrices</i> agencées en une rangée symétrique à leur amont. L' <i>aire saunante</i> fait ≈5 à 6 m par ≈ 6 ou 7 m; sa superficie va de ≈ 25 m <sup>2</sup> pour les plus petites à 35 m <sup>2</sup> pour les plus grandes; son fond est généralement plat. En saison de production, les hauteurs d'eau admises sont de ≈ 3 cm, ou de ≈5-6 cm. <i>Cf. chemin, croisée, enterneau, petite pièce, nourrice</i>
2	<i>Amisaunée, amissaunée</i>	Ouvrage hydraulique régulant l'entrée d'eau dans le <i>champ de marais</i> (ou saline) à partir de la <i>métière</i> (bassin intermédiaire après la réserve ayant fonction de première surface d'évaporation de l'eau de mer). Le système le plus fréquemment usité aujourd'hui est un dispositif en PVC constitué d'un tuyau de ≈160 ou ≈200 mm de diamètre en général, enterré sous la <i>bosse</i> de séparation entre la <i>métière</i> et le <i>champ de marais</i> ; à son entrée, côté <i>métière</i> , il est fermé par un bouchon et percé sur le dessus de trous de différentes dimensions, que l'on obture par des chevilles pour réguler le débit d'écoulement dans le <i>champ de marais</i> . <i>Cf. métière, régler, réglage</i>
3	<i>Ballon</i>	Excroissance en arc de cercle agencée sur le <i>chemin de sel</i> , levée en argile séparant les cristalliseurs ou <i>aires saunantes</i> de leurs <i>nourrices</i> , et sur laquelle est remontée la récolte de gros sel tirée de chaque cristalliseur. Les <i>ballons</i> forment une avancée arrondi du côté des <i>nourrices</i> en face de chaque <i>aire saunante</i> pour faciliter le hissage des récoltes hors du cristalliseur et leur collecte à la brouette ensuite. : à leur niveau la largeur <i>chemin de sel</i> est de ≈1 m 50. Les <i>ballons</i> n'existent plus que dans les <i>champs de marais</i> (ou salines) de facture traditionnelle conservés actifs, la plupart des unités actuelles ayant été réagencées autour d'un <i>chemin de roulage</i> de ≈4 m de large pour collecter en remorque tractée les récoltes. <i>Cf. chemin de sel, chemin de roulage</i>
4	<i>Barrage</i>	Nom communément donné aux ouvrages hydrauliques établis dans le cours des années 1960 à l'entrée de 12 des principaux chenaux de mer irriguant le marais à partir du <i>Fier d'Arx</i> . Ils sont équipés de portes ou vannes à crémaillère à commande manuelle ou électrique, généralement au nombre de 2, parfois 3, plus rarement 4 ou 1. Ces portes ont ≈1 m d'ouverture et ≈5 m de hauteur. <i>Cf. chenal, Fier d'Arx</i>
5	<i>Butardeau</i>	Petit barrage en argile, provisoire ou ponctuel, pour bloquer ou dériver un passage d'eau, isoler une surface mise à sec ou à maintenir un bassin sous un certain niveau d'eau, en fonction des besoins ou des travaux du moment dans le <i>champ de marais</i> (ou saline).

### L'apport du patrimoine dans l'économie salicole: les écomusées et le réseau Sel Traditionnel, Route de



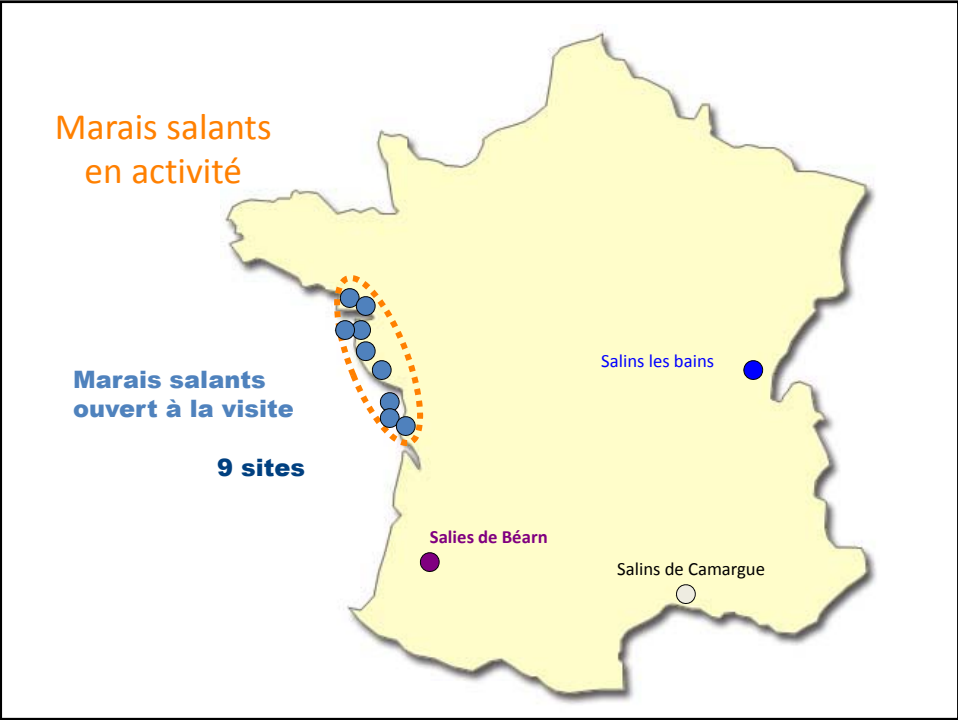
Benoit POITEVIN

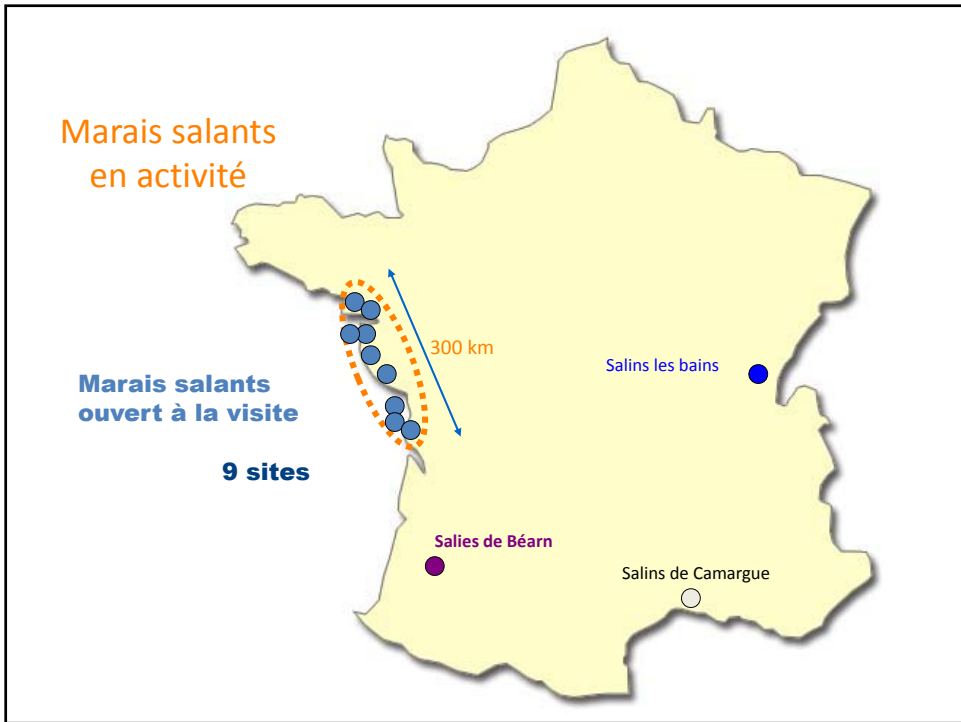
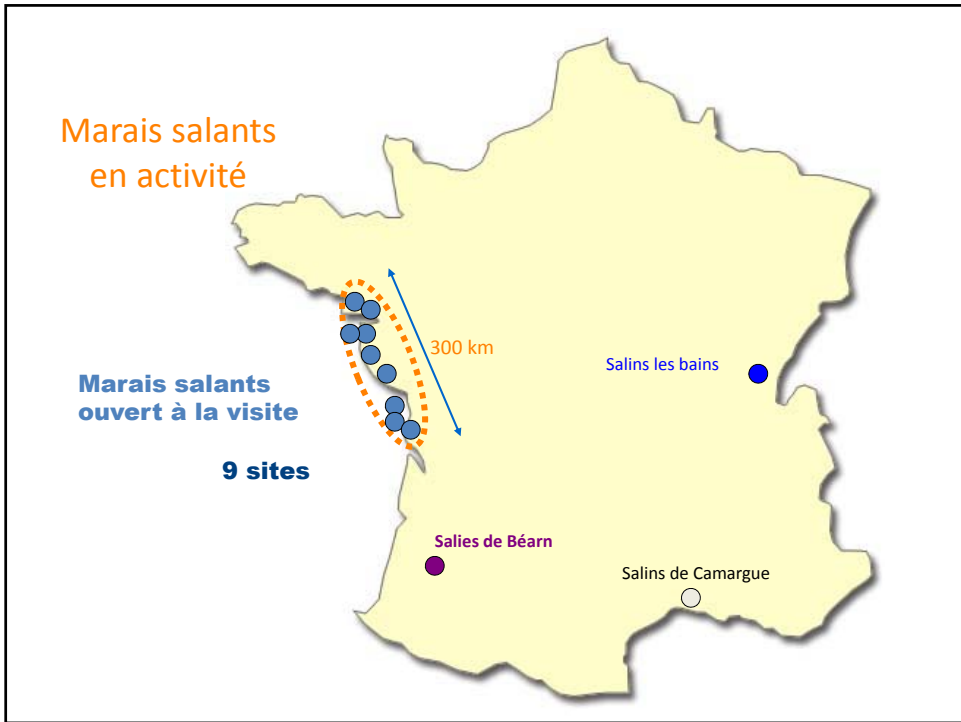
ECOMUSEE DU  
MARAIS SALANT

Un littoral, des littoraux  
Le patrimoine naturel et culturel du littoral



inp Institut national  
du patrimoine







**Saint Armel** Morbihan **2008**  
**Marais public - exploitation privée**

*Visite guidée organisée avec l'Office de Tourisme et la Réserve naturelle de Séné*

**Pays Guérandais** Loire Atlantique

**Trois sites de valorisation**

**Musée des marais salants** *Musée de France* 1984  
**Musée public - gestion CDC Cap Atlantique**

**Maison des paludiers** 1971  
**Musée privé - gestion associative**  
*Exposition et organisation de visites guidées*

**Terre de sel** 2002  
**Coopérative des producteurs de sel**  
*Exposition et organisation de visites guidées*

## **Ile de Noirmoutier** Vendée

### **Marais privé - exploitation privée**

Visite guidée organisée avec les Offices de Tourisme

## **Marais vendéen** Loire Atlantique et Vendée

### **Deux sites de valorisation**

#### **Marais de Bourgneuf**

##### **Marais public - exploitation privée**

Visite guidée organisée avec l'Office de Tourisme

#### **Ecomusée du marais vendéen - Le Daviaud** Musée de France

##### **Musée public - gestion CDC Océan Barre de Monts**

Exposition et organisation de visites guidées





**Marais d' Olonne** Vendée  
**Marais privé - exploitation privée**  
**Deux sites de valorisation**

Visite guidée organisée

**Saint Hilaire de Riez** Vendée  
**Deux sites de valorisation**

**Marais public - gestion commune de Saint Hilaire de Riez**  
Exposition et organisation de visites guidées

**Marais privée - exploitation privée**  
Visite guidée organisée par l'exploitant

**Ile de Ré** Charente Maritime 1985  
**Ecomusée du marais salant**  
**Marais public - exploitation associative**   
Exposition et organisation de visites guidées

**Ile d' Oléron** Charente Maritime  
**Deux sites de valorisation**  
**Port des Salines** 1994   
**Marais public - gestion CDC Ile d' Oléron**  
Exposition et organisation de visites guidées  
**Marais privé - exploitation privée** 2009  
Visite guidée organisée par l'exploitant

**Mornac sur Seudre** Charente Maritime  
**Marais privé - exploitation associative**  
Exposition et organisation de visites guidées



Port des salines

## Fréquentation

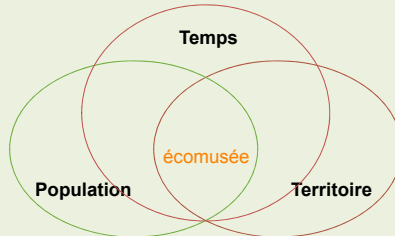
le nombre important de sites n'est pas un frein à la fréquentation

### *Les partenaires Sel Traditionnel, Route de l'Atlantique*

Musée des marais salants	18 000 visiteurs
Ecomusée du marais vendéen Le Daviaud	30 000 visiteurs
Ecomusée du marais salant	26 000 visiteurs
Port des salines	13 000 visiteurs



## Un même concept : la démarche écomuséale



L' écomusée allie trois composantes.  
**Population, territoire, temps.**

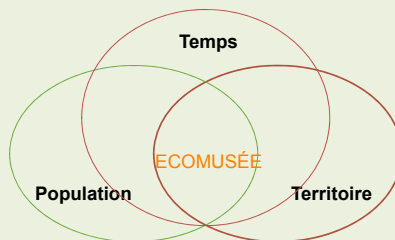
Ses missions : être reflet de leurs interactions passées, présentes et futures.

Les collections : biens immobiliers, mobiliers, fongibles et immatériels.

L' objet est un témoignage des pratiques et des modes de vies.

Il est le témoin d' une culture, d' une activité -industrielle ou artisanale

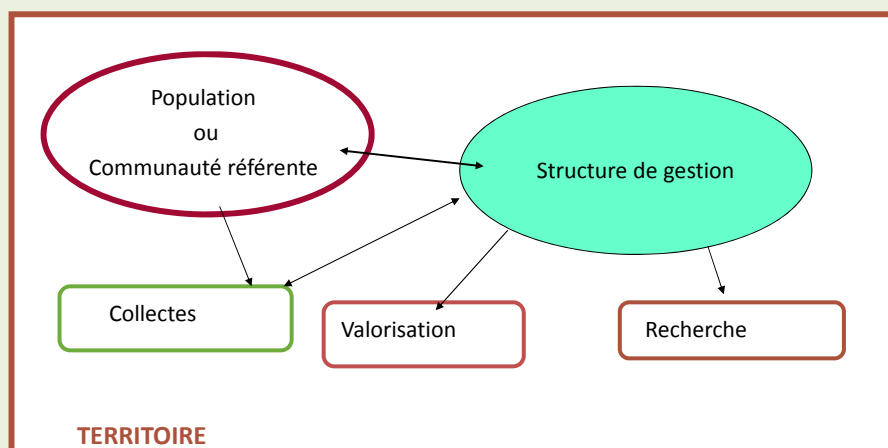
<b>Musée</b>	<b>Écomusée</b>
Collection	Patrimoine
Bâtiment	Territoire
Public	Population



L' écomusée allie trois composantes :  
**Population, territoire, temps**

<b>Musée</b>	<b>Écomusée</b>
<i>Collection</i>	<i>Patrimoine</i>
<i>Bâtiment</i>	<i>Territoire</i>
<i>Public</i>	<i>Population</i>

## Comment ça marche ?

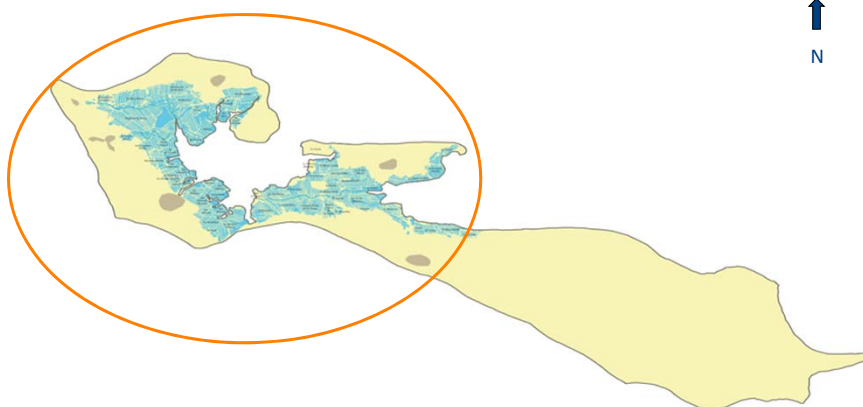


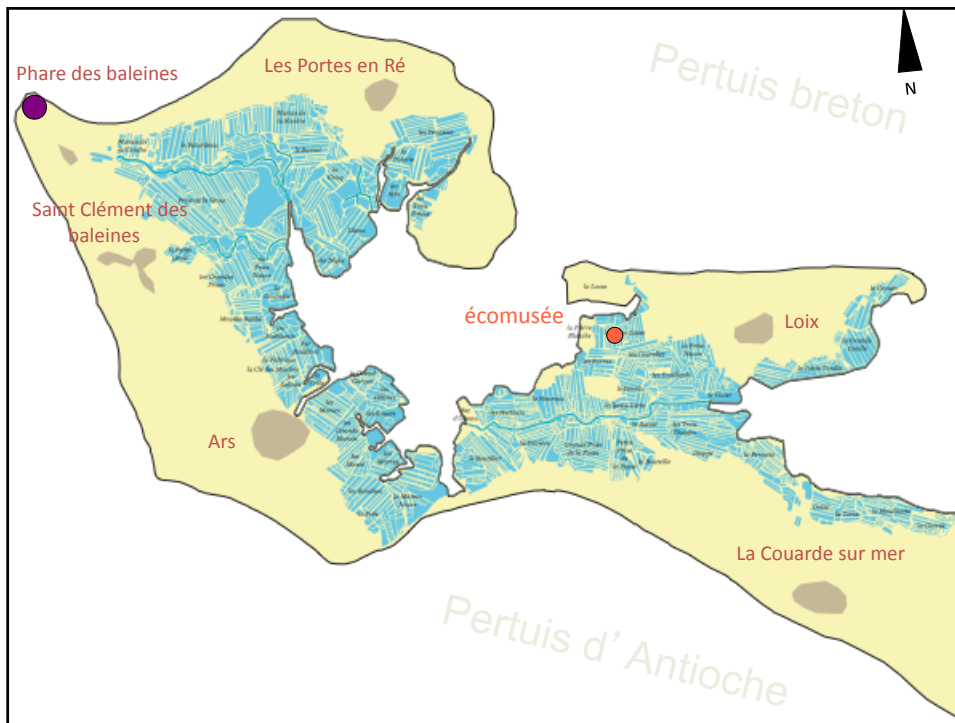
Le territoire

## Ile de Ré



## Ile de Ré











La structure de gestion

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

Association régie par la loi de 1901

Créée le 1<sup>er</sup> avril 1996

Siège social : Loix - Prise de la Lasse

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

### ***Article 2. But.***

*L'association ainsi créée a pour but de conserver, promouvoir, favoriser, soutenir, par tous moyens, recherches, études, expositions, animations, publications les marais salants de l'île de Ré notamment au travers des savoir-faire s'y attachant, des produits issus de ces marais, existants ou à venir, de la protection des sites et plus généralement toutes activités ou tous objets liés au patrimoine rural rétais.*

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

### **Acteur du développement local**

qui inscrit ses actions dans différents champs

**Patrimoine - Culture - Environnement**

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

### **Acteur du développement local**

#### **Patrimoine**

Collecte et inventaire d'objets mobiliers  
Collecte de témoignages oraux  
Recherche historique et archéologique sur le marais de Voutron  
Inventaire du petit patrimoine bâti des marais rétais

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

### **Acteur du développement local**

#### **Culture**

Théâtre sur le marais  
Exposition de photos



### Evolution des entrées

	INDIVIDUELS				GROUPES		TOTAL				TOTAL
	adultes	enfants	jeunes	PASS	adultes	scolaires	groupes	individuels	PAYANTS	GRATUITS	général
1996									12300		
1997									25400		
1998									30522		
1999									34306		
2000									34906		
2001									37944		
2002	16131	2814	3482	2	9125	6154	15279	22429	37708	3342	41050
2003	14957	2416	2168	2196	7581	5253	12834	21737	34571	3560	38131
2004	14948	2663	2492	2019	6246	5510	11756	22122	33878	3628	37506
2005	15369	2770	2142	1644	6446	4584	11030	21925	32955	3847	36802
2006	14147	2456	1862	1330	6036	4835	10871	19795	30666	3438	34104
2007	13606	2255	1952	1139	6076	5482	11558	18952	30510	3450	33960
2008	12222	2190	1893	1150	6254	4179	10433	17455	27888	3349	31237
2009	13862	2347	1949	1806	5552	4602	10154	19964	30118	3423	33541
2010	9659	1760	1264	1251	4406	2928	7334	13934	21268	3452	24720
2011	11743	2108	1890	1783	4256	4239	8495	17524	26019	3213	29232
2012	12118	2188	1898	1245	4325	3987	8312	17449	25761	3761	29522
2013	10587	1897	1257	1187	4423	3674	8097	14928	23025	3675	26700

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

### **Acteur du développement local**

#### **Environnement**

Gestion environnementale de 22 ha de marais (Prise de la Lasse)  
Inventaire et diagnostic de protection (Pointe du Préau)

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

### **Acteur économique**

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

### **Acteur économique**

Vitrine de la saliculture rétaise

Promotion des produits du marais

Vente dans la boutique  
et sur le site internet  
de l' Ecomusée

## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

### **Acteur économique**

**Quatre** salariés CDI

**Trois** salariés CDD saisonnier

**4,5 équivalent temps plein**

Chiffres d' affaires hors taxes : 200 000 euros

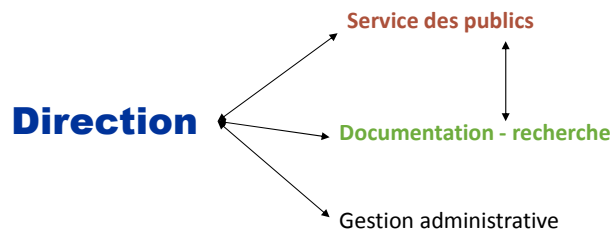
Produits en marges brutes

60 % visites guidées

36 % boutique

4 % études, actions externes

## ECOMUSEE DU MARAIS SALANT



## ECOMUSEE DU MARAIS SALANT

Départemental  
Pôles Natures de Charente Maritime



National  
Fédération des Écomusées et Musées de Société



Rivages de France



International  
Sel Traditionnel, Route de l'Atlantique



## **ECOMUSEE DU MARAIS SALANT**

Projets à l'international

**Espagne - Portugal - France - Royaume Uni**

*Sel Traditionnel, Route de l'Atlantique 2013 -...*

**ECOSAL ATLANTIS 2010-2013**

*Partenaire et Coordinateur national France*

**SAL 2004-2007**

*Partenaire activité 4 et 5*

**Maroc**

*Marais salants d'Assilah (2006 -2011)*

**Liban**

*Réhabilitation des marais salants d'Enfeh (2001-2004)*





- 1 Lion Salt works  
<http://lionsaltworks.org>
- 2 Nantwich Museum  
<http://nantwichmuseum.org.uk/>  
1 2 <http://ecosal-uk.org.uk>
- 3 Ecomusée de la baie du Mont-Saint-Michel  
<http://patrimoine.manche.fr>
- 4 Musée des marais salants  
[www.museedesmaraisalants.fr](http://www.museedesmaraisalants.fr)
- 5 Ecomusée du marais vendéen le Daviaud  
[www.ecomusee-ledaviaud.fr](http://www.ecomusee-ledaviaud.fr)
- 6 Ecomusée du marais salant  
[www.marais-salant.com](http://www.marais-salant.com)
- 7 Le Port des salines  
[www.oleron-nature-culture.com](http://www.oleron-nature-culture.com)
- 8 Domaine de Certes  
[www.ernest-valeton-de-boissiere.com](http://www.ernest-valeton-de-boissiere.com)
- 9 Salinas de Leniz  
[www.leintzgatza.com](http://www.leintzgatza.com)
- 10 Salinas de Oro  
[www.tierrasdeiranzu.com](http://www.tierrasdeiranzu.com)
- 11 Valle salado de Añana  
[www.vallesalado.com](http://www.vallesalado.com)
- 12 Poza de la sal  
[www.salinasdepoza.net](http://www.salinasdepoza.net)
- 13 Canal do Peixe  
[www.ilhadospuxadoiros.pt](http://www.ilhadospuxadoiros.pt)
- 14 Universidade de Aveiro  
[www.ua.pt](http://www.ua.pt)
- 15 Fundação para a Protecção de Gestão Ambiental das Salinas do Samouco  
[www.salinasdosamouco.pt](http://www.salinasdosamouco.pt)

Jun 2014

[www.stra-asso.org](http://www.stra-asso.org)

*Sel traditionnel, Route de l'Atlantique est un réseau dont l'objectif principal est le développement d'un tourisme durable basé sur le patrimoine naturel et culturel de la saliculture traditionnelle des régions atlantiques.*

*Sal tradicional, ruta del Atlántico es una red cuyo objetivo principal es el desarrollo de un turismo sostenible basado en el patrimonio natural y cultural de la actividad salinera tradicional del litoral atlántico.*

*Traditionnal Saltmaking, the Atlantic route is a network with a main objective of developing sustainable tourism based on cultural and environmental heritage of traditional saltmaking on the atlantic lands.*

*Sal tradicional, ruta do atlantico é uma rede que tenha como principal objetivo o desenvolvimento de um turismo sustentável baseado no património natural e cultural dos espaços salícolas tradicionais do Regiões atlânticas.*

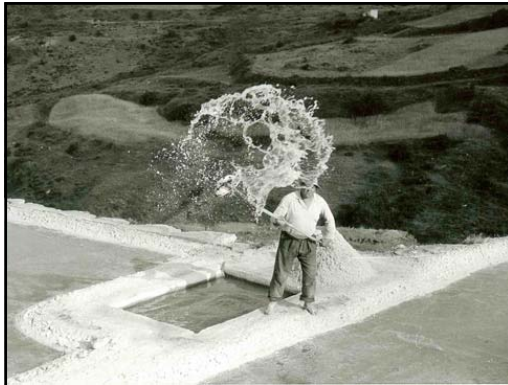
[www.stra-asso.org](http://www.stra-asso.org)

# SEL TRADITIONNEL

## ROUTE DE L'ATLANTIQUE

*Boutique de musée ou de site :  
le difficile équilibre entre  
image et rentabilité*

**Rencontres Professionnelles**  
13 -14 novembre 2014  
Ecomusée de la Baie du  
Mont-Saint-Michel



Poza de la sal  
Espagne



Valle salado de Anana  
Espagne



Salina de Oro  
Espagne



Aveiro  
Portugal



Aveiro  
Portugal

**Le marais salant**  
*un élément structurant et productif du littoral*

[www.marais-salant.com](http://www.marais-salant.com)

[www.stra-asso.org](http://www.stra-asso.org)

**Benoit POITVIN** ÉCONOMISE DU MARAIS SALANT **Un littoral, des littoraux** Le patrimoine naturel et culturel du littoral  **inp** Institut national du patrimoine

**Les marais littoraux de l'estuaire de la Gironde à travers le regard de  
l'Inventaire général du patrimoine**  
Présentation Powerpoint

---

*Ce document a été préparé par Yannis Suire, conservateur en chef du patrimoine, service de  
l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Poitou-Charentes*

## Les marais littoraux de l'estuaire de la Gironde à travers le regard de l'Inventaire général du patrimoine



**Yannis Suire**

conservateur en chef du patrimoine,  
Région Poitou-Charentes

**Un littoral, des littoraux :  
le patrimoine naturel et culturel du littoral  
Rochefort, 8 octobre 2015**



## I- L'Inventaire et l'écohistoire

Au croisement entre Histoire et Géographie



## Les sources de l'écohistoire

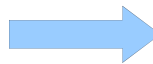


.S'appropriier le terrain  
d'étude, recueillir les  
expériences locales



## Les sources de l'écohistoire

.Superposer les cartes pour révéler les évolutions du territoire



## Les sources de l'écohistoire

### .Le cadastre

Plans...



## Les sources de l'écohistoire

### .Le cadastre

... et état de section.

Morandière f <sup>o</sup> 101	101	terre	10 00
Morandière f <sup>o</sup> 102	102	terre	10 10
Gardinet terre à défricher	103	terre	4 90
Seguin f <sup>o</sup> 104	104	terre	4 10
Morandière f <sup>o</sup> 105	105	terre	0 60
Seguin f <sup>o</sup> 106	106	marais à cultiver	
		Sol	2 00
Morandière f <sup>o</sup> 107	107	BT	1 10
Morandière f <sup>o</sup> 108	108	marais à cultiver	
		Sol	8 30
Seguin f <sup>o</sup> 109	109	jarrière	2 10
Morandière f <sup>o</sup> 110	110	BT	2 20
Morandière f <sup>o</sup> 111	111	jarrière	2 60



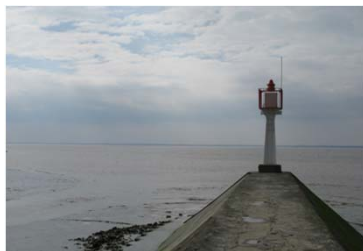
# Les sources de l'écohistoire

L'occupation du sol autour de la Combe Martin, à Floirac, selon le cadastre de 1833



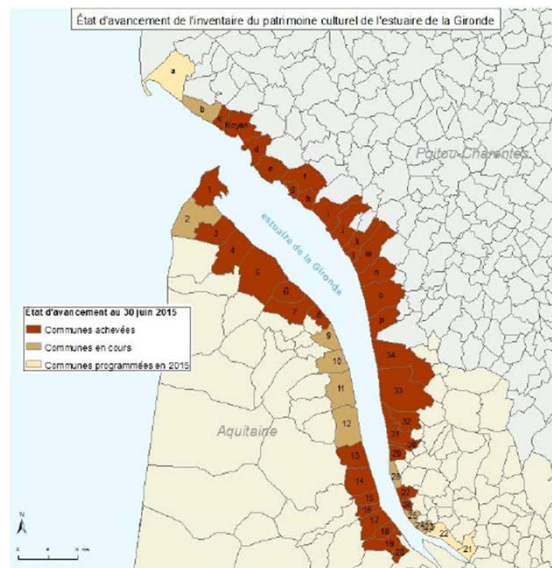
# L'écohistoire appliquée

## Inventaire du patrimoine et environnement

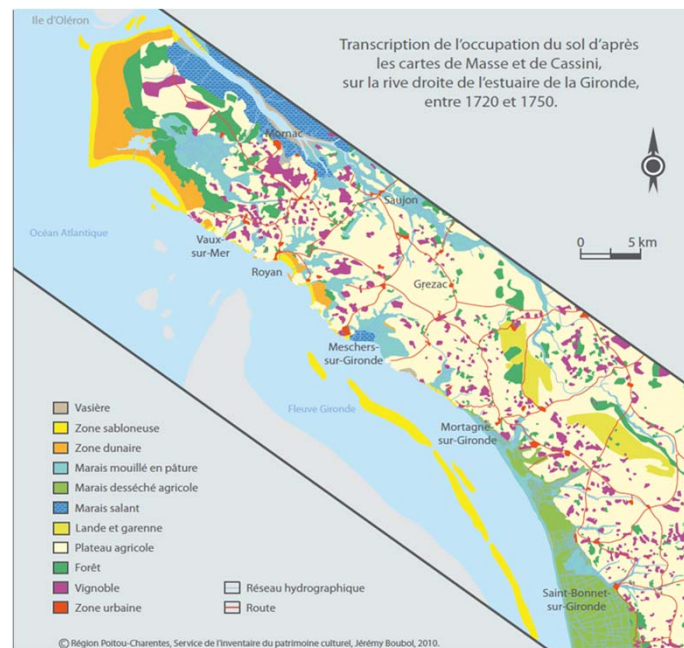


## II- L'inventaire et les paysages de marais

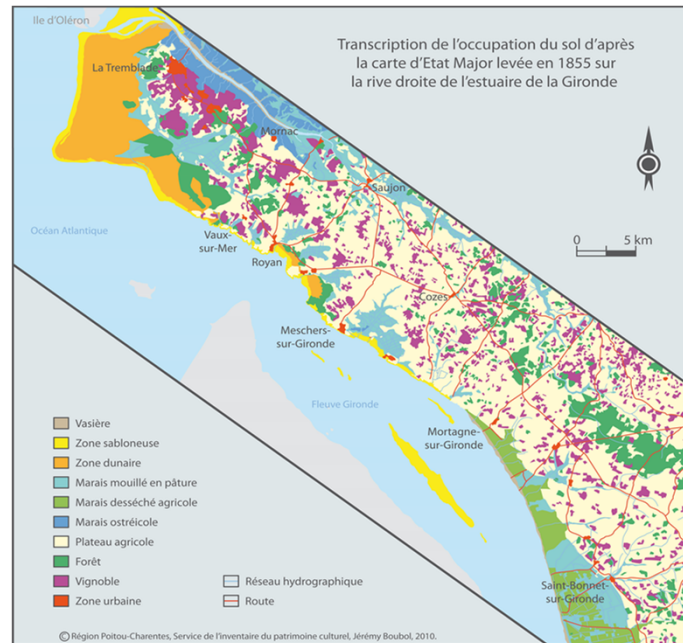
### L'exemple de l'estuaire de la Gironde



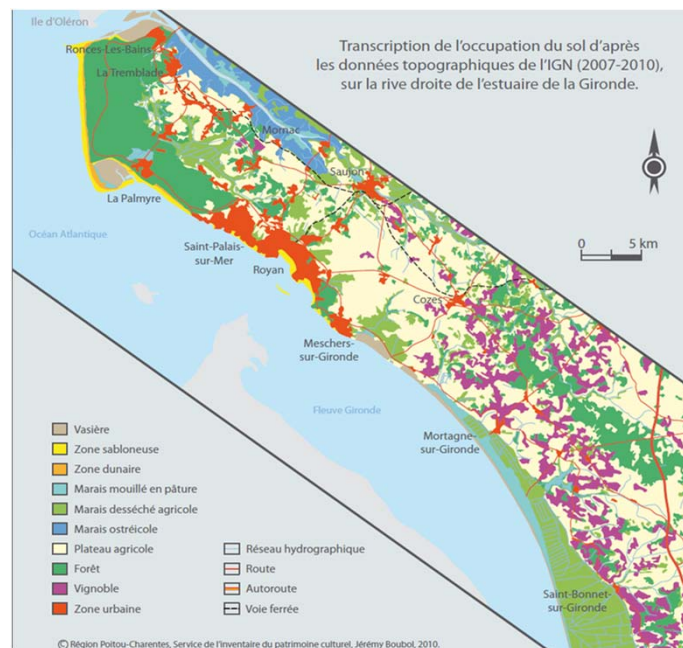
## 1- Un espace en perpétuelle évolution



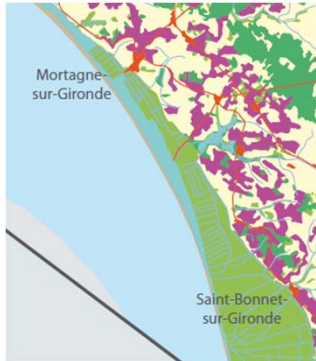
# 1- Un espace en perpétuelle évolution



# 1- Un espace en perpétuelle évolution



## 2- Les marais côtiers



Des marais nés du comblement de  
la rive droite de l'estuaire...

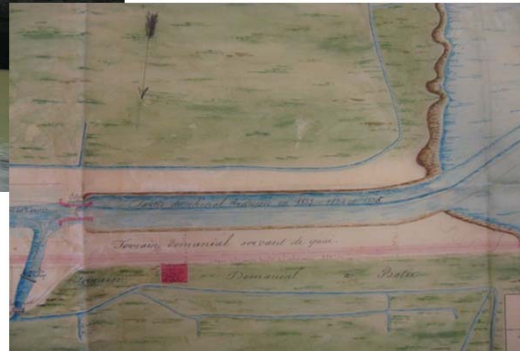


... aménagés dès le XVII<sup>e</sup> siècle



Marais de  
Cognaç

Chenaux, canaux et ports : les aménagements  
des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

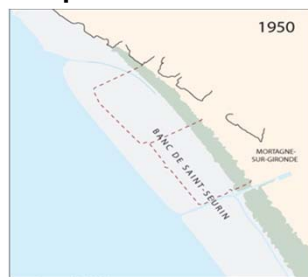


Mortagne-sur-Gironde

## Un paysage qui n'est pas figé Exemple : les marais de Conchemarche



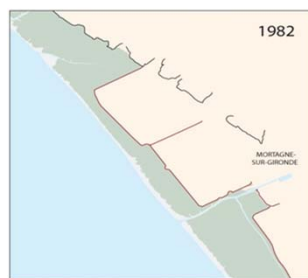
## Un paysage qui n'est pas figé Exemple : les marais de Conchemarche



Source : photographie IGN 1950



Source : photographie IGN 1964



Source : photographie IGN 1982

Conception et réalisation : A. Roguet, 2001



## Un paysage qui n'est pas figé Exemple : les marais de Conchemarche



## Un paysage qui n'est pas figé Exemple : les marais de Conchemarche



### 3- Les marais intérieurs

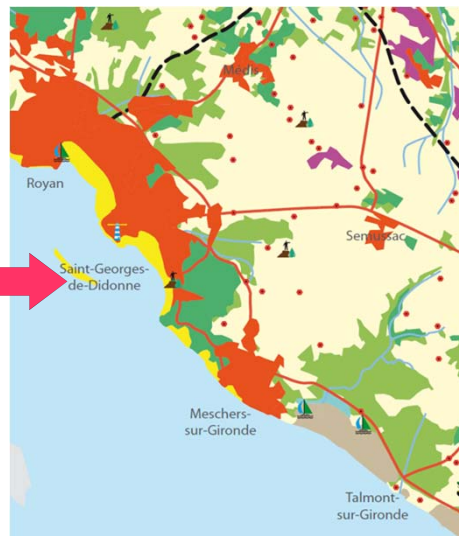


Des marais mis en culture,  
voire urbanisés

1855



2000





## Un paysage agricole, soumis à l'action d'exutoires



Marais de Chauvignac,  
port des Monards

## Un paysage disparu mais parfois encore décelable



Anciens  
marais  
salants à  
Meschers

## Un paysage disparu mais parfois encore décelable



Anciens  
marais de  
Saint-  
Augustin



## 4- Des marais en formation



## Des marais en formation

Exemple : la baie de Chant-Dorat



## Des marais en formation

Exemple : la baie de Chant-Dorat



Un port majeur de l'Antiquité gallo-romaine : le Fâ

## Des marais en formation

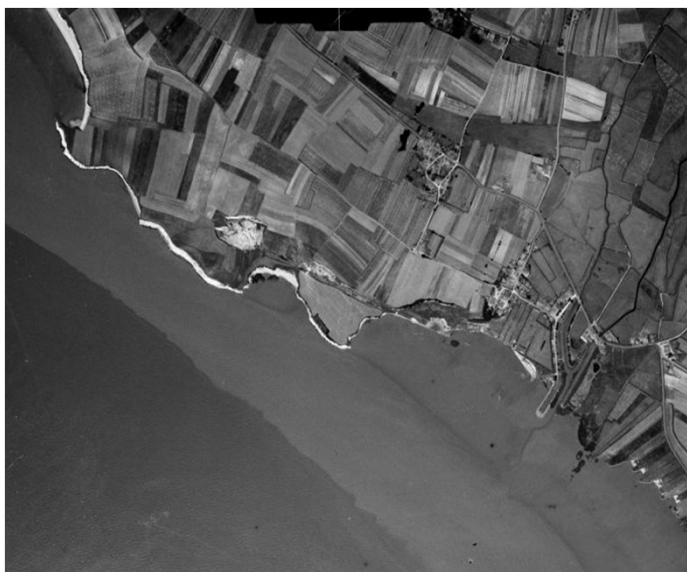
Exemple : la baie de Chant-Dorat



Au XIX<sup>e</sup> siècle,  
les « mattes »

## Des marais en formation

Exemple : la baie de Chant-Dorat



1<sup>ère</sup> moitié du  
XX<sup>e</sup> siècle :  
l'estuaire a  
repris ses droits

Des marais en formation  
Exemple : la baie de Chant-Dorat



Années 1970-1980 : une station balnéaire

Des marais en formation  
Exemple : la baie de Chant-Dorat



Un envasement inéluctable ?

## Des marais en formation

### Exemple : Bonne-Anse, un futur marais ?



## Orientations bibliographiques

CHAUMILLON Eric, SAUZEAU Thierry, *Les littoraux à l'heure du changement climatique*, Paris : Les Indes Savantes, 2014, 264 p.

COCULA Anne Marie, AUDINET Eric, *L'estuaire, rivière de Gironde*, Bordeaux : L'Horizon Chimérique, 1991.

COQUILLAS Didier. "Conquêtes et drainages des terres de marais de l'estuaire de la Gironde entre le X<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle : démarche méthodologique spécifique et résultats inattendus", dans *L'estuaire de la Gironde, les Cahiers*, n° 6, actes du 7<sup>e</sup> colloque publiés par le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, 2005, p. 13-61.

PÉRET Jacques, SAUZEAU Thierry, *Xynthia ou la mémoire réveillée : des villages charentais et vendéens face à l'océan (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Geste éditions, Région Poitou-Charentes, 2014, 289 p.

SUIRE Yannis, *Les côtes d'Aquitaine au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : cartes, plans et mémoires de Claude Masse, ingénieur du roi*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux (à paraître 2016).

Sur internet : site de l'Inventaire du patrimoine de la Région Poitou-Charentes, [inventaire.poitou-charentes.fr](http://inventaire.poitou-charentes.fr)

**Merci pour votre attention**



**Et rendez-vous sur internet :  
[Inventaire.poitou-charentes.fr](http://Inventaire.poitou-charentes.fr)**

## **Présentation du guide du paysage du Conservatoire du littoral**

Présentation Powerpoint

---

*Ce document a été préparé par Tim Boursier-Mougenot, paysagiste conseil, direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie*



# UN LITTORAL, DES LITTORAUX

## LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU LITTORAL

DU 7 AU 9 OCTOBRE 2015

PRESENTATION DU GUIDE METHODOLOGIQUE "LES PAYSAGES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL"

Document Alain FREYTET, Paysagiste-Conseil du Conservatoire du Littoral

LES APPORTS POTENTIELS DES ATLAS DE PAYSAGES ET DES PROJETS D'AMENAGEMENTS DE QUALITE

Commentaires et prolongement T. BOURSIER-MOUGENOT, Paysagiste-Conseil Direction de l'Eau et de la Biodiversité



UN LITTORAL, DES LITTORAUX - Le patrimoine naturel et culturel du littoral

Tim BOURSIER-MOUGENOT, Paysagiste-Conseil de l'Etat / Direction Eau et Biodiversité

Présentation du "GUIDE METHODOLOGIQUE - Les paysages du Conservatoire du littoral - De la reconnaissance au projet"

### «GUIDE » PAYSAGE

Le paysage et le Conservatoire du Littoral  
(70p)

#### SOMMAIRE

INTRODUCTION (2p)

Préface et introduction

Le paysage, un projet de sens commun  
Une démarche et une philosophie

UN PREMIER TEMPS NECESSAIRE : «La reconnaissance sensible des lieux» qui permet

- de partager les valeurs du paysage avec les personnes directement concernées par sa gestion : les gardes du Conservatoire du littoral

- d'appréhender la richesse du site «à hauteur d'homme» : l'échange *in situ* étant différent de l'échange autour d'une carte qui implique souvent une «posture du service»

### LES TEMPS DE LA DÉMARCHE (48p)

#### 11- UNE RECONNAISSANCE SENSIBLE PARTAGÉE (8p)

11.1- Décrire l'importance de la relation sensible avec l'espace et la Nature : contempler

##### 11.2 L'attitude

- Partir seul et à pied puis en équipe notamment avec les gardes du littoral
- l'aventure de la promenade
- Diversifier les modes de découverte, vivre le site
- Sortir de la parcelle

11.3 - Ecrire la géo-poétique du paysage, du carnet personnel à l'atelier d'écriture

11.4 - La photographie, un long compagnonnage avec le Conservatoire

- Le croquis, une arme de persuasion massive



#### VOCABULAIRE :

Alain Freydet donne un réel statut à cette étape. Il préconise :

- de développer une expression personnelle en préalable à la connaissance documentée

- de relever le vocabulaire spécifique des lieux (vernaculaire mais aussi personnel) pour enrichir le vocabulaire générique du littoral



UN LITTORAL, DES LITTORAUX - Le patrimoine naturel et culturel du littoral

Tim BOURSIER-MOUGENOT, Paysagiste-Conseil de l'Etat / Direction Eau et Biodiversité

**12- L'ANALYSE PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE ET DU MILIEU (10p)**

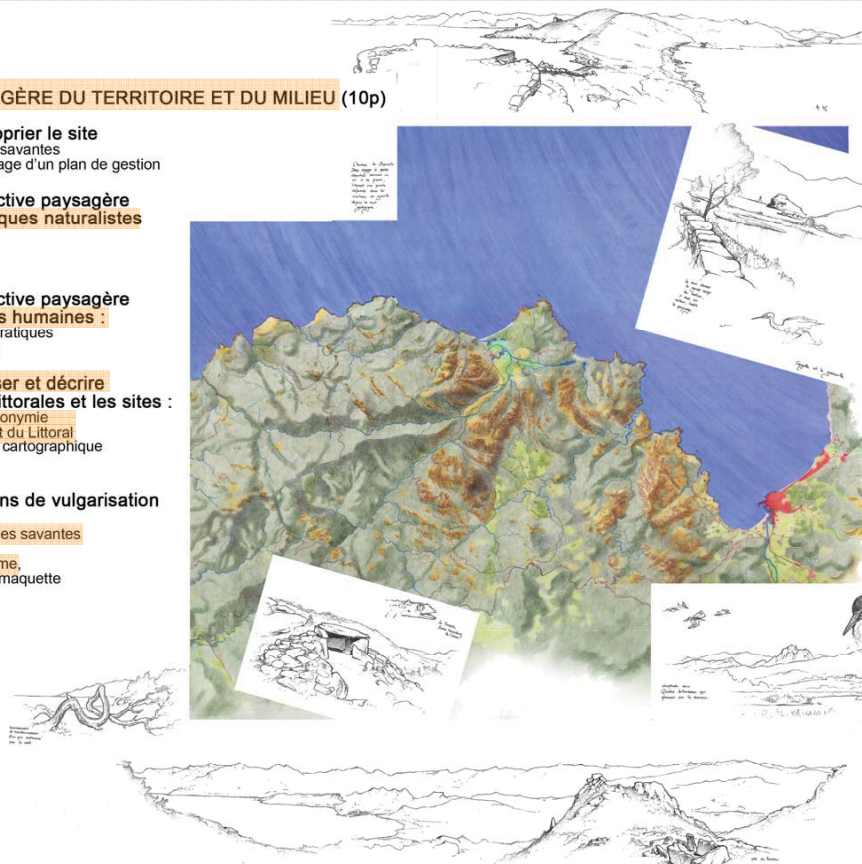
**12.1- Investir et s'appropriier le site**  
 - l'incorporation des données savantes  
 Ecrire et montrer la part paysage d'un plan de gestion

**12.2- Mettre en perspective paysagère des disciplines scientifiques naturalistes**  
 - Le substrat géologique  
 - La flore  
 - L'animal

**12.3- Mettre en perspective paysagère des disciplines sciences humaines :**  
 - l'histoire, les usages et les pratiques  
 - récoltes des données orales

**12.4 - Nommer, localiser et décrire les unités paysagères littorales et les sites :**  
 - Emboîter les échelles, la toponymie  
 - La carte de paysage, portrait du Littoral et les ateliers de concertation cartographique

**12.5- Les représentations de vulgarisation et d'interprétation**  
 - comment articuler les données savantes à l'échelle du site  
 - La coupe et le bloc diagramme, une lecture en profondeur, la maquette



**LE TEMPS DE L'ANALYSE :**

L'analyse géographique et l'approche de l'histoire des lieux sont simultanées par un recours :

- aux sciences naturalistes (car, comme il le rappelle dans son introduction « la protection de la nature est une priorité »)
- à l'histoire et à la culture locale attachée aux sites (les pratiques culturelles localisées, toponymie,...)

Cela permet de structurer la connaissance et d'organiser une articulation des espaces (définir les entités paysagères, l'emboîtement des échelles,...)

**VOCABULAIRE :**

On passe donc ici de «l'impression» sur le site à «l'expression» du site et du projet (selon B. FOLLEA - Paysagiste).

Il s'agit de «prendre de la hauteur» pour organiser la connaissance des lieux en représentant le site de manière éloquent et appropriable, d'où l'importance des modes de représentation imagés (blocs-diagrammes, croquis,...).

La représentation permet la mise en place du «discours» (voire du «récit») qui devient le fil conducteur du projet.

**13 PRINCIPES ET INTENTIONS DU PROJET DE PAYSAGE (16p)**

**13.1- les principes généraux du Conservatoire**  
 - Etre au service du site  
 - Favoriser les modes de découvertes douces des sites  
 - Penser l'accueil et l'interprétation pour servir le paysage sans lui porter préjudices, pas de prévalence  
 - doser le mode d'intervention : Elaborer un projet mimétique, ambitieux et discret  
 - Le cas particulier des parcs et jardins et des franges urbaines, périurbain, (quel mobilier ?)  
 typologie des sites par des exemples

**13.2- Exprimer les choix stratégiques du projet en quelques principes clairs**  
 - Le schéma d'intentions paysagères: une vision « stratégique » croisés avec les orientations naturalistes  
 - Ecrire un parcours de visite  
 - un programme pour les futures maîtrise d'œuvre  
 - le temps nécessaire on gagne du temps à en prendre

**13.3- Construire et partager le projet avec les partenaires : rôle du comité de pilotage**  
 ABF, inspecteur des sites, cadre, personnes ressources  
 - Participer à un projet de territoire : la médiation et la participation aux projets limitrophes  
 - Les ateliers de concertation in situ convergence, mutualisation, conciliation des différentes cultures

**13.4- Identifier la zone d'intervention du Conservatoire et motiver les acquisitions par le projet**

**13.5- Elaborer un projet à long terme et distinguer une première phase opérationnelle « expérimentale »**  
 - Les premiers layons exploratoires avec les gardes : l'épreuve du terrain le tracé pertinent tester, hiérarchiser  
 s'autoriser à remettre en cause le fonctionnement et les tracés existants

**13.6- Anticiper la gestion, le travail avec le gestionnaire et ses gardes du littoral, favoriser dans certains cas les usages agricoles littorales respectueuses**

**13.7- Préparer et engager les demandes administratives**  
 - Les dossiers d'autorisation administrative (permis d'aménager, dossier de commission des sites..)

**13.8- Les esquisses de projet (croquis, simulation photo...)**



**LE TEMPS DU PROJET : «Principes et intentions»**

La définition du projet implique des étapes à ne pas brûler (lucidité et expérience)

- le rappel des principes généraux du CL, parfois ré-interrogation de la commande,
- la définition des choix stratégiques clairs qui pourront impliquer un engagement du Maître d'ouvrage,
- le respect des temps d'échanges avec les partenaires du projet.

**VOCABULAIRE :**

Le projet s'inscrit dans le long terme, mais la question de la mise en œuvre du paysage implique de s'interroger sur la standardisation du vocabulaire de l'espace public. L'espace de liberté de la conception permet de favoriser :

- une part «expérimentale» dans la mise en œuvre du projet,
- une adaptation continue dans les étapes ultérieures du projet (la mise en œuvre, puis l'entretien) pour œuvrer à la situation optimale.



14. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT (6p)

14.1- les objectifs du projet d'aménagement

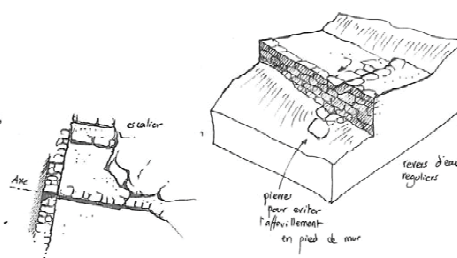
- S'appuyer sur les structures paysagères traditionnelles pérennes
- Déterminer un mobilier léger de protection du milieu naturel
- Adapter les périodes de chantier aux exigences du milieu naturel et social
- Viser des chantiers « HQE » : utiliser des matériaux locaux, favoriser les filières courtes, limiter la chimie, minimiser les apports et les exportations de matériaux, favoriser le travail manuel.
- Assurer un bon relais du travail antérieur avec le maître d'œuvre

14.2- AVP, PRO et DCE

- S'appuyer un relevé précis de l'état actuel
- Effectuer une campagne photographique permettant la reconstitution après travaux
- Etre précis déterminer les lots
- Assurer un descriptif précis

14.3- - DET, AOR

- Favoriser et valoriser le travail manuel
- Assurer une implantation des travaux précise et partagée
- associer les gestionnaires, les gardes au chantier
- Partager les réunions de chantiers, fermeté et complicité du maître d'œuvre
- Exprimer les évolutions et précisions apportées au projet en cours de chantier par le croquis, la photo...



LE TEMPS DE LA MISE AU POINT PROJET : un temps technique, mais pas seulement...

VOCABULAIRE :

A la différence de l'ingénierie traditionnelle sur les espaces publics, la mise en forme de projets sur des sites naturels doit être adaptée et « mise à l'épreuve du site » :

- il convient de veiller à un déploiement mesuré des moyens (emprises d'acheminements, aires de chantier,...): « ménager le site »
- de développer une ingéniosité permettant une mise en œuvre du projet économe et frugale
- d'anticiper la gestion dans le temps du projet.

On voit que l'expérience et la présence du MOE sont déterminantes. On sera avisé de se poser la question du mandat au sein de l'équipe de MOE.



UN LITTORAL, DES LITTORAUX - Le patrimoine naturel et culturel du littoral

Tim BOURSIER-MOUGENOT, Paysagiste-Conseil de l'Etat / Direction Eau et Biodiversité

16- LA GESTION (6p)

16.1- Une présence régulière et attentive des gardes littoraux ou du gestionnaire : la vie du site

- Un rôle de surveillance et d'alerte pour le paysage

16.2- les modifications insidieuses, comment garder l'esprit du départ, d'où l'importance d'une participation très en amont des gardes,

- mission d'assistance à maître d'ouvrage pour accompagner le projet ou paysagiste conseil du conservatoire

16.3- Une gestion en lien avec les locaux, agriculteurs, chasseurs...

- Profiter d'une connaissance intime du paysage.



AU-DELA DU PROJET : LA GESTION

- des inflexions du projet de départ peuvent nécessaires,
- une mise en œuvre économe peut même aller jusqu'à être réversible.

L'adaptation du fait des usages sur le site ou de la dynamique naturelle doit être considérée comme un ressort pour le projet.

VOCABULAIRE :

On voit que l'entretien des lieux doit être anticipé par le MOE et partagé avec le gestionnaire, dès le début de la conception, mais aussi tout au long du projet.

La question de l'appropriation du VOCABULAIRE (générique et/ou spécifique) par le garde du littoral conditionne bien la pérennité du projet, même si il y a une inflexion dans les aménagements.



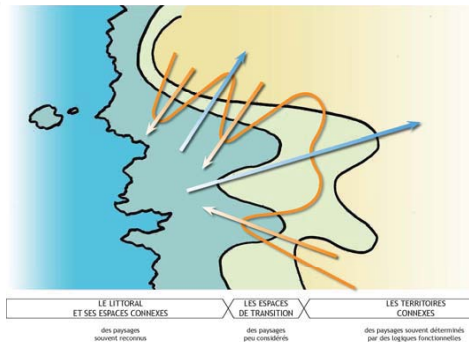
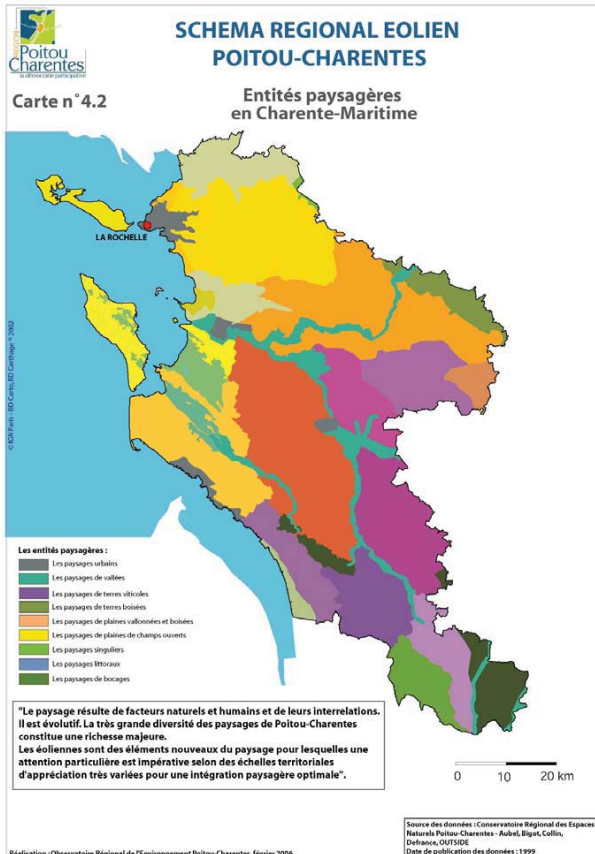
CONCLUSION :

A Freytet préconise de «sortir du périmètre», cela renvoie à un regard plus global sur le territoire.

UN LITTORAL, DES LITTORAUX - Le patrimoine naturel et culturel du littoral

Tim BOURSIER-MOUGENOT, Paysagiste-Conseil de l'Etat / Direction Eau et Biodiversité

## Les apports potentiels des Atlas de paysages et des projets d'aménagements de qualité



- CONSTATS :**
- Le temps du paysage est comme le temps urbain, un « temps long », malgré le « turnover » souvent trop rapide de ses acteurs
  - La progression de l'urbain sur le littoral et les abords des périmètres protégés par le CL sera de plus en plus de nature périurbaine

**LES ENTITES PAYSAGERES :** Un regard sur le littoral souvent polarisé par le rivage  
 → connaissance en profondeur du territoire

**LES SITES :** « Les champs visuels ne s'arrêtent pas aux limites de propriété ... Il faut donc dès maintenant gérer ces champs visuels et cela ne pourra se faire qu'en concertation avec les autres acteurs du paysage. C'est un grand travail ... qui dépasse les limites des terrains du Conservatoire, mais dont dépend la réussite du Conservatoire » Retour sur les ATELIERS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL - Atelier : « Paysage littoral : développer, révéler, fixer ? »-1994, Jean Challet -Paysagiste-  
 → dynamique des territoires connexes

**LES TRANSITIONS :** Jean DAVALLON définit le paysage un « objet patrimonial ouvert ».

« Les paysages sont des objets patrimoniaux ouverts, au double sens où  
 - leur limite tient plus à leur cohérence qu'à des frontières visibles,  
 - et où ils peuvent se modifier dans le temps. »

Pour lui, les paysages constituent un patrimoine souvent en déficit d'image et qui doit rester perpétuellement en projet.

→ question de la nature des transitions : leur statut, leur matérialité et leur mise en réseau

**LE ROLE DU PCE A LA DEB :**

- Décloisonner les savoirs et favoriser la transversalité des approches
- Ouvrir sur les apports potentiels : Atlas de Paysages et projets d'aménagement de qualité

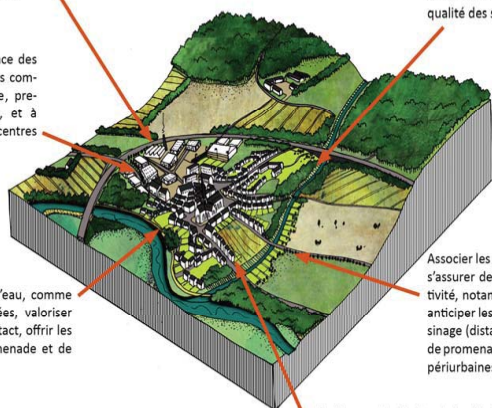
## Les apports potentiels des Atlas de paysages et des projets d'aménagements de qualité

Images issues de l'Atlas des paysages Ille-et-Vilaine - version 09/07/2014 - Michel COLLIN, Paysagiste

Considérer les perceptions produites par les contournements : structuration du territoire, limite urbaine, point de vue sur la ville et sur le cadre agro-naturel

Veiller à la qualité d'ambiance des zones d'activité et des zones commerciales en entrée de ville, premières séquences perçues, et à leur bonne articulation aux centres des localités

Mettre à profit les cours d'eau, comme limites ou comme traversées, valoriser les façades urbaines en contact, offrir les berges aux usages de promenade et de loisirs



Identifier et valoriser les continuités des motifs naturels, notamment les cours d'eau, les inscrire dans les usages de promenade. Veiller à l'existence de franchissements des contournements, et à la qualité des séquences péri-urbaines

Associer les agriculteurs au projet de ville, s'assurer des compatibilités avec leur activité, notamment les accès aux cultures, anticiper les éventuelles difficultés de voisinage (distances de protection, passages de promenades), valoriser les productions périurbaines par les circuits courts

Positionner les limites de la ville, les structurer autant que possible avec les motifs en place comme les haies bocagères, inscrire ces limites dans les usages des habitants (promenades, déplacements, équipements de loisirs)



- Lignes bocagères existantes et complémentaires
- Espaces agricoles : un nouvel « horizon » au sud
- Vergers, notamment en limite de l'urbanisation
- Chemin agricole en limite d'urbanisation
- Perspectives ouvertes, horizons sur la mer
- Gestion des eaux de ruissellement à ciel ouvert

LES ATLAS DE PAYSAGES - Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages - janvier 2015 -

- Un Atlas de paysage pour guider l'action publique :

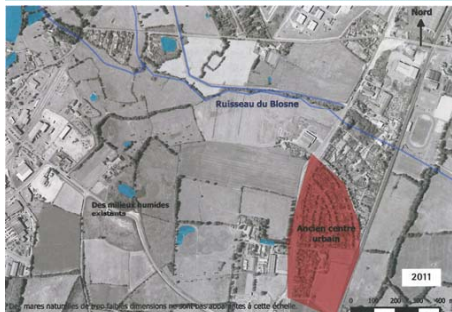
« Les Atlas de paysages fournissent un socle de connaissances argumentées pour mener des politiques de paysage. En particulier, ils permettent d'engager la formulation des Objectifs de Qualité Paysagère » (Réf à la loi ALUR art L : 122-1-3 qui entre en application immédiatement )

Pour les SCOT, au sein de leur PADD (Projet d'aménagement et de Dev Durable), les OQP peuvent relever de la protection, de la gestion et/ou de l'aménagement des paysages.

- Un Atlas de paysage pour sensibiliser les acteurs du territoire :

Les actions engagées sur le territoire par les acteurs publics ou privés relèvent de différentes actions sectorielles. Un des objectifs de l'Atlas est d'associer les acteurs à l'élaboration de la connaissance des paysages

## Les apports potentiels des Atlas de paysages et des projets d'aménagements de qualité



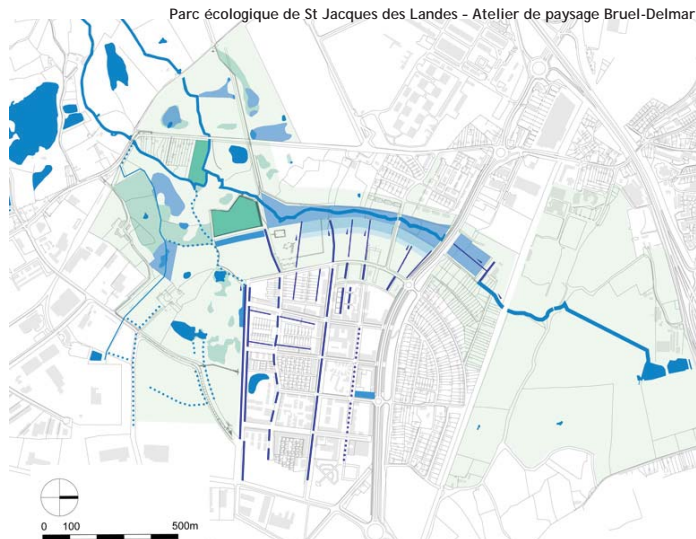
### Les projets d'aménagements de qualité

La démarche paysagère dans un projet d'aménagement de qualité : Saint Jacques de Lalande (-primé au 1er grand prix «Zones humides en milieu urbanisé») qui illustre une capacité d'aménager un quartier d'habitation à proximité immédiate d'une zone naturelle - Bruel-Delmar Paysagistes

La démarche illustre l'**urbanité nécessaire** une sorte de «politesse au contexte». Il faut savoir que ce projet s'est déroulé sur une vingtaine d'années (1990-2010)

Le ruisseau du Blaise et ses mares naturelles, l'identité du futur parc (source : IGN ; conception : Cerema (Direction technique Territoires et ville))

Photo aérienne - source : géoportail



UN LITTORAL, DES LITTORAUX - Le patrimoine naturel et culturel du littoral

Tim BOURSIER-MOUGENOT, Paysagiste-Conseil de l'Etat / Direction Eau et Biodiversité

## Les apports potentiels des Atlas de paysages et des projets d'aménagements de qualité

Parc écologique de St Jacques des Landes - Photos issues du site internet de l'Atelier de paysage Bruel-Delmar



Trois choses semblent importantes dans le cadre du rôle des Paysagistes-Conseils de l'Etat :

- la transmission des bonnes pratiques à partager entre MOA, quel que soit le contexte,
- la nécessité de partager des stratégies sur les territoires connexes,
- la capacité du paysage à rassembler les logiques : concilier la nature et l'urbain.



Les paysages du Conservatoire du littoral - Guide méthodologique : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/41-paysages.htm>

Les Atlas de paysages Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Methode\\_Atlas\\_des\\_paysages\\_2015-francais\\_version\\_web\\_cle7f9e61.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Methode_Atlas_des_paysages_2015-francais_version_web_cle7f9e61.pdf)

Milieus humides et aménagement urbain - dix expériences innovantes : <http://www.cerema-catalogue.fr/milieus-humides-et-aménagement-urbain.html>

UN LITTORAL, DES LITTORAUX - Le patrimoine naturel et culturel du littoral

Tim BOURSIER-MOUGENOT, Paysagiste-Conseil de l'Etat / Direction Eau et Biodiversité

## Visite du musée national de la Marine de Rochefort

### Résumé

---

*Ce document a été préparé par Martine Acerra, historienne, professeure des universités, Université de Nantes et Denis Roland, attaché de conservation du patrimoine, Musée national de la Marine-école de médecine navale, Rochefort*

En association avec Denis Roland, la visite du Musée national de la Marine commencera par une présentation générale du site d'implantation de la ville et de l'arsenal de Rochefort au XVII<sup>e</sup> siècle, avec pour mise en contexte la prise de conscience étatique de l'importance stratégique et économique du littoral, d'où découle une politique maritime complète.

Au fil des salles et des collections, seront abordés les lieux intra-muros ou jalonnant l'estuaire, les bâtiments militaro-industriels les plus emblématiques, les objets spécifiques des activités maritimes, fluviales et littorales. La présentation fera systématiquement le rappel des actions menées depuis la fermeture de l'arsenal, mais surtout depuis les années 1970, visant grâce à de nombreux programmes et contrats, à sauvegarder, entretenir et faire vivre un patrimoine bâti souvent imposant telle que la corderie, les poudrières, les formes de radoub, l'hôpital maritime ou le magasin aux vivres. La présentation pourra s'achever par un échange avec les participants.

### *Bibliographie succincte*

Les deux « carnets de bord » du musée national de la marine portant sur :

- L'arsenal de Rochefort, 2008
- L'ancienne école de médecine navale, 2006

ACERRA Martine (dir.), *Arsenal et Patrimoine. L'Europe atlantique et Rochefort, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Rivages des Xantons, 2009.

MEYNEM Nicolas (dir.), *Valoriser les patrimoines militaires. Théories et actions*, PUR, 2010.

Plusieurs contributions concernant le littoral.

## Visite de l'ancienne Ecole de médecine navale

### Résumé

---

*Ce document a été préparé par Denis Roland, attaché de conservation du patrimoine, Musée national de la Marine-école de médecine navale, Rochefort*

Conservée dans son état de la fin du XIXe siècle, l'école de médecine navale est l'un des visages les plus surprenants du patrimoine maritime rochefortais. Créée en 1722 pour faire face aux innombrables problèmes sanitaires rencontrés par la marine, l'école invente une pédagogie fondée sur la pratique et la capacité d'intervention. Cette culture de l'observation fait progressivement des chirurgiens embarqués des figures du savant, capables de déborder le strict champ de la médecine pour investir l'ensemble de l'histoire naturelle. Comprendre le corps de l'homme et faire l'inventaire du monde sont les deux fondements du patrimoine aujourd'hui visible à travers la bibliothèque et les collections. L'arsenal bénéficie ainsi d'une vision scientifique sur le monde, et de sa mise en scène au sein du musée. Cette vision s'applique concrètement sur le littoral par l'action sur les marais, la lutte contre le paludisme ou plus largement par l'effort pour transformer la réputation d'insalubrité de Rochefort en centre de compréhension et de transmission du savoir.

# Navigation sur la Charente : le patrimoine naturel et culturel, de la Corderie Royale à son estuaire

Présentation et cartographie

---

*Ce document a été préparé par Lionel Mottin, chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de Charente-Maritime et Stéphane Gardré, ingénieur du patrimoine, service territorial de l'architecture et du patrimoine de Charente-Maritime*

## Présentation

L'estuaire de la Charente constitue un des territoires les plus emblématiques et les plus complexes à appréhender sur la façade atlantique de la France, dénommée mer des Pertuis (Breton et d'Antioche).

On rappellera, en préambule, que l'estuaire constitue la partie aval d'une vallée fluviale soumise aux marées et aux phénomènes maritimes engendrant notamment des secteurs biologiques particuliers (salinité, dynamique des marées, rivages de limon, marais mouillé, réserve biologique, etc...)

Celui-ci se présente comme une entité géographique résultant d'une histoire géologique unique qui allie tectonique ancienne, sédimentation transgressive et tectonique récente. Les géographes évoquent le domaine de cet estuaire inscrit au sein d'une gouttière synclinale crétacée, asymétrique plongeant vers le sud-est, au sein de laquelle s'écoule le fleuve entre « verrous » et « fosses » suivant l'axe du cours d'eau. Sa limite en amont se situe entre Tonnay-Boutonne et Saintes, en aval elle correspond à la partie basse d'un énorme bouchon vaseux colmatant sa paléo-vallée, juste au sud de l'île d'Aix.

Souvent simples havres d'échouage, les ports de la mer des Pertuis forment, dès le Moyen-Age, le nœud de micro structures économiques et politiques : le château, autour duquel s'agglomère bourg ou village, défend le port qui perçoit des droits sur les mouillages, les échouages et l'ensemble des flux. Les châtelainies littorales (Rochefort, Tonnay-Charente, Soubise, etc...) associent donc au port un ou des ouvrages défensifs, un bac de franchissement, des salines établies sur l'estran, des vignes ou espaces de prairie de l'arrière-pays ainsi que des unités de production d'énergie.

En 1666, la création de l'arsenal de Rochefort transforme radicalement le fleuve. Véritable barbacane du royaume avec une mainmise de l'armée sur les hommes et sur les territoires constellés d'ouvrages fortifiés, il constitue un catalogue unique dans sa diversité, sa densité et son état de conservation. Au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'effritement du dispositif militaire allié à la recrudescence d'activités balnéaires modifie lentement le paysage ainsi que l'économie générale du territoire.

A titre d'exemples, on citera la ville en damier et l'arsenal de Rochefort, les ouvrages fortifiés en rive droite et gauche ( fort Lupin, fort la Pointe, fort l'Eguille, le fort de Fouras) la Fontaine (aiguade) de St Nazaire sur Charente, la pyrotechnie du Vergeroux et ses poudrières XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>, les ouvrages de franchissement dont le pont transbordeur du Martrou réalisé par Arnodin (1900) ou le pont suspendu de Tonnay-Charente, l'île d'Aix, l'île Madame et leurs fortifications, etc.

Par ailleurs, l'estuaire de la Charente est site classé par arrêté ministériel en date du 22 août 2013 avec 10000 hectares maritimes et 7000 terrestres répartis sur 14 communes. Il est également site Natura 2000 et fait l'objet d'une démarche Opération Grand Site en vue de l'obtention du label Grand Site de France, label créé en 2003 (actuellement 14 sites bénéficient de cette reconnaissance en France).

Ce serait ainsi le second en Charente-Maritime après le Marais Poitevin situé au nord de La Rochelle.

Trois objectifs sont assignés à ce projet :

- restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site,
- améliorer les conditions de découverte et de visite de ces lieux
- favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants



Parallèlement, les questions de vulnérabilité de ces espaces mobilisent très fortement les institutions (communes, la communauté de communes, département et région, le Conservatoire du littoral, DDTM, DREAL, STAP) afin d'enrayer l'érosion progressive ou brutale des sols en cas de submersion.

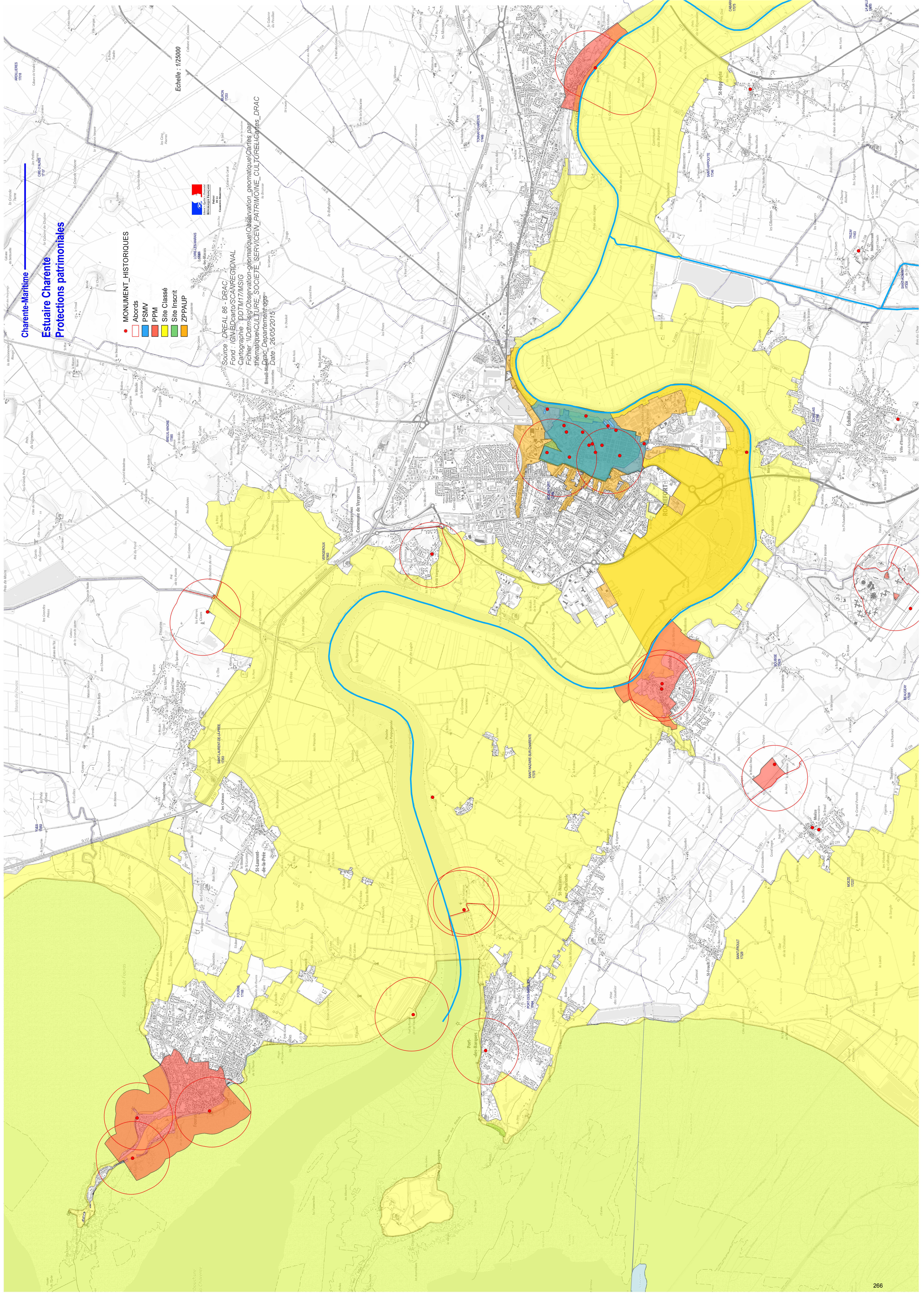
Aujourd'hui quels sont les projets de territoire mis en œuvre pour revitaliser et réorganiser structurellement mais aussi géopolitiquement ce morceau de territoire ?

Comment les marqueurs identitaires, formant un ou des patrimoines en réseau, sont en capacité de nourrir un nouveau projet d'aménagement durable des lieux et quels en sont les acteurs principaux ?

Principale sources : « L'estuaire de la Charente » actes des premières rencontres de l'estuaire, Fouras, novembre 2002.

- MONUMENT\_HISTORIQUES**
- Abords
  - PSMV
  - PPM
  - Site Classé
  - Site Inscrit
  - ZPPAUP

Source : DREAL 86 - DRAC  
Fond : IGN Edcarto/SCANREGIONAL  
Cartographie : DDTM17/MSIG  
Fichier : \Ddtm\sig\Observation-geomatique\Observation\_geomatique\_Cartes par  
thematique\CULTURE\_SERVICES\INSTRUMENTATION\CULTUREL\Cartes\_DRAC  
Bretail\Drac\_Departement\ags  
Date : 26/05/2015



## Orientation bibliographique

---

Nathalie Halgand

Responsable du centre de ressources documentaires, Institut national du patrimoine

*Les ouvrages et articles précédés d'un \* sont consultables au centre de ressources documentaires de l'Inp.*

### 1. Terminologie

\*AULY Teddy, LAGEAT Yannick, PRAT Marie-Claire, *Le littoral : paysages et dynamiques naturelles*, Bordeaux, Editions Confluences, 2014, (coll. Les petits vocabulaires de la géographie), 96 p.

\*MIOSSEC Alain (dir.), *Dictionnaire de la mer et des côtes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 550 p.

SAFFACHE Pascal, *Dictionnaire de géographie de la mer et des littoraux*, Matoury, Ibis Rouge, 2003, 101 p.

### 2. Histoire environnementale

BOCHACA Michel, SARRAZIN Jean-Luc (dir.), *Ports et littoraux de l'Europe atlantique : transformations naturelles et aménagements humains (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)* : actes du séminaire d'histoire économique et maritime tenu à l'Université de La Rochelle le 24 juin 2005, organisé par Groupe Littoral, environnement, territoires (OTELo) (JE 2433) ; Centre de recherche en histoire internationale et atlantique (CRHIA) (EA 1163), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 262 p.

CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON Françoise (dir.), *Les Français, la terre et la mer. XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard, 2005, 902 p.

FRESSOZ Jean-Baptiste, GRABER Frédéric, QUENET Grégory, et al., *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte, 2014, (coll. Repères. Histoire, n° 640), 125 p.

HONNORE Laurent, PARMENTIER Isabelle (dir.), « Archives, histoire de l'environnement et développement durable », *Les Carnets du développement durable*, 2013, n° 6, 82 p.

\*LOCHER Fabien, QUENET Grégory, « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2009, n° 56-4, p. 7-38.

\*QUENET Grégory, « L'émergence d'une histoire environnementale », In GRANGER Christophe (dir.), *A quoi pensent les historiens ?*, Paris, Autrement, 2013, p. 241-257 (et notes, p. 298-300).

\*QUENET Grégory, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Ceyzérieu Champ Vallon, 2014, (coll. L'environnement a une histoire), 298 p.

*S'adapter à la mer : l'homme, la mer et le littoral du Moyen Age à nos jours* : actes de la journée d'études organisée à Nantes le 11 avril 2013 par le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique. Textes réunis par Frédérique LAGET et Alexis VRIGNON, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, (coll. Enquêtes & documents, n° 47), 119 p.

### 3. Politique nationale du paysage littoral et application de la loi littoral

#### 3.1. Rapports

\*BERTHELOT Chantal, PRIOU Christophe, SANDEL Christine et al., *Grenelle de la mer - Rapport du Comité opérationnel Aménagement, Protection et Gestion des espaces littoraux* [en ligne], Paris, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 2010, 128 p.

<<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000353.pdf>> (consulté le 25 août 2015)

BONNOT Yvon, *Pour une politique globale et cohérente du littoral en France. Rapport au Premier ministre*, Paris, La documentation française, 1995, (coll. Les rapports officiels), 151 p.

\*BOUYER Christine (dir.), *Construire ensemble un développement équilibré du littoral* [en ligne], Paris, La documentation française pour la DATAR, 2004, (coll. Etude prospective), 156 p.

< <http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/datar/datarliittoral.pdf> > (consulté le 25 août 2015)

\*BRESSION Dominique, LE LANN Gilbert, *Rapport français d'application de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2002 relative à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée des zones côtières en Europe* [en ligne], Paris, Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) ; Secrétariat général de la Mer, Mai 2006, 87 p.

<<http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/datar/rapportfrancaisrecommandationeuropeennegizc.pdf>> (consulté le 25 août 2015)

CHAUVIN Xavier, HERPERS Frédérique, FOUQUART Xavier, *Rapport complémentaire sur la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières* [en ligne], Paris, Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), Secrétariat Général de la mer, 2010, 51 p.

<[http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/rapport\\_final\\_gizc\\_2010.pdf](http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/rapport_final_gizc_2010.pdf)> (consulté le 25 août 2015)

*Les évolutions des territoires littoraux 1986 – 2006* [en ligne], Paris, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, Conseil général des ponts et chaussées, 2008, 243 p.

<<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000316.pdf>> (consulté le 25 août 2015)

LE PENSEC Louis, *Vers de nouveaux rivages. Sur la refondation du Conservatoire du Littoral : rapport au Premier ministre*, Paris, La documentation française, (coll. (Rapport officiel), 2002, 203 p.

PIQUARD M., *Littoral français, perspectives pour l'aménagement. Rapport au Gouvernement. Perspectives pour l'aménagement*, novembre 1973, Paris, La documentation française. 1974

*Pour une approche intégrée de gestion des zones côtières (GIZC). Initiatives locales – stratégie nationale. Rapport au gouvernement*, Paris, DATAR, Commission environnement littoral, 2002, 82 p.

\**Rapport d'état des lieux mer et littoral. Rapport final, octobre 2014* [en ligne], Paris, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Commissariat général au développement durable, 2014, 342 p.

<[http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Etat\\_des\\_lieux\\_mer\\_et\\_littoral\\_cle76f2cb.pdf](http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Etat_des_lieux_mer_et_littoral_cle76f2cb.pdf)> (consulté le 25 août 2015)

#### 3.2. Ouvrages et articles généraux

*Aménager ou ménager le littoral ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, (coll. Norois-environnement, aménagement société, n° 225), 93 p.

\*Assises de la mer et du littoral : recueil des travaux nationaux [en ligne], Paris, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; Ministère délégué aux transports, à la mer et à la pêche, 2013, 196 p.

< [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Recueil\\_Assises\\_Mer\\_Littoral.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Recueil_Assises_Mer_Littoral.pdf) > (consulté le 25 août 2015)

\*BERTHO Raphaële, *La mission photographique de la DATAR : un laboratoire du paysage*, Paris, La documentation française ; Direction à l'aménagement du territoire et à l'action régionales (DATAR), 2013, 162 p.

BODIGUEL Maryvonne (dir.), *Le littoral : entre nature et politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, (coll. Environnement), 233 p.

\*BOUYER Christine, LABESCAT Gabrielle, *La valorisation touristique du patrimoine maritime : un atout supplémentaire pour le littoral français*, Paris, ODI, 2009, 110 p.

\**The changing faces of Europe's coastal areas* [en ligne], Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 2006, 112 p.

<[http://www.sustainable-design.ie/sustain/EEA\\_European-Coastal-Areas\\_Report-6\\_2006.pdf](http://www.sustainable-design.ie/sustain/EEA_European-Coastal-Areas_Report-6_2006.pdf) > (consulté le 25 août 2015)

CHAUMILLON Eric, SAUZEAU Thierry, GARNIER Emmanuel, *Les littoraux à l'heure du changement climatique*, Paris, Les Indes Savantes, 2014, 264 p.

DEBOUDT Philippe (dir.), *Inégalités écologiques, territoires littoraux & développement durable*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, (coll. Sciences sociales – Environnement et société), 420 p.

\**10 propositions pour les paysages culturels du littoral, rapport d'étude : étude patrimoine littoral-Services déconcentrés*, Aix-en-Provence, ALTEARCH-Médiation, 2009, 91 p.

\**Les données clés de la mer et du littoral : synthèse des fiches thématiques de l'Observatoire* [en ligne], Paris, Service de l'Observation et des Statistique du ministère de l'Écologie (SOEs) ; Ifremer ; Agence des Aires marines protégées (AAMP) ; Cerema DT Méditerranée, 2014, 59 p.

<[http://www.onml.fr/uploads/media/document\\_01.pdf](http://www.onml.fr/uploads/media/document_01.pdf)> (consulté le 25 août 2015)

\*FREMAUX Céline, *Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral : rapport d'étude* [en ligne], Paris, Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, Sous-Direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, 2007, 107 p.

<<http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/rapfremauxdapa.pdf> > (consulté le 25 août 2015)

\*GARCEZ Cristina (dir.), *Le littoral en projets*, Marseille, Parenthèses, 2010, (coll. Grands territoires), 2010, 141 p.

GERARD Bernard, *Le littoral : problèmes et pratiques de l'aménagement*, Orléans, BRGM, 1999, (coll. Manuels et méthodes, n° 32), 352 p.

*La gestion du trait de côte*, Versailles, Quae ; Paris, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 2010, 290 p.

LEGRAIN Dominique, *Le Conservatoire du littoral*, Arles, Actes Sud ; Paris, Ed. locales de France, 2000, (coll. Conservatoire du littoral), 48 p.

« Littoral : un dialogue terre-mer », *POUR*, n° 174, 2002, 234 p.

MARCEL Odile, *Littoral : les aventures du Conservatoire du littoral : 1975-2013*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2013, 317 p.

MIOSSEC Alain, « L'aménagement du littoral français entre développement économique et protection de l'environnement », In *Le Littoral, principes et méthodes*, Orléans, Editions BRGM, 1999, p. 321-351.

MIOSSEC Alain, « Entre recherche scientifique et émotions médiatiques : faut-il craindre la montée des océans », In PITTE Jean-Robert., BRUNEL Sylvie (dir.), *Le ciel ne va pas nous tomber sur la tête*, Paris, Lattès, 2010.

MIOSSEC Alain, *La gestion de la nature littorale en France atlantique. Etude comparative (Royaume-Uni, Pays-Bas, Espagne, Etats-Unis)*, thèse de doctorat d'Etat, tome 1 (Université de Brest), 1993.

MIOSSEC Alain, « Gestion intégrée des zones côtières, mondialisation et développement durable », In VEYRET Yvette, (dir.), *Le développement durable*, Paris, Sedes, 2007, p. 348-358.

MIOSSEC Alain, « Le littoral entre nature et société, un patrimoine en mutation (chapitre 6) », In MONACO André, PROUZET Patrick (dir.), *Risques côtiers et adaptations de sociétés*, Londres, Iste éditions, 2014, p. 197-240.

MIOSSEC Alain, *Les littoraux : entre nature et aménagement*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, 2004, (coll. Campus. Géographie), 191 p.

MIOSSEC Alain, « Rythmes et bilans dans les domaines littoraux », In VEYRET Yvette (dir.), *L'érosion entre Nature et Société*, Paris, Sedes, 1998, (coll. Dossiers des images économiques du monde, n° 22), p. 294-334.

MIOSSEC Jean-Marie, BOURGOU Mongi, *Les littoraux : enjeux et dynamiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 295 p.

MERCKELBAGH Alain, *Et si le littoral allait jusqu'à la mer ! : la politique du littoral sous la Ve République*, Versailles, Quae, 2009, 351 p.

MOYON Céline, MUZARD Florian (dir.), *La mission photographique de la DATAR : nouvelles perspectives critiques*, Paris, La documentation française ; Direction à l'aménagement du territoire et à l'action régionales (DATAR), 2014, 181 p.

### 3.3. Analyse juridique

BECET Jean-Marie, BECET Eric, *Les documents d'urbanisme littoraux*, Voiron, Territorial, 2011, (coll. Dossier d'experts, n° 576), 136 p.

\**Bilan de la loi Littoral et des mesures en faveur du littoral. Rapport du Gouvernement au Parlement*, 2007, 127 p.

<<http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/datar/bilan-loi-littoral-et-mesures-en-faveur-du-littoral---octobre-2007.pdf>> (consulté le 25 août 2015)

BORDEREAUX Laurent, BRAUD Xavier, *Droit du littoral*, Issy-les-Moulineaux, Gualino, 2009, (coll. Master pro), 442 p.

\*GÉLARD Patrice, *L'application de la "loi littoral" : pour une mutualisation de l'aménagement du territoire. Rapport d'information fait au nom des Affaires économiques et du Plan (1) et de la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale (2), par le groupe de travail chargé de dresser le bilan de l'application de la loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral* [en ligne], Paris, La documentation française, 2004, 97 p.

<<http://www.senat.fr/rap/r03-421/r03-4211.pdf>> (consulté le 25 août 2015)

\*LE GUEN Jacques, *Pour un retour à l'esprit de la loi littoral. Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la Commission des Affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur l'application de la loi littoral* [en ligne], Paris, Assemblée nationale, 2004, (coll. Rapport d'information de l'Assemblée nationale, n° 1740), 99 p.

<<http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/rap-info/i1740.pdf>> (consulté le 25 août 2015)

\*PÉRON Françoise, « Patrimoine et paysages du littoral », In CORNU Marie, FROMAGEAU Jérôme (dir.), *Le patrimoine culturel et la mer : aspects juridiques et institutionnels*, Paris, L'Harmattan, tome 1, 2002, (coll. Droit du patrimoine culturel et naturel), p. 49-64.

PITRON François, JOLIVET Vincent, *La gestion du littoral et des espaces marins*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ ; La Défense, Dexia Ed., 2007, (coll. Politiques locales), 109 p.

\*PRIEUR Loïc, *La loi littoral*, nouv. éd., Voiron, Editions Territorial, 2014, (coll. Dossier d'experts, n° 391), 80 p.

\* « La protection du littoral », In MORAND-DEVILLER Jacqueline, *Le droit de l'environnement*, 11<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France, 2015, (coll. Que sais-je ?, n° 2334), p. 52-53.

\**Rapport au Parlement sur l'application de la loi n°86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral et sur les mesures spécifiques prises en faveur du littoral* [en ligne], Paris, La documentation française pour le Ministère de l'équipement, des transports et du logement, 1999, 110 p.  
<<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994000485/index.shtml>> (consulté le 25 août 2015)

\*ROMI Raphaël, *Droit de l'environnement, à jour des lois Grenelle 1 et 2*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, Editions Montchrestien, 2010, (coll. Domi droit public), 640 p.

## Textes de référence

[Loi n°75-602 du 10 juillet 1975 portant création du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres](#)

[Décret n°79-716 du 25 août 1979 approuvant la directive d'aménagement national relative à la protection et à l'aménagement du littoral](#)

[Loi n°86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral](#)

Article 35 de la [loi n 2009-967 du 3 août 2009 portant programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement](#) prévoit qu'une vision stratégique pour la mer et le littoral fondée sur « une gestion intégrée et concertée » soit établie

[Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement \(ENE\) \(chapitre V\)](#)

[Décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du Conseil national de la mer et des littoraux](#)

[Décret n° 2012-219 du 16 février 2012 relatif à la stratégie nationale pour la mer et le littoral et aux documents stratégiques de façade](#)

## 4. Le paysage littoral et la préservation du patrimoine

### 4.1. Ouvrages généraux

BARON-YELLÈS Nacima, GOELDNER-GIANELLA Lydie, VELUT Sébastien, *Le littoral : regards, pratiques et savoirs : études offertes à Fernand Verger*, Paris, Rue d'Ulm, 2002, 384 p.

BOURNERIAS Marcel, POMERO Charles, TURQUIER Yves, *Guides naturalistes des côtes de France*, Lonay, Delachaux et Nieslé, 9 vol, 1985-2001, (coll. Les guides du naturaliste).

Volume 1, La Manche de Dunkerque au Havre : Flandre, Boulonnais, Picardie, Haute-Normandie, 1992. 247 p.

Volume 2, La Manche : du Havre à Avranches, 1984.

Volume 3, La Bretagne : du Mt St Michel à la pointe du Raz, 1985.

Volume 4, La Bretagne : de la pointe du Raz à l'estuaire de la Loire, 1986.

Volume 5, La Côte atlantique : entre Loire et Gironde, Vendée, Aunis-Saintonge, 1987.

Volume 6, Le Golfe de Gascogne : de l'île d'Oléron au Pays basque, 1988, 272 p.

Volume 7, La Corse, 2001, 278 p.

Volume 8, La Méditerranée de Marseille à Menton : Provence-Côte-d'Azur, 1991, 248 p.

Volume 9, La Méditerranée de Marseille à Banyuls : Languedoc-Roussillon, 1992, 264 p.

\*BRAIVE Philippe, « L'association des populations locales à la protection du littoral et à la valorisation du patrimoine bâti dans les espaces naturels protégés : l'expérience française du Conservatoire du littoral », *Bulletin de la section française de l'ICOMOS*, Paris, n° 57, 2005, p. 28-34.

CAZES-DUVAT Virginie, BATTIAU-QUENEY Yvonne, CLUS-AUBY Christine (dir.), *Roland Paskoff et les littoraux : regards de chercheurs*, Paris, L'Harmattan, 2010, (coll. Milieux naturels et sociétés, approches géographiques), 361 p.

\*CAPITANI Jean-Paul, KONITZ Anne, LEGRAIN Dominique (dir.), *L'encyclopédie du littoral : les rivages du Conservatoire*, Arles, Actes Sud ; Paris, Conservatoire du Littoral, 2010, 932 p.

DAUVIN Jean-Claude (dir.), *Gestion intégrée des zones côtières : outils et perspectives pour la préservation du patrimoine naturel*, Paris, Editions scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2002, (coll. Patrimoines naturels, n° 57), 346 p.

\*« La dimension paysagère du patrimoine maritime littoral », In PÉRON Françoise (dir.), *Le patrimoine maritime : construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, (coll. Art & société), p. 409-464.

*L'homme et la dynamique littorale : maîtrise ou adaptation*, Pessac, LGPA Editions, (coll. Dynamiques environnementales : revue du Laboratoire de géographie physique appliquée, n° 30), 2014, 215 p.

\*KALAORA Bernard, *Rivages en devenir : des horizons pour le Conservatoire du littoral*, Paris, La Documentation française, 2011, 280 p.

LESCOART Marie, LARREY Frédéric (photogr.), *Littoral : 40 ans de merveilles préservées en France*, Castelnau-le-Lez, Regard du vivant, 2015, 240 p.

*Le littoral*, Orléans, BRGM, 2013, (coll. Géosciences, n° 17), 110 p.

MALÉZIEUX Jacques (dir.), *Le milieu littoral : actes du 124e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Nantes, 1999, Paris, CTHS, 2002, 322 p.

*Milieux littoraux : nouvelles perspectives d'étude*, journées de la Commission Géographie de la mer et du littoral, Paris, L'Harmattan, 2005, (coll. Milieux naturels et sociétés, approches géographiques), 191 p.

« Mission littoral : passé, présent, futur », *Diagonal*, Paris, 2003, n° 159, p. 28-51.

PASKOFF Roland, *Côtes en danger*, Paris, L'Harmattan, 2004, 250 p.

PASKOFF Roland, *Les littoraux : impact des aménagements sur leur évolution*, nouv. éd., Paris, Armand Colin, 2010, (coll. U), 264 p.

PASKOFF Roland, *Les plages vont-elles disparaître ?*, Paris, Le Pommier, 2005, (coll. Les petites pommes du savoir, n° 71), 57 p.

\**Les paysages du Conservatoire du littoral : de la reconnaissance au projet* [en ligne], Rochefort, Conservatoire du Littoral, 2013, (coll. Guide méthodologique), 74 p.

<[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idf=3951&path=0b%2F3951\\_435\\_guide-metho-version-courte-comp-2.pdf](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idf=3951&path=0b%2F3951_435_guide-metho-version-courte-comp-2.pdf)> (consulté le 25 août 2015)

PÉRON Françoise, MARIE Guillaume, *Atlas du patrimoine maritime du Finistère*, Brest, Le Télégramme, 2010, 139 p.

PETIT-BERGHEM Yves, *Regards sur les littoraux*, Caen, Canopé-CRDP de l'académie de Caen, Poitiers, Scéren, Futuroscope, 2013, (coll. Questions ouvertes, n° 14), 210 p.



\*Planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral [en ligne], Paris, Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer ; Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, juillet 2006, 52 p.  
<[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN\\_Littoral\\_cle536e11-1\\_cle71ebc9.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_Littoral_cle536e11-1_cle71ebc9.pdf)>  
(consulté le 25 août 2015)

VERGER Fernand, *Paysages salés : promenades littéraires et paysages littoraux*, Paris, Belin, 2013, 109 p.

#### 4.2. Estran et estuaire

AUGER Christian, VERREL Jean-Louis (dir.), *Les estuaires français, évolution naturelle et artificielle*, Plouzané, Ifremer, 1998, 366 p.

COCULA Anne Marie, AUDINET Eric, *L'estuaire, rivière de Gironde*, Bordeaux, L'Horizon Chimérique, 1991, 144 p.

COQUILLAS Didier, « Conquêtes et drainages des terres de marais de l'estuaire de la Gironde entre le X<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle : démarche méthodologique spécifique et résultats inattendus », In *L'estuaire de la Gironde*, actes du 7<sup>e</sup> colloque publiés par le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, 2005, (coll. les Cahiers, n° 6), p. 13-61.

DESPRÉS Laura (dir.), *L'estuaire de la Loire, un territoire en développement durable ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, (coll. Espace et territoires), 471 p.

DUCROTOY Jean-Paul, *La restauration écologique des estuaires*, Cachan, Tec et Doc, 2010, 229 p.

GOELDNER-GIANELLA Lydie, *Dépolderiser en Europe occidentale : pour une géographie et une gestion intégrées du littoral*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, (coll. Territoires en mouvements, n° 1), 340 p.

GOELDNER-GIANELLA Lydie, VERGER Fernand, « Du "polder" à la "dépolderisation" ? », *L'Espace géographique*, 2010, n° 38(4), p. 376-377.

HONDT Jean-Loup d', LORENZ Jacqueline (dir.), *Côtes et estuaires : milieux naturels* : 124<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nantes, 19-26 avril 1999, Paris, CTHS, 2002, 432 p.

MIOSSEC Alain, « L'estuaire de la Loire, un archétype des problématiques estuariennes entre développement économique et protection de l'environnement », In GAMBLIN André (dir.), *Les littoraux, espaces de vie*, Paris, SEDES, 1998.

\**Patrimoine et estuaires : culture, gestion intégrée, développement* : actes du colloque international de Blaye, 5-6-7 octobre 2005, Bordeaux, Editions confluentes, 2006, (coll. Des lieux et des liens), 363 p.

PINOT Jean-Pierre, *La gestion du littoral. Volume 2, Littoraux tempérés : littoraux vaseux et embouchures*, Paris, Institut océanographique, 1998, (coll. Propos), p. 405-759.

VERGER Fernand, « Changement contemporain de l'équilibre terre-estran dans les vasières littorales », In BODIGUEL Maryvonne (dir.), *Le littoral : entre nature et politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, (coll. Environnement).

VERGER Fernand, *Marais maritimes et estuaires du littoral français*, Paris, Belin 2005, 335 p.

VERGER Fernand, *Zones humides du littoral français : estuaires, deltas, marais et lagunes*, Paris, Belin, 2009, 447 p.

### 4.3. Sable et sel

#### 4.3.1. Les dunes du littoral

FAVENNEC Jean, « Diversité paysagère et fonctionnelle des dunes de la côte atlantique : exemple de la côte aquitaine », In *L'homme et la dynamique littorale : maîtrise ou adaptation*, Pessac, LGPA Editions, (coll. Dynamiques environnementales : revue du Laboratoire de géographie physique appliquée, n° 30), 2014, p. 117-132.

FAVENNEC Jean, BATTIAU-QUENEY Yvonne (dir.), *Coastal dunes management strategies and practices: perspectives and case studies* : proceedings of the international conference in Merlimont (Pas-de-Calais France) June 17-19th 2014, organized by EUCC-France and the Coastal & marine union (EUCC), Pessac, Presses universitaires de Bordeaux ; LGPA Editions, (coll. Dynamiques environnementales : revue du Laboratoire de géographie physique appliquée, n° 33), 2015, 253 p.

FAVENNEC Jean, *Gestion des dunes littorales non boisées ; Le littoral*, Orléans, Editions BRGM, 1999, (coll. Manuels et méthodes), p. 117-135.

FAVENNEC Jean, *Guide de la flore des dunes littorales non boisées : de la Bretagne au sud des Landes*, 3<sup>e</sup> éd., Bordeaux, Editions Sud-Ouest, 2012, 189 p.

FAVENNEC Jean, « Principes et évolutions de la gestion des dunes », *Rendez-vous techniques ONF*, 2007, n° 17, p. 22-30.

FAVENNEC Jean, BATTIAU-QUENEY Yvonne (dir.), *Connaissance et gestion durable des dunes de la côte atlantique. Ouvrage collectif sur les enseignements du projet Life-Environnement 1996-2001*, Paris, ONF, 2002, (Coll. les dossiers forestiers), 394 p.

PINOT Jean-Pierre, *La gestion du littoral. Volume 1, Littoraux tempérés : côtes rocheuses et sableuses*, Paris, Institut océanographique 1998, (coll. Propos), 399 p.

« Réhabilitation et gestion durable de quatre dunes françaises » », *Géomorphologie : relief, processus, environnement* [en ligne], 2003, vol. 9, n° 3, p. 203-204.

<[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/morfo\\_1266-5304\\_2003\\_num\\_9\\_3\\_1184](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/morfo_1266-5304_2003_num_9_3_1184)>  
(consulté le 25 août 2015)

#### 4.3.2. Le marais salant

BURON Gildas, *Bretagne des marais salants*, Morlaix, Skol Vreizh, 2001, 2 vol.  
vol. 1 : *Deux mille ans d'histoire*, 175 p.  
vol. 2 : *Hommes du sel*, 175 p.

FRANÇOIS Pascal, GAVORY Antoine, *Arc-en-sel : dans les marais salants de Guérande*, La Rochelle, Découvrance, 2014.

HOCQUET Jean Claude, *Hommes et paysages du sel : une aventure millénaire*, Arles, Actes Sud, 2001, 224 p.

HOCQUET Jean Claude, SARRAZIN Jean-Luc, *Le sel de la baie : histoire, archéologie, ethnologie des sels atlantiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, (coll. Histoire), 411 p.

HUVET-MARTINET Micheline, *L'aventure du sel*, Rennes, Ouest France, 2013, 47 p.

LASZLO Pierre, *Chemins et savoirs du sel*, Paris, Hachette Littératures, 2001, (coll. Pluriel, n° 9017), 283 p.

LEMONNIER Pierre, *Les salines de l'Ouest : logique technique, logique sociale*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme ; PUL, 1980, 222 p.

MAGE DE FIEFMELIN André, *Le Saulnier ou De la façon des marais salants et du sel marin des îles de Saintonge*, La Rochelle, Rumeur des âges, 2005, 124 p.

MILLE Sarah, *Le marais charentais : géohistoire des paysages du sel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 260 p.

OLIVIER Mireille, *Les nouvelles routes du sel : à la découverte des marais salants, salins et salines*, Rennes, Ouest France, 2010, (coll. Itinéraires de découvertes), 143 p.

TARDY Pierre, *Sel et sauniers : d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte Marie de Ré, GER, 1987.

ANRAS Loïc, BLACHIER Philippe, HUSSENOT Jérôme, LAGARDERE Jean-Paul, LAPOUYADE Patrick, MASSE Jacques Massé, POITEVIN Benoît, RIGAUD Christian, *Les marais salés atlantiques, mieux connaître pour mieux gérer* [en ligne], Rochefort, Forum des Marais Atlantiques, 2004  
<[http://www.forum-zones-humides.org/iso\\_album/guide\\_marais\\_sale.pdf](http://www.forum-zones-humides.org/iso_album/guide_marais_sale.pdf) > (consulté le 25 août 2015)

## 5. Etude de cas : le littoral Aquitain ; la région Poitou-Charentes

\*ACERRA Martine, *Arsenal et patrimoine l'Europe atlantique et Rochefort, XVIIème-XIXème siècle*, Paris, Les Indes Savantes, 2009, (coll. Rivages des Xantons), 183 p.

*L'Aquitaine entre terre et mer : 25 balades sur le littoral sauvage : sur les sites protégés du Conservatoire du littoral*, Paris, Dakota, 2013, (coll. Entre terre et mer), 157 p.

BON François, DENEYER Marc, *Littoral, rivages de Charente*, Trézélan, Filigranes, 2008, 48 p.

\*Dossier : « La Charente-Maritime : le littoral et les îles », *Vieilles maisons françaises*, 2015, n° 261, p. 30-75

GATTI R., « Le pays côtier : entretien avec Marine Musson », In « Rivages atlantiques », *Le Festin*, 2004, n° 50.

MARCHESSEAU Paul, CANARD David, *La Charente-Maritime photographiée du ciel*, La Crèche, Geste éditions, 2015, 326 p.

SUIRE Yannis, *Les côtes d'Aquitaine au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : cartes, plans et mémoires de Claude Masse, ingénieur du roi*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.  
A paraître 2016

PÉRET Jacques, SAUZEAU Thierry, *Xynthia ou la mémoire réveillée : des villages charentais et vendéens face à l'océan (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, La Crèche, Geste éditions, 2014, 289 p.

## 6. Sites de référence

Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

<http://www.brgm.fr/>

Publications - Collection des curiosités géologiques, notamment sur les littoraux

<http://editions.brgm.fr/Livres/result.jsp?titre=Guides%20G%E9ologiques%20R%E9gionaux&pageActive=0&cook=1441197891152>

Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage (CEPAGE)

<http://www.bordeaux.archi.fr/recherche/CEPAGE/default.htm>

Conservatoire du littoral

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR)

<http://www.datar.gouv.fr/littoral>

<http://www.datar.gouv.fr/le-conseil-national-de-la-mer-et-des-littoraux-cnml>

Ecomusée du marais salant

<http://www.marais-salant.com/>

Institut national du patrimoine

Inventaire du patrimoine de la Région Poitou-Charentes  
<http://www.inventaire.poitou-charentes.fr>

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Mer-et-littoral-.html>

Observatoire des Territoires  
<http://www.datar.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr>

Observatoire national de la mer et du littoral  
<http://www.onml.fr/accueil/>  
<http://www.onml.fr/publications/>

Office national des forêts (ONF)  
<http://www.onf.fr/>

Université Populaire du Littoral Charentais, en particulier pour sa riche base de documentation en ligne :  
<http://www.uplc17.org/>

Consulter également dans la **médiathèque numérique de l'Inp**, le dossier de formation permanente du séminaire [Archives de la mer et du littoral](#) (Cherbourg, 26-28 juin 2012), ainsi que l'[orientation bibliographique](#) préparée par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Institut national du patrimoine.  
(Mise en ligne : 2012)

## Annexes (à télécharger)

---

*Les paysages du Conservatoire du littoral : de la reconnaissance au projet* [en ligne], Rochefort, Conservatoire du Littoral, 2013, (coll. Guide méthodologique), 74 p.

<[http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=3951&path=0b%2F3951\\_435\\_guide-methodo-version-courte-comp-2.pdf](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=3951&path=0b%2F3951_435_guide-methodo-version-courte-comp-2.pdf) > (consulté le 25 août 2015)

Article en ligne

---

Service producteur : Centre de ressources documentaires – Institut national du patrimoine

*Publié le 08/12/2015*

---

**Droits d’auteur**

© Institut national du patrimoine

---

L'ensemble des ressources numériques mis en ligne par l'Inp est accessible à partir du site : [mediatheque-numerique.inp.fr](http://mediatheque-numerique.inp.fr)